



HAL
open science

Étude des témoignages des vétérans de la guerre d'Algérie : paroles de vétérans, une autre histoire de la guerre d'Algérie

Vincent Bazin

► To cite this version:

Vincent Bazin. Étude des témoignages des vétérans de la guerre d'Algérie : paroles de vétérans, une autre histoire de la guerre d'Algérie. Histoire. 2025. <dumas-05574480>

HAL Id: dumas-05574480

<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-05574480v1>

Submitted on 31 Mar 2026

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire HAL, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons CC BY-NC-ND 4.0 - Attribution - Non-commercial use - No Derivative Works - International License

Étude des témoignages des vétérans de la guerre d'Algérie :

“Paroles de vétérans : une autre histoire de la guerre d'Algérie”



Illustration 1 : Soldats de la Légion étrangère dans la région de Tlemcen le 4 septembre 1959, photographie de Claude Cuny

Remerciements :

L'écriture de ce mémoire de recherche constitue pour moi l'aboutissement de cinq années de reprise d'étude qui n'auraient pas été possibles sans le soutien et l'aide de tous ceux m'ayant accompagnés. En premier lieu, je tiens à remercier Eric Teyssier qui m'a suivi sur deux pré-mémoires et pour mon mémoire de master. Sa confiance, son aide et ses orientations ont été décisives dans la réalisation de tous mes travaux, et je le remercie de m'avoir initié à l'étude des témoignages des vétérans, un domaine qui me fascine toujours autant. Je remercie Jérôme Croyet pour ses conseils avisés et pour nos échanges essentiels à la réalisation de ce mémoire de recherche.

Je tiens également à remercier Madame Isabelle Guizard-Ortega et Monsieur Romain Millot pour leur engagement et leur implication dans la réalisation de cette étude. Je tiens à les remercier pour leur confiance pour ce mémoire de recherche mais également pour la qualité de leurs enseignements au cours de ces cinq dernières années.

J'ai aujourd'hui une pensée particulière pour les vétérans ayant participé à cette étude. Je les remercie d'avoir pris le temps de répondre à mes questions avec sincérité et de m'avoir permis d'étudier leur vie et cette période tragique et fascinante de notre histoire. Mes pensées vont également à la famille de Monsieur Témoin 3 qui nous a quittés il y a peu. J'ai été touché par le témoignage de ces hommes qui ont accepté de me faire confiance et je m'estime chanceux d'avoir pu contribuer, à mon échelle, à conserver leurs mémoires.

Ensuite je tiens à remercier ma mère Sophie Lopez dont le nom mérite de figurer dans ce mémoire pour sa patience, son aide, son soutien et pour m'avoir accordé sa confiance tout au long de ma reprise d'étude. Je tiens également à remercier ma compagne Lucie Cadel, dont l'aide fut déterminante et qui a supporté ma frustration, mes monologues interminables sur mon sujet de recherche, son amour et sa bienveillance. Je remercie Watson Bazin pour sa présence et son affection qui m'ont permis de traverser ses années d'études et qui reste pour moi une source de motivation. J'ai une pensée particulière pour ma grand-mère Rosita confrontée au deuil et sans laquelle ma reprise d'étude n'aurait pas été possible, mais également pour tous les membres de ma famille pour leur soutien. Enfin je tiens à remercier mes amis Auguste Moutton, Simon Guillot, Jordane Renevier pour toutes les discussions que nous avons eues mais également pour toutes ces soirées parfois trop arrosées.

Je dédie ce mémoire de recherche à mon grand-oncle Léopold Igne que j'aurais aimé interroger pour cette étude, et qui a fait naître en moi il y a des années, un intérêt pour la Guerre d'Algérie. Je le dédie également à mon grand-père André Bazin qui nous a quitté en décembre 2024, ce mémoire m'a permis de me concentrer sur autre chose que sur son départ pour l'autre monde, tu restes dans mon coeur et dans mes pensées et je sais que tu seras là le jour de l'obtention de mon master.

Table des matières :

Introduction :	1
I. Le témoignage, entre intérêts et limites	11
A. Un devoir de mémoire ?.....	13
1. L'urgence de la collecte de témoignages.....	14
2. Des cicatrices persistantes.....	15
B. Une démarche soulevant de nombreuses problématiques.....	19
1. Mettre en place un questionnaire.....	20
2. "Invariablement, il y aura des confusions".....	23
3. La gestion du refus.....	26
C. Une multitude de motivations pour une démarche commune.....	30
1. Un sentiment de camaraderie exacerbé.....	30
2. Une démarche personnelle.....	34
II. La jeunesse française confrontée à la guerre révolutionnaire	41
A. La place des soldats français dans une stratégie de contre-insurrection.....	44
1. Les opérations sur le terrain.....	45
2. La crainte de la riposte ennemie.....	53
3. Une autre guerre loin du front.....	56
B. Un climat de terreur.....	61
1. Le terrorisme, du FLN à l'OAS.....	61
2. L'ombre de la trahison : paranoïa et surveillance dans les rangs.....	65
3. La réponse française : l'escalade de la violence.....	67
C. Les effets d'un contexte violent sur les hommes.....	73
1. La question du traumatisme.....	74
2. Une tentative de détachement face à un contexte de guerre.....	77
III. Un impossible retour, la question de la mémoire	81
A. La genèse d'un tabou.....	82
1. Le choix du silence.....	82
2. Une société française divisée sur la question de l'Algérie.....	85
B. L'installation de la rancœur.....	89
1. La naissance de la nostalgie, une volonté de réhabilitation.....	90
2. L'importance de la vision des Algériens.....	93
C. Que reste-t-il de la guerre d'Algérie ?.....	97
1. Une utilisation politique du conflit.....	97
2. Une résonance du conflit mémoriel dans la culture musicale urbaine française ?..	100
3. Quel avenir pour la mémoire de la guerre d'Algérie.....	103
Conclusion :	108
Annexes :	112
Annexe n°1 : Retranscription de l'interview de Monsieur Témoin 2 réalisée le 6 décembre 2023 à Béziers par Vincent Bazin :.....	112

Annexe n°2 : Retranscription de l'interview de Monsieur Témoin 4 réalisée le 6 décembre 2023 à Béziers par Vincent Bazin :.....	125
Annexes n°3 : Retranscription de l'interview de Monsieur Témoin 3 réalisée par monsieur Millot Romain le 29 juin 2023 à Millau	145
Annexes n°4 : Retranscription de l'interview de monsieur Témoin 1 réalisée monsieur Vincent Bazin à Saint-Gilles-du-Gard le 27 juin 2024 :.....	163
- Entretiens :.....	190
- Autobiographies :.....	190
- Documents officiels :.....	191
- Sources imprimées :.....	191
Bibliographie :.....	192
- Ouvrages :.....	192
- Articles scientifiques :.....	193
- Article de presse :.....	197
- Mémoire de recherche :.....	197
- Musiques :.....	198
- Outils :.....	198
- Revue spécialisée :.....	199
- Vidéographie :.....	199
Table des illustrations :.....	200
Source des illustrations :.....	201

Introduction :

“Non, non je n’ai pas regret ce que j’ai fait, j’étais volontaire pour le faire et j’y suis allé ! Pas de regret, pas question ! Je suis resté convaincu de faire la bonne chose même pour le putsch !”¹. Dans cette citation, Témoin 4, vétéran de la Guerre d’Algérie vivant aujourd’hui à Béziers, soulève une question centrale à savoir celui du recul que peuvent avoir les anciens combattants vis-à-vis de leur participation à ce conflit. Près de 70 ans plus tard, la Guerre d’Algérie occupe une place particulière dans une société française en quête d’unité et ayant des difficultés à se confronter à son passé. Dans ce sens, nous pouvons notamment citer les écrits de Sylvie Thénault, chercheuse au CNRS et spécialiste de la période :

“En France, la guerre d’Algérie est régulièrement dénoncée comme un événement nié, oublié, occulté, un événement tabou que l’État aurait cherché à enfouir sous une lourde chape de plomb, impression renforcée par le silence des anciens combattants. [...]. La guerre d’indépendance algérienne a pris le relais de la seconde guerre mondiale comme séquence historique culpabilisante pour les Français”²

Néanmoins, le débat public et l’actualité mettent en avant une réalité dans laquelle les références à ce conflit sont récurrentes dans une optique de récupération politique ou comme l’origine de troubles géopolitiques. Le décès de Jean-Marie Le Pen le 7 janvier 2025 en est un exemple marquant, les prises de positions, jugées par certains, polémiques de cet ancien homme politique et vétéran de ce conflit ressortant notamment sous la forme de capsules vidéo d’archives. Il est également difficile de dissocier la Guerre d’Algérie des nombreuses oppositions et périodes de tensions diplomatiques entre les deux acteurs de cet épisode sanglant de la deuxième moitié du XX^e siècle, la France et l’Algérie. Cette guerre ne cesse depuis 1962, année de la fin des combats officiels, de faire débat notamment en ce qui concerne son statut. Considérée par certains comme une guerre civile, l’Algérie étant alors un département français, elle est catégorisée jusqu’au 18 octobre 1999 comme une opération de maintien de l’ordre et de pacification avant d’être requalifiée par l’article 3 de la Loi numéro 99-882 :

“Dans le premier alinéa de l’article L.253 bis du même code, après les mots « caractère spécifique », les mots : « des opérations effectuées en Afrique du Nord » sont remplacées par les mots : « de la guerre d’Algérie ou des combats en Tunisie et au Maroc »”³.

¹Témoin 4, entretien enregistré réalisé par Bazin Vincent le 6 décembre 2023 à Béziers.

²THÉNAULT Sylvie, *France-Algérie pour un traitement commun du passé de la guerre d'indépendance*, Vingtième Siècle. Revue d'histoire, 2005/1 (no 85), p. 119

³Loi n° 99-882 du 18 octobre 1999 relative à la substitution, à l’expression « aux opérations effectuées en Afrique du Nord », de l’expression « à la guerre d’Algérie ou aux combats en Tunisie et au Maroc », Légifrance.

Cette volonté de l'État français de passer par la voie légale témoigne de son intention d'initier un long travail de mémoire concernant la guerre et la colonisation de l'Algérie. Cette dernière débute par l'annexion par les troupes de Charles X d'Alger en 1830. Il s'en suit plusieurs campagnes permettant d'imposer la domination coloniale par la force comme le souligne Jacques Frémeaux :

“Chaque bataille est l'occasion de véritables tueries. La prise de vive force des localités fortifiées est encore plus atroce, avec des sanglants combats de rue, à l'issue desquels la baïonnette ne laisse pas de survivant.”⁴

Si l'imposition du code de l'indigénat et le développement de l'administration coloniale s'établissent progressivement, les oppositions à la domination française s'organisent aboutissant à des répressions sanglantes. Entre le XIX^e et les années 1920, les motivations de ces révoltes sont principalement religieuses et portées par des représentants de l'ancienne aristocratie. Suite à la Première Guerre mondiale une nouvelle élite politique s'implante, durablement portée par des idéologies européennes comme le nationalisme ou le communisme. Les années 1930, voient la création d'un premier front commun unissant toutes les tendances revendiquant l'indépendance de la nation algérienne. La Seconde Guerre mondiale renforce ces mouvements et l'idée d'autodétermination des peuples s'implante durablement. Cependant les différentes factions ne parviennent pas à trouver un terrain d'entente. L'année 1949 voit la situation se débloquer sous l'initiative du Parti Populaire Algérien prenant la décision d'opter pour la lutte armée afin d'obtenir l'indépendance :

“En rupture avec le leader nationaliste Messali Hadj, jugé trop attentiste, une minorité préconisa l'action immédiate pour relancer le mouvement et constitua, au printemps 1954, le Comité révolutionnaire pour l'unité et l'action (CRUA)”.



Illustration 2 : Les six leaders du FLN à la veille de la Toussaint rouge, 1954, auteurs inconnus.

⁴FRÉMEAUX Jacques, *Algérie 1830-1914, Naissance et destin d'une colonie*, Paris, Edition du Rocher, 2021. p.85-86.

De son côté, l'armée française est dans une toute autre situation. La Seconde Guerre mondiale entraîne la destruction et la reconstitution des forces armées. De plus, les troupes coloniales et notamment nord-africaines contribuent de manière significative à l'effort de guerre. Néanmoins, cette renaissance de l'armée française se confronte rapidement à un conflit d'un nouveau genre en Indochine, ébranlant sa structure encore en reconstitution comme l'évoque Pierre Journoud :

“La résistance aurait sans doute pu régénérer l'armée française en lui insufflant un dynamisme nouveau ; mais, si l'amalgame fut globalement une réussite, il ne parvint pas à modifier la culture traditionnelle des élites militaires”.⁵

Dans le cadre d'une guerre au milieu des populations où l'armée doit appliquer une approche de contre-insurrection, la conception d'une nouvelle approche de la conduite de la guerre asymétrique peine à s'imposer. La vision de la guerre de ces généraux, reste globalement, celle issue du XIX^e impliquant l'occupation du territoire et la destruction totale des forces armées ennemies. Cette expérience témoigne cependant de la capacité des forces françaises de prendre en compte les évolutions des tactiques ennemis comme le rappelle Pierre Journoud: “Le 12 mars 1949, le général Revers, alors chef d'état-major de l'armée de Terre, insiste sur les deux éléments nouveaux qui caractérisent les luttes modernes, « les maquis et les cinquièmes colonnes”⁶. En renforçant sa compréhension de la guerre de contre-insurrection, la France adopte une stratégie de pacification caractérisée par un usage que l'on pourrait qualifier de disproportionné de la violence. Si la prise de conscience et l'application de nouvelles méthodes est rapide, elle ne permet pas d'éviter les défaites de la Route Coloniale 4 en 1950 et celle de Diên Biên Phu quatre ans plus tard. Le Vietminh fort de son expérience de la guérilla, perfectionnée contre l'occupation japonaise, vient à bout du Corps Expéditionnaire Français : “Diên Biên Phu solda le complexe de supériorité de la puissance coloniale et l'incapacité de ses dirigeants à coordonner efficacement le politique et le militaire dans la conduite de la guerre”⁷. Notons tout de même que la Guerre d'Indochine constitue pour la France un « laboratoire de la guerre irrégulière »⁸ permettant de mettre en place un ensemble de tactique dans un contexte de contre-insurrection. La défaite en

⁵DRÉVILLON Hervé (dir), WIEVIORKA Olivier, *Histoire militaire de la France, Tome II, De 1870 à nos jours*, Paris, Perrin, 2018. p.475.

⁶VILLATOUX Paul, « L'institutionnalisation de l'arme psychologique pendant la guerre d'Algérie au miroir de la guerre froide », *Guerres mondiales et conflits contemporains*, 2002/4 (n° 208), p. 38.

⁷DRÉVILLON Hervé (dir), WIEVIORKA Olivier, *Histoire militaire de la France, Tome II, De 1870 à nos jours*, Paris, Perrin, 2018. p.523.

⁸DRÉVILLON Hervé (dir), WIEVIORKA Olivier, *Histoire militaire de la France, Tome II, De 1870 à nos jours*, Paris, Perrin, 2018. p.514.

Indochine en 1954 marque également le début d'un nouveau conflit en Algérie. Pour bon nombre de militaires français, il s'agit d'une opportunité de laver l'affront de la défaite, tout en mettant en application les leçons de la défaite en Indochine.



Illustration 3 : Prisonniers français après la bataille de Diên Biên Phu, 1954, photographe inconnu de l'AFP.

Les accords d'Evians le 18 mars 1962 mettent fin aux opérations de pacifications sur le territoire algérien et reconnaissent l'indépendance de la nation algérienne. Si ces accords permettent d'obtenir une paix rapidement, ils sèment également les germes d'un nouveau conflit sur les enjeux de mémoire. En effet, l'une des clauses de ces accords implique une amnistie générale pour les militaires français ainsi que les combattants de l'Armée de Libération Nationale (ALN), du Front de Libération Nationale mais aussi ceux ayant rejoint l'Organisation de l'Armée Secrète (OAS). Si cette paix permet à tous les participants de garder la face, rien n'est donc réglé. L'impunité vis-à-vis des crimes commis par certains responsables comme Mohammedi Saïd avec le massacre de Melouza en 1957 ou encore Paul Aussaresses connu pour son recours systématique à la torture et aux exécutions sommaires, posent problème. Les sociétés algériennes et françaises se retrouvent dans l'incapacité de faire le deuil de cet épisode traumatique pour les deux pays. La non reconnaissance du statut de guerre amplifie ce malaise et permet une implantation durable d'un fort sentiment de rancœur. De cet état de fait, apparaît une multitude de points de vue, traduisant la nature plurielle de la notion de mémoire.

Pour le bien de cette étude et à défaut d'une classification préétablie, nous pouvons identifier quatre courants politiques principaux et un dernier porté notamment par des

historiens. Tout d'abord, nous pouvons citer les mémoires officielles de l'Etat Algérien et de la République Française, tous deux cherchant à imposer un récit dans une optique d'unité. Rappelons néanmoins que le gouvernement algérien est dans une optique de réécriture du passé pour le faire coller à une vision manichéenne du conflit. Cette démarche officielle a pour but de créer l'unité autour d'un ennemi commun responsable de tous les maux d'une nation peinant à surmonter des problèmes internes et une instabilité chronique. Nous pouvons notamment mentionner les nombreux mouvements de contestations de ces dernières années, mais également la décennie noire de 1998 à 2002 durant laquelle l'Algérie est dans un état de guerre civile. Sylvie Thénault, dans son article de 2005 consacré à la question d'un traitement commun du passé de la Guerre d'Algérie, résume le contexte dans lequel la recherche algérienne évolue :

“Du côté algérien, la question du passé obéit à des modalités très différentes. Dans le cadre d'un régime non démocratique, où règne un parti unique puisant la source de sa légitimité dans la guerre, l'État a mobilisé les ressources en sa possession pour contrôler l'écriture du passé, sa connaissance et sa diffusion”⁹.



Illustration 4 : Mémorial du Martyr à Alger, 2018, photographe inconnu.

⁹THÉNAULT Sylvie, « France-Algérie pour un traitement commun du passé de la guerre d'indépendance », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, 2005/1 (no 85). p. 122.

De son côté la France, dans une optique de rassemblement, essaye de composer avec toutes les autres points de vue sans pour autant faire preuve d'une totale objectivité. Il s'agit d'une stratégie mémorielle difficilement réalisable en sachant qu'elle nécessite de créer une mémoire commune avec l'Algérie. Cela met surtout en évidence qu'il s'agit, au même titre que la stratégie gouvernementale algérienne, d'une instrumentalisation de la mémoire. L'objectif d'apaisement s'explique notamment par la présence en France d'une diaspora algérienne représentant aujourd'hui 2,6 millions de personnes dont 846 000 immigrés selon l'observatoire de l'immigration et de la démographie¹⁰. A partir des mandats présidentiels de François Hollande et d'Emmanuel Macron, le gouvernement français s'engage notamment dans une politique de reconnaissance des crimes commis et la responsabilité de l'Etat vis-à-vis de ces crimes. Derrière ces actions, on retrouve une volonté de réconciliation des mémoires, néanmoins il semble que les résultats de ces politiques ne soient pas encore pleinement perceptibles.

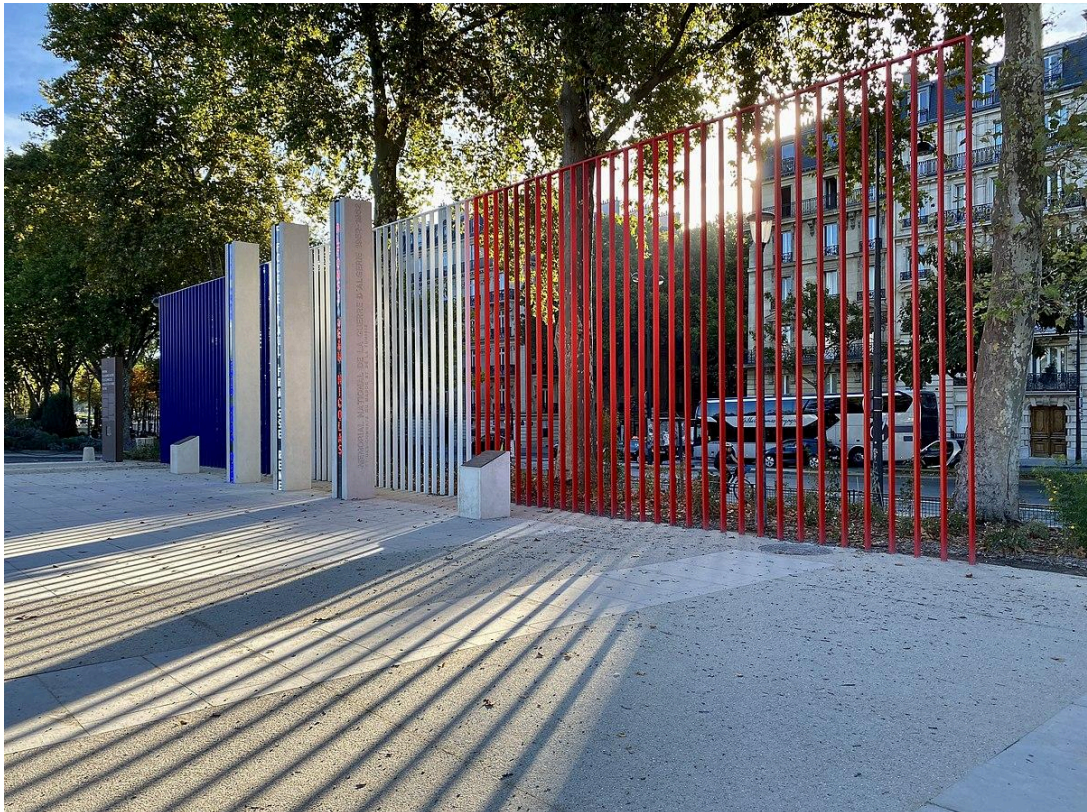


Illustration 5 : Mémorial de la guerre d'Algérie et des combats du Maroc et de la Tunisie, Paris 7, septembre 2022 photographie inconnu.

¹⁰Observatoire de l'immigration et de la démographie, *L'immigration des Algériens* [en ligne], 6 mars 2025. <https://observatoire-immigration.fr/l-immigration-des-algeriens>

On retrouve ensuite la mémoire portée par la diaspora algérienne en France que nous avons décidé pour des raisons pratiques de grouper avec les mouvements anti-colonialistes, notamment portés par le courant historiographique des *Post colonial studies*. Si ce regroupement peut paraître arbitraire, les motivations pouvant parfois être différentes, on retrouve un jugement sévère de la période coloniale en portant des revendications notamment, concernant la reconnaissance des crimes commis par la France. Néanmoins on constate une tendance à minimiser ou justifier les crimes commis par les mouvements indépendantistes. Cette tendance s'explique notamment par la nature même du combat pour l'indépendance considéré comme un combat noble au nom de l'autodétermination.

Ensuite nous pouvons mentionner le courant de pensée porté par une volonté de réhabilitation de l'action de l'armée française en Algérie. On y retrouve une importance significative du discours porté par les anciens gradés de l'armée française pouvant éprouver un sentiment d'amertume vis-à-vis du dénouement du conflit. Cependant, ce courant de pensée peine à se remettre en question et notamment à remettre en question le rôle des gradés dans cette défaite avant tout politique.

Le point commun entre ces différents courants de pensées est l'importance de la dimension idéologique concernant la construction du récit mémoriel. Ce dernier visant uniquement à souder autour d'un message politique un groupe de population.

Il nous reste à aborder le dernier courant de pensée concernant la mémoire de la Guerre d'Algérie, le courant critique. Ce dernier est issu des travaux de nombreux universitaires à l'image de Raphaëlle Branche et a pour objectif d'établir un récit le plus détaché et neutre possible, et libéré de considération politique. Cette démarche n'est cependant pas un acte isolé. En effet, un bon nombre de chercheurs travaillent actuellement sur ce conflit sous des axes de recherches différents comprenant l'histoire militaire et son évolution au cours de cette période à l'image de Pierre Journoud. Nous pouvons également mentionner à nouveau Raphaëlle Branche spécialiste de la pratique de la torture et de manière générale les méthodes employées pour réaliser la pacification du territoire Algérien au cours de la guerre. Des chercheurs français se sont également intéressés à cette période en l'étudiant par le prisme du regard algérien en se basant sur une collecte de la mémoire des acteurs algériens du conflit. Cette démarche de recherche permet de mettre en avant l'importance des *post-colonials studies*, un courant historiographique qui analyse les effets culturels, politiques

et sociaux de la colonisation et de la décolonisation. Ce courant se caractérise également par une approche pluridisciplinaire faisant régulièrement appel à d'autres sciences humaines comme la sociologie ou encore la psychologie. Cette étude s'intègre dans cette démarche en ayant recours aux travaux de Christophe Wasinski en sciences politiques, ou encore à ceux de Yann Auxéméry et Franz Kaltenbeck en psychiatrie.

Ce mémoire de recherche tend à s'impregnner dans ce dernier courant de pensée qui représente probablement la meilleure chance d'établir une histoire apaisée et commune de ce conflit. Dans cette optique, nous avons fait le choix de constituer un corpus de sources orales en allant recueillir les témoignages de vétérans de la guerre d'Algérie. Le but étant de les interroger sur leurs actions en Algérie mais également de les questionner sur leur vie post-Guerre d'Algérie. Notons cependant que nous disposons également d'une source écrite inédite découverte dans les archives du musée de l'Empéri de Salon-de-Provence. En travaillant à partir de ces témoignages, l'objectif est de s'inscrire dans une recherche micro-historique, et apporter notre contribution à ce processus de collecte de la mémoire initié par des historiens spécialistes du sujet comme Benjamin Stora ou encore Sylvie Thénault. Pour ce faire, nous avons notamment consulté les travaux d'historiens spécialistes de l'utilisation des sources orales en histoire à l'image de Florence Deschamps. Cependant, ce mémoire de recherche s'appuie également sur les mémoires publiées par certaines grandes figures du commandement français de l'époque comme ceux du Colonel Bigeard, le Général Massu, Hélié de Saint Marc ou encore le Général Aussarresse. Nous avons également à disposition dans le cadre de cette étude, des compilations de témoignages et d'archives, nous pouvons notamment citer celui de Patrick Rotman¹¹, l'ouvrage collectif publié par Cercle pour la défense des combattants d'A.F.N.¹² mais également la compilation de témoignages réalisée par Jean-Pierre Guéno.

Nous disposons donc de cinq témoignages oraux inédits pour ce mémoire de recherche. Tout d'abord, le témoignage écrit par André Bagnon un vétéran du 60^e régiment d'infanterie ayant servi en Algérie entre mai 1958 et mars 1960. Ce témoignage, disponible au fonds d'archives privé Brunon, n'est pas daté, mais semble avoir été écrit à des fins personnelles au début des années 2000 et est à destination des enfants et petits enfants de ce

¹¹ROTMAN Patrick, BERTRAND Tavernier, *La guerre sans nom : Les appelés d'Algérie 54-62*, Paris, édition du Seuil, 1992.

¹²GILLIS Bernard, *Cercle pour la défense des combattants d'Afrique du Nord, Mémoire et vérité des combattants d'Afrique française du nord*, édition l'Harmattan, Paris, 2001.

dernier. En ce qui concerne les quatre autres témoignages, les noms des témoins ne seront pas divulgués, ces derniers ayant exprimé le souhait de préserver leur anonymat. Nous avons pu les recueillir au cours d'entretiens enregistrés, en suivant un questionnaire que nous avons mis en place préalablement. La mise en place de ce questionnaire et les questions associées à cette mise en place font l'objet d'une sous-partie au sein de notre développement. Nous retrouvons donc Témoin 4, un vétéran originaire d'Albi ayant servi entre 1961 et 1962 au sein des commandos de l'air dans le commando 40. Nous disposons également du témoignage de Témoin 2 originaire de l'Aveyron ayant servi entre 1961 et 1962 au sein d'un régiment d'infanterie puis au deuxième bureau où il traite le courrier officiel. Nous avons également eu l'occasion de faire enregistrer Témoin 3 par monsieur Romain Millot, également originaire de l'Aveyron à Millau, qui nous partage son expérience en Algérie entre 1955 et 1956, période durant laquelle il est conducteur de camion pour l'armée, transportant les troupes au combat. Enfin, nous avons rencontré Témoin 1 chez lui à Saint-Gilles, un appelé ayant servi à la toute fin de la Guerre d'Algérie livrant un témoignage fort des violences commises après le cessez-le-feu notamment à l'encontre des harkis.

Le choix de ces témoins pour réaliser ce travail de recherche est conditionné par les difficultés de trouver des témoins. En effet, s'il reste encore à l'heure actuelle de nombreux vétérans encore en mesure de témoigner, les convaincre de raconter leurs histoires respectives, leurs versions est un obstacle non négligeable. Des vétérans dont le profil et le parcours en Algérie semblent présenter un atout pour cette étude peuvent ne pas toujours vouloir témoigner. De plus, un certain nombre de vétérans encore vivants sont actuellement atteints de troubles de la mémoire dus à l'âge ou à certaines maladies. Ce constat nous pousse, afin de tenter d'obtenir un nombre suffisant de témoignages, à écouter tous les vétérans, quelle que soit la nature de leurs affectations. Chaque témoignage compte et nous permet de mieux définir les contours de ce que nous pouvons considérer comme un univers mental propre à chaque conflit s'inscrivant dans une période et un contexte précis. Une meilleure compréhension de cet univers mental peut être un outil d'analyse pour les historiens s'intéressant au sujet.

L'analyse du discours de ces hommes et le croisement de ces récits avec l'historiographie classique et les mémoires de personnages connus de cette période comme Pierre Sergent, le général Aussarresse ainsi que le général Bigeard. Cette démarche se centrant uniquement sur les témoignages de ces hommes, il ne sera pas ici possible de réaliser une

analyse exhaustive et impartiale de ce sujet d'histoire vivante. Cela nous permettra néanmoins de nous poser la question suivante : Quelle lecture historique et mémorielle de la Guerre d'Algérie les témoignages de vétérans permettent-ils de construire, entre subjectivité, silence et instrumentalisation ?

Pour tenter d'apporter une réponse à cette question, nous commencerons par aborder la pratique du témoignage en présentant son intérêt, mais également les limites associées à cette pratique. Suite à cela, nous nous concentrerons sur la confrontation de la jeunesse française à la guerre révolutionnaire afin d'évoquer le quotidien de ces hommes dans un contexte de guerre. Enfin, la dernière partie de ce mémoire de recherche sera consacrée aux questions mémorielles associées à la guerre d'Algérie et à ce qui s'apparente à un "impossible retour".

I. Le témoignage, entre intérêts et limites

La pratique de collecter des témoignages, afin de construire le récit historique n'est pas une démarche nouvelle. En effet, les historiens et autres chroniqueurs de l'Antiquité et du Moyen Âge proposent déjà le récit des événements de leur temps avec pour sources des archives existantes, mais non parvenues jusqu'à nous, ainsi que des témoignages de leurs contemporains. Les historiens actuels ainsi que ceux du passé partagent cependant une problématique commune, à savoir la qualité des témoignages. La question de la qualité de ces témoignages est centrale, dans le sens où leur interprétation contribue à la construction de l'idée que nous nous faisons du passé, et à ce que l'on qualifie, probablement à tort, de vérité historique. Depuis les années 1980, une partie des historiens, adeptes du concept de "temps présent" se démarquent afin de faire la différence avec les historiens contemporanéistes. Ces derniers vont notamment avoir une perception différente du témoignage en histoire comme le mentionne Danièle Voldman :

“En France, la réflexion sur le témoignage et sur la possibilité pour les historiens d'utiliser comme sources les dires d'individualités instaurées en témoins a été constitutive de l'émergence et de la définition de l'histoire du temps présent, tant sur le plan académique qu méthodologique”¹³.

Si cette citation a le mérite de nous donner un aperçu clair de l'émergence de ce courant, elle soulève, au sujet des témoignages, un certain nombre de questions. L'une d'elles est que la pratique de la collecte de témoignages questionne la notion même de vérité historique, qui est à notre sens plus un idéal qu'une réalité concrète. Il s'agit d'une question qui agite depuis longtemps les sources humaines comme l'évoque Enrico Castelli Gattinara :

“Le problème de la vérité est un problème épistémologique de premier plan, mais il a été et continue à être un problème philosophique, éthique, psychologique... C'est aussi un problème de langage de tous les jours, un problème qui concerne toutes nos connaissances scientifiques, nos discours quotidiens”¹⁴.

Nous reprendrons donc les mots de ce dernier en ce qui concerne la vérité, à savoir qu'il s'agit d'un abus de langage. En tant que représentants de la discipline historique, nous sommes actuellement conscients que ce que nous nommons la vérité historique est une construction évoluant au fil de l'historiographie, dépendant elle-même du contexte dans lequel les historiens étudient le passé. Ce constat est notamment partagé par Enrico Castelli, qui écrit :

¹³VOLDMAN Danièle, « Le témoignage dans l'histoire française du temps présent », *Bulletin de l'Histoire du Temps Présent*, n°75, juin 2000. p.41.

¹⁴CASTELLI GATTINARA Enrico, *Vérités, histoires, réalités*, Espace Temps, 2004. p.194.

“Le mouvement de la vérité, en histoire, dépend, sur un plan général, de deux facteurs. Le premier est naturellement le temps, qui constitue ce qu'on pourrait appeler d'une façon peut-être un peu exagérée la substance naturelle de l'histoire et sa condition. Le deuxième est l'irréductibilité des points de vue, qui par leur multiplicité imposent l'inéluctabilité de l'interprétation [...]. Les deux facteurs, qui se donnent toujours ensemble, ne permettent jamais que la vérité soit établie une fois pour toutes”¹⁵.

Cependant, même si nous avons conscience de cet état de fait, les historiens poursuivent inlassablement la même quête de découverte de la vérité historique.

Si cette introduction peut paraître longue et s'éloigner quelque peu du sujet, elle n'en reste pas moins essentielle pour l'étude de notre sujet à travers nos sources, les témoignages. Maintenant que les grandes notions sont définies et le contexte établi, nous pouvons nous concentrer sur ce que la collecte de témoignages implique, à savoir, une démarche de devoir de mémoire soulevant de nombreuses questions sur sa mise en place, mais également concernant les motivations des témoins.

¹⁵CASTELLI GATTINARA Enrico, *Vérités, histoires, réalités*, Espace Temps, 2004. p.198.

A. Un devoir de mémoire ?

Il est, encore à l'heure actuelle, difficile de définir la notion de devoir de mémoire. Si cette expression trouve ses origines dans l'après-Seconde Guerre mondiale, les associations d'anciens déportés souhaitant que les crimes perpétrés lors de l'Holocauste ne tombent pas dans l'oubli, le terme a perduré en s'implantant durablement notamment dans le discours politique. Car il s'agit bien d'une expression politique et non d'un concept historiographique. En effet, le mot "devoir" renvoie à une injonction de se rappeler des grands événements de notre histoire et plus précisément des événements tragiques tels que les conflits durant lesquels un nombre important de nos concitoyens est mort. Ce devoir implique également d'honorer les vivants et surtout les survivants de ces événements avec un phénomène de transmission aux nouvelles générations. Il s'agit bien d'un acte relevant du patriotisme, où l'affect joue un rôle non négligeable, avec pour objectif de créer une histoire commune. Certains historiens restent critiques vis-à-vis de cette pratique, nous pouvons notamment mentionner Olivier Laliou : "Le « devoir de mémoire » est ainsi assimilé à une nouvelle « religion civique », sans véritable contenu, inefficace sur le plan politique"¹⁶. Si cette citation présente un point de vue critique, quoique justifié en ce qui concerne son efficacité politique, il semble intéressant de tenter de la nuancer.

Si l'on revient à l'étymologie, l'histoire est une enquête durant laquelle des faits sont mis en parallèle afin de déterminer la vérité historique, ou du moins s'en approcher le plus possible, cette notion étant en elle-même plus un idéal qu'une réalité. Cette démarche permet de créer un récit qui est ensuite partagé au reste de la communauté scientifique. Suite à cela vient le temps de la glose, les différents spécialistes débattent des hypothèses de chacun, le tout aboutissant généralement, dans le meilleur des cas, à un consensus scientifique. Le tout est effectué avec le plus de neutralité possible. Ce processus permet de créer un récit commun du passé. Si la mémoire ne répond pas au même impératif de neutralité, les historiens ont un rôle à jouer en apportant notamment de la nuance. Chaque historien évoluant dans un contexte précis, à savoir le pays où il est né ou réside, il est de son devoir de participer à ce processus de devoir de mémoire. En ce qui concerne cette étude, deux grands obstacles principaux sont à prendre en compte à savoir l'urgence de la collecte de témoignages des vétérans, mais également le caractère « sensible » de la Guerre d'Algérie.

¹⁶LALIEU Olivier, « L'invention du « devoir de mémoire » », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, vol. no 69, no. 1, 2001, p.83.

1. L'urgence de la collecte de témoignages

L'origine de ce mémoire de recherche réside dans un constat simple : si les témoignages de vétérans peuvent nous donner des clés de compréhension pour mieux comprendre les événements du passé, à condition de les critiquer, il est nécessaire d'aller à la rencontre des vétérans. Cependant, le temps joue en notre défaveur. En effet, 62 ans nous séparent de la fin des combats en Algérie et les hommes ayant pris part à ce conflit ont aujourd'hui autour de 80 ans. Si l'espérance de vie en France ne cesse d'augmenter, ces hommes ne sont pas éternels. Si l'on ajoute à cela les conséquences du temps sur la mémoire, il semble que l'urgence de la collecte des témoignages soit réelle. De plus, la mémoire ne peut pas être considérée comme une ressource infailible. La mémoire sur le long terme évolue et ne peut pas être mobilisée de la même manière au fil du temps, comme le rappellent justement un certain nombre de psychiatres et de spécialistes de la mémoire :

“La mémoire humaine ne peut être assimilée à un simple enregistrement de données fiables, disponibles ad integrum après un laps de temps. Elle est vivante, les souvenirs sont modelés au cours du temps, l'oubli fait partie à la fois de la dimension psychologique et fonctionnelle de la mémoire. La mémoire entretient des liens étroits avec l'identité, interconnectée avec le self, le modifiant et celui-ci influençant la mémoire au long cours. Les émotions interfèrent, sélectionnent, embellissent ou aggravent les souvenirs”¹⁷.

N'allons cependant pas croire que l'altération des souvenirs de ces hommes constitue la seule urgence dans cette démarche. En effet, si les témoignages sont nombreux depuis la fin du conflit, il semble indispensable d'en enregistrer le plus possible. Cette étude se veut qualitative en se focalisant sur le ressenti de ces hommes sur le temps long avec ce qui s'apparente à une analyse du récit. Néanmoins, l'approche quantitative est essentielle pour obtenir une vision la plus proche possible de la réalité historique. Le recueillement des témoignages de ces vétérans, même dans le cadre d'études différentes pouvant par la suite être recoupés avec d'autres études, peut permettre à d'autres chercheurs de continuer à étudier ce conflit sous tous ses aspects.

Enfin, rappelons que chaque témoignage est par nature unique. En effet, chaque individu possède une manière bien particulière de percevoir les événements marquants auxquels il participe. Chaque témoignage représente une porte ouverte sur l'inconscient d'individus ayant partagé une expérience commune, la confrontation à un contexte de guerre. Ils sont donc une ouverture vers la compréhension d'un univers mental propre à ce conflit. La

¹⁷PHILIPPE Thomas, GÉRARD Chandès, CYRIL Hazif-Thomas, *Les traces floues de la mémoire vieillissante*, La revue gériatrique, Tome 43, N°7, 2018. p2.

prise en considération de cet univers mental peut potentiellement permettre de mettre en place des grilles de lecture, notamment en ce qui concerne la façon dont les vétérans ont perçu ce conflit et la difficulté à traiter ce sujet encore tabou dans notre société. A ce propos, Françoise Ruffray écrit notamment : “La parole des témoins reste surtout une source sur la mémoire de la guerre”¹⁸.

En effet, la collecte de ces “mémoires de vétérans” fait face pour ce conflit à un autre obstacle prenant ses racines dès le début du conflit de par sa nature même. La Guerre d'Algérie est ressentie comme un déchirement profond de la nation française ayant engendré une escalade de la violence au cours du conflit. Les différentes exactions et crimes commis de part et d'autre, mais également l'impunité, les responsables des massacres n'ayant jamais été jugés, sont à l'origine de cicatrices persistantes dans la société française et algérienne.

2. Des cicatrices persistantes

Comme nous l'avons déjà évoqué dans ce développement, le contexte mémoriel entourant la Guerre d'Algérie reste sensible, les deux États concernés n'ayant pas la même politique mémorielle autour de la guerre. Ce phénomène se couple également à un autre aspect, celui de la perception de ce conflit. En effet la Guerre d'Algérie fait partie des guerres dites de décolonisation d'une part, et est également un cas d'école en ce qui concerne le principe de “sale guerre”. Cependant nous pouvons d'ores et déjà mentionner que le terme de “sale guerre” est un oxymore, son utilisation dans le cadre d'un mémoire de recherche peut paraître discutable. Ce terme renvoie à une idée globalement ancrée dans nos sociétés occidentales, le mythe de la guerre propre. Un conflit durant lequel toutes les lois relatives à la réglementation des conflits armés, notamment en ce qui concerne les exactions contre les civils sont respectées. Si nous tentons de rester objectif dans notre démarche, nous devons mentionner qu'il s'agit, à l'image du devoir de mémoire, d'un idéal. En effet, la réalité des opérations militaires est complexe notamment dans le cadre d'une guerre de contre-insurrection, les victimes collatérales font partie intégrante des conflits armés.

Il semble également primordial de rappeler que la période suivant la fin de la guerre a été marquée par l'arrivée de nombreux réfugiés pieds noirs et harkis ajoutant à un contexte de

¹⁸DESCHAMPS Florence (dir), *Les sources orales et l'histoire*, Paris, Editions Bréal, 2006. P. 69.

fin guerre plusieurs problèmes de société relatifs à l'intégration de ces populations. Ces problématiques n'ont cependant pas été traitées de manière concrète comme le signale Nicolas Bancel :

“ L'histoire coloniale a fait l'objet d'un processus de refoulement qui a maintenu en parallèle le mythe de la « mission civilisatrice de la France ». Ce mythe a pour fonction d'éviter d'ouvrir une « une page douloureuse de notre passé » [...]. Jusqu'au début des années 1990, la marginalisation de l'histoire coloniale répondait à la double exigence d'oublier un traumatisme historique heurtant la représentation de la nation et de prévenir tout ressac des affrontements coloniaux”¹⁹.

Ce phénomène de marginalisation dure officiellement jusqu'à la loi du 18 octobre 1999 permettant de requalifier le conflit. Cependant, le conflit conserve, même après cette date, une aura particulière marquée par un tabou s'étant construit et renforcé au cours du temps. Ce renforcement du tabou peut potentiellement résider dans l'incapacité de faire cohabiter les différentes mémoires de ce conflit tant les positions vis-à-vis de la guerre ont pu être diverses. Si les historiens commencent à s'intéresser à ce conflit dès les années 70 avec la parution des premiers travaux de recherche dédiés à ce sujet, les questions relatives à la mémoire de la Guerre d'Algérie restent en suspens comme en témoignent les nombreuses parutions traitant de la difficulté à construire une mémoire commune.

Il est donc légitime de se poser certaines questions et notamment celle du recul. Peut-on, encore aujourd'hui plus de 60 ans après les faits, affirmer qu'il est trop tôt pour étudier la guerre d'Algérie ?

Cette interrogation a le mérite de soulever la question du recul, notion essentielle à toute recherche. Il serait tentant de croire qu'attendre la disparition des acteurs de la Guerre d'Algérie pourrait être une solution pour pouvoir l'étudier sans risquer de voir ces derniers prendre la parole. Cependant, il est primordial de rappeler que l'étude empirique d'un sujet permet, si elle est réalisée avec honnêteté, de prendre de la distance avec les faits. Nous pouvons notamment citer Antoine Prost dans son dernier cours donné à la Sorbonne en 1998 :

“L'histoire est une façon de garder la tête froide. C'est un moment de connaissance, d'élucidation, de prise de distance ; elle est raison. C'est on l'a vu, sa grande différence avec la mémoire. On a souvent dit qu'il fallait, pour écrire l'histoire, un certain recul. C'est prendre l'effet pour la cause : l'histoire ne suppose pas une distance préalable, elle la crée. Croire qu'il suffise de laisser les années passer pour prendre du recul est se leurrer : il faut faire l'histoire de ce qu'il s'est passé pour créer du recul”²⁰.

¹⁹BANCEL Nicolas, BLANCHARD Pascal, « La colonisation : du débat sur la guerre d'Algérie au discours de Dakar », dans : Pascal Blanchard éd., *Les guerres de mémoires. La France et son histoire. Enjeux politiques, controverses historiques, stratégies médiatiques*. Paris, La Découverte, « Cahiers libres », 2008. p. 137.

²⁰PROST Antoine, « Comment l'histoire fait-elle l'historien ? », *Vingtième Siècle, revue d'histoire*, n°65, janvier-mars 2000. p.11-12.

Il est cependant nécessaire de rappeler que cette citation concerne les historiens, or le grand public peut avoir un regard différent sur la question. Si les historiens souhaitent avoir un rôle d'arbitre en apportant de la nuance dans les débats mémoriels afin de constituer une mémoire commune des faits, ils sont dans l'obligation d'étudier le sujet et de créer ce recul. La réponse à la question servant de fil conducteur à cette sous-partie peut paraître évidente à la lumière du constat que nous venons de poser. Néanmoins, elle suppose que l'historien peut avoir un rôle contre-productif dans le processus mémoriel, la dimension sentimentale ne pouvant pas entrer en ligne de compte en ce qui concerne les hypothèses et conclusions nées de l'étude scientifique. Il est possible que la société, qui a actuellement du mal à se défaire de l'aspect affectif dans le processus mémoriel, reçoive mal le travail des historiens sur des sujets aussi sensibles et "récents" dans la mesure où des acteurs du conflit sont toujours parmi nous.

Rappelons également que la société française contemporaine s'est construite autour d'un certain nombre de valeurs et de grands concepts comme celui de l'idée de l'exception française. Ce concept est notamment critiqué par Henry Rousso :

"Le dimanche 11 mars 2007, Jacques Chirac faisait aux Français ses adieux de président de la République. Il y déclarait notamment : «La France n'est pas un pays comme les autres. Elle a des responsabilités particulières, héritées de son histoire et des valeurs universelles qu'elle a contribué à forger.» Banale dans la rhétorique politique française, la citation est intéressante par sa concision. [...] D'une manière générale, la notion «d'exception nationale» s'inscrit dans une conception à la fois essentialiste et auto désignée de la nation. Elle postule une essence, une identité qui posséderait des caractères permanents depuis des temps éloignés, le plus éloignés possible même : c'est le «mythe des origines», critiqué naguère par Marc Bloch"²¹.

Ce concept vient de fait renforcer au sein de la société française le rôle que peut avoir l'émotion dans le débat public. Dans son ouvrage, Anne-Cécile Robert analyse, non sans une certaine véhémence, les conséquences de l'omniprésence du registre émotionnel dans la société française :

"À côté des célébrations traditionnelles d'événements glorieux, les sociétés occidentales semblent saisies d'obsessions mémorielles, toutes plus sinistres les unes que les autres, toutes plus doloristes les unes que les autres: les crimes de la colonisation occidentale, ceux de l'esclavage en Amérique du Nord, etc"²².

Cet ensemble de facteurs semble nuisible à l'ouverture d'un dialogue apaisé, nécessaire à l'écriture d'une mémoire commune. Il est possible que ce genre de contexte favorise l'installation d'une forme de censure dans les débats pouvant à terme rendre tabou toute volonté d'aborder la mémoire de ce conflit. Anne-Cécile Robert aborde également une autre conséquence, la démocratisation d'une vision "victimaire" de la mémoire : "Le

²¹ROUSSO Henry, *Face au passé : essais sur la contemporaine*, Paris, Editions Belin, 2016. P 234-235.

²²ROBERT Anne-Cécile, *La stratégie de l'émotion*, Montréal, Edition Lux, 2018. P22.

dolorisme ambiant promeut une mémoire victimaire qui met les passés en concurrence les uns avec les autres. Pour David Rieff, «la mémoire collective est alors de plus en plus difficile», car ces «souvenirs divisent plus qu'ils n'unissent»²³. Avec cette grille de lecture où l'émotion prévaut sur le factuel, il semble probable que l'analyse d'un conflit comme la Guerre d'Algérie soit complexe rendant de fait quasi nul la possibilité de créer un récit officiel satisfaisant tous les partis. La figure du “bon” et du “mauvais” ou du “dominant” et de “l’oppresser” paraît à l’heure actuelle difficilement dépassable en dehors du cadre universitaire en ce qui concerne l’étude de ce conflit. Néanmoins, il est nécessaire de rappeler que la création d’une mémoire commune ne peut se réaliser par le seul travail des historiens. La mémoire étant une notion politique, il semble que la meilleure voie possible soit celle alliant volonté politique et une étude scientifique des événements.

Cela soulève une autre question : Les historiens ont-ils vocation à s’adapter à la sensibilité du public pour pratiquer une histoire vivante et apporter de la nuance dans le processus mémoriel et dans le débat public ?

²³ROBERT Anne-Cécile, *La stratégie de l’émotion*, Montréal, Edition Lux, 2018. P23.

B. Une démarche soulevant de nombreuses problématiques

Avant de nous lancer dans le développement de cette sous-partie, il est à notre sens nécessaire d'évoquer un des aspects ayant son importance dans notre démarche à savoir la recherche des témoins, mais également la gestion du refus. En effet, la recherche de témoins est un exercice complexe en soi, les vétérans étant de moins en moins nombreux. Il faut donc chercher en s'appuyant notamment sur des associations comme Le Souvenir Français ou la FNACA, une association regroupant les anciens combattants d'Afrique du Nord. Cependant, il reste indispensable de faire appel à son entourage et ne pas uniquement compter sur les associations. En effet, pour notre étude, un certain nombre de personnes nous ont spontanément proposé d'interroger des membres de leur famille. L'intermédiaire familial permet notamment d'établir un contact de manière plus efficace.

En ce qui concerne les vétérans trouvés par nos propres moyens, nous avons essuyé de très nombreux refus. Les vétérans sont dans l'ensemble parfaitement disposés à parler de manière informelle, cependant ils ne souhaitent pas témoigner et répondre à des questions enregistrées dans leur écrasante majorité. Si notre frustration est importante dans ce genre de situation, nous ne pouvons naturellement pas les forcer à témoigner ou encore à enregistrer des conversations se voulant informelles. Le respect que nous devons avoir pour ces hommes reste un principe fondamental pour nous. La collecte de témoignages est donc un exercice soulevant des problématiques à chaque étape.

Nous l'avons vu au cours de la partie précédente, la collecte et l'utilisation des témoignages dans un processus de recherche, soulève un certain nombre d'interrogations d'un point de vue historiographique. Cependant, il s'agit également d'une pratique nécessitant une planification efficace afin de pouvoir être pertinente. Dans cette sous-partie, nous allons nous atteler à exposer les différentes problématiques que pose la collecte du témoignage en amont de la réalisation des entretiens, mais également au cours de ces derniers. Pour ce faire, nous commencerons par aborder la mise en place d'un questionnaire, mais aussi l'interprétation du récit obtenu au cours des entretiens. Enfin nous aborderons une notion essentielle dans cette étude, la gestion du refus.

1. Mettre en place un questionnaire

Travailler à partir de témoignages implique de réaliser des entretiens, ce mémoire de recherche ne se concentre pas uniquement sur des témoignages déjà collectés par d'autres historiens. Pour obtenir des résultats exploitables, il est indispensable de mettre en place un questionnaire, ce qui soulève certaines questions. Tout d'abord, quelles questions poser à chaque témoin pour en savoir le plus possible ?

Nous avons pris le parti de vouloir en savoir le plus possible sur la vie entière des témoins et pas uniquement leur histoire en Algérie. Pour ce faire, chaque entretien commence par un certain nombre de questions concernant l'enfance des témoins. L'objectif est double : d'abord créer un lien avec ces hommes afin de les mettre dans de bonnes conditions, mais également de mieux les comprendre. En effet, l'enfance des témoins a probablement une incidence sur la manière dont ces derniers perçoivent les événements marquants de leur vie. Les questions se poursuivent ensuite et abordent l'adolescence des témoins permettant de connaître leur position vis-à-vis de certaines questions centrales dans cette étude. Tout d'abord, ces questions ont permis de connaître leur position sur les événements et conflits au sein de l'Empire colonial Français à cette époque. Ces questions permettent également de connaître leur position vis-à-vis du service militaire alors obligatoire. Cela nous permet notamment de connaître l'état d'esprit de ces jeunes hommes à la veille de partir pour l'Algérie. En effet, connaître leurs positions sur l'armée, le service militaire, et les troubles dans l'Empire ont permis de constater que la plupart de ces hommes étaient alors peu au fait de ces événements. Pour illustrer cet état de fait, nous pouvons notamment citer Témoin 2 :

“On nous parlait pas tellement de l'Empire non. On nous parlait plus du Commonwealth à l'époque, pas vraiment du nôtre. Si quand même on connaissait la Martinique, la Guadeloupe, la Réunion, l'Indochine aussi, mais pas l'Algérie non. Les paysans, les personnes âgées ne savaient pas ce que c'était, leur priorité c'était le boulot ! À l'époque les journaux et la radio parlaient des troubles dans l'Empire un peu, quand ont été gamin la Guerre d'Indochine, on savait, mais à l'époque on était ados ou enfant on va plutôt chasser dans la nature les oiseaux avec un lance-pierre”²⁴.

Ce constat est également partagé par les autres vétérans que nous avons interviewés comme Témoin 4 ou encore Témoin 3 déclarant de manière catégorique à propos de la situation de l'Empire colonial dans sa jeunesse : “Jamais ça ne m'a intéressé”²⁵. Il y a donc un

²⁴Témoin 2, entretien enregistré réalisé par Bazin Vincent le 6 décembre 2023 à Béziers.

²⁵Témoin 3, entretien enregistré réalisé par Millot Romain le 26 juin 2023 à Millau.

intérêt à s'intéresser au vécu du témoin dans sa globalité et ne pas simplement se contenter de poser des questions concernant la période étudiée dans notre cas la guerre d'Algérie.

Ce choix de s'intéresser à la vie globale des vétérans est également conjugué à une autre volonté de notre part, à savoir poser des questions ouvertes. Ce choix se justifie par la volonté d'entendre ce qui compte réellement pour nos témoins et non de les orienter de manière trop directe vers des sujets pouvant correspondre à une volonté d'aborder certains aspects du conflit ayant été traité par d'autres universitaires. Nous pouvons notamment prendre l'exemple de la torture ou des crimes de guerre de manière générale. Ces actes, dont il ne faut pas nier l'existence, sont à l'origine de nombreuses controverses ayant engendré des conflits mémoriels. De plus, l'étude approfondie des ouvrages généraux mais également plus spécialisés font office de prisme déformant. Il reste difficile de conserver une position neutre, notamment à cause d'un phénomène d'anticipation vis-à-vis des entretiens. La volonté d'obtenir des réponses "intéressantes" corroborant le caractère systématiques des crimes ayant été commis entre 1954 et 1962 étant une tentation représentant, à notre sens, l'un des principaux obstacles dans cette démarche.

Cependant, n'allons pas croire que cette anticipation et cette volonté d'obtenir un récit le plus complet possible ne touche que la personne conduisant l'entretien. En effet, un certain des vétérans que nous avons rencontrés ont évoqué le fait de ne pas avoir grand chose à raconter, créant de fait une différence arbitraire entre ce qui est considéré comme "intéressant".

En posant des questions volontairement très ouvertes, notamment sur le ressenti de ces hommes vis-à-vis de leur engagement au cœur du conflit, nous obtenons une grande variété d'informations. Ces informations une fois compilées et recoupées avec les autres témoignages nous donnent une vision moins caricaturale et moins sensationnaliste de cette période. Nous en revenons donc à la dimension affective que nous évoquions plus haut dans ce développement.

Cette volonté de ne pas tomber dans le sensationnel réside également d'un échec dans le processus de collecte de témoignage. Durant l'été 2023, alors qu'un premier entretien est organisé avec un vétéran résidant à Nîmes, nous nous sommes retrouvés dans la situation que nous cherchions pourtant à éviter à savoir, braquer le témoin. Au cours de cet entretien, un

certain nombre de questions directes ont été posées concernant le traitement réservé aux prisonniers suite au succès d'une opération de recherche et destruction dans la région de Constantine. Le témoin étant relativement évasif en ce qui concerne le sort des prisonniers capturés ce jour-là, nous avons posé la question de leur traitement. Le témoin, déjà peu à son aise, prit donc la décision d'entrer dans une forme de mutisme teinté d'énervement. Par la suite, ce dernier commence à s'agiter, affirmant que notre objectif consiste à le piéger pour lui faire avouer sa participation à des séances de torture à la "gégène", une pratique consistant à utiliser l'électricité produite par une dynamo manuelle pour faire un parler un prisonnier. Cette pratique est bien connue des historiens, mais également des vétérans. André Bagnon l'évoque notamment dans ses mémoires :

"Avant cela, une de nos sections ramène deux gendarmes Fells et un autre jour, 5 jeunes arabes de 16-17 ans. [...]. Après une douche, ils auront droit à la gégène. Aussi faut-il entendre hurler ces pauvres gars"²⁶.



Illustration 6 : Gégène de la Guerre d'Algérie, auteurs inconnus.

La volonté de ne pas braquer les témoins en les amenant de manière peu subtile à évoquer ce genre de pratique est donc un écueil que nous avons pris en compte pour la suite de la collecte. En posant des questions volontairement ouvertes, nous nous assurons d'une part, la création d'une forme de confiance avec le témoin, mais c'est également, à notre sens, la meilleure solution pour obtenir un récit riche en information notamment sur le ressenti des événements. Nous espérons également, grâce à cette méthode, mettre les témoins dans des

²⁶BAGNON André, *Ma guerre d'Algérie*, Fond d'archive Raoul et Jean Brunon, Salon-de-Provence, nd. p 52.

conditions favorables leur permettant de raconter les événements sans que ces derniers éludent trop d'aspects de leur engagement dans ce conflit. Cette démarche reste tout de même complexe à réaliser au vu de la nature de notre sujet de recherche.

Un dernier aspect à prendre en compte dans la mise en place d'un questionnaire réside dans la durée des entretiens. En effet, les hommes interrogés dans le cadre de cette étude sont d'un âge relativement avancé. Il faut prendre en compte la fatigue de ces hommes mobilisant des souvenirs souvent douloureux remontant à plusieurs décennies. Notre objectif a donc été de respecter un équilibre relativement précaire entre la durée des entretiens et la quantité d'informations pouvant être collectée. Pour ce faire, nous avons pris la décision de mener des entretiens n'excédant pas une heure et demie. Si ce choix de durée peut paraître arbitraire et ne reposer sur rien, il est issu d'une discussion datant du 30 octobre 2023 avec Monsieur Jérôme Croyet, docteur en histoire et régisseur des collections au musée de l'Empéri. Son aide dans la mise en place d'un questionnaire est centrale et nous a notamment permis de prendre certaines précautions d'usages.

2. "Invariablement, il y aura des confusions"

Notre rencontre avec Jérôme Croyet est un événement que nous pouvons qualifier de décisif dans la réalisation de ce mémoire de recherche. Ce dernier ayant travaillé sur les témoignages écrits et oraux des acteurs de la libération de la Provence suite au débarquement allié entre les mois de juillet et septembre 1944. De plus, Jérôme Croyet a également travaillé sur les mémoires des combattants de la période impériale, publiant notamment *Soldat de Napoléon : L'épopée racontée racontée par ceux qui l'ont faite*. Son expérience vis-à-vis de l'étude de témoignages écrits et oraux et ses conseils nous permet de garder à l'esprit certaines précautions que nous pouvons résumer par l'une de ses affirmations recueillies en octobre 2023 : "Invariablement, il y aura des confusions".

Cette affirmation nous permet d'introduire une pratique indispensable à tout travail de recherche, à savoir critiquer convenablement les sources. Il n'est pas le seul à mettre en garde vis-à-vis de la partialité des sources, nous pouvons notamment citer l'ouvrage collectif *Les historiens de garde* :

“La source est la matière première du travail de l'historien, et la façon dont on l'aborde est fondamentale : « Pour l'historien, tout type de document ou d'objet peut devenir source, à condition d'être correctement critiqué»²⁷.”

Ce rappel méthodologique nous permet de ne pas perdre de vue l'essentiel à savoir la méthodologie. Nous avons déjà évoqué un certain nombre de biais devant être pris en compte dans l'étude des témoignages que nous avons collectés pour la réalisation de ce travail de recherche. Nous avons abordé la question de l'altération du souvenir par le temps, mais également le caractère sensible de la Guerre d'Algérie. Cependant, comme Jérôme Croyet l'affirme, il en existe d'autres. Nous pouvons notamment citer la volonté des témoins de ne pas aborder certains sujets ou de passer rapidement sur les questions qui peuvent les mettre mal à l'aise. Si nous devons résumer sa contribution à cette étude, c'est bien la mise en garde contre le caractère subjectif des témoignages collectés dans le cadre de cette étude. La Guerre d'Algérie, au vu des conflits mémoriels qui y sont associés, renforce probablement le caractère subjectif des témoignages. Les vétérans sont plus qu'au fait du tabou entourant ce conflit, mais également que cette dernière est perçue comme une sale guerre, une guerre qui ne dit pas son nom. Il est donc nécessaire de rester le plus neutre possible dans l'analyse de ces récits, les témoins pouvant mentir, sans volonté de nuire à la recherche, ou du moins choisir les anecdotes à raconter en les minimisant ou à l'inverse en exagérant. Nous ne disons pas ici que les témoins cherchent tous à déformer la réalité à des fins qui leur sont propres. Nous rappelons seulement un état de fait, les sources sont subjectives, quel que soit le sujet, la période, leur nature. Une fois cela dit, nous sommes probablement en mesure de nuancer l'affirmation servant de fil conducteur pour cette sous-partie. Si la confusion peut être un obstacle dans la compréhension de nos sources, la pratique de l'euphémisme et l'atténuation sont probablement des dangers bien plus concrets à prendre en compte. Ces deux pratiques, ne traduisant pas pour autant une volonté de dissimuler la réalité, peuvent être perçues comme des moyens de défense pour ces hommes, une manière de prendre une certaine distance. Nous pouvons alors proposer une mise en garde certes plus large, mais peut-être plus pertinente : “Invariablement, il y aura des euphémismes, des atténuations pouvant se mêler parfois à une forme de confusion”.

De plus, la subjectivité des témoignages, si elle n'est pas prise en compte, peut aboutir à des conclusions erronées. Dans le cadre de cette étude, le nombre de vétérans interviewé

²⁷BLANC William, CHÉRY Aurore, NAUDIN Christophe, *Les historiens de garde : de Lorant Deutsch à Patrick Buisson, la résurgence du roman national*, Editions Libertalia, Paris, 2016. p.26.

n'est pas assez important pour être représentatif et permettre de tirer des conclusions générales. Cependant la plupart de ses hommes portent un regard négatif marqué vis-à-vis des Algériens. Ne pas prendre cela en compte peut avoir des conséquences. En effet, peu font réellement la distinction entre combattant du FLN, simple habitant ne prenant pas parti dans le conflit et subissant les événements, ni avec les personnes ayant quitté l'Algérie parfois plusieurs années après la fin des combats pour venir s'installer en France. Cette vision des Algériens s'est construite au fur et à mesure et a influencé le récit que font ces hommes du passé. Ne pas prendre cela en compte est un biais de logique parmi d'autres qu'il est nécessaire de ne pas écarter trop rapidement au risque de voir son analyse perdre en pertinence.

Cependant, ne perdons pas de vue nos propres biais. Nous sommes tous les représentants de nos époques et des biais qui y sont associés. Nous avons déjà mentionné ce qui peut s'apparenter à une chape de plomb, un tabou autour de ce conflit. Croire que ce contexte mémoriel tendu n'affecte pas notre jugement, notre raisonnement est à notre sens une erreur plus lourde de conséquences que celle de ne pas critiquer convenablement les sources. La source de cette seconde erreur exposée prend probablement sa source dans la première. En tant qu'historiens, nous avons la responsabilité morale de commencer par interroger nos propres biais. Pourquoi choisissons-nous nos sujets d'étude respectifs ? La dimension personnelle entre en ligne de compte. Pour nombre de nos concitoyens, la Guerre d'Algérie a des conséquences sur nos histoires familiales respectives. Ne pas prendre en compte ce paramètre pourtant essentiel peut nous conduire sur la voie de la récupération historique. Chaque témoignage collecté et analysé, chaque source étudiée peut alors constituer un élément à charge nous éloignant de notre objectif en tant que scientifique. Cela peut avoir pour conséquence de faire de ces vétérans des martyrs d'une société les envoyant combattre dans un conflit impopulaire avant de les priver du droit essentiel à leur reconstruction à savoir celui de prendre la parole. Il ne s'agit pas d'en faire des criminels ou des martyrs, mais de replacer les événements dans leur contexte pour pouvoir mieux les comprendre.

Maintenant que les questions relatives aux différentes problématiques et précautions liées à la collecte et l'analyse de témoignages ont été abordées, il semble opportun d'aborder la question des motivations.

3. La gestion du refus.

Dans le cadre de ce mémoire de recherche, nous avons entrepris de prendre contact avec le plus de vétérans possible. Si le bouche à oreille permet d'entrer rapidement en contact avec certains d'entre eux, le "démarchage" reste complexe.

	Accepte de témoigner / Conservé	Inexploitable	Refus	Total
Nombres de témoins contactés	4	3	24	31
Mémoires publiés	9	1	0	10

En allant à leur rencontre, notamment dans les locaux d'associations d'anciens combattants, nous sommes très régulièrement confrontés au refus. Cependant, cette démarche met en avant une diversité de formes de refus. Gardons à l'esprit que le refus, en dépit de la frustration qu'il peut entraîner, reste une donnée, un élément à prendre en compte dans l'analyse. La forme que prend le refus mais aussi les justifications l'accompagnant sont une autre source d'informations pertinentes. Dans le cadre de cette étude, nous nous sommes heurtés à quatre types de refus. Si ce classement peut paraître arbitraire, il se base sur les ressemblances dans le discours et l'attitude que ces derniers ont adoptées au moment de la présentation de ce projet de recherche.

Tout d'abord nous pouvons mentionner le refus catégorique, le plus courant des types de refus rencontré lors de notre prospection. Cette non acceptation s'accompagne dans la majorité des cas d'une attitude détachée, ces derniers prêtent attention à notre discours sans pour autant s'impliquer réellement dans la discussion. Leurs justifications sont la plupart du temps centrées autour d'un argument revenant de manière quasi systématique "ça ne m'intéresse pas". Dans ce contexte, il semble difficile de comprendre dans leur globalité les raisons poussant à refuser de témoigner et à employer cette justification. Cependant nous

pouvons supposer que le manque de confiance peut jouer un rôle non négligeable. Nous pouvons également mentionner le fait que des problèmes en ce qui concerne la présentation de la démarche adoptée pour ce mémoire de recherche peuvent influencer sur cette décision catégorique. Des hésitations, un manque d'assurance sont probablement un frein à l'établissement d'une relation de confiance en particulier lorsqu'il s'agit d'aborder un sujet qui reste encore aujourd'hui sensible. Le fait de ne pas être introduit auprès de ces hommes par l'intermédiaire de leurs proches a également son importance. En allant à leur rencontre, ces derniers n'ont pas eu le temps de réfléchir à l'éventualité de répondre à des questions et à partager leur expérience de la guerre. De plus, chaque témoin ne raconte que ce qu'il désire raconter comme nous l'avons évoqué plus haut dans ce développement, ce qui implique que ces derniers ont probablement, de manière intentionnelle ou non, préparé l'entretien.

Le refus catégorique n'est pas la seule forme de refus auquel nous nous sommes confrontés. En effet, un certain nombre de vétérans ont avancé une justification singulière tenant en une courte phrase "je n'ai rien d'intéressant à vous raconter". Cette affirmation est révélatrice de l'importance de la question de la légitimité à témoigner. Pour beaucoup, le fait de ne pas avoir été au sein d'unités combattantes sur le terrain les poussent à croire que leur témoignage n'a pas de réelle valeur. Cependant, l'objet de ce mémoire est de confronter le plus de témoignage possible avec dans le meilleur de cas, une variété d'expérience vis-à-vis de conflit. Le but étant de comprendre comment ces jeunes hommes d'une vingtaine d'années ont vécu la confrontation directe ou indirecte avec la guerre et ainsi mieux appréhender l'univers mental dans lequel ils ont évolué avec les conséquences que cela engendre sur eux sur le long terme. La confrontation avec ce type de refus annonce de manière générale le début d'une négociation pour les amener à témoigner, cependant nous avons rapidement fait le constat que ces négociations n'ont pas abouti, dans la majorité des cas, à un changement de position de ces derniers vis-à-vis du témoignage.

Nous pouvons maintenant présenter le type de refus le plus compliqué à appréhender, à savoir la volonté de parler avec nous mais pas de témoigner, la nuance résidant dans l'enregistrement de la conversation. Il s'agit d'un cas de figure que l'on retrouve également dans les autres types de refus déjà évoqué avec plus ou moins de nuance. Au cours de ces discussions, nous avons pu écouter un grand nombre d'anecdotes toutes pertinentes mais ne pouvant figurer dans ce mémoire. L'une de ces anecdotes concerne notamment un vétéran de la gendarmerie ayant servi dans les Aurès entre 1956 et 1957 puis à Constantine de 1958 à

1959. Son récit présentant notamment un point de vue extérieur concernant la violence des conflits, l'attitude des algériens vis-à-vis de l'autorité française mais aussi l'attitude des militaires français dans ce contexte de guerre civile. Ce type de conversation, bien qu'elles ne puissent pas être concrètement exploitées, sont révélatrices de cette ambiguïté que l'on retrouve chez beaucoup de vétérans, tiraillés entre la volonté de garder le silence dans une forme de pudeur et celle de partager son expérience sur un épisode marquant de leur vie.

Il nous reste à évoquer un cas de figure, le plus rare, celui de l'hostilité. A trois reprises au cours de nos prospections nous avons été confronté à des refus catégorique accompagné d'une forme d'hostilité. En effet, ces hommes ne se sont pas contentés d'un simple refus mais ont également remis en question notre démarche de recherche. Dans les trois cas, ces derniers nous ont accusés de vouloir "travestir la réalité" de manipuler leurs dire afin de les faire passer pour des criminels. L'un d'entre eux évoquant même qu'il avait déjà témoigné auprès d'un journaliste et que ce dernier, tronquant son témoignage, avait écrit un témoignage à charge contre lui. Une fois la surprise de cette réaction passée, deux constat s'imposent. Premièrement le tabou autour de ce qu'il s'est passé en Algérie, notamment en ce qui concerne les crimes de guerres, poussent nombre de vétérans à conserver le silence, ces derniers ne voulant pas être associés à une "sale guerre". Cependant, un autre constat est possible, celui de la difficulté pour un homme ayant connu la guerre de témoigner, de partager une expérience traumatisante les ayant affectés toute leur vie. A ce moment, l'émotion et la subjectivité sont difficiles à mettre de côté, une forme de pitié s'installant progressivement pour ces hommes ayant en mémoire des images et des événements que nous ne pouvons pas comprendre. Ce constat est déjà évoqué par le passé chez ceux ayant entrepris de collecter des témoignages de vétérans de la guerre d'Algérie comme Patrick Rotman et Bertrand Tavernier en 1992 : "Combien sont-ils à ne s'être jamais remis, à traîner des traumatismes enfouis, des cauchemars indicibles, des séquelles inguérissables ? Et ceux qui souffrent jour et nuit depuis trente ans ?"²⁸.

Une fois tous ces types de refus présentés, que pouvons retenir, en quoi ces refus ont un intérêt dans cette étude de recherche. Il semble que leur contribution principale soit de mettre en avant la difficulté la plus compliquée à dépasser dans la collecte de témoignages. Il s'agit d'un questionnement tenant plus de la morale que de la logique rationnelle, comment ne

²⁸ROTMAN Patrick, TAVERNIER Bertrand, *La guerre sans nom : Les appelés d'Algérie 54-62*, Paris, édition du Seuil, 1992. p.301.

pas être trop intrusif, ou de manière plus générale, peut-on essayer de convaincre des hommes de témoigner, de revenir sur des faits les ayant profondément marqués. Citons une dernière fois Patrick Rotman ayant également eu une confrontation avec ce cas de conscience :

“Les visages semblent aspirés vers un abîme interne, opaque pour l’observateur extérieur. Les yeux pourtant, par leur fixité, trahissent un mal-être poignant. Faut-il filmer ces fantômes du passé ? Doit-on les interroger ? Peuvent-ils parler des obsessions qui minent leurs existences ?”²⁹.

Ne sachant pas si une réponse peut être apportée à cette question, il semble désormais pertinent d’aborder les motivations ayant poussé un certain nombre d’entre eux à accepter de témoigner

²⁹ROTMAN Patrick, TAVERNIER Bertrand, *La guerre sans nom : Les appelés d'Algérie 54-62*, Paris, édition du Seuil, 1992. p.299.

C. Une multitude de motivations pour une démarche commune

Qu'est-ce qui peut pousser un homme à témoigner d'un événement de sa vie que l'on peut qualifier de traumatisant ? Cette question semble relever d'une démarche personnelle. Cependant, il peut être intéressant de se demander si l'on ne retrouve pas dans cette démarche de transmission, un certain nombre de raisons amenant ces personnes à prendre la parole ou à rédiger leurs mémoires. L'analyse découlant de l'étude des témoignages met en exergue deux grandes motivations. D'une part, un sentiment de camaraderie exacerbé s'étant construit au fil des difficultés rencontrées durant la guerre. D'autre part, on retrouve une démarche plus personnelle.

1. Un sentiment de camaraderie exacerbé

Pour tous ces hommes, l'expérience de la vie militaire ainsi que l'engagement dans un conflit meurtrier a créé un esprit de corps et de cohésion fort. La cohésion au sein des forces armées, quelle que soit la période, a toujours une importance primordiale. Hervé Pierre, dans son article dédié à cette notion écrit : «elle décrit un indescriptible, un impalpable, un irrationnel : à y croire, le collectif serait capable de produire un supplément d'âme rendant le groupe plus fort que la somme de ses parties»³⁰. Cette notion permet aux soldats sur le théâtre des opérations de garantir la cohésion nécessaire à l'accomplissement de leur mission. L'éloignement de la métropole, des familles et de la vie civile dans un contexte de conflit forge ce sentiment si particulier. De plus, il est important de mentionner que cet esprit ne disparaît pas une fois les combats terminés et le retour à la vie civile effectif. En effet, même après plusieurs décennies, ce sentiment reste bien présent. Dans les témoignages à notre disposition pour ce mémoire de recherche, nous retrouvons cette notion chez les appelés comme chez les soldats de métier. Nous pouvons prendre l'exemple d'André Bagnon :

«Maintenant, je porte discrètement mes décorations à la boutonnière, pas pour les faire voir, mais pour ne pas oublier et que l'on n'oublie jamais ceux qui sont restés là-bas ou sont rentrés amochés»³¹.

Nous pouvons également citer l'exemple de Témoin 4, qui, une fois la guerre terminée, rejoint la section des Anciens Combattants de la SNCF à Béziers dont il devient le

³⁰HERVÉ Pierre. «Sur l'esprit de corps.» *Revue Défense Nationale* 750, 2012. p.100.

³¹BAGNON André, *Ma guerre d'Algérie*, Fond d'archive Raoul et Jean Brunon, Salon-de-Provence, nd. p 78.

président : “Il fallait se battre pour obtenir la reconnaissance de l'État. [...] Nous on avait rien et il a fallu attendre très longtemps pour pouvoir avoir quelque chose”³². Dans cette citation, il fait notamment allusion à la volonté d'obtenir le statut d'ancien combattant, non obtenu du fait du refus de l'État à donner aux événements d'Algérie le statut de guerre.

Comme mentionné plus haut, cet état d'esprit se retrouve chez les gradés, nous pouvons notamment citer le Lieutenant-colonel Guiraud : “Ce sera la fierté de ma vie d'avoir connu ces hommes, ces seigneurs, que je salue, que j'estime et que j'admire”³³. Dans la préface de l'ouvrage de Pierre Sergent, Hélié de Saint Marc, un vétéran du 1 Régiment Etranger Parachutiste écrit en guise de conclusion :

“Nos morts nous laissent des remords, écrivait le capitaine Borelli. Peut-être jamais ceux-ci ne furent-ils aussi lourds que pour notre génération de soldats voués à des combats qu'on voudrait aujourd'hui nous faire passer pour honteux. Mais sans doute ses remords paraissent-ils moins pesants, car, maintenant, nous savons que nos morts, d'une certaine manière, continuent à survivre par la magie du livre de Pierre Sergent”³⁴.

Cet esprit de camaraderie résulte principalement de l'entraînement de ces hommes. Même dans le cadre de jeunes conscrits, la création d'un esprit de corps est primordiale, le but étant que les unités, opérant dans des terrains souvent isolés, puissent agir et surtout réagir.

Nous pouvons à nouveau citer Hervé Pierre :

“En développant à l'entraînement la connaissance mutuelle, le groupe construit une cohésion et se forge une identité qui, en s'imposant à tous comme référence, exerce par rétroaction une forme de contrôle social. [...] La discipline collective sans adhésion individuelle engendre un lien rigide qui casse aux premières épreuves du combat. En comprenant « que ses actions ont une fin en dehors d'elles-mêmes », le combattant prend conscience de sa place et de son rôle dans le groupe ; cette adhésion explique des actes de courage, parfois aussi extrêmes qu'inattendus, qui témoignent de la résistance du lien de solidarité”³⁵.

Les documents d'époques insistent également sur le sentiment de camaraderie. À l'occasion de l'entretien avec Témoin 4 le 6 décembre 2023, nous sommes entrés en possession d'un document des Commandos de l'Air à destination de potentielles recrues insistant sur cette notion :

“La vie des Commandos de l'air est une vie grisante en même temps qu'une vie d'équipe. Chaque membre d'un Commando est solidaire de son camarade et les vertus de camaraderie et d'amitié y sont très développées. L'adage « Tous pour un, un pour tous » est de règle”³⁶.

³²Témoin 4, entretien enregistré réalisé par Bazin Vincent le 6 décembre 2023 à Béziers.

³³SERGENT Pierre, *Je ne regrette rien : La poignante histoire des légionnaires parachutistes du 1er R.E.P.*, Paris, Fayard, 1972. p.1.

³⁴SERGENT Pierre, *Je ne regrette rien : La poignante histoire des légionnaires parachutistes du 1er R.E.P.*, Paris, Fayard, 1972. (préface).

³⁵HERVÉ Pierre. "Sur l'esprit de corps." *Revue Défense Nationale* 750, 2012. p.102.

³⁶Auteur Inconnu, *Commando de l'air*, livret de présentation, 1961. p.8.

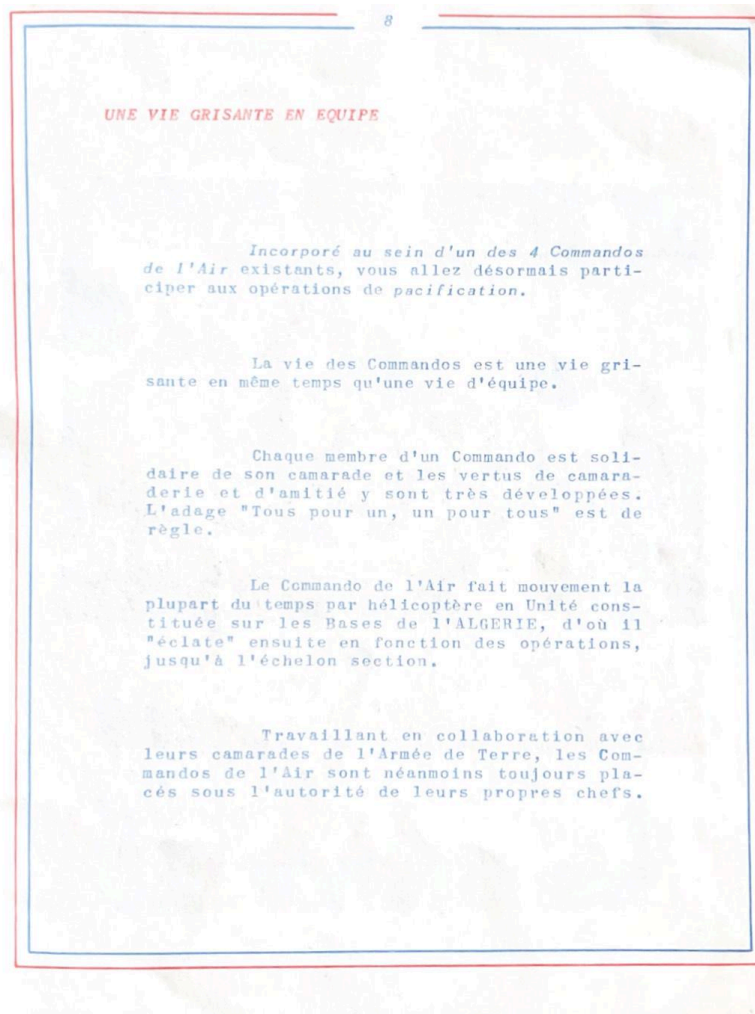


Illustration 7 : Livret de présentation des Commandos de l'air, 1961.

Nous l'avons vu à travers la citation extraite de l'entretien avec Témoin 4, la volonté de reconnaissance est centrale dans la démarche de ces hommes. Il nous est permis de penser que la notion d'esprit de corps forgé par l'entraînement et consolidé par l'épreuve du feu a son importance dans ce processus. Cette reconnaissance est acquise par étape notamment comme le souligne Soraya Laribi :

“Le besoin d'avoir des espaces de parole ou de se réunir en « communautés en deuil » les incite à rejoindre des associations comme la Fédération Nationale des Anciens Combattants en Algérie, Maroc et Tunisie (FNACA), classée à gauche, ou l'Union Nationale des Combattants en Afrique du Nord (UNCAFN), classée à droite, par exemple. Après avoir réussi à faire reconnaître leur statut d'ancien combattant en 1974, les revendications de ceux qui sont désormais désignés comme les « Anciens d'Algérie » sont multiples”³⁷.

³⁷LARIBI Soraya, *Les appelés de la Guerre d'Algérie*, Chemins de mémoire, Ministère des Armées.

La mobilisation de ces associations ne se limite pas à des rassemblements de vétérans. L'action de ces groupes d'un point de vue politique est concrète en portant directement leurs revendications auprès des élus. Parmi les élus, un certain nombre sont sensibles à cette volonté de reconnaissance, passant notamment par les commémorations. Nous pouvons prendre l'exemple de la députée Emmanuelle Ménard proposant l'abrogation de la loi relative à la reconnaissance du 19 mars comme journée de commémoration pour la guerre d'Algérie :

“Le 19 mars 1962 signe en effet le début de terrifiantes violences dont furent victimes les Français d'Algérie, les harkis engagés pour la France et de nombreux Européens. [...]. Pour les pieds noirs comme pour les Harkis et leurs descendants, la commémoration du 19 mars n'est pas seulement un mensonge, mais une ignominie. C'est une insulte à la mémoire de tous ceux qui ont servi la France et ont été bannis de la mémoire collective. [...]. Il n'est jamais trop tard pour penser les plaies encore ouvertes dans les mémoires, mais pour cela, il faut supprimer cette date inique du 19 mars 1962 des commémorations officielles”³⁸.

En réponse à la lecture de cet extrait, deux constats s'imposent. Tout d'abord, les questions relatives à la mémoire de ce conflit sont encore bien présentes dans le débat politique français avec la participation des associations d'anciens combattants. Mais également que cette période suscite l'émotion des personnes, et dans le cas présent une députée, prenant parti. Ce document expose l'importance de la dimension émotionnelle concernant la mémoire collective. De plus, le choix des mots ayant un sens, nous constatons que ces écrits mobilisent un champ lexical, que l'on pourrait interpréter comme difficilement compatible avec une volonté d'apaisement. Cependant, la formulation de cette proposition de loi a le mérite de soulever un réel point de crispation autour des commémorations concernant la guerre d'Algérie. En effet, pour une partie des vétérans, un sentiment d'injustice se met en place suite à la prise d'indépendance de l'Algérie, mais également de l'abandon des harkis. Utiliser cette date pour commémorer un conflit perdu par la France et frappé d'un tabou, ayant dissuadé beaucoup de prendre la parole sur ces événements, ne semble en effet pas être le meilleur choix dans une volonté d'apaisement.

Le sentiment de camaraderie, encore présent chez ces hommes, joue un rôle prépondérant dans leur démarche de prise de parole que ce soit dans le débat public entourant le processus mémoriel, mais aussi dans le fait de témoigner de manière plus individuelle d'une expérience traumatisante.

³⁸MÉNARD Emmanuelle, Proposition de loi n°4879, *Abroger la loi relative à la reconnaissance du 19 mars comme journée nationale du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc et à reconnaître le sacrifice des Harkis pendant et après la guerre d'Algérie*, Commission de la Défense, Assemblée Nationale, 11 janvier 2022. p.3.

2. Une démarche personnelle

Il convient de rappeler que la dimension personnelle joue un rôle de premier plan dans la démarche d'offrir son témoignage, sa version des faits. Prendre la décision de témoigner d'une période traumatisante de sa vie ne se prend pas à la légère. Au cours des entretiens et au fil des lectures, il semble que plusieurs raisons que l'on peut qualifier de personnelles se démarquent. Si un certain nombre d'occurrences se retrouvent dans les témoignages concernant la guerre d'Algérie, une notion particulière revient de manière quasi-systématique, à savoir la volonté de briser un long silence. Ce silence est partagé par nombre d'entre eux, soldats comme gradés. À ce propos, Paul Aussaresses écrit : "Comme beaucoup de mes camarades qui ont combattu en Algérie, j'avais décidé, non pas d'oublier, mais de me taire"³⁹. Certains accompagnent ce silence d'une autre volonté, celle de ne plus vouloir en entendre parler, à l'image de Témoin 3:

"Une fois que j'ai été rentré, je n'ai plus voulu en entendre parler de tout ça ! Je le vois avec René, il fallait que tout le temps il raconte ses histoires. [...] Moi dès qu'il y avait des histoires comme ça je n'ai jamais voulu, même pour les retraites de combattants !"⁴⁰.

Cette citation a, dans le cadre de cette étude, deux intérêts non négligeables. D'une part, elle vient nuancer la notion d'esprit de corps n'a pas touché tout le monde, tout comme la volonté de reconnaissance. D'autre part, elle illustre de manière claire la volonté de certains de passer à autre chose, de laisser l'Algérie et la guerre derrière eux. Les témoignages nous permettent aussi de faire un autre constat touchant la plupart d'entre eux, le désintérêt de la population à leur retour se traduisant par une absence totale de question. À ce propos, Témoin 2 expose, non sans un certain désappointement :

"C'était incroyable, le monde en Aveyron, quand on est arrivé il ne savait même pas si on était allés là-bas, ou si on était en vacances ! C'était n'importe quoi ! C'est là que j'ai dit après tout : l'humain on est pire que les animaux"⁴¹.

Dans ce contexte, il est plus aisé de comprendre pourquoi ces hommes ont fait le choix du silence. Ces hommes ont rempli leur devoir de citoyens à travers le service militaire. Ce devoir les a confrontés à la violence de la guerre sans pour autant obtenir à leur retour la reconnaissance que ces derniers estiment mériter au même titre que leurs aïeux ayant servi pendant la Première et la Seconde Guerre mondiale.

³⁹AUSSARESSES Paul, *Services spéciaux Algérie 1955-1957*, Paris, Perrin, 2001. p.9.

⁴⁰Témoin 3, entretien enregistré réalisé par Millot Romain le 26 juin 2023 à Millau.

⁴¹Témoin 2, entretien enregistré réalisé par Bazin Vincent le 6 décembre 2023 à Béziers.

À ce sentiment de désillusion naissant du désintérêt du public pour les vétérans, s'ajoute également le spectre de la trahison comme l'évoque l'ouvrage collectif produit de la coopération entre 15 associations d'anciens combattants :

“La torture, la trahison ? Lequel des deux phénomènes est apparu le premier ? Incontestablement la trahison : Yveton, terroriste et communiste condamné à mort en 1956, Maillot militant communiste livrant 200 armes à l'ennemi et abattu (par une unité d'appelés) en 1956. [...]. En définitive, cette trahison des communistes et des porteurs de valises n'a pas pesé lourd sur le plan militaire, mais elle a coûté la vie à des soldats français, appelés et professionnels, ce qui est moralement imprescriptible”⁴².

Nous ne pouvons pas affirmer que ce point de vue soit partagé par l'ensemble des vétérans. Affirmer une telle chose n'est pas pertinent au vu du corpus de sources restreint mobilisé dans ce mémoire de recherche. Néanmoins, le nombre d'associations d'anciens combattants mobilisés dans la rédaction et l'édition de cet ouvrage témoigne de l'importance que le sentiment de trahison peut avoir dans la volonté de garder le silence. La trahison est à leur sens double : la société se désintéresse de ses vétérans et une partie de la sphère politique française a directement pris les armes ou collaboré avec l'ennemi. Une fois ce constat posé, une question demeure : pourquoi décider de prendre la parole ?

Les témoignages à notre disposition ne permettent pas de donner une réponse claire à ce sujet. Cela réside notamment dans l'une des faiblesses du questionnaire mis en place pour cette étude, à savoir l'absence de questions concernant la motivation de ces hommes à témoigner. Cependant, nous avons déjà abordé au fil de ce développement certains aspects, et un autre semble résider dans la volonté de corriger ce qui est ressenti comme une injustice concernant l'indifférence, ayant poussé nombre d'entre eux au silence.

Il reste néanmoins à évoquer une motivation déterminante ayant poussé ces hommes à prendre la parole : soulager leur conscience. La guerre d'Algérie a mauvaise réputation, il s'agit d'un état de fait devant être pris en compte comme un biais potentiel. Cependant, la violence des combats, les crimes de guerre de part et d'autre, le terrorisme, la torture sont des réalités devant être prises en considération. L'épithète de “sale” dans une des qualifications les plus courantes pour parler de ce conflit à savoir “sale guerre” ne semble pas reposer sur rien. Néanmoins, il s'agit d'un jugement de valeur, ne pouvant donc pas être pertinent dans le cadre de cette étude de recherche. Les faits ont marqué ces vétérans marqués à vie par la confrontation avec une violence de guerre. Dans ce contexte, soulager sa conscience par le

⁴²GILLIS Bernard, *Cercle pour la défense des combattants d'Afrique du Nord, Mémoire et vérité des combattants d'Afrique française du nord*, édition l'Harmattan, Paris, 2001. p.170.

biais d'un témoignage a son sens. Nous pouvons prendre l'exemple d'André Bagnon dont les mémoires s'apparentent à une confession sur environ 80 pages : "J'essaie de me rappeler de tout, mais il m'a fallu entre 28 et 29 ans de passé pour que j'écrive tout ça"⁴³. Nous pouvons également citer un autre passage de ses mémoires :

"Je les surveille et chacun leur tour, je les envoie à l'interrogatoire et à la torture, j'entends hurler et ce qui me fait mal ventre c'est quand j'envoie un gamin, moi aussi j'ai un petit frère de 11 ans, ça je ne l'ai pas supporté"⁴⁴.

L'expérience de cet homme est indiscutablement traumatisante. Dans ce contexte, il est compréhensible que ce dernier, en prenant la parole sur ces événements, soulage sa conscience. Un long travail d'introspection, opéré chez certains vétérans sur le temps long, les pousse également à témoigner et à partager ce cheminement les poussant à raconter leurs histoires personnelles. Nous pouvons notamment prendre l'exemple de Michel Barré :

"Pourquoi ce silence si longtemps maintenu ? Pourquoi ce masque si bien ajusté que rares sont ceux qui ont soupçonné les stigmates qu'il dissimulait ? Stigmates indélébiles de la guerre, signes de ma complicité avec la haine, la violence, la rage de tuer, rappels aussi de ces moments d'une vertigineuse intensité procurés par l'imminence d'un péril de mort. Dissimuler ces stigmates, c'était renier ma filiation. Fort heureusement, ces marques, profondément imprimées, ne sont jamais effacées et sont aujourd'hui plus visibles que jamais et je peux avouer désormais ce dont elles sont signe. Le signe de ce que je dois à ces années de guerre. Oh ! Je n'en éprouve pas de fierté mais si la honte n'a pas disparu (de là des années de silence) je crois néanmoins pouvoir affirmer que ces stigmates de la guerre n'ont cessé et ne cessent de m'aider à vivre"⁴⁵.

Cependant, nous ne pouvons à nouveau pas faire de généralités, si les regrets de cet homme semblent sincères, tous n'ont pas eu la même expérience ou du moins ne l'évoquent pas. Nous pouvons prendre l'exemple du Témoin 4, vétéran des Commandos de l'air :

"Non je n'ai pas de regret, tout ce que j'ai fait, je l'ai fait, j'étais volontaire pour ça, j'y suis allé ! Non je n'ai pas de regrets pas question !"⁴⁶.

Cette citation nous permet d'introduire un dernier aspect de ces motivations personnelles que nous évoquons, à savoir la question des regrets et des justifications. Il s'agit d'une motivation qui, pour certains, occupe une place importante. Nous pouvons la retrouver parmi les témoignages des vétérans, qu'ils soient des appelés ou des gradés. La guerre d'Algérie est un conflit durant lequel l'armée française est confrontée à la guérilla menée par le FLN. Dans ce contexte, une politique jusqu'au-boutiste est appliquée par l'armée française, engendrant une escalade de violence aboutissant à des actes allant à l'encontre du droit

⁴³BAGNON André, *Ma guerre d'Algérie*, Fond d'archive Raoul et Jean Brunon, Salon-de-Provence, nd. p.39.

⁴⁴BAGNON André, *Ma guerre d'Algérie*, Fond d'archive Raoul et Jean Brunon, Salon-de-Provence, nd. p.27.

⁴⁵BARRÉ Michel, *De la guerre revient-on jamais ? Carnets d'un appelé en Algérie*, Paris, éditions Alpha histoire, 2024. p.32.

⁴⁶Témoin 4, entretien enregistré réalisé par Bazin Vincent le 6 décembre 2023 à Béziers.

international, notamment en ce qui concerne la torture. La justification de cette pratique se retrouve surtout chez les décideurs comme Paul Aussaresses :

“Les policiers de Philippeville utilisaient donc la torture, comme tous les policiers d’Algérie, et leur hiérarchie le savait. [...]. Je ne tardai du reste pas à me convaincre que ces circonstances expliquaient et justifiaient leurs méthodes. Car pour surprenante qu’elle fût, l’utilisation de cette forme de violence, inacceptable en des temps ordinaires, pouvait devenir inévitable dans une situation qui dépassait les bornes. [...]. Un renseignement obtenu à temps pouvait sauver des dizaines de vies humaines”⁴⁷.

L’objectif ici n’est pas de porter un jugement sur des actes s’étant produits dans un contexte bien particulier de conflit. Cette citation nous permet de faire un constat sur la pratique de la torture généralisée en Algérie. Dans ses écrits, Paul Aussaresses nous donne ses justifications, cependant les historiens nous donnent une autre vision de l’utilisation massive de cette pratique :

“Elle (la torture) devient surtout une arme psychologique et idéologique, [...], mais aussi comme une manière de montrer qui détenait le pouvoir. [...]. De fait, la torture faisait partie de ces violences possibles, encouragées ou recommandées par la hiérarchie jusqu’à son plus haut niveau. [...]. Même si elle pouvait être contestée ou refusée par nombre d’hommes ayant servi dans les contingents français, l’effet de groupe et l’impunité dont bénéficiaient ceux qui l’utilisaient ont contribué à graisser les rouages de cette machine infernale”⁴⁸.

Dans le contexte de la guerre d’Algérie, le phénomène de dilution de responsabilité, que l’on peut également nommer l’effet témoin, tient une place importante. Nous l’avons vu, ces hommes sont confrontés d’une part à la violence de la stratégie militaire du FLN, et d’autre part à la volonté de l’État à imposer la paix par la pacification, quitte à utiliser la violence. Nous pouvons notamment citer le Général De La Motte, pour illustrer cet état de fait, déclarant à un journaliste le 19 février 1992 :

“Il aurait été sans doute objectif de rappeler que l’armée a été engagée pour mettre fin à la terreur voulue par le FLN, qui avait pris l’initiative et la lourde responsabilité des assassinats et des attentats aveugles dont ont été victimes des familles musulmanes entières, coupables de fidélité à la France, des femmes et des enfants, dont les cris de souffrance ne semblent pas avoir beaucoup ému le témoin cégétiste chrétien”⁴⁹.

Dans ce contexte, les soldats peuvent se décharger d’une part de leur responsabilité en se reposant sur le fait que ce sont les ordres, le sentiment de trahison aidant, qui plus est dans un contexte de guerre de pacification. Il s’agit d’un phénomène naturel, il ne semble pas que ces hommes aient pris du plaisir à pratiquer la torture et d’autres crimes de guerre, même s’il existe bien entendu des exceptions. Il s’agit pour eux d’événements traumatisants, notamment pour ceux ayant été témoins de ces actes sans pour autant y prendre part. Ces

⁴⁷AUSSARESSES Paul, *Services spéciaux Algérie 1955-1957*, Paris, Perrin, 2001. p.30-31.

⁴⁸GALLORO Piero-D, « Raphaëlle Branche, *La torture et l’armée pendant la guerre d’Algérie (1954-1962)*. Paris, Gallimard, 2001 », *Questions de communication*, 2002/1 (n° 1). p.2.

⁴⁹GILLIS Bernard, *Cercle pour la défense des combattants d’Afrique du Nord, Mémoire et vérité des combattants d’Afrique française du nord*, édition l’Harmattan, Paris, 2001. p.149.

hommes ont dû continuer à vivre avec ces souvenirs et l'effet du témoin ou de la dilution de responsabilité devient un outil.

Cependant, nous devons garder à l'esprit que la pratique de la torture n'est pas le seul élément pouvant provoquer un sentiment de regret chez ces hommes. Nous pouvons prendre l'exemple de l'abandon des harkis. Nous avons évoqué cet exemple plus haut dans ce développement avec le prisme du sentiment de camaraderie, néanmoins, il s'agit d'un thème récurrent concernant la question des potentiels regrets. Nous pouvons notamment citer Témoin 4 : "Les harkis évidemment à un moment on les a abandonnés, ça a été l'abandon complet ! On les a abandonnés complètement, on les a désarmés"⁵⁰. Si ce dernier évoque par la suite qu'il n'a connu les conséquences de cet abandon qu'après la guerre, il semble sur ce point exprimer un remords sincère. Le regret vis-à-vis de cet abandon touche, comme nous l'avons abordé, un grand nombre de vétérans, y compris des gradés comme le Général Maurice Faivre qui écrit le 30 mars 1999 :

"La responsabilité du massacre des harkis incombe aux Algériens, mais le gouvernement de l'époque s'est rendu coupable de non-assistance à personne en danger"⁵¹.

Il est intéressant de mentionner que l'on retrouve à nouveau le phénomène de dilution de responsabilité dans cette citation. En effet, si l'ordre de désarmer les harkis est donné à la suite des accords d'Évian, puis appliqué sur le terrain, il semble peu probable que les militaires français, et plus particulièrement les gradés, ignorent les risques encourus par les harkis. Tout au long de la guerre, le FLN met un point d'honneur à éliminer ceux considérés comme des traîtres. De plus, nous pouvons également affirmer que la stratégie de terreur et la volonté d'épurer la société de ceux ayant collaboré avec la France sont connues. Il ne s'agit pas ici d'établir un jugement sur des actes passés, seulement de souligner que ce phénomène de dilution de responsabilité touche l'armée et, par extension, les vétérans à tous les échelons hiérarchiques.

Les motivations individuelles et collectives sont donc multiples. Le caractère personnel, privé, nous confronte à la subjectivité que nous avons abordée en début de partie. Tirer des conclusions générales est complexe, cependant, chaque témoignage et par extension chaque motivation, est précieuse dans une perspective d'analyse de cette période. Qu'il

⁵⁰Témoin 4, entretien enregistré réalisé par Bazin Vincent le 6 décembre 2023 à Béziers.

⁵¹GILLIS Bernard, *Cercle pour la défense des combattants d'Afrique du Nord, Mémoire et vérité des combattants d'Afrique française du nord*, édition l'Harmattan, Paris, 2001. p.151.

s'agisse de motivations impulsées par un sentiment de camaraderie important, de motivations plus privées, de regrets ou encore d'une volonté de briser un long silence ou d'apporter des justifications à son action, elles sont toutes pertinentes. Avec toute la circonspection de rigueur dans le cadre d'un mémoire de recherche, la question des motivations est centrale. Comprendre ce qui pousse ces hommes à prendre la parole, quel que soit le média, nous permet de mieux saisir l'univers mental propre à conflit. Comprendre ces motivations, c'est comprendre ces acteurs.

À la lumière de tout ce que nous avons abordé au cours de ce chapitre, que pouvons-nous retenir ? Tout d'abord, revenons sur un point essentiel, le témoignage comme source historique comporte un certain nombre de limites et son utilisation fait débat chez les historiens. Il s'agit d'une source à manier avec précaution notamment en contextualisant et en la critiquant, malgré l'une de ses qualités pour les historiens, à savoir qu'il s'agit de témoignage de "première main". Cependant, la collecte de ces témoignages comporte un certain nombre de difficultés résidant notamment dans la mise en place d'un questionnaire. Il s'agit d'un exercice complexe, l'objectif étant d'en apprendre le plus possible sans pour autant aboutir à des entretiens de plusieurs heures. L'analyse des propos des témoins comporte également son lot de risques. En effet, l'âge des vétérans interrogés pour ce mémoire de recherche est relativement avancé, l'altération des souvenirs par le temps est de fait à prendre en compte. Il est également nécessaire de mentionner les possibles déformations volontaires surtout dans le cadre d'un sujet aussi sensible que la guerre d'Algérie.

Ce chapitre nous a également permis de questionner une notion centrale dans ce travail de recherche, à savoir le devoir de mémoire. Nous avons, notamment grâce à la production d'autres historiens, critiqué cette notion relevant plus du langage politique que scientifique. De plus, elle permet également d'aborder la différence entre l'histoire, un récit factuel des événements du passé obtenu par la recherche, et la mémoire, soumise aux affects et n'ayant donc pas comme fondement l'objectivité. Ce questionnement autour de cette notion permet de mettre en évidence l'existence de mémoires plurielles, naissant de la subjectivité des différents protagonistes et de leurs descendants. Néanmoins, le devoir de mémoire présente tout de même un objectif louable, à savoir celui de l'apaisement, notamment en ce qui concerne la guerre d'Algérie dont les cicatrices et fractures qui en découlent sont toujours présentes dans notre société. Enfin, cela nous oblige à nous poser la question de la place de

l'historien dans le processus mémoriel : doit-il en être un acteur ? Doit-il s'adapter à la sensibilité du public et endosser un rôle d'arbitre ?

Enfin, ce chapitre nous permet d'établir deux grandes catégories de motivations. Tout d'abord, les motivations collectives, prenant leur source dans la formation progressive d'un esprit de corps forgé pendant l'entraînement et au cours des combats. Le sentiment d'avoir été trahis, notamment en ce qui concerne l'abandon des harkis, mais également l'implication des communistes dans la lutte armée du FLN. D'autre part, les motivations plus individuelles, multiples, comme la volonté de briser un long silence, mais également de soulager sa conscience en témoignant d'événements traumatisants. Pour certains, il s'agit également de justifier leur engagement au cours de cette période trouble de l'histoire française contemporaine, mais également leur position actuelle vis-à-vis du conflit et de sa mémoire. À présent, nous pouvons aborder le cœur de ce sujet, à savoir la confrontation de la jeunesse française avec la guerre révolutionnaire.

II. La jeunesse française confrontée à la guerre révolutionnaire

“Souvent, à défaut d’être en mesure d’éradiquer définitivement ceux qui sont, à tort ou à raison, appréhendés comme des adversaires et qui se refusent à un combat rangé, les militaires se rabattent sur des pratiques punitives. Ces dernières visent les populations civiles au sein desquelles ce même adversaire est censé évoluer. L’intensité violente de ces pratiques varie bien évidemment. Elles peuvent consister à prendre des otages, piller et/ou détruire des biens ou, dans les cas les plus radicaux, considérer l’ensemble de la population comme ennemie”⁵².

Cette citation permet d’introduire un concept central dans l’étude de la guerre d’Algérie à savoir la guerre révolutionnaire. Ce concept repose sur une pratique militaire ancienne, la guerre asymétrique. Cette pratique consiste à refuser un engagement conventionnel à l’ennemi. Cela se traduit notamment par la pratique de l’embuscade des troupes ennemies, mais également le harcèlement des lignes des ravitaillements et de communications. Cette façon de combattre expose les soldats de l’armée française à une “guerre sans front”⁵³. À cela s’ajoute la dimension révolutionnaire prônant le harcèlement des structures étatiques et la population en créant un climat de terreur notamment par le recours aux attentats, à l’intimidation des populations suspectées de collaboration pouvant même aller jusqu’à des assassinats. Cela se traduit également par une infiltration de la population, créant ce qui peut être considéré comme une “cinquième colonne”. Pour cela, une organisation rigoureuse est nécessaire afin de mener ces actions de manière efficace. Marcel Bigeard dans ses mémoires nous propose une description éloquente de ce système de fonctionnement typique de la guerre révolutionnaire en faisant une menace sérieuse pour les forces gouvernementales devant assurer le maintien de l’ordre :

“Le FLN s’inspire d’un type vertical et horizontal, selon le modèle communiste. À savoir, un travail d’action directe par attentats avec, simultanément, une infiltration de la population dans toutes les couches de la société et dans toutes les branches de l’activité en zone urbaine. Dans la ville, le Front est parvenu à installer une puissante organisation aux multiples ramifications”⁵⁴.

⁵²WASINSKI Christophe, « La volonté de réprimer », *Cultures & Conflits* [En ligne], 79-80 | Automne/Hiver 2010, mis en ligne le 26 mai 2012, consulté le 16 novembre 2023. p.165.

⁵³DREVILLON Hervé (dir), WIEVIORKA Olivier, *Histoire militaire de la France, Tome II, De 1870 à nos jours*, Paris, Perrin, 2018. p.513.

⁵⁴BIGEARD Marcel, *Crier ma vérité*, Paris, Édition du Rocher, 2002. p.77.

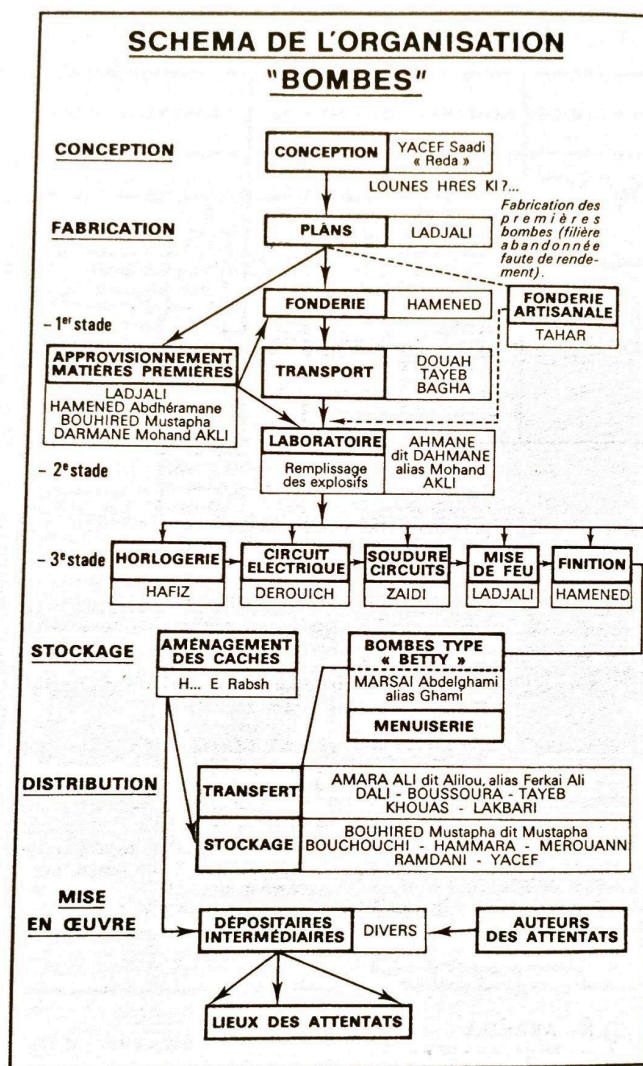


Illustration 8 : "Schéma de l'organisation des bombes", février 1957, Massu Jacques, La vraie bataille d'Alger, Evreux. p.392.

Dans ce contexte, l'armée doit avoir recours à de nombreuses opérations et effectuer un travail d'investigation afin de pouvoir remonter ces filières, identifier les différentes cellules indépendantes les unes des autres et les détruire. En parallèle, l'armée française doit également organiser et mener des opérations en zone rurale ou l'ALN contrôle des zones entières, nécessitant de nombreuses opérations et des moyens adéquats. L'imposition d'un climat de terreur est également présente dans ces zones comme en témoignent certains vétérans :

“ On avait peur de tomber dans une embuscade. Nous avions encore en mémoire Palestro. On avait l'intention, si on devait être prisonniers des fellagha, de se flinguer avant, de se suicider. C'était notre hantise. On avait vu un certain nombre de colons avec le sexe dans la bouche et le sourire kabyle”⁵⁵.

Cet état de fait n'est pas particulier à la guerre d'Algérie, ce modèle pouvant se transposer pour un certain nombre de conflits liés au phénomène de décolonisation et plus récemment dans le cadre de la guerre contre le terrorisme en Afrique ou au Moyen-Orient.

Pour étudier cette confrontation, il semble pertinent de croiser les sources. En effet, nous avons à notre disposition des témoignages provenant d'appelés, de soldats professionnels, mais également de gradés ayant mené les opérations sur le terrain. Cela nous permet de confronter la vision des opérations planifiées et menées par les gradés au récit que donnent les vétérans y ayant participé. Ce croisement de sources permet non seulement d'obtenir une vision plus globale du déroulé de ces opérations, mais également de prendre conscience de manière plus concrète du rôle indispensable des unités ne participant pas directement aux affrontements. En effet, nous avons déjà évoqué le fait que l'armée française en Algérie est une armée à deux vitesses divisée entre unités composées de spécialistes menant le gros des affrontements, et le reste de l'armée composée en grande partie de conscrits assurant le maintien de l'ordre, mais également le ravitaillement, la logistique⁵⁶. Cet état de fait nous permet d'obtenir une vision d'ensemble sur les opérations ainsi que de mieux appréhender l'univers mental dans lequel ces hommes évoluent au cours de la guerre d'Algérie.

⁵⁵ROTMAN Patrick, TAVERNIER Bernard, *La guerre sans nom : Les appelés d'Algérie 54-62*, Paris, édition du Seuil, 1992. p.247.

⁵⁶LLEONCI Pierre-Alexandre, “*L'innovation dans l'armée française durant la guerre d'Algérie*”, mémoire de recherche, sous la direction de Fortmann Michel, Montréal, Université de Montréal, 2011. p28.

A. La place des soldats français dans une stratégie de contre-insurrection

“En haut lieu certains pensent qu’il suffit d’hommes bien armés pour avancer comme un rouleau compresseur et écraser l’ennemi. Non. Il faut opposer à la guérilla, la contre-guérilla et devenir fellagha à notre tour. À force de s’identifier à eux, d’analyser leur stratégie, nous prenons conscience de leur stratégie. Car ils en ont, et souvent elles forcent notre respect. J’impose un entraînement de longues marches dans les djebels. Endurcissement et camouflage”⁵⁷.

En plus d’émettre une critique à l’encontre des membres du gouvernement, Bigeard nous offre une illustration de la guerre des experts⁵⁸, mise en place au cours de la guerre d’Algérie en réaction aux tactiques du FLN. À partir du mois de juin 1954, les principaux chefs du FLN votent la lutte armée « avec les moyens du bord »⁵⁹, ces derniers sont conscients de leur situation d’infériorité numérique et matérielle. Néanmoins, ils sont également au fait de la difficulté pour une armée conventionnelle de s’opposer à la guérilla. Les différents chefs du FLN sont entrés dans la clandestinité bien avant le début des combats et sont en capacité dès 1954, malgré un manque criant de moyens matériels et humains, de monter et d’organiser des groupes de combats. La division en quatre zones du territoire Algérien dirigés par des leaders compétents permet d’installer la guérilla partout forçant de fait, les forces françaises à quadriller le territoire. Chaque région peut potentiellement abriter des centres de formations pour les combattants indépendantistes :

“On reprend l’instruction militaire, grâce aux brochures du temps de l’OS (Organisation Secrète) qu’on a soigneusement conservées : Bouchaïb racontera comment, de nuit, cagoule sur la tête pour conserver son anonymat, il apprendra pendant l’été 1954 à des militants sélectionnés à démonter et remonter des mitraillettes et pistolets et à manier des grenades. [...] On organise surtout des stages de fabrication d’explosifs”⁶⁰.

C’est sans compter la capacité d’adaptabilité des armées occidentales de l’après-Seconde Guerre mondiale. En effet, un certain nombre de théoriciens militaires reprennent les expériences de contre-insurrection établies des stratégies adaptées :

“L’Allemagne fait partie des États qui ont transposé les pratiques classiques dans l’univers colonial. Ces pratiques seront ensuite elles-mêmes transposées dans des opérations menées en Europe lors des deux guerres mondiales. [...]. Le lieutenant colonel Russel W Volckmann, se servira de l’exemple allemand pour rédiger un important manuel de lutte contre la guérilla publié en 1951”⁶¹.

⁵⁷BIGEARD Marcel, *Crier ma vérité*, Paris, Édition du Rocher, 2002. p.26.

⁵⁸DRÉVILLON Hervé (dir), WIEVIORKA Olivier, *Histoire militaire de la France, Tome II, De 1870 à nos jours*, Paris, Perrin, 2018. p.527.

⁵⁹DE ROCHEBRUNE Renaud, STORA Benjamin, *La guerre d’Algérie vue par les Algériens, Tome I Des origines à la bataille d’Alger*, Paris, Editions Denoël, 2016. p.169.

⁶⁰DE ROCHEBRUNE Renaud, STORA Benjamin, *La guerre d’Algérie vue par les Algériens, Tome I Des origines à la bataille d’Alger*, Paris, Editions Denoël, 2016. p.173.

⁶¹WASINSKI Christophe, « La volonté de réprimer », *Cultures & Conflits* [En ligne], 79-80 | Automne/Hiver 2010, mis en ligne le 26 mai 2012, consulté le 16 novembre 2023. p.169.

Il faut également garder à l'esprit que le commandement français en Algérie opte pour une stratégie «nourri des leçons payées au prix fort en Indochine»⁶². «L'heure des « contre-révolutionnaires » avait sonné pour ceux qui, revenus d'Indochine avec une volonté de réparation et des recettes inspirées de leur adversaire vietnamien»⁶³. L'armée française débute donc une guerre d'usure contre les indépendantistes algériens en exerçant une pression constante sur les différentes zones tenues par les rebelles. Cela se traduit notamment par le recours à des opérations de quadrillage, mais également de recherche et destruction. Notons cependant que ces opérations sont, toujours dans une logique d'une armée à deux vitesses⁶⁴s, menées par des unités spécialisées. Ce constat, ainsi que les témoignages à notre disposition dans ce mémoire de recherche, nous offre une vision plus globale des événements avec une diversité d'expériences.



Illustration 9 : Secteur de M'Sila Section de commando de chasse V66 du 4^{me} Zouaves en "crapahut", auteur inconnu, entre 1960 et 1962.

1. Les opérations sur le terrain

“ Le 20 nous sommes en opération vers la Mechta Basbessa. La 12^{ème} compagnie accroche et tue 5 rebelles. Et puis les opérations les 21-22-23-25, les GMPR (Groupes Mobiles de Police Rurale) tuent un chef rebelle de la région, le 30 une de nos sections fait un prisonnier, le 31 nous sommes encore sur le terrain, le prisonnier a donné des renseignements”⁶⁵.

⁶²DRÉVILLON Hervé (dir), WIEVIORKA Olivier, *Histoire militaire de la France, Tome II, De 1870 à nos jours*, Paris, Perrin, 2018. p.534.

⁶³DRÉVILLON Hervé (dir), WIEVIORKA Olivier, *Histoire militaire de la France, Tome II, De 1870 à nos jours*, Paris, Perrin, 2018. p.535.

⁶⁴LLEONCI Pierre-Alexandre, “*L'innovation dans l'armée française durant la guerre d'Algérie*”, mémoire de recherche, sous la direction de Fortmann Michel, Montréal, Université de Montréal, 2011. p28.

⁶⁵BAGNON André, *Ma guerre d'Algérie*, Fond d'archive Raoul et Jean Brunon, Salon-de-Provence, nd. p.30.

Cet extrait des mémoires d'André Bagnon nous permet d'introduire l'une des pratiques les plus courantes de l'armée française en Algérie, le ratissage et la recherche et destruction.

“Les armées des XXe et XXIe siècles qui se sont retrouvées impliquées dans des opérations répressives s'appuient bien volontiers sur leur routine institutionnelle qui consiste à viser la destruction de l'adversaire par des grandes opérations de ratissage, des tentatives d'encerclement et le recours massif au feu”⁶⁶.

Dans le langage militaire, une opération de ratissage se définit comme :

“Opération menée par l'armée ou la police, consistant à fouiller un terrain, un secteur délimité, de façon méthodique et minutieuse, dans le but de retrouver des personnes disparues, des suspects ou des individus jugés dangereux pour l'ordre public”⁶⁷.

La guerre d'Algérie étant alors considérée comme une vaste opération de pacification, cette pratique prend tout son sens. Les objectifs sont multiples, arrêter ou éliminer les rebelles du FLN, mettre la main sur des armes, des munitions ou encore des explosifs. Les opérations de ratissage se déroulant régulièrement dans des terrains accidentés, non habités, mais également dans des villages se trouvant dans des zones contrôlées par le FLN, citons à nouveau André Bagnon :

“ En haut, un seul gourbis dont nous fouillons à deux le toit à la baïonnette [...]. Je rentre dans le gourbis, il y a une femme et deux enfants, la femme dit : bara (va-t'en). Je mets à nouveau ma baïonnette et les fait reculer, j'entreprends de fouiller. Dans un coin, une malle en bois, je mets un coup de crosse derrière, c'est mou. Je sors comme je peux, aussitôt le sergent Perrier qui a vu le danger ouvre le feu au pistolet mitrailleur pour me couvrir et j'arrive dans un coin. Nous lançons « adjî (viens ici) » et un grand gaillard, la mâchoire pendante, complètement défoncée, sort. Je m'approche comme un fou me dira mon ami Coffy, je veux le percer, je le déshabille ce sera vite fait, juste à tirer sur la djebba, il sera à poil”⁶⁸.

⁶⁶WASINSKI Christophe, « La volonté de réprimer », *Cultures & Conflits* [En ligne], 79-80 | Automne/Hiver 2010, mis en ligne le 26 mai 2012, consulté le 16 novembre 2023. p.166.

⁶⁷ Dictionnaire de l'Académie Française, neuvième édition.

⁶⁸BAGNON André, *Ma guerre d'Algérie*, Fond d'archive Raoul et Jean Brunon, Salon-de-Provence, nd. p.32.



Illustration 10 : Patrouille française à Orléansville en 1957, auteur inconnu.

Les pratiques de contre-insurrection impliquent donc de mener une guerre au milieu des populations⁶⁹. Si les objectifs militaires au cours des opérations de ratissage visent à détruire, capturer l'ennemi ou encore saisir le matériel de l'ennemi, l'armée française se trouve dans l'obligation de contrôler les habitations isolées pouvant servir de cache ou de lieux de stockage. Pour les soldats du contingents ces opération de contrôle des hameau notamment pour trouver des armes sont difficiles, les habitants ayant appris à dissimuler efficacement le matériel comme l'évoque Témoin 1 : "Des fellaghas non mais des armes parfois, ils étaient fort pour cacher le matériel tout ça alors on ne trouvait quasiment rien !"⁷⁰. Les contrôles dans la stratégie de destruction de l'ALN sont alors indispensables dans le schéma de contre-insurrection adopté par l'armée française, malgré le caractère fastidieux et risqué de ce type d'opérations. Cependant il est intéressant de mentionner que cette conception de la contre-insurrection est encore aujourd'hui reconnue par les armées régulières comme la meilleure solution pour combattre une insurrection.

"Il est ensuite nécessaire d'éradiquer les réseaux et les infrastructures de l'ennemi. En effet, toute unité de combat doit disposer de zones d'impunité où elle peut se cacher pour échapper à ses poursuivants, trouver de la nourriture, de l'eau, des munitions, de quoi soigner ses blessés et se coordonner avec les autres unités. Trouver et détruire ce réseau de caches mobilise beaucoup d'énergie et de troupes"⁷¹.

⁶⁹Revue militaire générale, numéro 55, 2019.

⁷⁰Témoin 1, entretien enregistré réalisé par Bazin Vincent le 27 juin 2024 à Saint-Gilles.

⁷¹Revue militaire générale, numéro 55, 2019. p.18.

La régularité de ce type d'opération mentionnée par les vétérans permet de faire le constat que la stratégie française pendant la guerre d'Algérie est calquée sur les pratiques guerrières de l'ennemi sur certains aspects. On y retrouve notamment une volonté de mettre la pression sur l'ennemi par le biais d'un harcèlement constant, de couper les rebelles des populations en instaurant une présence militaire, détruire ou saisir leurs matériels. Néanmoins, cette routine institutionnelle⁷² mentionnée plus haut repose sur un schéma ancien, ce qui peut, en partie, expliquer le recours à des moyens conséquents. En effet, les tacticiens occidentaux du XXe siècle ont encore à l'esprit le début de la période contemporaine et les théoriciens militaires associés à cette période comme Clausewitz : «À la guerre l'insuffisance des efforts peut non seulement générer l'insuccès, mais aussi un dommage bien réel, c'est pourquoi chaque partie s'efforce de surpasser l'autre, ce qui produit une interaction»⁷³. Cependant cette vision de la guerre, forgée dans le contexte des guerres du début du XIXe siècle, n'est pas la mieux adaptée à des opérations de contre-insurrections.

Les opérations sur le terrain occupent une grande place dans le récit des vétérans, si certains se concentrent sur l'objectif primaire de destruction de l'ennemi, d'autres comme Témoin 4 mentionnent la récupération de l'armement ennemi :

«C'est exactement ça, il fallait récupérer du matériel tout un tas de trucs c'est là qu'on a constaté qu'ils avaient des armes comme la MAT 49 une mitrailleuse et c'était marrant parce qu'ils avaient deux lettres de plus que nous parce qu'ils se fournissaient avec les communistes du PCF qui achetaient les armes et qui les envoyaient aux Fells mais ça on l'a su 40 ans après avec les archives. Pareil en Indochine d'ailleurs et ils sabotaient tout, en arrivant en Indochine et même parfois en Algérie le matériel était complètement bousillé ! Mais je l'ai su tard alors que sur le moment on se posait la question avec les deux lettres en plus et les chiffres. Tous ont râlé beaucoup parce qu'ils avaient des armes beaucoup plus modernes que nous mais on comprenait pas pourquoi. Mais ils avaient de tout, beaucoup de matériel Allemand surtout les mitrailleuses les Spandau⁷⁴ mais je suis pas sûr du nom et beaucoup de matériel avec des fusils très long aussi des machins locaux. Et il fallait tout récupérer rien laisser sur place à l'ennemi !»⁷⁵.

⁷²WASINSKI Christophe, « La volonté de réprimer », *Cultures & Conflits* [En ligne], 79-80 | Automne/Hiver 2010, mis en ligne le 26 mai 2012, consulté le 16 novembre 2023. p.166.

⁷³VON CLAUSEWITZ Carl, *De la guerre*, Edition Payot & Rivage, Paris, 2014. p.325.

⁷⁴Autre nom donné au fusil mitrailleur *Maschinengewehr 42* (MG42) par les soldats Français et Britanniques pendant la Seconde Guerre mondiale.

⁷⁵Témoin 4, entretien enregistré réalisé par Bazin Vincent le 6 décembre 2023 à Béziers.



Illustration 11 : Soldats de l'ALN équipés d'armes dont plusieurs armes allemandes dont une MG42 et un MP40, 1958, auteur inconnu.

Cette citation d'un ancien commando parachutiste de l'armée de l'air prend place entre 1961 et 1962 ce qui indique que même à la fin de la guerre, alors que le FLN est dans une situation globalement critique, les missions de recherches se poursuivent, mais également que les insurgés sont toujours en mesure de combattre. L'illustration 11 nous permet notamment de constater l'utilisation de nombreuses armes notamment issues de la Seconde Guerre mondiale. Au premier plan, deux soldats sont équipés de mousquetons automatiques Beretta, un pistolet mitrailleur Italien produit à partir de 1938. Le troisième soldat est équipé d'un Maschinenpistole 40 (MP 40) Allemand, produit dès 1940 et équipant les soldats de la Wehrmacht au cours de la Seconde Guerre mondiale et produit en grande quantité. Le soldat à côté de ce dernier est quant à lui équipé d'un pistolet mitrailleur Italien FNAB-43 entré en service en 1943. Le soldat suivant est équipé de Maschinengewehr 42, un fusil mitrailleur que l'on retrouve également sous la dénomination *Spandau*, les soldats en arrière plan sont quant à eux probablement équipés de fusils MAS 36 Français ou de fusil Américain Enfield M1917. Cependant la qualité de l'image ne permet pas de les identifier avec certitude. Si nous ne connaissons pas la date exacte ni l'auteur de cette photographie, elle nous permet d'obtenir une vision concrète de l'armement de l'ALN et de sa capacité à obtenir des armes de guerres de calibre différents. Mais également de mieux comprendre la stratégie de recherche et de destruction du matériel ennemi.

Dans ce sens, les soldats de l'armée française sont toujours prêts à partir en opération ou à être déplacés comme l'évoque Témoin 3: "on était tout le temps déplacés"⁷⁶. Cette volonté de détruire l'ennemi se matérialise en actions à travers les opérations que nous décrivons avec des résultats concrets. La propagande française de l'époque reprend notamment cette vision pragmatique de la guerre en faisant la somme des pertes infligées à l'ennemi dans le but de rassurer la population ou de dissuader la population de rejoindre le FLN.

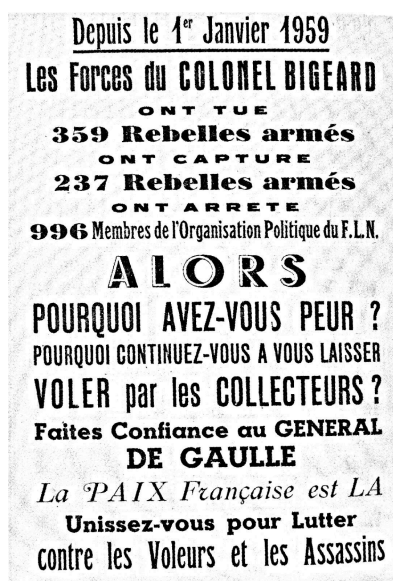


Illustration 12 : Tract lancé par le Colonel Bigeard en 1959, dans le cadre de l'action psychologique auprès des populations musulmanes.

L'efficacité de ces opérations est également en partie due aux innovations successives de la pratique. Les témoignages laissés par les officiers supérieurs nous permettent de mieux comprendre les raisons ayant poussé les officiers de terrain de l'époque à faire évoluer la pratique ainsi que les résultats obtenus :

“Fin février, je sens que mon régiment est fin prêt. [...]. C'est la première fois que je dispose d'hélicoptères. 4 appareils H55. C'est aussi la première fois qu'ils sont utilisés dans cette guerre. J'organise un briefing pour préparer l'opération 744. [...]. Au lieu d'utiliser les hélicos comme des ambulances pour évacuer les blessés, pourquoi ne pas éviter d'en avoir en lançant les appareils pour l'assaut ? Les hommes seraient ainsi plus vite sur le lieu d'attaque, interviendraient par surprise, et seraient ultra-mobiles pour se déplacer dans le dispositif ? Sagot adhère à l'idée cinq sur cinq. La machine est en marche. Toute la journée, la noria des hélicos terrifie l'adversaire pour un bilan formidable : 47 rebelles au tapis, 96 prisonniers, 112 armes récupérées, sans un seul blessé dans nos rangs”⁷⁷.

⁷⁶Témoin 3, entretien enregistré réalisé par Millot Romain le 26 juin 2023 à Millau.

⁷⁷BIGEARD Marcel, *Crier ma vérité*, Paris, Édition du Rocher, 2002. p.41-42.



Illustration 13 : Jean Larrieu, commandant en second du 13 RDP, à la ferme Andreux au Petit Cavallo en Algérie, à l'arrivée de l'hélicoptage du 1er escadron par la 2 DIH le 10 février 1961, auteur inconnu.

Ces innovations répondent également à un impératif d'adaptation à la nature du terrain algérien. En effet, l'armée française s'engage dans une vaste opération de pacification sur un territoire au relief abrupt. On y retrouve notamment un certain nombre de chaînes montagneuses dont l'Atlas Tellien longeant la côte méditerranéenne de l'Algérie d'Ouest en Est traversant notamment la Kabylie, mais également l'Atlas Sahariens ou encore la chaîne des Aurès. Ces zones sont majoritairement composées de successions de montagnes entrecoupées par des vallées encaissées où le climat est rude une bonne partie de l'année avec des été chauds et des hivers rigoureux. Les massifs montagneux pouvant culminer jusqu'à 2 328 mètres d'altitude comme pour le Mont Chélia dans les Aurès à la frontière avec la Tunisie.

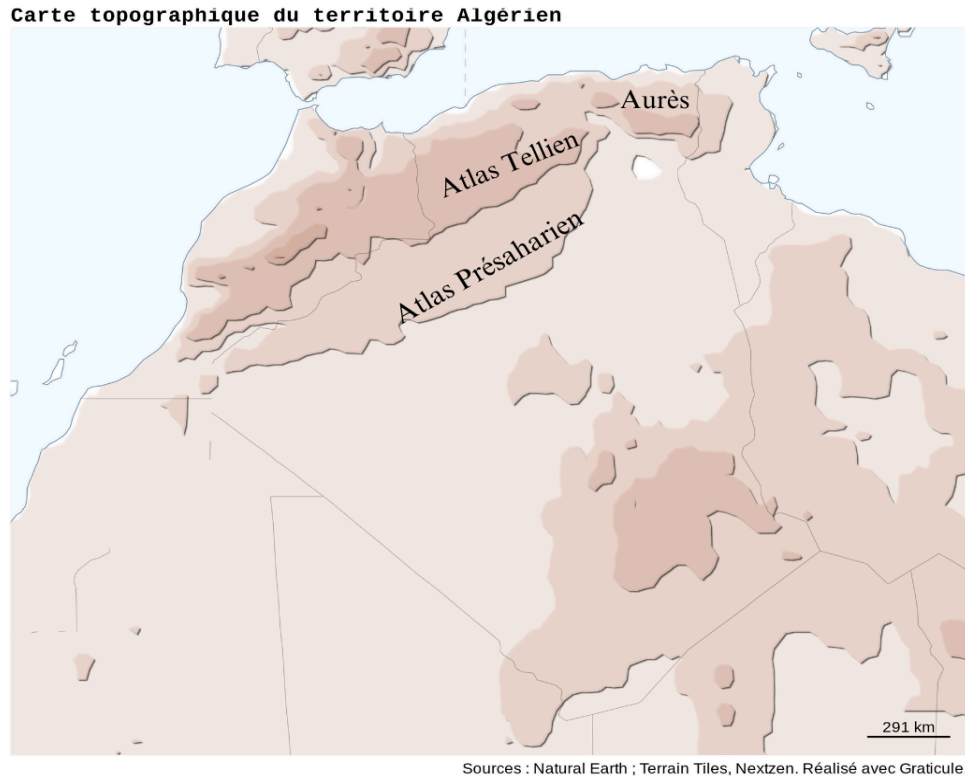


Illustration 14 : Carte topographique du territoire algérien, Vincent Bazin.

Dans le cadre de cette étude, s'intéresser à la géographie de l'Algérie permet de mieux appréhender la nature de la confrontation entre l'armée française et les indépendantistes algériens. En effet, la majorité des affrontements a lieu dans la partie nord du pays notamment dans les Aurès et dans les différents massifs montagneux de l'Atlas. La configuration du terrain explique en partie la stratégie employée par les combattants algériens refusant une pratique conventionnelle de la guerre, préférant la guérilla. La création de maquis dans ces zones montagneuses où les infrastructures sont peu développées, oblige l'armée française à planifier l'occupation d'une vaste zone en créant des postes avancés pour contrôler les zones. Dans ce terrain d'opération reculé, les combattants de l'ALN sont solidement encadrés, notamment en Kabylie, par des officiers ayant servi dans l'armée Française et même dans l'armée Allemande, à l'image de Mohammedi Saïd, permettant de faire de ces regroupements de militants indépendantistes des unités aguerries et équipées. Benjamin Stora et Renaud de Rochebrune mentionne notamment le cas de Slimane Dehilès :

“Organisateur hors pair, c’est sur lui que Krim compte surtout à partir du printemps 1955 pour inspirer et superviser l’action armée dans la zone 3 et tout particulièrement en Basse Kabylie. En l’espace de six mois, il aura réussi à réunir sous son autorité plusieurs centaines d’hommes, [...], des soldats de plus en plus disciplinés et de mieux en mieux équipés, en uniformes mais aussi en armes”⁷⁸.

Dans ces circonstances, la stratégie de contre-insurrection française suppose notamment de maintenir des voies de communications nécessaires à l’approvisionnement des troupes qu’il faut donc défendre. Les innovations tactiques comme l’utilisation de troupes hélicoptées pour des opérations ciblées et de moins grandes envergures semblent alors plus logique. Cependant, cela suppose toujours de maintenir une présence renforçant une notion que nous avons déjà évoquée une “armée à deux vitesses”⁷⁹. Si le pragmatisme de l’armée française, déjà éprouvé au cours de la Guerre d’Indochine, permet d’obtenir des résultats quantitatifs jugés satisfaisant par le commandement français, il dénote que le corps expéditionnaire est contraint de mener une guerre complexe.

2. La crainte de la riposte ennemie

Si les théoriciens de la guerre de contre-insurrection sont alors en train de s’adapter à ces pratiques de guérilla, le soldat, lui, continue de combattre dans un terrain où l’ennemi est chez lui et peut résister à sa guise. Les écrits de Bigeard taisent ces facteurs dans sa globalité. Les innovations de l’armée française ont beau causer des pertes matérielles aux combattants de l’ALN, les soldats français isolés sont toujours dans une situation précaire. Le ratissage des zones, la saisie de matériel, les pressions sur les populations civiles n’empêchent pas les combattants Algériens de riposter aboutissants à des accrochages incessant comme l’évoque Témoin 4 :

“Il y a eu des accrochages oui, il fallait s’accrocher, il fallait tirer mais ça s’arrêtait là. On a eu des morts, on comptait quand même 7 morts par mois chez nous. Il n’y avait pas que nous ! La section c’était une chose, mais il y en avait un petit peu partout (des sections) et il y en avait qui s’accrochaient sérieusement, j’avais des copains que je connaissais, ils y sont passés, ils n’en sont pas revenus. Ça allait loin !”⁸⁰.

De plus, il est important de mentionner que les soldats du contingent ne sont pas les seuls à harceler l’ennemi. Dans une logique de guerre d’usure, les combattants

⁷⁸DE ROCHEBRUNE Renaud, STORA Benjamin, *La guerre d’Algérie vue par les Algériens, Tome I Des origines à la bataille d’Alger*, Paris, Editions Denoël, 2016. p.229.

⁷⁹LLEONCI Pierre-Alexandre, “*L’innovation dans l’armée française durant la guerre d’Algérie*”, mémoire de recherche, sous la direction de Fortmann Michel, Montréal, Université de Montréal, 2011. p28.

⁸⁰Témoin 4, entretien enregistré réalisé par Bazin Vincent le 6 décembre 2023 à Béziers.

indépendantistes jouent sur le moral des soldats de l'armée française en pratiquant un harcèlement éprouvant les corps et les esprits de ces hommes. André Bagnon est à ce sujet une source précieuse, ce dernier détaillant dans ses mémoires les nombreuses attaques nocturnes sur les positions française :

“Les jours suivants toujours pareils sauf la nuit où ça craque, les sentinelles ouvrent le feu soit vers les mines éclairantes, soit vers les boîtes de bières vide pendues à une ficelle tout autour du bivouac”⁸¹.

Son témoignage permet aussi de prendre en compte l'effet des attaques nocturnes sur le moral de ces hommes :

“La cinquième nuit des mines éclairantes sautent, ça rafale à plusieurs endroits, soit il y a un Fell ou autre chose, les sentinelles sont électriques. [...]. Les nuits suivantes encore des rafales, il faut se lever à chaque fois”⁸².

Ce dernier se trouve alors dans la région de Souk Ahras et plus précisément dans l'Oued Bechiah à la frontière Tunisienne dans la Wilaya II, une région faisant la jonction entre le Constantinois où s'achève l'Atlas Tellien et le massif des Aurès. Cette zone est alors une zone de passage pour les combattants Algériens se formant en Tunisie comme il l'évoque dans son témoignage. C'est également une zone où sont construits un certain nombre de barrages hydro-électriques d'importance stratégique que l'armée française défend avec acharnement.

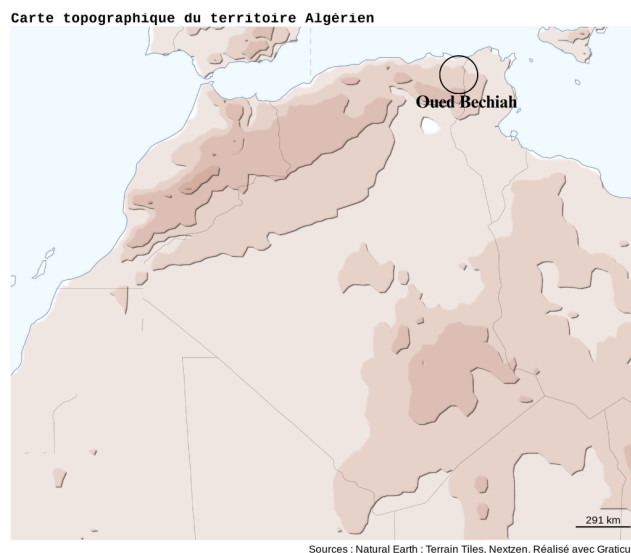


Illustration 15 : Localisation de l'Oued Bechiah, Vincent Bazin.

⁸¹BAGNON André, *Ma guerre d'Algérie*, Fond d'archive Raoul et Jean Brunon, Salon-de-Provence, nd. p.55.

⁸²BAGNON André, *Ma guerre d'Algérie*, Fond d'archive Raoul et Jean Brunon, Salon-de-Provence, nd. p.57.

Les témoignages concernant cette guerre d'usure se retrouvent dans un grand nombre de récits. Les embuscades comme les attaques de nuit sont pour les Algériens la tactique la plus efficace pour infliger des pertes humaines et matérielles mais également, comme nous l'avons vu, de réaliser un long travail de sape concernant le moral des soldats français. Nous pouvons notamment citer René Donazzalo interrogé par Patrick Rotman dans les années 90 :

“L'embuscade, c'est toujours une surprise. On ne s'y attend pas. Dans ce cas-là, c'est automatique : vous avez une arme, vous tirez. Parfois, cela se passe bien ; parfois, cela se passe mal. Plusieurs fois, on a été entourés de fellagha, puisqu'on les appelait comme ça. Il m'est arrivé d'entendre donc les fellagha crier : «A l'assaut, sale Français, on arrive.» Dans ces cas-là, on attend la fin...”⁸³.

Pour les combattants de l'ALN, les embuscades n'ont pas uniquement pour objectif d'éprouver les forces françaises maintenant difficilement la paix dans les campagnes. Ces opérations sont aussi pour eux l'occasion de d'obtenir du matériel de guerre indispensable à la conduite de leurs opérations. Les maquis de l'ALN ne pouvant pas compter sur des ravitaillement fréquents, les commandant sont prêts à risquer la vie de leurs hommes dans ce type d'opérations comme le souligne Benjamin Stora à propos de l'importance de ces embuscades :

“Ce qui n'empêche pas les hommes de Krim, pour récupérer des armes et maintenir leur emprise dans les campagnes, de monter régulièrement des embuscades contres des convois militaires et de mener de petites opérations de guérilla. Quand une attaque réussit, comme cette interception de deux camions de ravitaillement au sud de Tizi Ouzou qui permet de récupérer une douzaine d'armes de guerre, les Algériens musulmans sont impressionnés”⁸⁴.

Cette citation permet notamment d'insister sur le caractère politique de la lutte menée par l'ALN. En effet, malgré la situation précaire des forces de l'ALN, le recours à des opérations à l'encontre des troupes françaises permet de souder les populations autour d'une cause commune. Soulignons également que dans le même temps, les populations locales musulmanes subissent la présence de l'armée française et des exactions commises dans le cadre des opérations de contrôles de villages ou de ratissages.

Néanmoins, il est important de mentionner que la tension des combats ne prend pas uniquement place dans les vallées reculées. Les combattants indépendantistes algériens maintiennent la pression sur les forces françaises partout où elles le peuvent. Dans les témoignages, on retrouve la même appréhension de la part de ces jeunes soldats français confrontés à l'angoisse comme le décrit Michel Barré :

⁸³ROTMAN Patrick, TAVERNIER Bertrand, *La guerre sans nom : Les appelés d'Algérie 54-62*, Paris, édition du Seuil, 1992. p.105.

⁸⁴DE ROCHEBRUNE Renaud, STORA Benjamin, *La guerre d'Algérie vue par les Algériens, Tome I Des origines à la bataille d'Alger*, Paris, Editions Denoël, 2016. p.231.

“Silence dans les ruelles. Tout est calme, tout dort. Une ombre bouge, là, devant, à la croisée de la ruelle où nous entrons et de l’impasse de la maison d’Ali. On s’immobilise. Main crispée sur la gâchette. Envie quasi irrépressible de presser la détente pour briser la tension, pulvériser la peur”⁸⁵.

Si le terrain peut varier en fonction des opérations, le risque de la riposte ennemie est toujours présent, chaque situation présentant ses propres contraintes en termes de tactique. Si les embuscades en terrain ouvert et montagneux semblent difficilement évitables et peuvent entraîner des pertes importantes, le combat urbain dans un dédale de rues reste pour toute force armée un défi complexe à relever. La nature des combats prenant lieux entre 1954 et 1962 revêt des formes diverses mais il semble que les grandes opérations de recherche et destruction restent les plus courantes. Cette vision de la guerre d'Algérie imprègne notre imaginaire notamment grâce aux représentations culturelles de l'époque au premier rang desquelles Jean Lartéguy et son ouvrage adapté au cinéma *Les Centurions* ou encore *Avoir vingt ans dans les Aurès* de René Vautier. Cependant rappelons que la guerre ne se mène pas uniquement dans les Oueds et les plateaux montagneux algériens. Les forces françaises englobent notamment un ensemble de services dont celui du renseignement mais aussi du ravitaillement et de la logistique.

3. Une autre guerre loin du front

Cette étude nous permet de mettre en évidence l'importance des témoignages des vétérans comme outil de compréhension des conflits de la période contemporaine. En effet, il est parfois complexe de décentrer le regard des opérations militaires, ces dernières ayant produit de nombreuses archives écrites ayant nécessité d'être dépouillées et analysées afin d'établir une chronologie des faits et les étudier de manière plus approfondie. Néanmoins, ces archives ne permettent de mettre en lumière l'entièreté de l'engagement de l'armée française dans sa globalité, ce qui pourrait possiblement altérer notre vision de cette période. La création de l'univers mental de la guerre d'Algérie, nourrit de représentations s'étant forgé dans un contexte particulier de guerre, ne peut être étudié qu'avec un croisement de différents parcours de vétérans. Les entretiens avec ces vétérans mettent en évidence l'existence de cette “culture” propre à ce conflit possédant son vocabulaire, ses dates marquantes ainsi que ses représentations. La nature même de ce conflit, à savoir “une guerre au milieu des

⁸⁵BARRÉ Michel, *De la guerre revient-on jamais*, Paris, Editions Alpha, 2024. p.23.

populations”⁸⁶ induit que ces hommes ont tous été confrontés de manière directe, avec cependant des nuances, à la violence. Si ce processus de construction culturelle est initié au cours de la guerre, on constate que cette construction se perpétue après la fin du conflit. En effet, les anciens d'Algérie se regroupent rapidement en associations d'anciens combattants comme leurs pairs avant eux.

C'est au sein de ces groupes, brassant les vétérans ayant été affectés à tout type de tâches pendant leur déploiement en Algérie, que cette culture continue à évoluer. La non-reconnaissance de ce conflit en tant que tel est potentiellement un terreau fertile à la préservation de cette culture de guerre. Les combats menés par ces différentes associations pour aboutir à la reconnaissance par l'Etat de la réalité des “événements d'Algérie” ont probablement contribué à un attachement à cette culture, avec pour finalité de pouvoir continuer leur travail de mémoire. En ce qui concerne les vétérans interrogés dans le cadre de cette étude, la plupart rejoignent les associations d'anciens combattant au début des années 70 avec pour objectif de parler à d'autres vétérans, témoigner, être reconnus par l'Etat mais également “honorer les victimes de la guerre”⁸⁷ pour citer Témoin 1.

Pour cette étude, nous pouvons notamment mentionner Témoin 2. En effet, il illustre avec pertinence la nature diverses des missions pouvant être confiées aux appelés du contingent au cours de ce conflit. Arrivé à Alger pour ses classes en novembre 1961 il est rapidement affecté à plusieurs fonctions :

“J'ai fait mes classes sur les hauteurs d'Alger et là c'était apprendre à marcher au pas pendant deux mois. Puis je suis parti en sous-secteur dans des hameaux pendant deux mois juste avant le cessez-le-feu et on est revenus en mars à Alger”⁸⁸.

Si ce dernier reste assez évasif sur cette période en sous-secteur dans l'arrière pays algérois, il ne témoigne pas de sa participation à des opérations militaires comme décrit plus haut autre que de la surveillance. Il mentionne cependant les différentes missions d'assistance à des unités engagées dans des opérations de ratissages ou prises dans des embuscades :

“Mais on allait aussi en renfort des autres sections quand il y avait des accrochages, on prenait des hélicoptères pour y aller c'était impressionnant ! On a dû y aller deux ou trois fois sur les deux mois ! Il y avait de la casse, des morts. On était sur les hauteurs de l'Algérois dans la plaine pas très loin d'Alger en partant vers Palestro.”⁸⁹

⁸⁶Revue militaire générale, numéro 55, 2019.

⁸⁷Témoin 1, entretien enregistré réalisé par Bazin Vincent le 27 juin 2024 à Saint-Gilles.

⁸⁸Témoin 2, entretien enregistré réalisé par Bazin Vincent le 6 décembre 2023 à Béziers.

⁸⁹ Témoin 2, entretien enregistré réalisé par Bazin Vincent le 6 décembre 2023 à Béziers.

Comme de nombreux autres, ce dernier conserve une forme de pudeur dans le récit qu'il donne de cette période en sous-secteur ne donnant que des informations partielles voir lacunaires sans jamais réellement entrer dans les détails. L'argument "nous on a jamais été accroché directement nous"⁹⁰ revient à plusieurs reprises, même si ce dernier évoque les victimes de ses affrontements. Là où son récit ce fait plus prolifique correspond à sa mutation au deuxième bureau :

"Après je ne les ai vu que pendant ces deux mois ensuite j'ai été affecté au courrier officiel, c'était un travail de bureau et je me déplaçais entre les casernes d'Alger quoi. Ensuite je devais dépouiller le courrier et ça partait, un travail de bureau quoi."⁹¹

Si cette affectation l'éloigne des combats contre les indépendantistes, elle lui permet de témoigner de l'ambiance régnant à Alger à la fin du conflit. De plus, il constate dans le cadre ses fonctions une volonté de censure concernant les pertes de l'armée française :

"Oui j'ouvrais le courrier, le dépouiller avant de l'envoyer à la signature avant de partir pour d'autres casernes ! Le courrier arrivait de l'Etat major en France, c'était confidentiel je devais pas le lire mais l'ouvrir et le présenter à mes supérieurs avant de le transmettre. [...] Quelques fois on regardait les listes des morts et on se rendait compte que tout était faux ! Entre les journaux et les rapports officiels les écarts étaient vraiment importants. Pareil pour les pertes de matériels, le nombre d'accrochages etc. Les journaux de métropole n'avaient pas les bons chiffres !"⁹²

Malgré son éloignement des combats, la violence de ce conflit reste donc bien présente même dans le relatif confort du deuxième bureau qu'il décrit comme "la belle vie"⁹³. En effet, un climat de violence règne encore sur la ville notamment dans la Casbah dont le dédale de ruelles présente des risques pour les soldats notamment partis en recherche de prostituées comme il l'évoque :

"J'avais peur d'aller au bordel de toute façon pas mal de gars se sont fait saigner à blanc dans la casba en voulant aller voir les filles !"⁹⁴.

Le récit de Témoin 2 sur la période qu'il passe à Alger est également marqué par les opérations terroristes menées par l'Organisation de l'Armée Secrète mais aussi par le Putsch des généraux du 21 avril 1961. S'il ne participe pas aux affrontement entre les partisans des putschistes et les forces françaises restées loyales au gouvernement, il reste marqué par ces événements :

⁹⁰Témoin 2, entretien enregistré réalisé par Bazin Vincent le 6 décembre 2023 à Béziers.

⁹¹Témoin 2, entretien enregistré réalisé par Bazin Vincent le 6 décembre 2023 à Béziers.

⁹²Témoin 2, entretien enregistré réalisé par Bazin Vincent le 6 décembre 2023 à Béziers.

⁹³Témoin 2, entretien enregistré réalisé par Bazin Vincent le 6 décembre 2023 à Béziers.

⁹⁴Témoin 2, entretien enregistré réalisé par Bazin Vincent le 6 décembre 2023 à Béziers.

“Mais on voyait les avions pendant le putsch des généraux passer sur les hauteurs d’Alger. Là c’était chaud on avait peur que ça dégénère on était prêts à tous se tirer dessus ! Monsieur ***** que vous allez voir tout à l’heure il était en face dans le camp des généraux ils obéissaient comme nous ! Les avions mitraillaient l’OAS et les commandos fidèles aux généraux rebelles. J’ai eu de la chance d’être quand même globalement à l’écart des combats”⁹⁵.

Enfin, son témoignage est également ponctué par une insistance concernant le manque d’informations données aux soldats au cours de ces événements. En effet, on peut remarquer une certaine inquiétude ainsi qu’une forme d’appréhension vis-à-vis des troubles éclatants régulièrement dans la ville d’Alger au cours de l’année 1961 :

“On entendait les coups de feu un peu partout mais aussi les bombes la nuit ! Après on ne savait pas si c’était l’OAS ou les Fell. [...] Bah on voyait qu’il y avait des problèmes, on ne savait pas ce qu’il allait se passer ! Nous on était dans l’armée régulière et même les lieutenants ne disaient pas trop grand chose on savait pas trop. Nous on avait vingt ans alors vous savez. Mais j’ai été très marqué par la violence dans les rues d’Alger après le cessez-le-feu, les bombes, les morts dans les rues et les coups de feu”⁹⁶.

Ce sentiment d’inquiétude vis-à-vis du manque d’informations exprimé par Témoin 2, n’est pas un cas isolé. Nous pouvons notamment citer le témoignage de Témoin 3, affecté à un régiment d’infanterie pour conduire des camions :

“Non non pas du tout ils nous ont répartis en groupe mais on a pas eu de réunion on est arrivés comme ça. Moi je vois quand j’ai passé mon permis de conduire pour ici et puis après à l’armée j’ai passé le permis pour les camions dans l’armée et après je conduisais. Je me souviens en Tunisie que le matin on devait partir pour aller plus loin vers les cuisines pour le café tout ça mais enfin on ne savait même pas pourquoi on était là. En Tunisie on a jamais vraiment eu beaucoup d’accrochages ou comme ça puis après ça a commencé à barder davantage en Algérie alors on nous a envoyés là-bas en renfort”⁹⁷.

Pour de nombreux appelés, la Guerre d’Algérie ne se résume pas à une succession d’affrontements avec les troupes de l’ALN. Pour la plupart, ces jeunes hommes à peine entrés dans l’âge adulte sont affectés à des rôles que l’on pourrait qualifier d’auxiliaires mais néanmoins indispensables. Les armées européennes s’étant progressivement mécanisées au cours du XX^e siècle, un nombre conséquent d’appelés est chargé de conduire les hommes aux combats dans des camions, mais également du ravitaillement. Si dans ce contexte, cette affectation peut paraître sans grand danger, le témoignage de Témoin 3 nous permet de nuancer cette affirmation :

⁹⁵Témoin 2, entretien enregistré réalisé par Bazin Vincent le 6 décembre 2023 à Béziers.

⁹⁶Témoin 2, entretien enregistré réalisé par Bazin Vincent le 6 décembre 2023 à Béziers.

⁹⁷Témoin 3, entretien enregistré réalisé par Millot Romain le 26 juin 2023 à Millau.

“En Algérie j'étais chauffeur opérationnel pour le commandant, quand il voulait partir dans les Djebels je devais le piloter vu que j'étais casse-cou en voiture. [...]. On était jamais en contact réellement, une fois on était accrochés et plus personne n'avait de munitions mais il m'en restait un peu que j'avais récupérées quand les légionnaires en perdaient pareil pour les grenades. C'était au cas ou, et la fois où j'étais caché sous le camion dans l'embuscade j'avais au moins des munitions parce que nous les chauffeurs on avait pas de cartouchière on avait juste un chargeur dans le fusil et l'autre dans la boîte à gant donc j'en gardais plus au cas où. C'était la seule fois dans ces gorges que les Fells étaient cachés des deux côtés ils nous ont arrosés de partout il y avait pas mal de blessés. J'ai attrapé mon fusil et j'ai commencé par me mettre à l'abri derrière les roues arrière pour pouvoir tirer!”⁹⁸.

Ce genre d'affectation, bien que moins exposée aux combats directs, contribuait à maintenir la logistique et l'organisation militaire, essentielles dans un conflit asymétrique tel que la guerre d'Algérie. Les appelés comme Témoin 3 ont ainsi joué un rôle fondamental, souvent dans l'ombre, mais non moins exposés aux risques du terrain. Leur expérience nous rappelle que, dans une guerre, il n'y a pas de mission anodine. Les témoignages de Témoin 2 et de Témoin 3 nous permettent donc de mieux saisir la nature concrète des opérations militaires en Algérie. Pour de nombreux appelés, le hasard des affectations et les besoins de l'armée peut signifier de ne pas être au cœur des combats, ces derniers étant principalement menés par des unités professionnelles spécialisées. Cependant, il apparaît clair que ces affectations, que l'on pourrait qualifier de chanceuses au vu de la nature et de la récurrence des affrontements, n'épargnent pas complètement les appelés. Ce constat semble d'autant plus important en sachant qu'une majorité des vétérans ne souhaitant pas répondre à nos questions invoquent pour se justifier que leur récit des événements n'est pas assez «intéressant». Néanmoins, ce type de récit est essentiel pour comprendre la création d'un univers mental, d'une culture de guerre propre à ce conflit soudant encore aujourd'hui de nombreux vétérans. Si tous n'ont pas participé de manière active aux combats tout au long de leurs déploiements, ils partagent l'expérience d'un conflit où chaque belligérant entend adopter une stratégie différente que l'utilisation massive de la force et de la violence. Tous, dans des proportions différentes, se retrouvent entre 1954 et 1962 confrontés à un climat de terreur.

⁹⁸Témoin 3, entretien enregistré réalisé par Millot Romain le 26 juin 2023 à Millau.

B. Un climat de terreur

1. Le terrorisme, du FLN à l'OAS

Nous l'avons abordé plus haut dans ce développement la nature des combats en Algérie est fortement liée à l'emploi par les indépendantistes algériens de la doctrine de la guerre révolutionnaire. Outre l'aspect purement militaire et la pratique de la guerre asymétrique, les soldats français sont confrontés à une pratique intensive du terrorisme. S'il ne s'agit pas d'un pan majeur de la stratégie globale de l'insurrection Algérienne, la pratique de l'attentat ciblé joue un rôle clé dans une optique politique :

“Le but politique d'une telle instauration de la terreur dans la société était de provoquer une situation d'instabilité en poussant l'ensemble de la population à ne plus pouvoir être neutre, à devoir prendre parti ou bien pour le FLN ou bien pour la France”⁹⁹.

Cependant, le FLN n'est pas la seule faction à avoir recours aux attentats durant la guerre d'Algérie comme en témoignent les témoignages recueillis dans le cadre de cette étude.

“C'est-à-dire qu'il y a eu rapidement le cessez le feu ! C'était la période juste après ! Mais à Alger c'était déjà très chaud hein ! On entendait les coups de feu un peu partout mais aussi les bombes la nuit ! Après on ne savait pas si c'était l'OAS ou les Fell”¹⁰⁰.

Dans cette citation, Témoin 2 nous permet de mieux appréhender l'ambiance de cette période. Les soldats ne sont que peu au courant du contexte dans lequel ils évoluent quotidiennement et sont confrontés à la fois aux attentats du FLN mais également à celui de l'Organisation de l'Armée Secrète (OAS) créée le 11 février 1961. Ces derniers partisans de l'Algérie française entrent en lutte contre la reconnaissance du principe d'autodétermination du peuple Algérie par le président De Gaulle. Ils font le choix d'avoir recours au terrorisme pour faire connaître leur cause en plus de la mise en place d'une propagande à destination des pieds-noirs mais également des militaires. Dans les témoignages recueillis pour cette étude la pratique du terrorisme par le FLN et l'OAS est récurrente. Nous commencerons par aborder la pratique du terrorisme par le FLN, suite à cela nous nous intéresserons aux récits des attentats terroristes de l'OAS décrit par les vétérans.

⁹⁹JOLLY Edouard, «Du terrorisme à la guerre civile ? Notes sur David Galula et sa pensée de la contre-insurrection», *Le philosophe*, numéro 48, 2017. p.191.

¹⁰⁰Témoin 2, entretien enregistré réalisé par Bazin Vincent le 6 décembre 2023 à Béziers.

De manière globale, la pratique actuelle du terrorisme conditionne notre vision de ce type d'action. Cependant cantonner le terrorisme à des poseurs de bombes ou à des fusillades en milieu urbain ciblant une cible particulière ou la population dans son ensemble est réducteur. Le terrorisme englobe tout type d'action visant à imposer la terreur parmi les populations comme nous l'avons évoqué plus haut. Les témoignages de vétérans de notre corpus évoquent d'autres actions permettant d'imposer la terreur loin des centres urbains. En effet, le FLN dispose d'une branche armée l'ALN dont le rayon d'action se situe en majorité dans les terres là où les autorités françaises sont moins présentes. Dans ce contexte, les pressions sur les populations locales sont fréquentes. Si une partie de la population coopère avec l'ALN, les autres se retrouvent exposés aux représailles de ces combattants. Témoin 4 mentionne dans son témoignages ces représailles : «Je me souviens que les Fells faisaient brûler les villages qui étaient pour nous»¹⁰¹. Ce type de témoignage n'est pas un cas isolé et cette pratique s'apparente clairement à du terrorisme. L'objectif est d'une part punir la collaboration avec les autorités coloniales françaises, et d'autre part d'intimider le reste de la population par des démonstrations de force et de violence les poussant à prendre parti pour le FLN.

Les témoignages recueillis dans le cadre de cette étude permettent également d'aborder les agissements de l'OAS, organisation ayant elle aussi recours au terrorisme pour s'opposer à une éventuelle indépendance de l'Algérie. Composée notamment de soldats hostiles à De Gaulle et de pieds-noirs redoutant une victoire du FLN, l'OAS impose un climat de terreur à partir de février 1961, cultivant une image d'organisation clandestine insaisissable, comme le suggère sa devise : « *L'OAS frappe quand elle veut, où elle veut.* » Si les avis sur cette organisation divergent selon les vétérans, tous s'accordent à dire que l'OAS a été un acteur majeur de la fin du conflit. À l'instar des autres belligérants, elle n'hésite pas à recourir à la violence pour faire entendre son combat politique, le traduisant par des actions concrètes sur le terrain :

«Je me souviens qu'à cette période les Algériens dans la ville avaient vraiment très peur de nous, ils nous craignaient. L'OAS il n'y en avait pas beaucoup même si certains des nôtres sont partis pour les rejoindre avec leurs armes et ça arrivait souvent. Ils étaient pour les généraux et ils voulaient combattre»¹⁰².

Dans son témoignage, Témoin 2 évoque les attentats dont il est témoin et même victime, tous organisés par l'OAS. Ce dernier étant affecté au Deuxième Bureau à Alger, il est

¹⁰¹Témoin 4, entretien enregistré réalisé par Bazin Vincent le 6 décembre 2023 à Béziers.

¹⁰²Témoin 4, entretien enregistré réalisé par Bazin Vincent le 6 décembre 2023 à Béziers.

un témoin privilégié des actions clandestines de l'Organisation notamment grâce à ses nombreux déplacements dans la capitale algérienne. Son récit des événements permet notamment d'identifier les différents modes d'actions de l'Organisation et notamment les assassinats ciblés : “Oui on voyait des morts dans les rues, je me souviens de l'attentat dans le magasin “Les dames de France” à Alger deux personnes avaient été tuées à coup de mitraillette dans l'entrée”¹⁰³. Ce dernier nous permet également de prendre conscience de la place prise par la pratique des attentats à la bombe dans la stratégie de lutte clandestine de l'OAS visant indistinctement civils et militaires : “Je me souviens aussi que dans le tunnel des facultés à Alger on a été soulevés avec la deux chevaux par une explosion d'une bombe de l'OAS c'était pesant comme climat”.¹⁰⁴



Illustration 16 : Explosion d'une bombe de l'OAS dans le quartier Bab-el-Oued, Alger le 1er janvier 1962, Musée national de la Révolution Algérienne.

Quelque soit la pratique et les résultats obtenus après chaque action l'objectif de l'OAS est d'exister mais également d'imposer la terreur, forcer les populations et les soldats de l'armée à prendre parti. Malgré leurs faibles moyens et effectifs, ces derniers parviennent à imposer un état de siège notamment dans les grandes villes et plus particulièrement à Alger,

¹⁰³Témoin 2, entretien enregistré réalisé par Bazin Vincent le 6 décembre 2023 à Béziers.

¹⁰⁴Témoin 2, entretien enregistré réalisé par Bazin Vincent le 6 décembre 2023 à Béziers.

marquant profondément les témoins de ces épisodes sanglants de la fin du conflit comme l'affirme Témoin 2 :

“Mais j’ai été très marqué par la violence dans les rues d’Alger après le cessez-le-feu, les bombes, les morts dans les rues et les coups de feu. [...]. Mais à part ça et d’autres coups de feu et explosions dans la ville j’ai pas eu trop de problèmes ! Mais on voyait beaucoup de morts dans les rues d’Alger, ça faisait bizarre”.¹⁰⁵

En somme, la guerre d’Algérie fut profondément marquée par la généralisation de la terreur comme moyen d’action politique et militaire. Tant le FLN que l’OAS ont eu recours au terrorisme pour faire pression sur les populations, les forcer à se positionner et faire entendre leur combat respectif. Les témoignages des vétérans mettent en lumière la diversité des formes que prend cette violence : attentats urbains, représailles dans les zones rurales, assassinats ciblés ou encore pose de bombes aveugles. Ce climat de peur permanent, entretenu par les deux camps, souligne la complexité d’un conflit où la frontière entre civils et combattants s’efface, et où la guerre psychologique occupe une place centrale. Ces pratiques ont non seulement profondément affecté les populations locales, mais également laissé une empreinte durable sur les soldats français, confrontés à une violence protéiforme dont ils peinent souvent à identifier l’origine.

¹⁰⁵Témoin 2, entretien enregistré réalisé par Bazin Vincent le 6 décembre 2023 à Béziers.

2. L'ombre de la trahison : paranoïa et surveillance dans les rangs

Au cours de la Guerre d'Algérie, l'armée française se confronte à un type de guerre particulier : la guerre révolutionnaire. Nous avons déjà abordé la place que prend le terrorisme et la guerre asymétrique dans ce type de conflit, cependant nous n'avons qu'effleuré l'un des aspects pourtant central dans la stratégie des indépendantistes algériens l'infiltration des troupes françaises. Ce que l'on appelle communément la «Cinquième Colonne», prend rapidement chez les soldats français une place importante. En effet, ces derniers se trouvent dans un contexte où n'importe quel civil algérien ou harki peut être en réalité un sympathisant du FLN présent pour renseigner l'ennemi ou perpétrer des actions de sabotage. Cette situation instaure au sein des troupes un sentiment de paranoïa permanent renforcé par les appels à la prudence des officiers comme l'évoque Témoin 1 : «Il fallait faire très attention à qui on parlait et qui on fréquentait surtout !»¹⁰⁶, mais également aux histoires colportées par les soldats sur les agissements de traîtres et d'infiltrés. Tout au long du conflit une méfiance s'implante durablement notamment à l'égard des Harkis pouvant parfois être d'anciens rebelles. Ces hommes partagent le quotidien des soldats français, connaissent les forces et les faiblesses de l'armée et sont également armés alimentant la paranoïa ambiante ce qu'un certain nombre de nos témoignages met en avant comme celui d'André Bagnon : «Tous les trois sont d'anciens rebelles ralliés avec armes et bagages, alors inutile de dire que nous les avons à l'oeil»¹⁰⁷. Pour certains vétérans, les harkis dans leur ensemble ne sont pas dignes de confiance et sont perçus comme des traîtres même s'ils ne peuvent pas le prouver pour chacun d'entre eux. Il semble que l'impossibilité de différencier les sympathisants du FLN des autres algériens joue un rôle déterminant aboutissant à des prises de positions tranchées comme celle de Témoin 4 :

«Ah oui on avait l'occasion d'en voir [des harkis], il y en avait pas mal, même beaucoup ! On avait l'occasion d'être ensemble mais c'est vrai aussi que les harkis ont joué un rôle pour le FLN aussi ! Ceux qui étaient dans les bases et les casernes s'enfuyaient et tuaient pas mal de Français ! [...]. C'est vrai qu'on n'avait pas tellement confiance en eux, ceux qu'on avait avec nous ils étaient triés pour être dans les commandos avec nous et qui nous accompagnaient»¹⁰⁸.

¹⁰⁶Témoin 1, entretien enregistré réalisé par Bazin Vincent le 27 juin 2024 à Saint-Gilles.

¹⁰⁷BAGNON André, *Ma guerre d'Algérie*, Fond d'archive Raoul et Jean Brunon, Salon-de-Provence, nd. p.61.

¹⁰⁸Témoin 4, entretien enregistré réalisé par Bazin Vincent le 6 décembre 2023 à Béziers.



Illustration 17 : Un jeune harki en Algérie, été 1961, Jean Poussin.

La méfiance envers les potentiels infiltrés ne se résume cependant pas à des ragots de soldats et des appels à la méfiance. Pour le commandement, l'éventualité d'infiltrations des différents cantonnements de l'armée pose des problèmes évidents de sécurités pour la troupe mais également pour le matériel nécessaire aux opérations militaires et plus particulièrement les armes. En effet, nous avons évoqué auparavant le manque de ressources en armes et munitions des combattants du FLN à contrario de l'armée française. Ces derniers ne disposant de bases arrières et de réseaux de ravitaillement classiques, le vol d'armes apparaît comme une voie d'approvisionnement ponctuelle efficace. La Guerre d'Algérie que l'on peut qualifier de guerre sans front¹⁰⁹ implique que l'ennemi peut être dissimulé partout favorisant, outre le vol de matériel, des actions radicales à l'encontre de soldats isolés comme l'évoque Témoin 3:

“C'est comme Fabis qu'il s'appelait, un soir je rentre au garage et je vois le râtelier où on posait tous les fusils et on ajoutait une chaîne pour pas que les Fells nous les piquent. Un soir je rentre et je vois qui manque un fusil au râtelier et les autres, une dizaine ont pas plus réagi. Il manquait Fabis qui avait foutu le camp après une dispute avec d'autres ! J'avais peur pour lui parce que la nuit il ne fallait pas se promener sinon on pouvait prendre des coups de couteaux”¹¹⁰.

¹⁰⁹DRÉVILLON Hervé (dir), WIEVIORKA Olivier, *Histoire militaire de la France, Tome II, De 1870 à nos jours*, Paris, Perrin, 2018. p.513.

¹¹⁰Témoin 3, entretien enregistré réalisé par Millot Romain le 26 juin 2023 à Millau.

Dans ce contexte, il est difficile de se positionner vis-à-vis de ce sentiment de paranoïa que l'ensemble de nos témoins met en avant dans leurs récits des événements. Il semble que cette aura de méfiance fasse partie intégrante de ce conflit notamment en raison de sa nature particulière. Néanmoins, ce climat de paranoïa constitue potentiellement une piste de réflexion pour mieux comprendre l'attitude des forces françaises en Algérie et notamment sur l'escalade de la violence s'étant progressivement installée et des conséquences de cette dernière sur la mémoire de ce conflit.

3. La réponse française : l'escalade de la violence

“La terreur est un levier psychologique d'une puissance inouïe. Devant les cadavres égorgés et les visages grimaçants des mutilés, toute velléité de résistance s'effondre ; le ressort est brisé”¹¹¹.

Cette citation de l'ethnologue français Jacques Soustelle permet d'introduire l'un des aspects les plus controversés de ce conflit, l'usage disproportionné de la violence dans le processus de pacification du territoire Algérien. Nous l'avons vu, le climat de violence extrême formant une toile de fond tout au long de ce conflit favorise un processus de levée des inhibitions. La nature particulière de ce conflit que l'on qualifie de guerre au milieu des populations face à un ennemi pratiquant une guerre irrégulière entraîne une escalade de la violence. Les opérations, régulières et frustrantes pour les combattants, le dégoût vis-à-vis des attentats et diverses exactions des indépendantistes, sans oublier un certain mépris pour ces derniers sont à l'origine de cette escalade :

“Embrasser la violence la plus radicale nécessite de se départir pour un temps des vêtements de la civilisation. Devenir un bourreau, c'est renoncer au fragile mais influent apprentissage de la pacification. A ce titre, la violence est fortement libératrice avant tout du corset social qui interdit le meurtre et plus encore la cruauté ; c'est une fête jouissive et libertaire : «Le massacre est l'antistructure sociale par excellence, une communauté émotionnelle au-delà de toute morale». Comme toute fête, la violence a besoin d'ambiance pour se répandre et le bourreau ne le devient vraiment que porté par la folie des sens”¹¹².

Si l'on pense spontanément à la pratique de la torture généralisée lorsque l'on évoque la violence de la réaction française en Algérie, les témoignages évoquent un ensemble de comportements violents adoptés par certains soldats. Si dans les témoignages collectés pour cette étude les vétérans ne s'impliquent jamais dans ces exactions, il semble que ces crimes de guerre aient été courants. Il ne s'agit pas ici de porter quelque accusation vis-à-vis des

¹¹¹GUÉNO Jean-Pierre, *Paroles d'Algérie : lettres de torturés (1954-1962)*, Paris, Editions Jacob-Duvernet, 2023. p5.

¹¹²CRÉTTIEZ Xavier, *Les formes de la violence*, Paris, Editions la Découverte, 2008. p.76.

vétérans que nous avons interrogés, cependant la question de leur implication passive ou active reste intéressante. Dans les deux cas, il semble que l'esprit de corps joue un rôle prépondérant dans ces pratiques notamment en les banalisant, peu de soldats étant alors aptes à rompre cet esprit de corps. Le témoignage écrit d'André Bagnon est très éloquent à ce sujet, ce dernier évoquant un certain nombre de ces exactions sur les combattants indépendantistes vivants ou morts qu'il observe au cours de son service en Algérie :

“Il faut se débarrasser du cadavre, comme d'habitude. Le lieutenant ordonne à Schneider de l'emmener à l'Oued avec escorte. Celui-ci répond avec son accent alsacien « Attendez mon lieutenant ! ». Il va chercher une paire de pinces, il ouvre la mâchoire et arrache deux dents en or, les mets dans sa poche et dit « maintenant d'accord mon lieutenant », et en route pour les chacals. Plus tard je verrai un sergent chef faire une blague à tabac avec les parties d'un *Fell* et un soldat ramener à la quille, un crâne vernis”¹¹³.

Ce dernier évoque tout au long de son témoignage un certain nombre d'exactions commises par des appelés et leurs encadrants. Néanmoins, il mentionne également des crimes commis par des unités professionnelles de cette armée à deux vitesses, et notamment ceux de la légion étrangère : “Ceux qui se rendent à la légion ont moins de chance, ils auront les oreilles coupées et celle-ci pendues aux ceinturons des légionnaires”¹¹⁴. Le témoignage de Témoin 3 tend également à incriminer les soldats de la Légion Étrangère prompt à commettre un certain nombre d'exactions :

“Quand on avait des légionnaires dans la caisse et qu'ils voyaient un arabe avec son bourricot ils disaient que c'était un Fellagha et ils tiraient en l'air donc l'autre foutait le camp et ils tiraient encore, c'était nettoyé. Ils allaient le chercher pour le mettre à l'arrière de la caisse et ils l'ont amené, les légionnaires c'était quelque chose”¹¹⁵.

Les actes de profanations de cadavres mais également de mauvais traitements font partie du quotidien des soldats du contingent français en Algérie, en témoignent les nombreuses photographies prises mettant en scène des algériens humiliés.

¹¹³BAGNON André, *Ma guerre d'Algérie*, Fond d'archive Raoul et Jean Brunon, Salon-de-Provence, nd. p.39.

¹¹⁴BAGNON André, *Ma guerre d'Algérie*, Fond d'archive Raoul et Jean Brunon, Salon-de-Provence, nd. p. 44.

¹¹⁵Témoin 3, entretien enregistré réalisé par Millot Romain le 26 juin 2023 à Millau.



Illustrations 18 : Un Algérien est mis à nu et subit l'emprise de cinq militaires français, qui lui écartent les jambes, auteur et date inconnue.

Il semble évident que dans un contexte normal, hors conflit, la plupart de ces hommes n'auraient jamais commis des tels actes. Le contexte d'escalade de la violence de ce conflit et la création d'un esprit de corps favorise ce genre d'agissements comme le mentionne notamment Xavier Crettiez :

“Ce n'est finalement pas toujours l'obéissance qui pousse à agir mais bien plutôt le sentiment de devoir faire son devoir au même titre que ses camarades, de se conformer à un esprit de corps qui pousse à l'action, de tenir son rang et de ne pas manquer à ses obligations vis-à-vis de ses pairs. «Les puissantes forces psychologiques de conversion dans le groupe sont suffisantes pour compenser les sanctions sociales traditionnelles qui freinent l'usage de la violence»¹¹⁶.

Cette citation illustre avec pertinence les propos d'André Bagnon cité plus tôt, si la plupart des hommes du contingent ne sont pas par nature des tortionnaires, la volonté de faire sa part et de ne pas aller à contre courant des événements pousse à prendre part ou du moins à ne pas interférer. De plus, rappelons qu'au moment des faits, les appelés sont des jeunes d'une vingtaine d'années présents pour répondre à l'appel du service militaire. C'est un devoir civique obligatoire, le tout accompli loin de chez eux dans un cadre où la violence est la norme mais également où les actes de violences ne sont pas réprimés par la hiérarchie militaire sur place. On retrouve ici ce qui pourrait s'apparenter à ce que la classification de Sykes et Matza qualifie de “dénier de responsabilité” que l'on peut traduire par : “ l'argument

¹¹⁶CRETTEZ Xavier, *Les formes de la violence*, Paris, Editions la Découverte, 2008. p.73.

est que l'on n'est pas personnellement comptable du comportement incriminé. L'individu se présente comme le jouet des circonstances et de facteurs incontrôlables"¹¹⁷.

Ce sentiment de quasi-impunité joue probablement un rôle dans ce déchaînement de violence collective que l'on retrouve de part et d'autre comme les témoignages l'attestent avec des pratiques cruelles à l'image du "sourire Kabyle"¹¹⁸, mentionnés par de nombreux vétérans ayant combattu dans cette région de l'ouest algérien : "On avait vu un certain nombre de colons avec le sexe dans la bouche et le sourire kabyle"¹¹⁹. La réponse de l'armée et plus particulièrement des unités isolées dans l'arrière pays ne se fait donc pas attendre, nous pouvons notamment mentionner la longue liste d'exactions dont André Bagnon est témoin et qu'il évoque dans ses mémoires :

"Le soldat Boulet Henri refusant un coup de bière à Saïd, un jeune arabe appelé, et lançant une rafale de PM le tuant sur le coup, blessant aussi le caporal Paul. Cette prostituée se faisant de force enfile un goulot de bouteille de bière. [...] Que dire de cette jeune femme arabe, épouse de rebelle se faisant violer par trois individus de notre compagnie accompagnés par des applaudissements. [...] De ce gamain de treize ou quatorze ans portant le poste 300 (24kg) sur des kilomètres avec comme remerciement un grand coup de pied au cul pour descendre du camion. [...] Du sergent Perrier (fils d'ambassadeur) et d'un autre abruti tuant avec un caillou un joli petit chien (race papillon) victime de leur folie"¹²⁰.

Notons également que la mention de crimes sexuels à l'encontre des femmes algériennes est assez récurrente dans les témoignages à notre disposition. En effet, il semble que ce type de comportement est au cours de ce conflit globalement toléré notamment au sein de la troupe comme l'évoque Témoin 3 :

"On avait deux mécanos au garage dont un qui s'appelait Merceron, un jour il n'avait pas de boulot alors il est venu avec nous dans un patelin avec des mechtas. On fouillait les maisons mais les types étaient loin comme tous les hommes, il ne restait que les femmes. On le voyait plus le Merceron et d'un coup on le voit arriver en train de se remonter le pantalon et il nous a crié : "je suis content j'ai peut être pas trouvé de Fellagha mais j'en ai fait un cocu !". Du coup à chaque opération on lui proposait de venir en lui disant qu'à défaut d'en tuer un il pourrait en faire un autre cocu !"¹²¹.

Ces pratiques que l'on qualifie de crime de guerre mobilisent également une notion centrale venant s'ajouter à l'importance de l'effet de groupe à savoir celle du désengagement moral que Xavier Crettiez définit de la manière suivante :

¹¹⁷DIVARD Ronan. « Comprendre les comportements non éthiques du consommateur : les apports de la théorie de la neutralisation ». *Management & Avenir*, 2013/2 N° 60, 2013.p.56.

¹¹⁸Pratique consistant à égorger une victime et d'entailler les joues pour "élargir" le sourire du supplicié.

¹¹⁹ROTMAN Patrick, TAVERNIER Bertrand, *La guerre sans nom : Les appelés d'Algérie 54-62*, Paris, édition du Seuil, 1992. p.247.

¹²⁰BAGNON André, *Ma guerre d'Algérie*, Fond d'archive Raoul et Jean Brunon, Salon-de-Provence, nd. p.70

¹²¹Témoin 3, entretien enregistré réalisé par Millot Romain le 26 juin 2023 à Millau.

“La mise à mort de l'autre semble plus aisée si l'on parvient à se convaincre de l'inhumanité de cet adversaire, de son impureté naturelle qui le distingue si profondément. Cette distanciation nécessaire au crime s'opère à la fois dans les corps et dans les discours. «Pas d'égalité, pas d'alter ego et donc pas de compassion»¹²².

Cette citation nous permet une transition concernant l'une des pratiques ayant fait de la Guerre d'Algérie, une “guerre sale” à savoir la pratique généralisée de la torture. Il s'agit d'un sujet ayant fait l'objet d'études approfondies, dresser un tableau exhaustif des différentes pratiques ne semble pas dans le cadre de cette étude très pertinent. Notons cependant que la pratique de la torture n'a pas pour seul objectif d'obtenir des renseignements. Il s'agit d'une démonstration de force, un moyen d'imposer la terreur aux populations comme l'évoque Xavier Crettiez faisant référence aux travaux de Raphaëlle Branche :

“Si l'argument le plus répandu justifiant l'usage de la torture est celui de la «quête de renseignement» (torturer pour obtenir l'aveu et éviter le bain de sang d'un poseur de bombe), la réalité de la torture est bien différente. Comme le révèle l'historienne Raphaëlle Branche, «le but de la torture n'est pas de faire parler mais de faire taire». Torturer en masse, comme cela c'est pratiqué en Algérie pendant la guerre, c'est produire des corps suppliciés censés impressionner, effrayer tous ceux qui souhaiteraient remettre en cause l'ordre établi (colonial en l'occurrence)”¹²³

En ce sens, les images d'époque et les témoignages ne manquent pas. Nous avons déjà cité les écrits d'André Bagnon dans lesquels il rapporte avoir été un témoin fréquent des actes de tortures sous des formes diverses : “De ce suspect assis nu dans un pneu de GMC nourris correctement pendant 2 jours, et sous les coups pour avouer être obligé de manger sa merde”¹²⁴. De plus, la torture s'accompagne également de l'élimination des suppliciés dans une logique de dissimulation comme l'évoque Bagnon, mais aussi car les officiers supérieurs mettent en place une procédure rationalisant la pratique. La justification de cette procédure n'est pas reconnue par tous, probablement à cause de la nature cynique de cet état d'esprit, celui d'officiers cherchant pacifier le territoire dans un contexte d'escalade de la violence comme les écrits du général Aussaresses en témoigne :

“Il était rare que les prisonniers interrogés la nuit se trouvent encore vivants au petit matin. Qu'ils aient parlé ou pas, ils étaient généralement neutralisés. Il était impossible de les remettre dans le circuit judiciaire. Ils étaient trop nombreux et les rouages de la machine se seraient grippés. Beaucoup d'entre eux seraient passés au travers des mailles du filet.”¹²⁵

L'ensemble des témoignages de notre corpus met en évidence l'importance d'une violence banalisée et systématique au cours du conflit. Il semble au vu des sources que la nature des opérations et l'état d'esprit du commandement français soient en partie

¹²²CRETTEZ Xavier, *Les formes de la violence*, Paris, Editions la Découverte, 2008. p.73.

¹²³CRETTEZ Xavier, *Les formes de la violence*, Paris, Editions la Découverte, 2008. p.89.

¹²⁴BAGNON André, *Ma guerre d'Algérie*, Fond d'archive Raoul et Jean Brunon, Salon-de-Provence, nd. p.70

¹²⁵AUSSARESSES Paul, *Services spéciaux Algérie 1955-1957*, Paris, Perrin, 2001. p.153.

responsables de ce climat de violence, la fin justifiant les moyens. Paul Aussaresses donne dans ses mémoires un récapitulatif de cette impasse sanglante rationalisée par la mentalité militaire du moment, rétablir l'ordre :

“Par conséquent, les exécutions sommaires faisaient partie intégrante des tâches inévitables de maintien de l'ordre. C'est pour ça que les militaires avaient été appelés. On avait instauré la contre-terreur, mais officieusement, bien sûr. Il était clair qu'il fallait liquider le FLN et que seule l'armée avait les moyens de le faire. C'était tellement évident qu'il n'était pas nécessaire de donner des ordres dans ce sens à quelque niveau que ce soit. Personne ne m'a jamais demandé ouvertement d'exécuter un tel ou tel. Cela allait de soi.”¹²⁶

Si ce constat n'est pas propre à la guerre d'Algérie, la violence étant une constante dans tout conflit, il est intéressant de voir qu'il s'agit de l'aspect des témoignages qui est le plus mis en avant par les vétérans. Cependant nous remarquons également que ces derniers dans leurs récits, mettent une certaine distance vis-à-vis des faits et de leur implication. Il est également important de mentionner à ce stade que leurs récits nous apportent des renseignements concernant les conséquences de ce contexte de violence généralisée sur ces hommes introduisant la complexe question du traumatisme, mais également ce que s'apparente à une tentative de détachement vis-à-vis des événements ainsi que dans la construction des souvenirs.

¹²⁶AUSSARESSES Paul, *Services spéciaux Algérie 1955-1957*, Paris, Perrin, 2001. p.155.

C. Les effets d'un contexte violent sur les hommes

Aujourd'hui, il peut paraître évident que le suivi psychologique des soldats, que ces derniers soient en déploiement et surtout de retour de mission, est essentiel. Les possibles conséquences des combats sur la psychés des soldats n'est pas une découverte récente, cependant c'est bien la Première Guerre mondiale qui met en lumière ce phénomène comme le souligne Véronique Fau-Vincenti docteure en histoire et spécialiste de la psychiatrie médico-légale :

“« Shell Shock » à l'anglaise, « obusite », « hystérique » ou « pithiatique » de guerre à la française, les différents termes employés – néologismes de l'instantané – reflètent l'actualité guerrière aux meurtrissures inédites dans la modernité des armes”¹²⁷.

Gardons néanmoins à l'esprit que la prise de conscience de l'existence de ces troubles n'implique pas de changement dans la manière de traiter et de percevoir ces troubles avant les travaux de spécialistes américains et l'identification du «Post Vietnam Syndrome». Au cours de la Guerre d'Algérie, les mentalités de l'époque n'ont pas encore connu de changements significatifs comme l'évoque Yann psychiatre et spécialiste en psychotraumatologie :

“Comme le stress est par définition une réponse aspécifique quel que soit le stimulus qui l'induit, et indépendamment du sujet qui l'éprouve, une réaction de stress dépassé était attendue comme «une réaction normale à une situation anormale». Alors, il suffisait de «déstresser» les soldats en leur faisant partager cette évidence de normalité, de réaction stéréotypée, affirmant que ce qu'ils éprouvaient était bien naturel. Plutôt que de considérer des sujets individuels, il fallait renvoyer les troupes au combat et donner une justification «médicale» ou «scientifique» à cette finalité”¹²⁸.

Sachant cela, il est intéressant de mentionner que les témoignages de vétérans de la Guerre d'Algérie comportent un certain nombre de mentions concernant les effets psychologiques, que le contexte de guerre que nous avons abordé, provoque. Il semble alors pertinent de se pencher sur cet aspect, tout en gardant à l'esprit que cette étude n'est pas un mémoire de recherche en psychologie. Du point de vue de l'historien, la manière dont les vétérans évoquent les questions relatives aux traumatismes engendrés par la guerre mais également les manifestations plus spontanées de ces conséquences comme la peur sont

¹²⁷FAU-VINCENTI Véronique. « Corps en guerre, raison désaxée ? ». *Expériences de la folie*, édité par Stéphane Tison et al., Presses universitaires de Rennes, 2013. p.153.

¹²⁸AUXEMERY Yann, « Du rejet de la subjectivité individuelle à la subjectivité sociétale de ce rejet. L'exemple des « nouvelles » pathologies post-guerres », *Recherches en psychanalyse*, 2013/2 (n° 16). p.195.

pertinentes pour mieux comprendre le contexte dans lequel ces hommes évoluent. Nous allons donc nous pencher sur ces questions mais également sur la manière dont ces hommes, peut-être par pudeur, adoptent une posture détachée vis-à-vis de ces questions.

1. La question du traumatisme

Si nous ne pouvons pas diagnostiquer chez les vétérans de notre corpus de manière formelle, il est cependant possible de déceler dans leurs récits l'expression de ces traumatismes. Rappelons d'abord que ces jeunes hommes sont partis pour une guerre ne disant pas son nom, loin de chez eux. En effet, ces derniers en arrivant en Algérie sont tous frappés par cette société coloniale dans un environnement, sur de nombreux aspects, bien différent de ce qu'ils connaissent. Cette notion de dépaysement est présente dans de nombreux témoignages et il semble à l'heure actuelle, où les informations sur le reste du monde et la possibilité de voyager sont beaucoup plus accessibles, difficile à appréhender. Nous pouvons notamment citer à ce propos Témoin 3: "Ça pardi oui ! Là-bas de voir les Djebels, les types qui poussaient les bourricots, les bonnes femmes voilées tout ça c'était quelque chose on étaient complètement dépayés !" ¹²⁹. A cela, il faut également mentionner que les contacts avec la population algérienne sont souvent complexes comme Témoin 3 le relate : "Non on ne pouvait pas s'en approcher ! Dès qu'on essayait tu voyais tout le monde qui foutait le camp, je pense qu'ils avaient peur de nous !" ¹³⁰. Pour beaucoup, la découverte de l'Algérie se traduit par une succession de sentiments contradictoires venant renforcer le dépaysement, mais les pousse de manière brutale à prendre rapidement conscience de la situation sur place. Dans ce sens, nous pouvons notamment mentionner la manière dont Témoin 1 évoque la manière dont il découvre l'Algérie, par le train lui faisant prendre conscience de l'écart de niveau de vie existant en Algérie au cours du conflit :

"Oui, je me souviens avoir quitté Alger en train, on a traversé un bout du pays, on est passé par les Aurès et là j'ai découvert la misère ! Toutes les grandes terres en bordures de la Méditerranée étaient magnifiques, très opulentes avec de la vigne, des vergers et des immenses champs ! Puis on est entrés dans les terres plus on voyait la misère c'était terrible à voir" ¹³¹.

Pour un certain nombre de vétérans, cette confrontation à une société coloniale profondément inégalitaire constitue un cas de conscience notamment pour Témoin 1 évoquant

¹²⁹Témoin 3, entretien enregistré réalisé par Millot Romain le 26 juin 2023 à Millau.

¹³⁰Témoin 3, entretien enregistré réalisé par Millot Romain le 26 juin 2023 à Millau.

¹³¹Témoin 1, entretien enregistré réalisé par Bazin Vincent le 27 juin 2024 à Saint-Gilles.

clairement son avis : “ce n’était pas moral comme situation”¹³². Il semble que le contexte hostile où les jeunes appelés dans lequel les soldats sont envoyés, constitue une piste intéressante en ce qui concerne le maintien du sentiment de camaraderie entre les anciens d’Algérie, des décennies après la fin du conflit. Ces hommes se sont retrouvés au prise avec un contexte social de guerre civile où tous les belligérants usent et abusent de la violence afin d’imposer leur ordre. Il apparaît que ces événements sont un terreau fertile pour le développement de traumatismes, la confrontation à la misère évoquée par l’ensemble de nos témoins où la violence des combats étant en soi des événements traumatisants.

Cependant, une question persiste, comment identifier ces traumatismes dans l’analyse du récit des témoignages à notre disposition ? A notre sens, l’une des pistes les plus pertinentes et n’impliquant pas de dresser un diagnostic, réside dans l’identification de manifestations évidentes de détresse psychologique comme la peur, les comportements violents mais également les épisodes de déprime, tous provoqués par un contexte de violence omniprésente. Concernant la peur, les mentions sont récurrentes dans les témoignages, s’exprimant cependant par des réactions et des comportements différents. Si la peur peut sembler naturelle dans le cadre d’un conflit au vu des risques encourus, elle reste cependant à prendre en compte dans l’analyse. Nous pouvons prendre l’exemple de René Donazzolo interrogé par Patrick Rotman, au sujet de sa réaction à la peur ainsi que certains cas d’autres appelés :

“Quelques jours après mon arrivée, je suis tombé dans une embuscade, c’était le baptême du feu. [...] Je n’ai rien vu personnellement ; j’ai sauté du camion et je me suis vite caché. C’est tout ce que j’ai fait. Je n’ai pas tiré un coup de fusil. Rien du tout j’avais peur. [...] nos armes avaient fait l’indochine ; souvent les mitraillettes s’enrayaient. Mais je n’ai pas vu d’accident. En revanche, plusieurs fois, nous avons dû enlever des armes à des appelés parce que les nerfs les lâchaient. Ils devenaient un danger pour la section”¹³³.

La sensation de cette peur paralysante, se retrouve dans de nombreux témoignages sans pour autant qu’elle soit qualifiée chez tous comme complètement incapacitante, s’exprimant comme l’évoque Michel Barré par une volonté de “briser la tension, pulvériser la peur”¹³⁴. Les récits des témoins mettent également en lumière une certaine “fatigue psychologique” chez des soldats étant pourtant reconnus comme de bons éléments. Les termes sont alors variés comme le souligne l’analyse des témoignages :

¹³²Témoin 1, entretien enregistré réalisé par Bazin Vincent le 27 juin 2024 à Saint-Gilles.

¹³³ROTMAN Patrick, TAVERNIER Bertrand, *La guerre sans nom : Les appelés d’Algérie 54-62*, Paris, édition du Seuil, 1992. p.104.

¹³⁴BARRÉ Michel, *De la guerre revient-on jamais*, Paris, Editions Alpha, 2024. p.23.

“Il était bizarre. De temps à autre on le voyait traînant, dans la cour du poste, une boîte de conserve au bout d'une ficelle. C'était l'idiot de la section. Il ne l'avait pas toujours été. [...] Mais, depuis quelque temps, il donnait des signes d'épuisement mental. Insensiblement il s'était fermé, devenant chaque jour plus sombre, sujet à des poussées d'agressivité alternant avec des périodes d'abattement”¹³⁵.

La deuxième partie de cette citation concernant les poussées d'agressivité de soldats éprouvant une probable détresse psychologique est fréquente. Tous démontrent le poids du temps passé en déploiement sur les hommes pouvant aboutir au suicide ou des accès d'agressivité comme l'écrit André Bagnon :

“Quand je repense à toutes les vilaines choses vécues que j'ai vu, je dois les raconter : tel ces deux garçons se suicidant, l'un empoignant le barrage électrifié, l'autre jetant son casque, son arme et sautant d'un camion la tête la première sur la route. Un bon gars du centre, Joseph, qui était devenu un guerrier, un terrible comme beaucoup d'autres que cette guerre avait abruti. [...]. Ce bon garçon Demaute, pris d'une crise, criant : «la quille bon dieu», tirant au FM à raz du sol vers les gourbis, tuant un vieillard qui dormait paisiblement”¹³⁶.

Nous l'avons vu, les occurrences ne manquent pas et témoignent également de la violence du conflit. Elles nous permettent également de mieux appréhender l'univers mental de ces vétérans pour qui la confrontation avec des camarades traumatisés est une possibilité. Le témoignage de Témoin 1, quant à lui, nous donne une vision claire de la difficulté de raconter certains événements que nous pouvons classer, sans prendre trop de risques, dans la catégorie des événements traumatisants. En effet, suite à la fin des combats et la signature du cessez-le-feu, les harkis accompagnant la compagnie de Témoin 1 tentent de se rendre à l'ALN poussant la compagnie à les retrouver pour les convaincre de changer d'avis. Néanmoins ces derniers vont retrouver leurs camarades morts comme il relate non sans une certaine émotion 62 ans après les faits :

“On avait lancé des patrouilles pour les retrouver dans le djebel, au bout d'un moment on a vu des oiseaux voler en cercle et on est allés dans cette direction et le long du chemin on a commencé à en trouver un par-ci un par-là et ils avaient tous été mutilés. [...]il a fallu attendre une semaine après le cessez-le-feu pour voir ce genre de chose. Ça m'a beaucoup marqué j'ai pas accepté en voyant ce qu'ils leur avaient fait. L'armée Française n'a pas été à la hauteur avec les harkis pour les protéger et ça me fait mal rien que d'y penser”¹³⁷.

Au vu des différences d'affectations, la confrontation avec des événements de ce type n'est pas une garantie. Cependant nous avons vu que pour l'ensemble de nos témoignages, la confrontation avec des événements pouvant être considérés comme potentiellement traumatisants sont systématiques. Néanmoins l'étude des témoignages recueillis révèle une certaine forme de pudeur dans la manière de raconter leurs expériences en Algérie. Tous sont confrontés à un conflit armé mais semblent adopter une attitude de détachement face à un contexte de guerre.

¹³⁵BARRÉ Michel, *De la guerre revient-on jamais*, Paris, Editions Alpha, 2024. p.65.

¹³⁶BAGNON André, *Ma guerre d'Algérie*, Fond d'archive Raoul et Jean Brunon, Salon-de-Provence, nd. p.66.

¹³⁷Témoin 1, entretien enregistré réalisé par Bazin Vincent le 27 juin 2024 à Saint-Gilles.

2. Une tentative de détachement face à un contexte de guerre

Il nous reste maintenant à creuser l'origine de cette posture de détachement vis-à-vis des expériences vécues en Algérie. En effet, pour la globalité de nos témoins, cette prise de position détachée est la norme. Nous pouvons prendre notamment l'exemple de Témoin 2 relativisant sur son expérience en Algérie et plus particulièrement sur la vie à Alger à la fin du conflit : “Mais à part ça et d'autres coups de feu et explosions dans la ville j'ai pas eu trop de problèmes ! Mais on voyait beaucoup de morts dans les rues d'Alger, ça faisait bizarre”¹³⁸. Il est tentant d'associer ce détachement à une forme de pudeur que ces derniers pourraient utiliser comme un rempart pour ne pas entrer dans le détail de leur ressenti vis-à-vis des événements. Dans ce sens, nous pouvons citer les propos de Témoin 4 à ce sujet :

“ Mais moi j'ai jamais été trop traumatisé par tout ça. J'avais vu des choses difficiles c'est vrai surtout les blessés et les morts mais je n'ai pas vu autre chose pour me marquer à ce point. J'ai eu de la chance et j'étais solide psychologiquement et physiquement ! Dans le commandos je peux vous dire qu'il fallait l'être pour tenir le coup ! L'esprit c'était important, hors de question de pleurer pour quelques échanges de tirs !”¹³⁹.

Il n'est cependant pas question de nier la force mentale évoquée par Témoin 4 à son propos. En effet, les différences vis-à-vis de la gestion de l'épreuve du combat et de ses conséquences peuvent varier en fonction du caractère des individus confrontés à cette situation mais également dans l'entraînement. En effet, Témoin 4 est dans ce corpus le seul à ne pas être un appelé mais un volontaire intégrant l'armée professionnelle. La formation militaire et le caractère spécialisé de l'unité à laquelle il est affecté ont probablement une incidence non négligeable. Il est également intéressant de mentionner que pour certains, et notamment Témoin 3, on assiste à un détachement complet vis-à-vis du contexte de l'expérience combattante en mettant l'accent sur d'autres aspects tout aussi concrets. En effet, ce dernier dans son récit insiste longuement et à plusieurs reprises sur la qualité de la nourriture et du manque de confort tout en minimisant et en restant très vague sur son ressenti par rapport à sa réaction au cours des embuscades qu'il décrit :

¹³⁸Témoin 2, entretien enregistré réalisé par Bazin Vincent le 6 décembre 2023 à Béziers.

¹³⁹Témoin 4, entretien enregistré réalisé par Bazin Vincent le 6 décembre 2023 à Béziers.

“Romain Millot : C’est drôle parce que depuis tout à l’heure j’ai l’impression que ce qui t’a le plus marqué là-bas c’est de ne pas coucher sous un toit ! Les souvenirs de l’Algérie pour toi c’est plus sur les conditions de vie que sur la peur du combat tout ça !

Témoin 3: Oui on était tous le temps dans les fermes avec les colons et on avait des ravitaillement qu’on pouvait manger dans la campagne et on en gardait au cas où on devait partir vite alors dans les camions on avait toujours la paillasse et des rations !”¹⁴⁰

De manière générale il semble qu’à l’image de la gestion de la peur et du traumatisme, il existe autant de réaction que d’individus, la composante personnelle et le ressenti étant une variable difficile à saisir. Nous pouvons également nous tourner une dernière fois vers la psychologie et notamment les écrit de Rosemarie Bourgault nous donnant une piste de réflexion sur les raisons pouvant pousser les témoins à minimiser leur place dans les événements qu’ils décrivent mais également l’effet du contexte sur leur personne : “Dans le cas où le sujet est confronté à un stress extrême, la dissociation peut être considérée comme ayant une fonction protectrice que certains traduisent comme étant un mécanisme de défense inconscient”¹⁴¹. Il en ressort alors une question, pourquoi une soixantaine d’années après les faits continuer de minimiser ou d’atténuer les effets profond que cette expérience a sur leur vie ? Si l’évolution des mentalités peut être une piste de réponse intéressante, il paraît probable que la période faisant suite à la fin de la Guerre d’Algérie nous donne un éclairage différent.

¹⁴⁰Témoin 3, entretien enregistré réalisé par Millot Romain le 26 juin 2023 à Millau.

¹⁴¹KÉDIA Marianne (dir), *L’aide-mémoire de psychotraumatologie*, Paris, Editions Dunod, 2013. p.229.

A l'image des éléments que nous avons étudiés dans cette partie, il paraît clair que les témoignages des vétérans de la Guerre d'Algérie constituent une source précieuse pour mieux comprendre la nature de la confrontation de la jeunesse française face à la guerre révolutionnaire. Les témoignages soulignent notamment le caractère polymorphe de cet affrontement : une guerre sans front aux visages multiples où guérilla et tactiques de contre-insurrection constituent le quotidien des belligérants. Ils mettent en évidence la place des opérations de ratissage et le poids de la guerre psychologique dans laquelle terreur et contre-terreur piègent une population au cours d'une guerre qui ne dit pas son nom.

De plus, ils nous permettent de comprendre de manière concrète la cause des inégalités des expériences vécues d'un vétéran à l'autre. Dans le cadre de ce conflit, la France forte de son expérience en Indochine met en place une "armée à deux vitesses"¹⁴² permettant d'exploiter au mieux les capacités opérationnelles et les compétences des différentes unités de l'armée en prenant en compte deux objectifs principaux : pacifier le territoire par une forte présence militaire et anéantir les combattants de l'ALN et du FLN. En outre, nos sources nous permettent de mieux appréhender la réelle nature de la Guerre d'Algérie, à savoir la confrontation entre deux logiques militaires. Pour les indépendantistes algériens, ce conflit est l'occasion de déployer sur le territoire, une guérilla palliant ainsi l'écart numérique et leurs problèmes de ravitaillement, ces derniers ne pouvant pas compter sur des voies d'approvisionnement sûres en armes et matériels divers. Cependant, gardons à l'esprit que les combattants indépendantistes ont recours à la terreur notamment à l'encontre d'une population rurale mise en porte-à-faux. De son côté, l'armée française développe progressivement un ensemble de méthodes dans le domaine de la contre-insurrection prouvant son efficacité et sa capacité d'adaptation. Néanmoins, la France opte pour une stratégie jusqu'au-boutiste se caractérisant notamment par un recours disproportionné à la violence, imposant une politique de la terreur pour assurer la pacification de l'Algérie.

Ce constat constitue une transition pertinente vers l'un des éléments structurants de l'expérience des appelés et de soldats professionnels au cours de ce conflit : l'omniprésence de la peur et de la méfiance. En effet, la terreur et contre-terreur imposent un climat de violence dont les combattants sont également victimes. Pour un grand nombre de ces jeunes hommes venus de métropole, ce climat de violence extrême est un choc conséquent dont

¹⁴²LLEONCI Pierre-Alexandre, *"L'innovation dans l'armée française durant la guerre d'Algérie"*, mémoire de recherche, sous la direction de Fortmann Michel, Montréal, Université de Montréal, 2011. p28.

l'émotion se fait encore ressentir dans leurs témoignages respectifs. Prendre en compte cette dimension émotionnelle dans l'analyse est primordial, notamment en ce qui concerne la circonspection qu'il est essentiel de maintenir vis-à-vis de ce type de source. Le registre émotionnel des témoignages permet notamment de prendre conscience des événements ayant profondément marqués les vétérans. De manière générale, les témoins montrent une volonté de compréhension, mais aussi une forme de pudeur, de silence ou de refus de parler, mettant en évidence un rapport complexe au passé.

A ce stade, une question essentielle se pose : que reste-t-il de la guerre d'Algérie dans la mémoire collective, plus de soixante ans après la fin des combats ? Si la question peut paraître complexe, les témoignages à notre disposition permettent d'obtenir une certaine vision de cette mémoire fragmentée. Elle nous permet notamment de nous pencher sur la construction de cette dernière prenant naissance dans ce que l'on pourrait qualifier d'un impossible retour.

III. Un impossible retour, la question de la mémoire

Au cours de notre étude, nous nous sommes penchés sur l'expérience combattante des vétérans de notre corpus, en insistant sur la pluralité des vécues. Cependant, nous avons également démontré que cette pluralité contribue à l'émergence d'une culture de guerre commune propre à ce conflit. Au cœur de cette analyse, la notion de mémoire est un élément incontournable constituant un fil rouge aboutissant à l'épineuse période de l'après-guerre. Au vu des débats souvent houleux et des récupérations politiques ayant eu lieu depuis plus de soixante ans. La mémoire du dernier conflit colonial majeur, achevant le processus de destruction de l'Empire colonial français, demeure complexe à étudier. Si cette classification peut sembler pertinente en ce qui concerne son étude, elle occulte une réalité importante : pour une partie de la société française, la Guerre d'Algérie est une guerre civile ayant lieu dans des départements français. N'allons cependant pas croire que l'objet de cette étude réside dans une volonté de contester cette grille de lecture. Cependant, dans le cadre de ce mémoire de recherche en Histoire Vivante, rappeler ce constat peut être un élément permettant de mieux appréhender l'analyse du débat mémoriel et de la forte subjectivité l'entourant.

Plus de vingt-cinq ans après la requalification par le Parlement de ce conflit, reconnaissant la Guerre d'Algérie comme une guerre à part entière, le souvenir de la guerre hante toujours la société française. Son caractère tabou empêche aujourd'hui de réaliser de grandes commémorations à l'image de celle du 8 mai ou du 11 novembre, entravant au processus de deuil et de création d'une histoire commune de ce récit. En effet, les années 2020 voient un regain d'intérêt pour cette période tragique de l'histoire française, témoignant du clivage de notre société concernant ces questions. De plus, les liens diplomatiques tendus avec l'Algérie viennent renforcer ce clivage par l'instrumentalisation de notre passé colonial.

Dans ce contexte, il semble pertinent de s'intéresser aux témoignages des vétérans de ce conflit pour mieux appréhender le processus ayant abouti à cette situation. S'il paraît peu probable de déceler toutes les causes de ce processus de fragmentation de la mémoire, ils

permettent de faire la lumière sur certains aspects essentiels, en particulier ce qui peut être perçu comme un impossible retour.

A. La genèse d'un tabou

Tout au long de ce mémoire de recherche, nous avons souligné la place particulière qu'occupe ce conflit dans la mémoire collective française. Cependant, nous nous sommes cantonnés à une explication relativement simple : il s'agit d'une sale guerre dont l'impopularité impose une chape de plomb sur le débat. Pourtant, l'instauration d'un tel tabou social ne saurait reposer uniquement sur ce constat. Chaque conflit comporte son lot d'atrocités et d'exactions, mais le traitement mémoriel varie d'un cas à l'autre. Pour tenter de mieux comprendre ce processus, il semble pertinent de se plonger dans les témoignages des vétérans de ce conflit. Deux facteurs semblent jouer un rôle déterminant dans ce processus : le choix des vétérans de garder le silence et la division de la société française autour de la question de la colonisation et de la décolonisation de l'Algérie.

1. Le choix du silence

Si les vétérans de notre corpus peuvent être opposés sur un certain nombre de sujets, tous semblent avoir partagé une démarche commune : garder le silence sur leurs expériences en Algérie. Si la pudeur peut être une piste pour comprendre ce choix, il semble que le manque d'intérêt et de questions à leur retour soit un argument plus pertinent. En effet, la plupart des vétérans n'ont pas eu l'occasion de parler de l'Algérie comme l'évoque Témoin 4 :

“Il n'y a pas eu de problèmes à vrai dire, normalement quoi je suis juste rentré à la maison mais on n'en a jamais discuté avec la famille mon père me parlait de la seconde guerre mondiale mais sinon non”¹⁴³.

De plus, on retrouve un certain décalage de la population civile n'étant que relativement peu au courant du déroulement des opérations militaires en Algérie. L'absence de reconnaissance officielle de ce conflit en tant que tel occulte auprès du grand public sa réalité. Le témoignage de Témoin 2 mentionne, comme nous l'avons vu plus haut, l'imposition d'une censure par l'armée des chiffres officiels concernant les pertes humaines au sein de l'armée. Dans ce contexte, le manque d'intérêt et donc de questions de la part de l'entourage des

¹⁴³Témoin 4, entretien enregistré réalisé par Bazin Vincent le 6 décembre 2023 à Béziers.

familles des vétérans paraît plus compréhensible, nous pouvons résumer cet état de fait par l'analyse de Safia Metidji et Rosa Caron : “Le silence est ainsi doublement scellé par le secret militaire et le rejet de l'horreur inavouable de la guerre”¹⁴⁴. De manière plus concrète, ce constat provoque chez nos témoins une certaine amertume nourrie par l'incompréhension mutuelle. Dans ce sens, nous pouvons notamment citer Témoin 2 :

“C'est surtout en revenant en France que ça m'a marqué, les gens ils s'en fichaient complètement de ce qu'on avait vu ou vécu ! Ils ne s'en rendaient même pas compte ! Ça m'a beaucoup marqué, certains sont revenus handicapés physiquement, moralement et bien le contact au retour n'a pas été brillant.”¹⁴⁵

En outre, rappelons que cette incompréhension est à nuancer. En effet, nous avons à plusieurs reprises abordé la mauvaise réputation de ce conflit déjà connu du grand public au cours de la guerre. Qu'il s'agisse de la torture, des disparitions forcées ou encore des exécutions extra-judiciaires, le public est au fait des exactions commises par l'armée. La volonté de ne pas être associé à cette image peut constituer un argument supplémentaire poussant les vétérans à ne pas parler de leurs expériences. Dans ses mémoires, Michel Barré fait mention de cette volonté : “Aujourd'hui la moquerie ; demain la torture ; puis pour presque tous, pendant plus de quarante ou cinquante ans, le silence”¹⁴⁶. Nous pouvons également citer Témoin 4 rappelant la dimension politique de la Guerre d'Algérie pouvant pousser certains à garder le silence : “C'est vrai que peut-être pour certains c'est plus compliqué, qui doivent éviter des questions ! Surtout avec toutes ces questions politiques !”¹⁴⁷.

Si les arguments que nous avons avancés jusqu'à présent constituent un début d'explication concernant le choix de garder le silence, il ne faut pas perdre de vue que les raisons sont multiples. Si nous avons déjà traité la question du traumatisme dans une partie précédente, il semble nécessaire à ce stade de revenir sur cette notion dans le contexte de l'après-guerre. Pour beaucoup, le retour à la vie civile se caractérise par une certaine hébétude comme le souligne Témoin 2 : “ A vrai dire en rentrant on était tous un peu secoués moralement même si moi je n'ai vécu que le final de la guerre d'Algérie”¹⁴⁸. Ce sentiment semble avoir touché de nombreux vétérans avec une intensité variable mais, révélant un profond malaise pour ces hommes de retour d'une guerre ne disant pas son nom :

¹⁴⁴METIDJI Safia, CARON Rosa, «Sur les traces du traumatisme, récit d'un ancien combattant français de la guerre d'Algérie. Mémoires d'un sujet âgé» *Bulletin de psychologie*, 2024/4 N° 586, p.59.

¹⁴⁵ Témoin 2, entretien enregistré réalisé par Bazin Vincent le 6 décembre 2023 à Béziers.

¹⁴⁶BARRÉ Michel, *De la guerre revient-on jamais*, Paris, Editions Alpha, 2024. p.19.

¹⁴⁷Témoin 4, entretien enregistré réalisé par Bazin Vincent le 6 décembre 2023 à Béziers.

¹⁴⁸ Témoin 2, entretien enregistré réalisé par Bazin Vincent le 6 décembre 2023 à Béziers.

“Lorsque je suis revenu d’Algérie, j’étais comme les copains. J’étais un peu... hébété. J’ai mis un an à me remettre dans la vie active vraiment. Je me souviens, les premiers temps, dans les rues... Au moindre bruit de moto, je sursautais. La nuit, je me réveillais et je me disais : c’est fini, tu es rentré. La guerre m’avait changé ; tous ceux qui sont passés par là sont revenus avec un caractère changé, durci.”¹⁴⁹

Si l’expression de ce malaise diffère d’un vétéran à un autre, la variété des expériences jouant un rôle non négligeable, nous pouvons identifier chez certains une tendance à se renfermer sur eux-mêmes. L’impossibilité de parler à son entourage constitue probablement un facteur à prendre en compte. Dans ses mémoires André Bagnon témoigne de ce sentiment d’isolement provoqué par le retour à la vie civile :

“Bien réfléchi, ça fait 28 mois dont 2 années de frontière sur cet affreux barrage, et il faudra longtemps pour me réadapter à la vie civile. En rentrant je n’aurais plus envie de sortir. Il faudra que ma mère dise à un copain de me changer les idées”¹⁵⁰.

Pour venir nuancer la précédente affirmation, rappelons que si les vétérans ne peuvent pas forcément parler de leur expérience à leur entourage, certains trouvent une alternative. Les témoignages nous permettent de constater qu’ils parlent surtout de la guerre entre eux. Ces échanges permettent de consolider cette culture de guerre commune et le sentiment d’appartenance entre les anciens d’Algérie. Témoin 4 évoque cette situation dans son témoignage :

“Dans la brigade où j’étais à la SNCF y’en avait beaucoup qui disaient que pendant un an, deux ans voire trois ans ils n’arrivaient pas à dormir ! La plupart étaient à la frontière avec la Tunisie et c’était horrible pour eux surtout la nuit ! Ils avaient encore la tête dedans, ils étaient marqués”¹⁵¹.

Enfin, il nous reste à évoquer l’une des principales raisons poussant les vétérans à garder le silence : reprendre une vie normale. A l’exception de Témoin 4, volontaire dans les commandos parachutistes, les vétérans de notre corpus sont des appelés n’ayant aucune envie de partir pour l’Algérie. S’ils ne s’opposent pas au service militaire en faisant le choix de répondre à l’appel, ils insistent sur le fait qu’ils se battent par contrainte et non par choix comme le souligne Témoin 2 : “On partait bêtement par force sous la contrainte !”¹⁵², mais également Témoin 3 revenant à plusieurs reprises sur cet aspect : “On a été obligés d’y aller et de suivre le truc autrement c’était dur. On était militaires par force, c’était un passage obligatoire plutôt que du volontariat!”¹⁵³. Dans ce contexte il semble alors compréhensible que la plupart d’entre eux souhaite reprendre une vie civile normale comme l’évoque Témoin

¹⁴⁹ROTMAN Patrick, TAVERNIER Bertrand, *La guerre sans nom : Les appelés d’Algérie 54-62*, Paris, édition du Seuil, 1992. p.106-107.

¹⁵⁰BAGNON André, *Ma guerre d’Algérie*, Fond d’archive Raoul et Jean Brunon, Salon-de-Provence, nd. p.78.

¹⁵¹Témoin 4, entretien enregistré réalisé par Bazin Vincent le 6 décembre 2023 à Béziers.

¹⁵²Témoin 2, entretien enregistré réalisé par Bazin Vincent le 6 décembre 2023 à Béziers.

¹⁵³Témoin 3, entretien enregistré réalisé par Millot Romain le 26 juin 2023 à Millau.

1 non sans émotion : “Non pas du tout, je voulais passer à autre chose, reprendre ma vie normale après une parenthèse de ma jeunesse”¹⁵⁴. Pour certains, cette volonté de tourner une page douloureuse se traduit par la volonté de ne plus avoir aucun lien avec cette période à l’image de Témoin 3: “Car je ne voulais plus entendre parler de ce truc de guerre d’Algérie. On en avait bavé ou autre comme ça mais enfin ça...”¹⁵⁵.

Il reste cependant une dernière question à aborder concernant la légitimité à parler de son expérience. Nous l’avons vu, un certain nombre de vétérans minimisent leurs expériences et estiment ne pas avoir vécu «assez» de choses pour avoir un témoignage intéressant. Cette posture est difficile à analyser tant la dimension symbolique joue un rôle important dans ce processus. Dans ses mémoires Michel Barré avec le recul des années nous offre une réflexion intéressante sur cette posture et sur l’importance de témoigner quelque soit son expérience en Algérie :

“Qu’ai-je à dire sinon mon insignifiance ? Mais peut-être faut-il la dire et la revendiquer en tant qu’insignifiance partagée avec tant d’autres qui, depuis leur retour, ont tenté de vivre avec, enfoui au plus intime de leur conscience, un inavoué dont ils se persuadent - ou dont on les a persuadés - qu’il ne pouvait intéresser personne. [...]. Peu importe d’être ou non entendu. Plus encore qu’un devoir, dire est d’une impérieuse nécessité. Se taire, c’est trahir”¹⁵⁶.

2. Une société française divisée sur la question de l’Algérie

“Curieusement, le discours de l’insignifiance des «événements» d’Algérie ou leur minimisation arrange tout le monde : les responsables politiques d’alors et leurs successeurs, l’armée, l’opinion française et même ceux qui, parmi les Français, en ont plus particulièrement souffert : les appelés du contingent. Discours qui prit autant la forme du silence entretenu, voire imposé, que celle de la parole lénifiante et partant mensongère. Silence entretenu ou parole floue où chacun des acteurs des événements put croire trouver son compte : les politiques pour faire oublier leurs compromissions, leurs lâchetés et leurs trahisons, l’armée pour préserver l’honneur de certains des siens, l’opinion pour ne pas avoir à rendre compte de son indifférence complice...”¹⁵⁷

Cette citation de Michel Barré illustre avec pertinence les divisions de la société française face à la guerre d’Algérie. D’un point de vue plus large, la société française se confronte avec ce conflit à la fin de son empire colonial. Il s’agit d’une période de transition

¹⁵⁴Témoin 1, entretien enregistré réalisé par Bazin Vincent le 27 juin 2024 à Saint-Gilles.

¹⁵⁵Témoin 3, entretien enregistré réalisé par Millot Romain le 26 juin 2023 à Millau.

¹⁵⁶BARRÉ Michel, *De la guerre revient-on jamais*, Paris, Editions Alpha, 2024. p.45-47.

¹⁵⁷BARRÉ Michel, *De la guerre revient-on jamais*, Paris, Editions Alpha, 2024. p.46.

où l'opinion publique remet en question la légitimité française à posséder des colonies et questionne son action. Ce processus s'accompagne notamment d'une tentative d'auto-critique rendu complexe par la culpabilité collective comme le souligne Nicolas Bancel :

“Jusqu’au début des années 1990, la marginalisation de l’histoire coloniale répondait à la double exigence d’oublier un traumatisme historique heurtant la représentation de la nation et de prévenir tout ressac des affrontements coloniaux. Cette marginalisation n’est liée à aucun «complot», ni même à une politique explicite, mais plutôt à une inclinaison tendancielle à considérer le passé comme une ressource permanente pour édifier et consacrer les valeurs nationales”¹⁵⁸.

Au cœur de ce malaise sociétal, la France se retrouve face à une position difficilement défendable. En effet, si les méthodes du FLN sont discutables d'un point de vue moral, la cause de l'autodétermination demeure plus facilement compréhensible que le maintien de l'ordre colonial. Pour beaucoup de Français, dont un certain nombre d'appelés, l'Algérie doit obtenir son indépendance comme le souligne Témoin 2 : “Ça paraissait normal, une évidence même !”¹⁵⁹. Témoin 1 choqué par le traitement infligé aux populations algériennes rurales et par l'inéquité de la société coloniale dont il évoque l'immoralité, partage également cette position :

“Mais je comprends qu’une majorité en Algérie ne voulait plus vivre sous le joug d’une poignée de personnes qui avaient l’argent et la terre ! Pour moi c’est légitime, tout le monde a le droit de manger et de vivre normalement !”¹⁶⁰

La situation en Algérie est alors relativement bien connue d'une partie de la société notamment dans les milieux intellectuels et militants. Les militants anti-impérialistes dénoncent notamment la situation en Algérie et l'impérialisme occidental, tout en détournant le regard des actions de l'URSS. Nous pouvons notamment prendre l'exemple de Jean-Paul Sartre rédigeant la préface en 1961 de l'ouvrage *Les damnés de la Terre* de Frantz Fanon, l'un des fondateurs du tiers-mondisme. Il rédige également un grand nombre d'articles parus dans la revue *Les temps modernes* où il prend position de manière frontale : “Sartre dénonce les colons français, leur déclare la guerre ouverte, accuse le régime colonial établi en Algérie – « notre rôle, c’est de l’aider à mourir »”¹⁶¹. Cependant, il n’entend pas donner la parole directement aux Algériens mais bien d’imposer sa vision et son rejet de l’impérialisme tout en parlant au nom de ce qu’il considère être des opprimés. Si cette démarche peut sembler discutable, elle a pour but d’alimenter les tensions et de déstabiliser l’ordre établi : “Sartre,

¹⁵⁸BANCEL Nicolas, BLANCHARD Pascal, « La colonisation : du débat sur la guerre d'Algérie au discours de Dakar », dans : Pascal Blanchard éd., *Les guerres de mémoires. La France et son histoire. Enjeux politiques, controverses historiques, stratégies médiatiques*. Paris, La Découverte, « Cahiers libres », 2008, p. 137.

¹⁵⁹ Témoin 2, entretien enregistré réalisé par Bazin Vincent le 6 décembre 2023 à Béziers.

¹⁶⁰ Témoin 1, entretien enregistré réalisé par Bazin Vincent le 27 juin 2024 à Saint-Gilles.

¹⁶¹ COHEN-SOLAI Annie. « La guerre d'Algérie et les débuts du militant tiers-mondiste ». *Jean-Paul Sartre, Presses Universitaires de France*, 2009.p.96.

depuis Paris, analyse à distance les macrostructures qui définissent ce conflit et les oppose de manière simple, manichéenne et démonstrative¹⁶². Si cette opposition ne touche pas l'ensemble de la société française, elle pose les bases pour la naissance d'un courant mémoriel anticolonialiste se renforçant au fil du temps.

Si nous nous recentrons davantage sur notre corpus, il est intéressant de constater qu'un clivage fondamental s'instaure entre les vétérans sur la question de l'OAS. L'idée ici n'est pas de faire un récapitulatif de la création et de l'action de cette organisation dont nous avons évoqué les méthodes dans une partie précédente. Rappelons que pour plusieurs des vétérans de notre corpus, l'OAS est une organisation terroriste avec une légitimité toute relative et dont les méthodes les rebutent. Dans son témoignage, Témoin 1 apparaît tranché dans sa position vis-à-vis de ces derniers : "Ah ceux-là ! Ils étaient pires que les Fells à mon sens"¹⁶³. Il fait cependant preuve de nuance et évoque l'inquiétude des populations européennes d'Algérie craignant l'arrivée de l'indépendance et des conséquences pour leur sécurité. Témoin 2, en Algérie à la même période fait également preuve de nuance mais marque tout de même et notamment hors enregistrement de son hostilité avec ce mouvement dont les attentats l'ont marqué durant son service militaire à Alger :

"Ils voulaient garder l'Algérie pour eux, ils étaient du côté de l'OAS. [...]. On était plutôt contre mais à 20 ans on se rendait peut être pas bien compte je pense !"¹⁶⁴

Gardons à l'esprit que le point de vue partagé par ces deux vétérans est celui de deux appelés ne souhaitant pas faire une carrière dans l'armée et se montrant critiques vis-à-vis de la présence française en Algérie. Le témoignage de Témoin 4, volontaire dans les commandos parachutistes illustre avec pertinence une autre vision de l'OAS. Dans le contexte de la fin de la guerre d'Algérie, les populations européennes défavorables à l'indépendance apportent leur soutien à l'armée de métier, seule entité déterminée à écraser le FLN : "C'était compliqué comme situation, les pieds-noirs voulaient garder l'Algérie en grande majorité je parle ! C'était particulier, on a fraternisé pas mal avec la population ils étaient pour nous"¹⁶⁵. L'OAS entretient donc des rapports fraternels avec les soldats de métier comme il l'évoque : "Ah bah ils étaient pour nous et nous c'était très bon ! Et puis ils faisaient partie des généraux ! On était pour eux sans aucune hésitation !"¹⁶⁶. Néanmoins, son témoignage dénote d'un certain

¹⁶²COHEN-SOLAL Annie.« La guerre d'Algérie et les débuts du militant tiers-mondiste ». *Jean-Paul Sartre, Presses Universitaires de France*, 2009.p.96.

¹⁶³Témoin 1, entretien enregistré réalisé par Bazin Vincent le 27 juin 2024 à Saint-Gilles.

¹⁶⁴Témoin 2, entretien enregistré réalisé par Bazin Vincent le 6 décembre 2023 à Béziers.

¹⁶⁵Témoin 4, entretien enregistré réalisé par Bazin Vincent le 6 décembre 2023 à Béziers.

¹⁶⁶Témoin 4, entretien enregistré réalisé par Bazin Vincent le 6 décembre 2023 à Béziers.

recul concernant son soutien à l'OAS. Il invoque notamment le contexte particulièrement complexe suite à la tentative de putsch du mois d'Avril 1961, une période où une partie de l'armée se sent trahie par l'évolution de la position de De Gaulle concernant l'autodétermination de l'Algérie. Dans son témoignage il résume de manière simple, non sans émotion, cette situation : "Mais bon nous évidemment on étaient pour, avec eux disons. À tort peut être mais bon c'était comme ça, pour nous c'était une évidence"¹⁶⁷.

La genèse du tabou entourant la Guerre d'Algérie est donc un processus complexe. Outre la pudeur et le poids d'une expérience traumatisante, ce tabou prend racine dans un manque d'écoute et de considération d'une société française envers ses vétérans, et la volonté de ses derniers de reprendre une vie normale. Les divisions de la société française sur la question de la Guerre d'Algérie, le rejet du colonialisme et l'impossibilité d'assumer collectivement les exactions commises ont sédimenté un tabou concret sans qu'il soit imposé par une politique étatique claire. Dans ce contexte, de silence et de refoulement collectif, une partie de la société française développe et entretient une véritable rancœur dont les conséquences sur ce qui s'apparente à une archipélisation de la mémoire sont concrètes.

¹⁶⁷Témoignage 4, entretien enregistré réalisé par Bazin Vincent le 6 décembre 2023 à Béziers.

B. L'installation de la rancœur

Si nous avons maintenant des clés de compréhension concernant l'instauration d'un tabou mémoriel autour de la Guerre d'Algérie, il nous reste à aborder un facteur décisif dans le processus de fragmentation de la mémoire, la rancœur. Dans le cadre de ce mémoire de recherche, nous avons mis en évidence la construction d'une culture de guerre propre aux vétérans de la Guerre d'Algérie, malgré la diversité des expériences combattantes. De cette culture émerge progressivement un récit structurant une mémoire propre à ce groupe. A l'image de la société dans son ensemble, des logiques de sélections, d'oubli et de commémorations se mettent en place. Dans ce sens, les associations et différents regroupements d'anciens combattants jouent un rôle décisif. Le manque de considération de la part de la société et de l'Etat, notamment jusqu'à la reconnaissance officielle du conflit, fait de ces associations l'unique espace d'échanges pour les vétérans. Suivant la même logique, d'autres groupes se forment dans la société française se structurant autour de principes communs à l'image de l'anti-colonialisme ou encore du pacifisme.

Du fait de la dimension morale du sujet, la discussion entre ces groupes de mémoires demeure complexe, les différentes conceptions de la mémoire des événements ne parvenant pas à s'écouter. La violence du conflit polarise d'autant plus le débat notamment sur des sujets comme la torture et sa justification dans les deux camps, où le débat semble impossible.

Pour illustrer cette fragmentation extrême du débat, nous pouvons mobiliser le concept d'archipelisation de la société, utilisant la métaphore de l'archipel pour désigner la fragmentation du tissu social en entités distinctes et possédant une autonomie relative. Si l'on fait des vétérans une île au sein de l'archipel que représente la société française dans son ensemble, la rancœur semble avoir joué un rôle de catalyseur dans l'émergence du groupe. Les témoignages à notre disposition sont une source pertinente pour étudier ce phénomène mettant en évidence une volonté de réhabilitation et de justice d'une part, mais également un malaise vis-à-vis de la diaspora algérienne en France.

1. La naissance de la nostalgie, une volonté de réhabilitation.

La seule défaite en Algérie ne peut expliquer la naissance de la rancœur entraînant dans les années qui suivent l'émergence d'un sentiment de nostalgie mais également d'une volonté de réhabilitation. De plus, nous avons également évoqué un relatif sentiment d'amertume laissé par la Guerre d'Algérie et le tabou l'entourant. Si les vétérans sont divisés sur la question, adoptant des postures s'exprimant de manière variées, certains événements de la fin du conflit ancrent dans cette culture de guerre le germe de la rancœur. Dans ce sens, la distinction entre soldats de métier et les appelés du contingent s'estompe en ce qui concerne le sort des Harkis. Si un certain nombre d'entre eux n'évoquent pas de lien tacite entre l'abandon des Harkis et les Accords d'Evian dans leurs témoignages, les gradés n'hésitent pas à le mentionner comme Hélie de Saint-Marc :

“Au-delà des accords eux-mêmes, périmés dès l'instant de leur signature, l'attitude de la France vis-à-vis de ceux qui avaient cru en elle fut effroyable. [...] Des compagnons effondrés nous écrivaient en masse pour nous raconter des dizaines de scènes atroces. À Philippeville, des cadres avaient amené avec eux des frères d'armes musulmans pour leur permettre d'échapper à la mort. [...] Durant des mois, la France, terre d'asile, a refusé d'accueillir des hommes traqués, menacés pour l'avoir servie”¹⁶⁸.

En introduction de cette partie, nous avons évoqué le fait que les vétérans forment un groupe à part entière ayant forgé son propre récit et donc sa propre mémoire de la Guerre d'Algérie. Le traitement réservé aux Harkis, qu'il s'agisse du manque de protection par la France mais également l'accueil réservé à ces derniers, est un élément central dans la construction de cette mémoire. Cependant, cette mémoire n'est pas uniforme, nous avons déjà vu que les vétérans ne sont pas unanimes sur certaines questions notamment celle de l'indépendance de l'Algérie. En effet, si les appelés de notre corpus ne voient pas l'indépendance de l'Algérie comme un problème, mais plus comme une conséquence inévitable et légitime, cet avis n'est pas partagé par tous. Nous pouvons notamment mentionner Témoin 4 dans ce sens :

“Oh vous savez, je dirais que c'est une guerre tout à fait ordinaire et que c'est un pays qu'on aurait dû garder. Au même titre que l'Afrique du Nord dans son ensemble aurait dû rester dans l'orbite de la France”¹⁶⁹.

Si ce positionnement peut aujourd'hui paraître discutable, rappelons que les Français de cette génération ont tous grandi à une époque où l'Algérie n'est pas une simple colonie éloignée de la métropole, mais un département français. Pour tenter de mieux comprendre ce

¹⁶⁸DE SAINT MARC Hélie, *Mémoires : les champs de braises*, Paris, éditions Perrin, 1995. p.289.

¹⁶⁹Témoin 4, entretien enregistré réalisé par Bazin Vincent le 6 décembre 2023 à Béziers.

courant de pensée, il semble pertinent de rappeler qu'une approche neutre est nécessaire. Nous pouvons citer dans ce sens Jean Sévillia évoquant cette difficulté des générations nées après 1962 de comprendre ce que l'Algérie française peut représenter pour une partie des générations précédentes. Pour ce faire, il illustre son propos non sans une certaine véhémence, en prenant l'exemple du président Emmanuel Macron :

“Né en 1977, quinze ans après l'indépendance de l'Algérie, Emmanuel Macron semble à l'unisson de sa génération qui a bien du mal à s'imaginer ce pays comme ayant vécu sous souveraineté française, et à considérer l'Algérie française sans jugement de valeur anachroniques, relevant plus de l'idéologie et de préjugés politiques que de la familiarité avec l'histoire”¹⁷⁰.

Cette nécessité de contextualisation est également à prendre en compte lorsque l'on se penche sur la vision d'une partie des vétérans de notre corpus au sujet de la gestion de la fin de la Guerre d'Algérie. Pour ces vétérans, la fin de ce conflit représente une injustice incompréhensible dans un contexte où l'armée française est venue à bout des principales forces vives de l'ALN comme le rappelle Hélie de Saint Marc : “Contrairement à l'Indochine, nous n'avions même pas l'excuse de la défaite. En Algérie notre pays avait militairement gagné”¹⁷¹. Pour ces derniers, la responsabilité du gouvernement ne fait aucun doute et revient régulièrement dans les témoignages comme dans celui de Témoin 4 : “C'était l'Algérie il fallait la garder et puis c'est tout c'est une grosse erreur de la laisser. Mais tout ça c'est en grande partie dû à la bêtise du général De Gaulle voila !”¹⁷². Ce point de vue ne touche pas que des vétérans de manière individuelle mais également des regroupements d'associations d'anciens combattants :

“Ce livre blanc montre, par l'étude des archives du Comité des Affaires Algériennes, émanation du gouvernement, que la responsabilité de cette fin tragique est du domaine politique et non militaire. Les historiens devront s'interroger sur les causes de cette fin tragique ; le général de Gaulle, Président de la République, étant alors responsable de l'exécutif, l'interrogation devra porter sur sa part de responsabilité dans la gestion de ces événements”¹⁷³.

Peu à peu, un sentiment de trahison infuse dans le récit des anciens combattants, pour la plupart des appelés du contingent. Beaucoup partagent ce sentiment d'amertume quant au fait d'avoir été contraints de répondre à l'appel et de combattre pour la France, dans une guerre non reconnue d'un point de vue officiel. La conduite des opérations se caractérisant par un recours quasi systématique à la violence, comme nous l'avons vu. L'armée forte de son

¹⁷⁰SÉVILLIA Jean, *Les vérités cachées de la Guerre d'Algérie*, Paris, éditions Fayard, 2018. p.14.

¹⁷¹DE SAINT MARC Hélie, *Mémoires : les champs de braises*, Paris, éditions Perrin, 1995. p.289-290.

¹⁷²Témoin 4, entretien enregistré réalisé par Bazin Vincent le 6 décembre 2023 à Béziers.

¹⁷³GILLIS Bernard, *Cercle pour la défense des combattants d'Afrique du Nord, Mémoire et vérité des combattants d'Afrique française du nord*, édition l'Harmattan, Paris, 2001. p.172.

recul sur les conflits précédents, structure un modèle de répression comme le rappelle Raphaëlle Branche :

“Les militaires français ont su retenir les leçons infligées par le Vietminh, ne serait-ce que dans la création de structures spécialisées dans les interrogatoire musclé comme le DOP (Détachement Opérationnel de Protection), apparus en Indochine, et qui serviront ensuite en Algérie”¹⁷⁴.

Il est aujourd'hui indéniable que l'armée commet au cours de ce conflit un grand nombre de crimes de guerre, et l'élément politique ne peut en être jugé seul responsable. La responsabilité des crimes commis dans la conduite de la Guerre d'Algérie, est à partager entre l'armée et le gouvernement ayant encouragé ces pratiques. Cependant, gardons à l'esprit que la plupart des vétérans sont des appelés n'ayant pas tous participé mais ont pu être témoins des exactions. Malgré leur engagement dans un conflit, ils ne reçoivent aucune reconnaissance de l'Etat refusant de leur donner le titre d'ancien combattant. Il semble alors que la rancœur ait pu s'installer et nourrir certains discours nostalgiques. D'autant plus que les Accords d'Evian ont empêché de juger les responsables dans les deux camps ne permettant pas de trancher certains débats comme le mentionne Sylvie Thénault : “La voie judiciaire a été bloquée de différentes manières : aux amnisties s'est ajouté le caractère prescriptible des crimes de guerre, interdisant les poursuites de ce chef et une définition du crimes contre l'humanité évitant son application à la guerre d'indépendance”¹⁷⁵. L'absence de jugement pour les responsables, les justifications des cadres de l'armée et de manière plus globale la création d'un récit nostalgique sont les éléments clés dans la naissance d'un sentiment de rancœur chez une partie des vétérans. Pour conclure, nous pouvons mentionner que cette rancœur alimentée par le conflit mémoriel en cours depuis la fin de la Guerre d'Algérie a des conséquences annexes, comme l'émergence d'une représentation négative des Algériens et par extension de la culture de l'Islam sans distinction concrète.

¹⁷⁴GALLORO Piero-D, « Raphaëlle Branche, *La torture et l'armée pendant la guerre d'Algérie (1954-1962)*. Paris, Gallimard, 2001 », *Questions de communication*, 2002/1 (n° 1). p.2.

¹⁷⁵THÉNAULT Sylvie, « France-algérie pour un traitement commun du passé de la guerre d'indépendance », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, 2005/1 (no 85), p. 121.

2. L'importance de la vision des Algériens

Au sein de notre corpus de témoignage, la question de la perception des Algériens et de l'Islam est sensible, ces derniers adoptant une posture que l'on pourrait qualifier, dans une certaine mesure, d'hostile. Si ces derniers sont divisés sur un certain nombre de questions, Témoin 4 étant par exemple le seul à témoigner de sa nostalgie de l'Algérie française et de son opposition à l'Indépendance de l'Algérie, tous semblent avoir une vision très critique. Il apparaît également que cette vision a évolué au cours de plusieurs décennies s'accompagnant d'une assimilation simplificatrice entre les Algériens et l'Islam. Cette assimilation, que l'on qualifie de manière plus courante d'amalgame, n'est cependant pas une spécificité des vétérans de la guerre d'Algérie. En outre, rappelons en préambule de cette sous-partie que le contexte joue un rôle constitutif dans cette vision négative.

Cette hostilité s'inscrit dans un sentiment subjectif concernant l'immigration en France au cours de la deuxième moitié du XX^e siècle. Durant cette période, la part de la population immigrée en France passe de 6,2 % en 1962 à 10,7% de la population totale selon l'INSEE avec une évolution continue s'accéléralant à partir des années 2000¹⁷⁶. De plus, les questions consécutives à l'intégration de ces populations sont au cœur du débat public français. L'objectif n'est pas de livrer une liste exhaustive des polémiques liées à l'immigration, qu'il s'agisse de l'accueil des migrants, de leur intégration à la société française ou encore de l'immigration irrégulière. Notons tout de même que les questions relatives à l'intégration des populations musulmanes sont les plus fréquentes, entraînant dans certains cas une réponse législative. Citons par exemple la loi 2004-228 du 15 mars 2004 encadrant le port des signes ou des tenues manifestant une appartenance religieuse dans les écoles, collèges et lycées publics¹⁷⁷. Ou plus récemment la loi n° 2010-1192 du 11 octobre 2010 interdisant la dissimulation du visage dans l'espace public¹⁷⁸.

Pour une partie de la population, la question de l'Islam en France et l'intégration des populations musulmanes provoquent un certain malaise et cela n'épargne pas les vétérans de notre corpus. Nous pouvons prendre l'exemple de Témoin 4 exprimant son ressenti vis-à-vis de sa vision de l'immigration : "Ah vraiment mal ! C'est à dire qu'il y en avait beaucoup, tout

¹⁷⁶INSEE, L'essentiel sur les immigrés et les étrangers, figure 5.

¹⁷⁷Loi n°2004-228 du 15 mars 2004 encadrant, en application du principe de laïcité, le port de signes ou de tenues manifestant une appartenance religieuse dans les écoles, collèges et lycées publics, Légifrance.

¹⁷⁸Loi n° 2010-1192 du 11 octobre 2010 interdisant la dissimulation du visage dans l'espace public, Légifrance.

le monde arrivait pour l'argent parce qu'en France tout va bien et qu'ils ont le droit à tout"¹⁷⁹.

Ce dernier exprime également sans détour sa perception de la diaspora algérienne en France :

“Je ne les aime pas tellement ça c'est vrai, c'est certain ! Bon après il faut reconnaître que certains sont très bien mais pour la plupart c'est pas ça quand même ! Avec tout ce qui se passe aujourd'hui ça ne s'arrange pas !”¹⁸⁰

Cependant, nous avons vu qu'il représente une minorité de ces vétérans éprouvant une sincère nostalgie et ne cachant pas une relative volonté de revanche. Néanmoins, les autres vétérans de notre corpus malgré des positions plus nuancées de manière générale en ce qui concerne la Guerre d'Algérie, éprouvent un malaise vis-à-vis de l'immigration de populations algériennes en France et de la présence de l'Islam en France comme Témoin 2 disant : “Au début, je m'en préoccupais pas ! Mais aujourd'hui avec le recul je vois qu'ils ne s'intégreront jamais surtout à cause de l'Islam ! Cette religion fout tout en l'air d'après moi. Ils ne s'intégreront pas !”¹⁸¹. Cette vision n'a cependant pas toujours été aussi tranchée, elle s'est forgée au cours de plusieurs décennies comme il l'évoque :

“Non non, c'est au fil des ans que j'ai commencé à avoir un problème avec ça ! Même De Gaulle le disait, le général pensait pareil que moi ! Mais je n'ai pas de volonté de revanche vis-à-vis des Algériens, c'est leur religion le problème pour moi. A cause de ça ils ne s'intégreront pas et en plus ils vont se marier avec des Françaises et vont les forcer à se convertir sinon c'est pas possible pour eux.”¹⁸²

Le constat concernant cette vision des Algériens et de l'Islam peut également être fait en ce qui concerne le témoignage de Témoin 1. Pour lui, l'intégration des musulmans en France n'est pas une réalité, ces derniers se soudant principalement autour d'une appartenance religieuse et non civique :

“C'est une religion qui s'impose en France et ce n'est pas une bonne chose, ils profitent de la peur et du manque de dialogue. Certains parlent d'Islam à la Française mais pour moi ça ne veut rien dire, ils sont musulmans avant d'être Français”¹⁸³

Cependant, il s'exprime plus largement sur les raisons rendant l'intégration des populations algériennes en France complexe avec plus de nuance. Il mentionne notamment un sentiment de rancœur parmi la diaspora algérienne concernant le passé colonial de la France, et l'instrumentalisation de la religion musulmane nuisant à l'établissement d'un dialogue constructif autour de ces questions d'intégration :

¹⁷⁹Témoin 4, entretien enregistré réalisé par Bazin Vincent le 6 décembre 2023 à Béziers.

¹⁸⁰Témoin 4, entretien enregistré réalisé par Bazin Vincent le 6 décembre 2023 à Béziers.

¹⁸¹Témoin 2, entretien enregistré réalisé par Bazin Vincent le 6 décembre 2023 à Béziers.

¹⁸²Témoin 2, entretien enregistré réalisé par Bazin Vincent le 6 décembre 2023 à Béziers.

¹⁸³Témoin 1, entretien enregistré réalisé par Bazin Vincent le 27 juin 2024 à Saint-Gilles.

“C’est une question compliquée, je ne sais pas vraiment, ils ont des valeurs différentes de nous ils entretiennent la rancœur entre eux par rapport à l’Algérie tout ça alors je ne vois pas ça d’un bon œil. Mais je pense aussi qu’ils peuvent faire de bons citoyens si certaines personnes arrêtent de mettre de l’huile sur le feu c’est pour ça qu’on ne peut pas discuter avec eux”¹⁸⁴.

A ce stade, il semble pertinent de rappeler qu’il est contre-productif de porter un jugement vis-à-vis de ces hommes et de leurs réponses subjectives concernant ces questions. L’objectif est de tenter de comprendre la construction de cette vision et ses effets sur le conflit mémoriel entourant la Guerre d’Algérie. Nous pouvons notamment aborder la difficulté de l’établissement d’un dialogue constructif nécessaire au processus de deuil. Il semble également pertinent de questionner les affirmations des vétérans de notre corpus concernant l’intégration de la diaspora algérienne en France. Selon l’INSEE, 68% des immigrés algériens vivant en France considèrent se sentir chez eux en France, un pourcentage montant à 74% pour les descendants d’immigrés algériens selon une étude réalisée en 2019 et 2020¹⁸⁵. Si l’on en croit cette étude, la vision négative des vétérans concernant les Algériens notamment pour des questions d’intégration ne tient pas. Cette conclusion nous permet néanmoins de mettre en évidence l’importance de l’émotion dans le processus d’altération de la vision des Algériens chez les vétérans. Ces hommes sont tous marqués à des degrés divers par leur expérience en Algérie face au FLN composé en majorité de musulmans et instrumentalisant cette religion à des fins politiques dans une logique de guerre révolutionnaire.

A la lumière de ces éléments, nous pouvons affirmer que la rancœur joue un rôle central dans la fragmentation mémorielle en influençant notamment l’émergence d’un récit propre aux vétérans de la Guerre d’Algérie. L’analyse des témoignages permet de mieux comprendre l’installation de ce sentiment témoignant d’une volonté de réhabilitation de l’action de l’armée pour une partie des vétérans et plus largement de reconnaissance officielle de l’Etat. Cette rancœur est alimentée par un sentiment de trahison de l’Etat vis-à-vis des vétérans, ces derniers remettant en cause pour certains l’action du gouvernement français dans la gestion de la guerre et de l’après-guerre. Nous pouvons également constater l’émergence, bien que marginale, d’un discours nostalgique autour de l’Algérie française potentiellement exacerbé par une méfiance envers la diaspora algérienne et une forme d’hostilité vis-à-vis de l’Islam en France. On remarque notamment dans ce contexte, l’apparition d’une véritable confusion entre religion et origine ethnique chez certains vétérans aboutissant à des prises de

¹⁸⁴Témoignage 1, entretien enregistré réalisé par Bazin Vincent le 27 juin 2024 à Saint-Gilles.

¹⁸⁵INSEE, Ressenti par rapport à la migration et sentiment d’intégration, Figure 2.

positions tranchées et manquant par moments de nuance. Ce constat nous renvoie à l'importance de la subjectivité dans l'émergence de ce sentiment de rancœur et de la nécessité de contextualiser les propos des vétérans de notre corpus pour mieux comprendre les différentes postures. Enfin nous pouvons rappeler que ce contexte est un obstacle dans la mise en place d'un dialogue intergénérationnel et interculturel au sujet de la Guerre d'Algérie et nous permet de nous poser la question suivante : que reste-t-il aujourd'hui de la Guerre d'Algérie?

C. Que reste-t-il de la guerre d'Algérie ?

Tout au long de ce mémoire de recherche, nous avons pu constater que la Guerre d'Algérie représente un tournant dans l'histoire française contemporaine. Nous avons également pu mettre en évidence, à partir de nos témoignages et des travaux de nombreux chercheurs, que ce conflit s'est poursuivi jusqu'à nos jours, se muant en une guerre mémorielle. Cependant, une question concrète demeure : que reste-t-il de la Guerre d'Algérie ?

Outre la reconnaissance tardive de l'Etat en 1999, l'héritage de la dernière guerre coloniale française, celle mettant un terme à l'Empire colonial français, est bien plus profond. En effet, ces événements ont causé une véritable fracture de la société française, donnant naissance à de nombreux récits peinant à converger vers une mémoire commune, tant la fracture idéologique est importante. S'il semble complexe à ce stade d'aborder l'héritage culturel de ce conflit sur la société française dans ce mémoire de recherche, nous pouvons nous intéresser à son instrumentalisation politique récente, au glissement du vocabulaire propre à ce conflit dans les productions musicales contemporaines, et enfin nous nous concentrerons sur l'avenir de la mémoire de ce conflit.

1. Une utilisation politique du conflit

Dans la sous-partie précédente, nous avons mis en évidence l'importance de la politique dans l'émergence du conflit mémoriel autour de la Guerre d'Algérie. En effet, si la responsabilité des militaires français et des combattants indépendantistes algériens est indéniable dans la conduite de la guerre, c'est bien la paix qui pose les bases de cette nouvelle phase du conflit. Nous l'avons vu, les Accords d'Evians et notamment les clauses relatives à l'amnistie générale des membres de l'armée française, des combattants de l'ALN mais aussi des membres de l'OAS. De fait, les responsables politiques ne sont pas condamnés pour leur participation permettant à tous les belligérants de ne pas perdre la face suite à une guerre d'usure impopulaire de par sa nature. En France, le résultat de cette situation aboutit à la

création du tabou que nous avons étudié dans ce mémoire de recherche ne se dissipant que partiellement avec la reconnaissance officielle de 1999. En ce qui concerne l'Algérie, les premières décennies d'indépendance sont marquées par une succession de conflits internes entre les nouveaux responsables politiques algériens. Jusqu'à aujourd'hui, le gouvernement algérien instrumentalise toujours la Guerre d'Algérie pour justifier son pouvoir malgré une instabilité chronique culminant avec la décennie noire de 1992 à 2002. Dans un contexte de crise économique et sociale, l'annulation des élections législatives de 1991 provoque un soulèvement de groupes armés comme le Groupe Islamique Armée (GIA) mais également une répression importante. En effet, le gouvernement algérien soutenu par l'armée engage une politique de pacification du territoire algérien ayant notamment recours aux mêmes tactiques répressives que l'armée française pendant la Guerre d'Algérie. Face à une situation intérieure complexe, le gouvernement algérien mobilise la mémoire de la Guerre d'Indépendance pour souder la population autour d'un ennemi commun et faire oublier les luttes pour le pouvoir en Algérie comme le mentionne Benjamin Stora :

“Mais rien n'est plus dangereux pour ce pouvoir établi par la force que de manquer de légitimité. Le FLN deviendra donc ce lieu de légitimation symbolique. Les idéologues du parti optent délibérément pour une histoire résumée par la formule lapidaire «par le peuple et pour le peuple», qui, en réalité, consiste à éliminer un bon nombre des acteurs du mouvement national (avant et pendant la guerre) que les canons du système n'ont pas retenus”¹⁸⁶.

Pour le gouvernement et la société algérienne, la guerre demeure donc bien présente comme l'évoque à nouveau Benjamin Stora : “En Algérie, c'est un fait, aujourd'hui encore, on parle toujours de la guerre de libération au présent”¹⁸⁷. Pour preuve, nous pouvons évoquer l'arrestation le 16 novembre 2024 à Alger, de Boualem Sansal provoquant une crise diplomatique avec la France, ce dernier étant également citoyen français depuis le mois de juin 2024. Cet écrivain, né en Algérie, est notamment connu pour son ouvrage de 1999, *Le Serment des Barbares*, critiquant l'imposition d'un récit instrumentalisé de la Guerre d'Algérie. Le pouvoir algérien poursuit la répression de tout discours discordant vis-à-vis du roman national mis en place depuis la fin des années 1960. Cette affaire s'inscrit dans la poursuite des tensions entre la France et l'Algérie, toujours perçue comme un ennemi potentiel et une possible source d'ingérence. Si le poids de la Guerre d'Algérie dans ces tensions est indéniable, le contexte géopolitique nord-africain et notamment les questions relatives au Sahara Occidental, joue un rôle déterminant comme le souligne Alexandre

¹⁸⁶DE ROCHEBRUNE Renaud, STORA Benjamin, *La guerre d'Algérie vue par les Algériens, Tome II De la bataille d'Alger à l'indépendance*, Paris, Editions Denoël, 2016. p.382.

¹⁸⁷DE ROCHEBRUNE Renaud, STORA Benjamin, *La guerre d'Algérie vue par les Algériens, Tome II De la bataille d'Alger à l'indépendance*, Paris, Editions Denoël, 2016. p.378.

Devecchio en rappelant la position algérienne à ce propos : «Dès le mois de juillet 2024, Tebboune menace : « Si les Français actent leurs reconnaissance du Sahara occidental, nous ferons tout ce qui est dans notre pouvoir pour leur faire regretter cette position»¹⁸⁸.

Dans ce contexte, le gouvernement algérien cherche à mobiliser la population algérienne mais également la diaspora algérienne en France notamment en mobilisant le souvenir de la Guerre d'Algérie. L'objectif de cette mobilisation réside probablement dans une volonté de déstabilisation de l'ancien ennemi en exaltant le sentiment d'appartenance dans une période marquée par un retour des questions de société liées à la colonisation comme le mentionne Benjamin Stora : «De son côté, la nouvelle génération algérienne est avide de son passé. Avec la crise des idéologies, elle se tourne vers lui pour trouver des points de repère. Et la nouvelle histoire se fait par le récit des victimes, et non plus seulement par le discours auto justificateur de l'Etat»¹⁸⁹. De ce fait, le gouvernement algérien cherche à étendre son influence auprès de certaines personnalités clés de la diaspora Franco-Algérienne comme le révèle Mohamed Sifaoui, un journaliste algérien en exil en France :

«Le recteur de la Grande mosquée de Paris est cité lui aussi. Le premier avait fait, dès 2023, une offre de service au pouvoir algérien. En octobre de cette même année, il déclarait dans la presse algérienne que Tebboune, auquel il faisait les yeux doux, souhaitait « faire de la diaspora un levier dans les relations bilatérales»¹⁹⁰.

Il semble donc que la mémoire de la Guerre d'Algérie demeure un enjeu politique majeur faisant l'objet d'une instrumentalisation chez les deux anciens ennemis. En France, la mémoire de la décolonisation et de la Guerre d'Algérie est au centre de nombreuses polémiques dans un contexte politique polarisé. Confronté à un contexte intérieur complexe, le gouvernement algérien poursuit sa politique mémorielle, résumée par Benjamin Stora : «Reconstruction du passé et légitimation du pouvoir»¹⁹¹. Les oppositions récentes relatives à des questions territoriales en Afrique du Nord engendrent la mobilisation du passé, en questionnant notamment la légitimité de la France à s'ingérer dans les affaires internes des anciennes régions colonisées. De son côté, la France adopte une stratégie visant à préserver son influence en Méditerranée occidentale, en maintenant des liens diplomatiques avec les différents gouvernements de cette région. Dans ce contexte, la diaspora Franco-Algérienne se

¹⁸⁸DEVECCHIO Alexandre, «Liberté pour Boualem Sansal !», *Le Figaro Magazine*, 17 janvier 2025. p.44.

¹⁸⁹DE ROCHEBRUNE Renaud, STORA Benjamin, *La guerre d'Algérie vue par les Algériens, Tome II De la bataille d'Alger à l'indépendance*, Paris, Editions Denoël, 2016. p.400-401.

¹⁹⁰SIFAOUI Mohamed, «Entre Paris et Alger, dans les coulisses d'une crise inédite», *Le Figaro Magazine*, 17 janvier 2025. p.49.

¹⁹¹DE ROCHEBRUNE Renaud, STORA Benjamin, *La guerre d'Algérie vue par les Algériens, Tome II De la bataille d'Alger à l'indépendance*, Paris, Editions Denoël, 2016. p.378.

retrouve au centre d'une lutte d'influence, soulignant le caractère transnational de cette guerre mémorielle. Le tout alimentant la polarisation du débat, n'allant pas dans le sens de l'établissement d'une mémoire commune, et évitant difficilement les récits polarisés ou manichéens. Il semble alors intéressant d'aborder la mobilisation de cette période de l'histoire Franco-Algérienne dans la culture musicale urbaine où les références au conflit se mêlent aux revendications, démontrant la persistance du conflit mémoriel.

2. Une résonance du conflit mémoriel dans la culture musicale urbaine française ?

Nous l'avons vu, la diaspora franco-algérienne représente un acteur non négligeable dans le conflit mémoriel entourant la Guerre d'Algérie. En effet, la France abrite une diaspora algérienne comptant, selon l'Observatoire de l'Immigration et de la Démographie, 2,2 millions de personnes dont 892 000 sont nées sur le territoire algérien¹⁹². Au sein de cette communauté, la mémoire de la Guerre d'Algérie reste vive, la diaspora comptant à la fois des descendants de supplétifs de l'armée française mais également des personnes ayant émigré dans les décennies suivant l'indépendance de l'Algérie. Cette double composante est centrale dans l'analyse de la perception de la mémoire de la Guerre d'Algérie dans cette diaspora. En outre, nous avons déjà mentionné l'importance du sentiment d'appartenance à la nation algérienne au sein de la diaspora dans un contexte d'intérêt croissant pour la période coloniale et la décolonisation. Cette dynamique s'inscrit dans un mouvement plus global de questionnement et d'instrumentalisation de l'histoire dans un contexte de polarisation de la société française. Si les revendications sont nombreuses, elles semblent converger vers une volonté de représentation plus importante dans la société française comme le mentionne Hajer Ben Boubaker :

“Si l'antiracisme nourrit depuis plusieurs décennies le débat politique et médiatique hexagonal, la récente mise en lumière des questions mémorielles comme moyen d'atteindre une perspective égalitariste est à remarquer. De nombreuses voix se sont, en effet, élevées contre la présence dans l'espace public d'hommages rendus à des personnalités impliquées dans les crimes coloniaux ainsi que contre l'invisibilisation des personnes issues de l'immigration postcoloniale dans les cérémonies publiques.”¹⁹³

¹⁹²Observatoire de l'immigration et de la démographie, *L'immigration des Algériens* [en ligne], 6 mars 2025. <https://observatoire-immigration.fr/l-immigration-des-algeriens>

¹⁹³BEN BOUBAKER Hajer. « La mémoire discrète de la lutte. La colonisation à l'épreuve de la musique dans la communauté algérienne en France ». *Algérie coloniale Traces, mémoires et transmissions, Le Cavalier Bleu*, 2022. p.225

Il semble cependant qu'une partie des représentants de la diaspora, malgré un sentiment d'appartenance important, se retrouve dans une position relativement inconfortable comme le souligne Kamel Daoud, écrivain et journaliste algérien : "En France, une partie des Franco-Algériens font l'objet d'un procès en loyauté douloureux, et ils répondent, souvent, par un hyper-nationalisme fantasmé"¹⁹⁴. Cet état de fait semble provoquer une accentuation du sentiment d'appartenance se traduisant par une logique de surenchère dans l'aspect démonstratif de l'engagement patriotique de certains représentants de la diaspora. Nous pouvons notamment mentionner l'importance de la musique dans ce processus et notamment du rap, ce style musical, historiquement contestataire, regroupant un grand nombre de représentants de la communauté algérienne de France. Ces derniers ont une influence non négligeable notamment chez les plus jeunes et mobilisent régulièrement un patriotisme exacerbé ainsi que des références à la Guerre d'Algérie. De fait, ils sont devenus des acteurs importants dans le processus mémoriel notamment en utilisant un vocabulaire propre à la Guerre d'Algérie ou à des lieux et des événements symboliques. En ce sens, cette mobilisation de ces références permet d'obtenir une autre vision des événements, offrant un contrepoint au récit des vétérans français, mais également de relever quels termes sont restés dans le récit lié à la Guerre d'Algérie au sein de la diaspora. Cette mise en avant de certains termes et références à certains lieux nous permet d'obtenir une vision, certes modeste, du processus de sélection et de commémoration dans la constitution de la mémoire de la diaspora.

Nous pouvons commencer par citer la chanson au titre évocateur du rappeur Soolking, de son vrai nom Abderraouf Derradji, *Guérilla*¹⁹⁵ dans laquelle il dénonce la marginalisation des populations nord-africaines en France tout en insistant sur son attachement à la nation Algérienne : "Parce que je t'aimerais pour toujours mon Algeria"¹⁹⁶. De plus, il fait également référence à la persistance d'une culture de guerre en Algérie mais également au sein de la diaspora : "Ils ne veulent pas la paix parce qu'ils ne connaissent pas la guérilla, dans nos tête c'est toujours la guérilla"¹⁹⁷.

Nous pouvons également mentionner le rappeur Sofiane Zermani et sa chanson *DZ Mafia* où les références sont plus explicites. En effet, il mentionne un vocabulaire propre à ce

¹⁹⁴DAOUD Kamel, «Sansal est l'incarnation de la Résistance», Le Figaro Magazine, 17 janvier 2025. p.46.

¹⁹⁵SOOLKING, *Guérilla*, Fruit du démon, Affranchis music, piste 4, 2018.

¹⁹⁶SOOLKING, *Guérilla*, Fruit du démon, Affranchis music, piste 4, 2018.

¹⁹⁷SOOLKING, *Guérilla*, Fruit du démon, Affranchis music, piste 4, 2018.

conflit pour décrire une zone de combat qu'il compare à l'industrie musicale : "Le game c'est ma wilaya"¹⁹⁸. Il fait également référence à son attachement à l'Algérie et aux vétérans indépendantistes : "J'irai dans ma montagne, poser mon disque d'or au cimetière des chahid"¹⁹⁹. L'analyse de ce courant musical porté en partie par la diaspora permet également de souligner le glissement sémantique de certains termes datant de la Guerre d'Algérie. Dans ce sens, nous pouvons citer le duo d'artistes franco-algérien PNL et leur chanson *Luz de la Luna* : "non j'suis pas de ces harkis"²⁰⁰. Cette citation nous permet de prendre la mesure de l'entrée de ce mot dans le langage courant, étant devenu péjoratif au sein d'une partie de la diaspora franco-algérienne. Cela souligne également les fractures internes à la diaspora au sujet de la Guerre d'Algérie et de sa mémoire compte tenu du nombre de descendants de Harkis au sein de la diaspora.

Enfin, nous pouvons citer l'exemple du rappeur Médine, connu pour son engagement politique et religieux ayant dédié une chanson entière à la Guerre d'Algérie. Dans sa chanson *Alger Pleure*, il évoque notamment le malaise pouvant être éprouvé par une partie de la diaspora pris au coeur de l'affrontement des mémoires complexes : "J'ai le sang mêlé : un peu colon, un peu colonisé"²⁰¹. Il dédie également une partie de sa chanson à la dénonciation des crimes de guerre commis par l'armée française en Algérie : "On n'oublie pas ! Les djellabah de sang immaculé", il mentionne également certains gradés connus pour leurs actions : "Pensiez-vous que nos oreilles étaient aux arrêts? Et que nos yeux voyaient l'histoire par l'œil d'Aussaresses?"²⁰². Cependant, il évoque également les crimes commis par le FLN et insiste sur la complexité de cette guerre et l'importance de ne pas avoir une vision manichéenne des faits :

"Du FLN, qu'avec panique et haine,
garant d'une juste cause aux méthodes manichéennes,
tranchait le nez de ceux qui refusaient les tranchées,
dévisagé car la neutralité fait d'toi un étranger.
Tous les Français n'étaient pas homme de la machine,
praticiens de la mort, revanchards de l'Indochine"²⁰³

Néanmoins, il semble pertinent de rappeler qu'il est nécessaire de conserver une certaine circonspection vis-à-vis de ces productions artistiques engagées souhaitant

¹⁹⁸SOFIANE, *DZ Mafia*, #JesuisspasséchezSo, Affranchis music / Capitol / Universal, piste 8, 2017.

¹⁹⁹SOFIANE, *DZ Mafia*, #JesuisspasséchezSo, Affranchis music / Capitol / Universal, piste 8, 2017.

²⁰⁰PNL, *Luz de la Luna*, Dans la légende, QLF Records, piste 8, 2016.

²⁰¹MÉDINE, *Alger pleure*, Made In, Din Records, piste 2, 2012.

²⁰²MÉDINE, *Alger pleure*, Made In, Din Records, piste 2, 2012.

²⁰³MÉDINE, *Alger pleure*, Made In, Din Records, piste 2, 2012.

transmettre une vision du conflit et de son héritage et non de s'inscrire dans un processus mémoriel commun.

La diaspora franco-algérienne occupe donc une place centrale dans le débat mémoriel autour de la Guerre d'Algérie, en mobilisant une mémoire encore sensible notamment par le biais de productions artistiques comme la musique. Si la volonté de reconnaissance est primordiale dans cette démarche, on retrouve également une volonté de revendiquer son appartenance à une identité marquée par la décolonisation. Il ne s'agit cependant pas d'une mémoire uniforme, à l'image d'une diaspora s'étant constituée au fil du temps, et se composant de descendants d'indépendantistes, de harkis mais également d'exilés économiques. De plus, la valorisation des combattants indépendantistes et le dénigrement des harkis, dont le terme est employé à des fins péjoratives et d'exclusion, illustrent le renforcement des clivages internes au sein de la diaspora. Les productions culturelles, par leur caractère engagé, contribuent à la politisation de la mémoire de ce conflit renforçant la difficulté d'établir une mémoire commune. Si ce constat peut paraître défaitiste, il nous permet cependant de nous questionner sur l'avenir de la mémoire de la Guerre d'Algérie et de la place de l'histoire vivante dans cet avenir.

3. Quel avenir pour la mémoire de la guerre d'Algérie

Soixante ans nous séparent de la fin des combats en Algérie et du début du conflit mémoriel qui y est associé. Au vu des éléments que nous avons avancés au cours de ce développement, nous ne pouvons que constater les difficultés à établir une mémoire commune et apaisée autour de cet épisode sanglant entre la France et l'Algérie. Dans ce contexte, il semble légitime de s'intéresser à l'avenir de la mémoire de cette guerre, encore au centre des tensions entre les deux anciens belligérants. Si les travaux de recherches des historiens continuent à tenter d'analyser les faits et leurs conséquences avec le plus de neutralité possible, il semble que leurs conclusions n'atteignent pas le grand public de manière efficace. Néanmoins, il semble que l'histoire vivante constitue une voie possible dans la diffusion de ce secteur de la recherche historique. Avec l'émergence de nouveaux moyens de diffusion et de communication la valorisation de la recherche est rendue accessible à une cible plus large en s'adaptant aux attentes du public.

Dans ce sens, les démarches de valorisation prennent des formes, un ton mais également une approche différente. Il ne s'agit pas ici de lister et d'analyser toutes ces productions mais de s'intéresser à trois approches différentes traitant de la Guerre d'Algérie et de sa mémoire.

Pour commencer, nous pouvons mentionner la collaboration du vidéaste Benjamin Brillaud de la chaîne *Nota Bene* avec l'INA dans une capsule vidéo dédiée à la propagande pendant la Guerre d'Algérie²⁰⁴. Le choix de ce vidéaste, bien connu des utilisateurs de la plateforme Youtube avec plus de 2,6 millions d'abonnées, réside dans la volonté de toucher un public le plus large possible et notamment un public jeune. Dans cette vidéo, il explore les mécanismes de contrôle de l'information par le gouvernement français au cours de la Guerre d'Algérie. Il y rappelle le contrôle rigoureux de l'Etat sur la RTF mais également l'imposition d'une censure ayant deux objectifs : occulter les critiques vis-à-vis des exactions de l'armée française, et maintenir le soutien de l'opinion publique pour poursuivre la guerre en insistant sur la mission civilisatrice de la France en Algérie. L'utilisation d'archives vidéos de l'époque et le ton tout public font de cette vidéo un outil de médiation efficace permettant de prendre la mesure de l'importance du contrôle de l'information et des conséquences liées à cette pratique, notamment d'un point de vue mémoriel.

Rappelons cependant que la majorité de ces productions ne sont pas réalisées en collaborations avec les institutions, à l'image de la vidéo produite par la chaîne Questions d'Histoire sur la bataille d'Alger sortie le 15 mai 2025²⁰⁵. Cette vidéo propose une analyse de cet épisode du conflit sur le plan politique, militaire et moral en s'appuyant sur une bibliographie universitaire en conservant un point de vue neutre. Cependant, cette production ne se contente pas de dresser un compte rendu des faits, mais une réflexion sur le dénouement de cette bataille qu'il qualifie de "victoire tactique française mais une défaite politique et morale"²⁰⁶. Il insiste également sur les conséquences sociales et politiques de la Bataille d'Alger en mettant l'accent sur la prise de conscience en France de l'impasse coloniale, renforçant ainsi le débat autour de la colonisation, un débat se poursuivant encore actuellement.

²⁰⁴Nota Bene, « Un autre regard sur la propagande de la Guerre d'Algérie », *YouTube*, mis en ligne le 1er mars 2017, <https://www.youtube.com/watch?v=PBU3Sqautzg>.

²⁰⁵Questions d'Histoire, « Pourquoi la bataille d'Alger est-elle un tournant dans la Guerre d'Algérie ? [QdH#72] », *Youtube*, mis en ligne le 15 mai 2025, <https://www.youtube.com/watch?v=XgRZEldY4pc&t=23s>.

²⁰⁶Questions d'Histoire, « Pourquoi la bataille d'Alger est-elle un tournant dans la Guerre d'Algérie ? [QdH#72] », *Youtube*, mis en ligne le 15 mai 2025, <https://www.youtube.com/watch?v=XgRZEldY4pc&t=23s>.

Enfin, il semble pertinent d'aborder les deux vidéos, anciennement publiées sur *Youtube* et toujours disponibles sur la plateforme *Odysee*, de la chaîne Criminels de guerre dédiée à la Guerre d'Algérie²⁰⁷ pour la première et centrée sur Saïd Mohammedi²⁰⁸ pour la seconde. L'intérêt de ces deux productions réside dans la manière d'aborder cette période, en se concentrant sur les crimes de guerre commis par les deux belligérants et de l'importance de ces derniers dans le processus mémoriel. Si la nature des éléments traités exclut ces vidéos de la catégorie grand public, elle permet d'atteindre un public plus âgé, entretenant un rapport de fascination pour ces sujets que l'on peut qualifier de morbides dans une certaine mesure. En ce qui concerne le contenu, le vidéaste aborde dans la première vidéo les stratégies des deux belligérants, ainsi que des spécificités de la guerre contre-insurrection et de la guerre révolutionnaire tout en insistant sur la dimension fratricide du conflit. La seconde se concentre sur le personnage de Saïd Mohammedi, Chef d'Etat major de l'ALN dès 1958 connu pour son implication dans le massacre de Melouza du 28 mai 1957 et pour son usage de la torture et de la terreur. L'objectif de cette seconde vidéo réside également dans la volonté d'insister sur la complexité du conflit notamment en rappelant les rivalités entre les différentes factions indépendantistes algériennes. En se focalisant sur ce personnage clé de l'ALN, formé par l'Allemagne Nazi et vétéran de la Waffen SS, il introduit la complexe lutte pour le pouvoir se poursuivant après 1962 et ayant une incidence non négligeable sur l'instrumentalisation de la Guerre d'Algérie de l'autre côté de la Méditerranée. Dans ces deux vidéos il propose une analyse détaillée et pertinente dont les thématiques sont au coeur du conflit mémoriel autour de la Guerre d'Algérie comme la torture, le terrorisme ou les massacres de masse commis par les deux camps.

Si ces productions adoptent des styles et approches différents, elles témoignent de l'intérêt marqué pour cette période de l'histoire Franco-Algérienne. De plus, elles nous permettent de prendre conscience de l'importance des nouveaux moyens de médiation en s'appuyant notamment sur du contenu vidéo plus en accord avec les goûts du public actuel. Si l'avenir de la mémoire de la Guerre d'Algérie demeure incertain au vu de la polarisation du débat public, les historiens ont tout intérêt à s'investir de manière plus accrue dans la

²⁰⁷Criminels de Guerre, «L'Algérie, ou la sale Guerre », *Odysee*, mis en ligne le 10 avril 2023, <https://odysee.com/@criminelsdeguerre:0/l'alg%C3%A9rie.-ou-la-sale-guerre.:5>

²⁰⁸Criminels de Guerre, «Saïd Mohammedi, ou la face cachée du FLN », *Odysee*, mis en ligne le 20 juin 2023, <https://odysee.com/@criminelsdeguerre:0/sa%C3%AFd-mohammedi.-ou-la-face-cach%C3%A9e-du:5>

valorisation de la recherche avec pour objectif de prendre une position d'arbitre dans les débats. Néanmoins, cela suppose de former les historiens à ces nouvelles méthodes de médiation demandant un travail d'analyse et de compilation important mais également de s'adapter au public ce qui pourrait potentiellement nuire à la qualité de la valorisation de la recherche.

A la lumière des éléments mis en évidence tout au long de cette partie, il semble pertinent de prendre le temps de rappeler les constats majeurs développés. La mémoire de la Guerre d'Algérie se caractérise par une fragmentation importante. Tout cela favorisé par une pluralité des récits peinant à converger vers une mémoire commune. Si les raisons de cette fragmentation sont multiples, l'analyse des témoignages de vétérans de ce conflit nous permet de mettre en évidence le rôle décisif de la rancœur, du silence mais également de la politisation de la mémoire créant une concurrence entre les récits.

Nous pouvons également rappeler que la Guerre d'Algérie reste bien présente dans les esprits de par sa mobilisation dans les discours politiques, culturels et communautaires. La persistance du conflit mémoriel est notamment favorisée par la transmission intergénérationnelle en particulier dans la diaspora franco-algérienne par le biais de productions culturelles comme la musique.

Il ressort également que la dimension émotionnelle et politique de la mémoire de la Guerre d'Algérie représente un frein non négligeable à l'établissement d'un dialogue intergénérationnel et interculturel nécessaire à la création d'une mémoire commune. La sensation de manque de reconnaissance notamment chez les anciens combattants ou encore des descendants de harkis en sont des exemples pertinents.

Enfin, cette dernière partie nous a permis d'introduire l'importance de l'histoire vivante comme un potentiel outil d'apaisement, pouvant permettre la restauration du lien entre mémoire individuelle et récit collectif. Dans ce sens, il semble que les nouvelles formes de médiations historiques et plus particulièrement les contenus numériques sont des pistes intéressantes dans une tentative de création d'un récit apaisé et commun de la Guerre d'Algérie.

Conclusion :

Avant de conclure ce mémoire de recherche, il semble approprié de rappeler la problématique ayant servi de fil conducteur tout au long de notre analyse : Quelle lecture historique et mémorielle de la Guerre d'Algérie les témoignages de vétérans permettent-ils de construire, entre subjectivité, silence et instrumentalisation ?

Tout d'abord, nous pouvons revenir sur l'élément central de ce mémoire à savoir les témoignages des vétérans que nous avons interrogés. Il s'agit sans aucun doute d'une source intéressante restant cependant difficile à manier. Si la subjectivité intrinsèque à chaque témoignage représente un obstacle non négligeable, la démarche de collecte dans son ensemble s'avère complexe. Nous l'avons vu, l'établissement d'un questionnaire doit répondre à un double objectif : obtenir un équilibre entre le temps des entretiens et la quantité d'informations. Rappelons également que l'âge avancé des vétérans, ainsi que les possibles incohérences dans le récit doivent être pris en compte dans la recherche de cet équilibre. Au cours de ce dernier, l'établissement d'un lien est central et doit se baser sur la confiance, notamment via une explication claire de la démarche de recherche. Néanmoins, l'établissement de ce lien ouvre la voie à un possible phénomène de transfert pouvant nuire à l'analyse. Cette collecte de témoignages inédits, nous a également permis de remettre en question le concept de devoir de mémoire, très populaire dans le langage commun, mais relevant du langage politique malgré un objectif louable. Rappelons également que ces entretiens nous ont donné l'occasion d'analyser les motivations poussant ces hommes à témoigner plus de soixante ans après les faits. Entre motivations collectives, individuelles, justifications et volonté de reconnaissance, il apparaît qu'elles cohabitent et sont complémentaires. Si cette étude nous a fourni un nombre conséquent d'informations, le nombre de témoignages recueillis ne nous permet pas d'adopter une démarche quantitative et ainsi d'affirmer avec certitude nos conclusions. Cependant, ce mémoire de recherche s'inscrit dans un processus déjà initié par d'autres chercheurs et journalistes. Le temps jouant contre nous, la collecte de témoignages inédits dans un contexte de disparition progressive des acteurs civils et militaires de ce conflit est indispensable pour les futurs travaux de recherche.

En outre, cette étude nous a permis de prendre la mesure de la complexité et de la pluralité des expériences des appelés et militaires français face à un modèle de guerre

asymétrique. Notre corpus de témoignages nous donne un aperçu de la nature si particulière de ce conflit, une guerre sans front, marquée par un usage disproportionné de la violence par l'ensemble des belligérants. De plus, notre étude met en lumière plusieurs facteurs engendrant cette pluralité : une armée divisée entre unités spécialisées professionnelles, et les appelés occupant le terrain et effectuant du maintien de l'ordre. Le tout s'inscrivant dans une confrontation entre deux conceptions de la guerre, instaurant un climat de peur, de paranoïa et de violence chez l'ensemble des belligérants. Si les témoignages que nous avons recueillis sont marqués par l'émotion et l'euphémisation, il en ressort un récit global avec de nombreuses similarités entre les témoins sans pour autant appliquer une vision manichéenne. Si nous avons insisté sur la pluralité des expériences combattantes, on constate que lesdites expériences ont contribué à forger et à entretenir un fort sentiment d'appartenance. Cette analyse a également mis en évidence un rapport complexe au passé influençant la constitution d'un récit de la Guerre d'Algérie propre aux vétérans en suivant un processus de sélection, d'oubli et de commémoration.

Enfin, l'analyse des témoignages de notre corpus nous a fait prendre conscience de la fragmentation de la mémoire de la Guerre d'Algérie. Il s'agit d'un processus complexe se réalisant sur le long terme notamment en raison de la pluralité des récits, que nous pouvons certes regrouper en grands groupes, mais dont les dynamiques internes sont complexes et parfois contradictoires. Il semble également que la subjectivité et la dimension émotionnelle du débat où la rancœur rend toute possibilité de dialogue complexe. A cela, il faut ajouter la dimension politique de ce conflit mémoriel, dont les bases reposent à la fois sur la violence du conflit, mais également sur les négociations des Accords d'Evian. En outre, l'émergence de nombreuses questions de société vis-à-vis du passé colonial de la France a, dans un sens, contribué à un phénomène d'instrumentalisation de la mémoire de la Guerre d'Algérie. Le tout dans un contexte où une mémoire officielle française peine à voir le jour malgré une volonté d'apaisement, et où le gouvernement algérien faisant face à des problèmes internes tente d'imposer un récit manichéen justifiant son autorité depuis l'indépendance. L'archipélisation de la société française joue également un rôle central en isolant les différents récits et groupes, nuisant au dialogue et renforçant une sensation d'injustice. Nous pouvons notamment mentionner la diaspora franco-algérienne mais également les vétérans qui se retrouvent au cœur de ce phénomène d'instrumentalisation, radicalisant les positions respectives de ces groupes ne se sentant pas écoutés.

Ces dynamiques d'instrumentalisations sont néanmoins intéressantes et révélatrices, la question de la violence et plus particulièrement des crimes de guerre est centrale. Si cela met en évidence la fascination de nos sociétés pour la violence mais également les conséquences liées à cette fascination : la déshumanisation des victimes de ce conflit en les instrumentalisant à des fins politiques. Cet état de fait permet notamment de soulever un autre constat complexifiant le processus mémoriel : la conviction d'une partie de la société qu'une guerre puisse être réglémentée, juste et "propre". La Guerre d'Algérie de par sa nature et ses conséquences représente un traumatisme concret pour une société française cherchant encore à comprendre comment une partie des appelés de vingt ans a pu participer à des actes que l'on peut qualifier de crimes de guerre. Dans ce contexte, les réduire au silence de manière symbolique à travers le tabou constitue potentiellement une alternative évitant de se confronter de manière collective à une réalité complexe.

Si nous avons mis en évidence la persistance du conflit mémoriel autour de la Guerre d'Algérie, de nombreuses questions peuvent être posées. Pour commencer, il semble pertinent d'évoquer celle concernant la place de l'historien dans le débat public, et plus précisément de savoir si son rôle est de s'intégrer aux débats concernant la mémoire. En effet, si les historiens peuvent apporter une contribution évidente en rappelant les faits, cela suppose également de s'adapter à des codes ne relevant pas du domaine scientifique. La question du devoir de mémoire étant politique, les positions souvent radicales dictées par l'émotion et manquant de nuance, l'historien doit trouver un juste équilibre pour tempérer un discours politique. Il est possible que les historiens s'intégrant aux débats soient dans une certaine mesure désavantagés dans un débat public où ils cherchent à démontrer des faits et mobiliser un contexte, face à une forme de rhétorique politique cherchant à convaincre. En ce sens, l'histoire vivante par le biais de la valorisation de la recherche tend à interagir avec un public large, à l'image des vidéastes que nous avons cités dans notre mémoire sur des plateformes comme *Youtube*. Si cette démarche demeure restreinte, elle constitue un exemple pertinent de lien entre le monde scientifique et public pouvant, en respectant certains codes dictés en partie par le public, établir un lien entre les différents récits de la guerre d'Algérie.

Cependant, une réflexion s'impose quant à la formation des historiens et de leur capacité à communiquer autour de la recherche scientifique avec un accent mis sur la neutralité. En effet, la pratique d'une histoire publique ne pourrait avoir de sens que si elle s'extrait de la binarité du débat public et de toute instrumentalisation. Le but étant d'éviter la

transposition du conflit mémoriel à la sphère scientifique. Néanmoins, cet objectif de neutralité semble difficilement atteignable dans la mesure où chaque historien conserve une part de subjectivité dans son analyse. De plus, la création d'une histoire publique neutre pose la question de l'indépendance et donc de l'impossibilité d'être placée sous l'égide de l'Etat ayant, comme chaque acteur du débat public, une interprétation et des intentions politiques. En l'état actuel des choses, il apparaît que la mise en place d'une histoire publique pouvant intervenir dans le débat public dans une optique d'apaisement et de création d'un lien semble complexe. Elle demeure néanmoins une piste pertinente afin de valoriser le travail de recherche de nombreux spécialistes tout en apportant de la nuance, et en permettant de mieux comprendre, par la recherche, les processus de création de conflits mémoriels comme celui entourant la guerre d'Algérie. La collecte de témoignages, à plus large échelle, pourrait alors être une méthode concrète pour comprendre les différents récits, et établir des liens entre les différents courants de pensées de manière plus neutre et apaisée.

Annexes :

Annexe n°1 : Retranscription de l'interview de Monsieur Témoin 2 réalisée le 6 décembre 2023 à Béziers par Vincent Bazin :

Enregistrement 1 (09:21) :

Vincent Bazin

“Nous allons commencer par votre nom, votre prénom, votre date et lieu de naissance”.

Témoin 2

“Eh bien vous avez marqué mon nom je vois, Témoin 2 le 17 mars 1942 en Aveyron. Je suis né pendant la guerre, mes parents ont d'ailleurs eu la visite des allemands qui avaient encerclé le village à cause des maquisards. On a eu peur de finir comme à Oradour alignés dans l'église ! Ils sont partis assez rapidement avec le curé et le maire avant de les relâcher sur le plateau du Larzac”.

Vincent Bazin

“En ce qui concerne votre famille, vos parents avaient une activité professionnelle ?”

Témoin 2

“Mon père était charron à l'époque, il travaillait le bois, un genre de menuisier mais il travaillait surtout sur les outils agricoles, les portes, les portails plus charpentier qu'un ébéniste”.

Vincent Bazin

“Quel était le niveau de vie de votre famille durant votre enfance ?”

Témoin 2

“Nous étions une famille modeste mais indépendante, une famille d'artisans comme beaucoup dans le village, c'était incroyable il y avait 200 habitants et au moins trois bistrots, un cordonnier, un charron tout le reste c'était des petits et gros paysans qui embauchaient

beaucoup de monde ! D'ailleurs j'y repense ça picolait pas mal à l'époque un peu comme en Martinique !”

Vincent Bazin

“Vous avez fait l'école au village ?”

Témoignage 2

“Pour l'école primaire oui avec un instituteur très prolifique, un super instituteur et ensuite je suis allé au lycée technique de Rodez pour passer un brevet industriel. Pour ceux qui voulaient faire deux ans de plus ils étaient techniciens supérieurs à la sortie et à l'époque ça n'était pas rien ! Pas comme aujourd'hui !”

Vincent Bazin

“Es-ce que dans votre jeunesse on vous a parlé de l'Empire colonial Français ?”

Témoignage 2

“Pas tellement non, on nous a parlé un peu de l'Algérie mais surtout du Commonwealth anglais, pour le notre c'était rapide on nous a parlé de la Martinique, de la Guadeloupe, de la Réunion. Après on savait que l'Indochine était française mais pas beaucoup plus, personne n'en parlait même à la maison ou dans mon entourage ! Les paysans pour la plupart ne savaient pas ce que c'était l'Empire ! Les personnes avaient d'autres priorités surtout le boulot !”

Vincent Bazin

“Avant votre incorporation dans l'armée vous avez entendu parler des troubles dans l'Empire en Indochine ou en Algérie ?”

Témoignage 2

“Si quand même par les journaux et un peu la radio. Quand j'étais gamin j'entendais parler des morts et des batailles en Indochine mais c'est vrai qu'à l'époque quand on est ado ou enfant on va plutôt chasser les oiseaux dans la nature avec une fronde ! L'aveyron à l'époque, c'était surtout une région très pieuse on parlait beaucoup plus de religion et du travail que de la situation dans le reste du monde !”

Vincent Bazin

“Vous aviez une famille très pratiquante ?”

Témoignage 2

“Ah oui ! Bah le curé était important, tout le monde allait à la messe mais tout le monde n'écoutait pas non plus certains dormaient, ça me faisait rire. Par contre nous les gamins on était tous enfants de coeur c'était important pour nous. Par contre aujourd'hui c'est Allah qui prend le dessus maintenant et ça va être autre chose. Ils pratiquent beaucoup et n'admettent pas les autres religions et ne respectent pas les autres religions, ils veulent nous l'imposer ! Enfin bon c'est ce que je ressens”.

Vincent Bazin

“Pour revenir à votre jeunesse, vous étiez au courant que le service militaire était obligatoire, quel était votre ressenti par rapport à ça et à l'armée en général ?”

Témoignage 2

“Bah dans l'adolescence on y pense peu, jusqu'en première j'y pensais pas ! Après en devenant jeune adulte on se rendait compte qu'il y avait des rappelés qui avaient déjà fait 18 mois et qui devaient y retourner ! La ça faisait mal, on les connaissait. J'ai travaillé dans une usine Bosch à Rodez quelques mois avant de partir mais j'ai été appelé avant ma date normale de départ ! Je suis parti en 61 à la Toussaint en début Novembre alors que j'étais de Mars et donc j'aurais dû partir en Mars 1962. J'ai fait mes deux mois de classes et je suis parti là-bas ! J'aurais dû ne pas partir pour l'Algérie ça c'est joué à peu !”

Enregistrement 2 (16:43) :

Vincent Bazin

“Vous ne deviez pas partir pour l'Algérie, comment avez-vous vécu le fait d'avoir été appelé plus tôt pour y aller ?”

Témoignage 2

“Vous savez à 19 ans et demi, on n'était pas trop impliqué dans l'armée ! On savait que pas mal de jeunes restaient sur le carreau là-bas ! On est parti en Algérie comme un troupeau de

brebis en fait. On avait une appréhension mais comme ils considéraient que c'était du maintien de l'ordre et pas la guerre ça nous rassurait un peu”.

Vincent Bazin

“Quel était votre ressenti par rapport à la confrontation avec la vie militaire ?”

Témoignage 2

“C'est vrai que j'aurais préféré ne pas y aller, comment dire... On partait bêtement par force sous la contrainte ! Et puis bon on discutait avec les collègues on cherche l'amitié et le confort on savait pas ce qui allait nous arriver. J'ai fait mes classes sur les hauteurs d'Alger et là c'était apprendre à marcher au pas pendant deux mois. Puis je suis parti en sous-secteur dans des hameaux pendant deux mois juste avant le cessez-le-feu et on est revenu en mars à Alger”.

Vincent Bazin

“Vous étiez dans quel régiment pendant votre déploiement en Algérie ?”

Témoignage 2

“J'étais dans la 708e compagnie de transmissions mais j'avais commencé dans le train !”

Vincent Bazin

“Vous vous souvenez de votre ressenti lors de votre première confrontation avec l'Algérie et les algériens après vos classes ?”

Témoignage 2

“On en a pris plein la gueule en arrivant à Alger, c'était magnifique Alger la blanche avec les immeubles en bord de mer ! Nous on sortait de nos villes et nos villages moi j'étais à Rodez un ville importante dans le coin mais très austère. C'était le dépaysement avec la chaleur les orangers avec les algériens on en avait jamais vu avec beaucoup de femmes voilées. Quand on est partis dans la campagne pendant deux mois alors là c'était les patrouilles de nuit, les surveillances des cimetières vu qu'ils s'en servaient de cache d'armes ! Je me souviens qu'on mangeait des carottes autour du cimetière c'était marrant. Mais on allait aussi en renfort des autres sections quand il y avait des accrochages, on prenait des hélicoptères pour y aller c'était impressionnant ! On a dû y aller deux ou trois fois sur les deux mois ! Il y avait de la

casse, des morts. On était sur les hauteurs de l'Algérois dans la plaine pas très loin d'Alger en partant vers Palestro”.

Vincent Bazin

“Dans ces moments- là, quel était votre état d'esprit et celui de vos camarades ?”

Témoignage 2

“On avait la trouille quand même, on en parlait entre nous avant et après les patrouilles on s'entendait bien ! Il n'y avait pas de malaise, on pouvait en parler c'était dur mais on se soutenait tous les uns les autres”.

Vincent Bazin

“Vous vous souvenez de l'attitude des soldats français vis-à-vis des algériens pendant ces patrouilles ?”

Témoignage 2

“Nous on a jamais été accrochés directement nous, beaucoup d'algériens venaient à notre rencontre mais on avait pas confiance en eux mais c'était normal. Je pense que beaucoup d'entre eux étaient des fellagha mais on les comprenait. Après je ne les ai vu que pendant ces deux mois ensuite j'ai été affecté au courrier officiel, c'était un travail de bureau et je me déplaçais entre les casernes d'Alger quoi. Ensuite je devais dépouiller le courrier et ça partait, un travail de bureau quoi. Mais on voyait les avions pendant le putsch des généraux passer sur les hauteurs d'Alger. Là c'était chaud on avait peur que ça dégénère on était prêt à tous se tirer dessus ! Monsieur ***** que vous allez voir tout à l'heure il était en face dans le camp des généraux ils obéissaient comme nous ! Les avions mitraillés l'OAS et les commandos fidèles aux généraux rebelles. J'ai eu de la chance d'être quand même globalement à l'écart des combats, certains ont eu beaucoup moins de chance et sont rentrés très marqués de la guerre”.

Vincent Bazin

“Vous avez été témoin des exactions de l'OAS ou du FLN pendant votre déploiement ?”

Témoignage 2

“Oui on voyait des morts dans les rues, je me souviens de l'attentat dans le magasin “Les dames de France” à Alger deux personnes avaient été tuées à coup de mitraillette dans

l'entrée. Je me souviens aussi que dans le tunnel des facultés à Alger on a été soulevés avec la deux chevaux par une explosion d'une bombe de l'OAS c'était pesant comme climat. On a eu peur cette fois-là on savait pas que la deux chevaux était si solide ! Mais à part ça et d'autres coups de feu et explosions dans la ville j'ai pas eu trop de problèmes ! Mais on voyait beaucoup de morts dans les rues d'Alger, ça faisait bizarre”.

Enregistrement 3 (10:57) :

Vincent Bazin

“Vous étiez donc affecté au deuxième bureau ?”

Témoign 2

“C'est exactement ça j'étais au courrier officiel ! Les gendarmes ont fait une enquête de moralité auprès de ma famille pour savoir si j'étais fiable et j'y suis parti ! C'était la belle vie, on faisait le boulot et on allait rigoler avec les cuistots, d'ailleurs ils pissaient dans la purée c'était vraiment très drôle, ils faisaient ça pour emmerder les officiers !”

Vincent Bazin

“Votre mission c'était d'ouvrir le courrier ?”

Témoign 2

“Oui j'ouvrais le courrier, le dépouillais avant de l'envoyer à la signature avant de partir pour d'autres casernes ! Le courrier arrivait de l'Etat major en France, c'était confidentiel je devais pas le lire mais l'ouvrir et le présenter à mes supérieurs avant de le transmettre”.

Vincent Bazin

“Vous n'avez pas eu la curiosité de lire le contenu de ces lettres ?”

Témoign 2

“Si bien-sûr ! Quelques fois on regardait les listes des morts et on se rendait compte que tout était faux ! Entre les journaux et les rapports officiels les écarts étaient vraiment importants. Pareil pour les pertes de matériels, le nombre d'accrochages etc. Les journaux de métropole n'avaient pas les bons chiffres !”

Vincent Bazin

“Quel était votre sentiment vis-à-vis de ces écarts entre les chiffres des journaux et ceux de l'armée ?”

Témoin 2

“On disait trop rien, on était bien dans les bureau nous ! Après parfois les collègues et même le lieutenant disait “vous avez vu la différence ?” mais c'était tout ça n'allait pas plus loin. On était bien, on réalise pas trop ce qui se passait sur le terrain dans la campagne”.

Vincent Bazin

“Vous étiez en contact avec des soldats qui étaient sur le terrain ?”

Témoin 2

“C'est-à-dire qu'il y a eu rapidement le cessez le feu ! C'était la période juste après ! Mais à Alger c'était déjà très chaud hein ! On entendait les coups de feu un peu partout mais aussi les bombes la nuit ! Après on ne savait pas si c'était l'OAS ou les Fells”.

Vincent Bazin

“Vous aviez peur de l'OAS ?”

Témoin 2

“Bah on voyait qu'il y avait des problèmes, on ne savait pas ce qu'il allait se passer ! Nous on était dans l'armée régulière et même les lieutenant ne disaient pas trop grand chose on savait pas trop. Nous on avait vingt ans alors vous savez. Mais j'ai été très marqué par la violence dans les rues d'Alger après le cessez-le-feu, les bombes, les morts dans les rues et les coups de feu”.

Vincent Bazin

“Vous vous souvenez de la propagande de l'OAS, des affiches ?”

Témoin 2

“Ah oui ! Il fallait résister à tout prix pour eux c'est tout. On se rendait compte qu'il y allait avoir du grabuge mais on savait pas comment ça allait terminer cette histoire !”

Vincent Bazin

“Vous aviez des contacts avec les colons à Alger ?”

Témoignage 2

“Moi pas tellement j’ai pas vraiment eu l’occasion mais certains camarades oui, mais bon les rapports étaient pas bon avec eux dans l’ensemble ! Ils voulaient garder l’Algérie pour eux, ils étaient du côté de l’OAS”.

Vincent Bazin

“Quel était votre position vis-à-vis de l’OAS et de ses membres à l’époque ?”

Témoignage 2

“On était plutôt contre mais à 20 ans on se rendait peut être pas bien compte je pense ! Après l’homme ça a toujours été ça la guerre, la violence rien ne change et continuera éternellement d’après moi ! Je faisais pas de différence entre les races, il y a des mauvais partout”.

Vincent Bazin

“Pendant cette période vous avez noté chez vous ou chez vos camarades un changement d’esprit par rapport à la guerre, aux algériens ou même à l’OAS ?”

Témoignage 2

“Disons qu’on disait tous : “vivement le retour en France” mais c’est tout. C’est surtout en revenant en France que ça m’a marqué, les gens ils s’en fichaient complètement de ce qu’on avait vu ou vécu ! Ils ne s’en rendaient même pas compte ! Ça m’a beaucoup marqué, certains sont revenus handicapé physiquement, moralement et bien le contact au retour n’a pas été brillant”.

Vincent Bazin

“Avant de passer à votre retour en France et à l’après guerre, j’ai une dernière question. De quelle manière pouvez-vous définir votre action en Algérie et celle de l’armée française en général ?”

Témoignage 2

“Moi je suis anti guerre de toute façon alors vous savez j’en pense pas forcément du bien mais c’est comme ça !”

Enregistrement 4 (26:59) :

Vincent Bazin

“Si vous le voulez bien, nous allons maintenant évoquer votre retour d’Algérie. Plus tôt vous avez évoqué l’indifférence des gens de manière générale c’est bien cela ?”

Témoignage 2

“Ah oui beaucoup ! On se rendait compte que (soupir), c’était incroyable en Aveyron personne ne savait si on avait été en vacances ou à la guerre pour moi c’était compliqué et à ce moment là je me suis dit après tout l’humain on est pire que les animaux”.

Vincent Bazin

“L'accueil a été donc un peu froid ?”

Témoignage 2

“Bah oui pas vraiment de questions c’était comme si on rentrait de vacances en Martinique !”

Vincent Bazin

“Vous avez pu en parler un peu autour de vous de votre expérience, personne ne vous a posé de question ?”

Témoignage 2

“Non pas tellement et j’en parlais pas trop à part avec les anciens que je croise. On en parlait entre nous, le sentiment de camaraderie était toujours bien présent ! Aussi avec les familles des jeunes rentrés estropiés ou restés sur le carreau là-bas. Mais les autres alors pas du tout”.

Vincent Bazin

“Vous vous décrivez comme anti-guerre, comment vos proches se positionnaient par rapport à la guerre d’Algérie ?”

Témoignage 2

“Ma mère était soucieuse mais n’avait pas une réflexion générale sur la guerre, les mamans restent des mamans, j’avais des parents super !”

Vincent Bazin

“Avez-vous éprouvé des épisodes de stress ou de déprime à votre retour ?”

Témoignage 2

“Je suis rentré à l’usine à mon retour dans une cabine à faire un travail de précision alors là je mesurais des pièces pour l’industrie et ensuite mon oncle m’a parlé de Béziers que la SNCF avait besoin de conducteurs pour les trains. C’est allé très vite alors j’ai pas eu le temps de trop repenser à tout ça j’ai eu une belle carrière à la SNCF, j’ai fondé une famille. J’ai pu prendre ma retraite tôt à 49 ans et j’ai beaucoup voyagé pendant les années 90 c’était une belle période pour nous”.

Vincent Bazin

“Vous avez pu vous remettre au travail rapidement en rentrant cela vous évite de repenser à tout ça, mais je voulais savoir comment vous avez vécu, ressenti, la prise d’indépendance de l’Algérie ?”

Témoignage 2

“Ça paraissait normal, une évidence même ! J’avais pas le sentiment d’avoir perdu ou autre c’était normal ! Et j’avais pas vécu trop de troubles majeurs alors vous savez pour moi ça c’est bien passé. A vrai dire en rentrant on était tous un peu secoués moralement même si moi je n’ai vécu que le final de la guerre d’Algérie”.

Vincent Bazin

“Es-ce que vous avez rejoint une association d’anciens combattants après la guerre ?”

Témoignage 2

“Oui la FNACA ! J’ai rejoint un peu plus tard, pas tout de suite c’est un ancien d’Algérie qui m’a dit : “mais vient avec nous !” Alors j’y suis allé c’était quelques années après !”

Vincent Bazin

“C’était important pour vous de les rejoindre ?”

Témoignage 2

“Ah oui très important pour moi ! Ça a permis à beaucoup de parler de leur expérience et de compiler tout ça c’était vraiment important”.

Vincent Bazin

“Comment pouvez-vous décrire l’ambiance dans les rassemblements de la FNACA ?”

Témoignage 2

“Je suis surtout allé aux repas annuels pas trop dans les réunions, je recevais les bouquins tout ça. Mais beaucoup sont morts maintenant et même moi ça ne va pas tarder !”

Vincent Bazin

“Durant les repas de la FNACA quel était le type de discours que vous entendiez ?”

Témoignage 2

“On discutait pas mal de ce qui c’était passé là-bas mais bon il y avait deux trois sujets qu’on évitait, tout le monde savait alors bon on parlait aussi pas mal de la chasse, du vin tout ça. On a aussi fait des voyages avec la FNACA l'Angleterre, les Pays-Bas, l’Espagne, l’Italie. Enfin voilà je sais pas quoi dire de suite pour la FNACA !”

Vincent Bazin

“Je voulais aussi vous demander quel était votre ressenti, dans les décennies qui ont suivies la guerre, l’arrivée des immigrés algériens ?”

Témoignage 2

“Au début, je m’en préoccupe pas ! Mais aujourd’hui avec le recul je vois qu’ils ne s’intégreront jamais surtout à cause de l’Islam ! Cette religion fout tout en l’air d’après moi. Ils ne s’intégreront pas !”

Vincent Bazin

“Vous aviez déjà un avis tranché concernant l’Islam pendant la guerre ?”

Témoignage 2

“Non non, c’est au fil des ans que j’ai commencé à avoir un problème avec ça ! Même De Gaulle le disait, le général pensait pareil que moi ! Mais je n’ai pas de volonté de revanche vis-à-vis des algériens, c’est leur religion le problème pour moi. A cause de ça ils ne s’intégreront pas et en plus ils vont se marier avec des françaises et vont les forcer à se convertir sinon c’est pas possible pour eux”.

Vincent Bazin

“Je voulais aussi connaître votre avis concernant la perception actuelle de la guerre d’Algérie, du tabou autour ?”

Témoignage 2

“Je pense que c’est polémique parce que les immigrés et leurs enfants sont contre nous ! Pour les français d’origine les vétérans sont morts et pour beaucoup aujourd’hui la guerre d’Algérie ça ne représente pas grand chose je pense. Ça me rend un peu amer parfois, on va vers des dictatures dans le monde entier et j’ai peur des conflits entre communautés, un avenir vraiment sombre. Aujourd’hui les intellos qui comptent sur une humanité éclairée je pense qu’il y en a pas beaucoup alors j’ai pas beaucoup d’espoir c’est la fin des haricots ! Mais j’aimerais me tromper quand même !”

Vincent Bazin

“Pour finir j’aimerais savoir si vous voulez revenir sur quelque chose, sur votre expérience d’ancien combattant ou autre ?”

Témoignage 2

“Oui j’avais un adjudant en Algérie qui nous tirait des balles en plomb dans les fesses au deuxième bureau ! Ah oui aussi le cuisinier qui pissait dans la purée des officiers j’en pouvais plus de rire c’est vraiment de bons souvenirs. Il y avait aussi ceux qui fréquentaient des algériennes d’ailleurs elles transportaient des bombes ça avait fait des morts mais je ne l’ai pas vu on me l’a raconté. Moi j’avais une copine en Aveyron mais pas là-bas. J’avais peur d’aller au bordel de toute façon pas mal de gars se sont fait saigner à blanc dans la casba en voulant aller voir les filles ! En plus je ne buvais pas trop à l’époque donc bon ça allait pour moi !”

Vincent Bazin

“Merci beaucoup d’avoir pris le temps de répondre à mes questions Monsieur *****”.

Témoïn 2

“Avec grand plaisir c’est bien que les jeunes s’intéressent à tout ça surtout si c’est un élève d’Isabelle !”

Annexe n°2 : Retranscription de l'interview de Monsieur Témoin 4 réalisée le 6 décembre 2023 à Béziers par Vincent Bazin :

Enregistrement 1 (11 : 23) :

Vincent Bazin

“Nous sommes donc partis, pour environ une heure quinze, une heure trente d’entretien. Si vous ne voulez pas répondre à certaines questions...”

Témoin 4

“On passe à côté ! Mais il n’y a pas de raisons quand même. C’est vrai que peut être pour certains c’est plus compliqué, qui doivent éviter des questions ! Surtout avec toutes ces questions politiques !”

Vincent Bazin

“Il est vrai que c'est un sujet un peu tabou encore aujourd’hui”.

Témoin 4

“Je pense que c’est aussi une question de religion ! La religion joue beaucoup dans tout ça parce que bon les musulmans ne voient pas les choses de la même façon que nous ! Ils vont l’interpréter d’une autre façon à l’envers c’est certain !”

Vincent Bazin

“Nous allons commencer avec des questions simples, tout d’abord j’aimerais connaître votre nom, prénom, date et lieu de naissance”.

Témoin 4

“Témoin 4, je suis né le premier août 1939 à Albi, mais je suis vite arrivé à Béziers ! J’avais cinq ans il me semble, quelque chose comme ça. Juste après la guerre”.

Vincent Bazin

“Quelle était l’activité professionnelle de vos parents ?”

Témoignage 4

“Mon père était menuisier et ma mère était au foyer, elle n’a jamais travaillé. C’était un foyer traditionnel”.

Vincent Bazin

“Que pouvez-vous me dire du niveau de vie de votre famille à l’époque ?”

Témoignage 4

“On était bien, on sortait de la guerre, j’avais à peu près 5 ans pour la libération d’Albi, je crois que l’année d’après on a déménagé. Je me rappelle vaguement de cette période mais pas beaucoup. J’ai vu les Allemands, ça je me souviens de les voir par la fenêtre il avait le casque accroché sur le côté alors que ça tirait de partout. Par contre je ne me souviens pas du bruit des combats, celui des avions américains oui je m’en souviens. C’était quand même la panique, une dame était venue taper avec ses deux filles à la maison et on les avait accueillies. Je me souviens être descendu dans la rue, il y avait des douilles partout, ça m’a beaucoup marqué. Ensuite on est parti à Béziers, mon père avait trouvé du travail et je suis resté à Béziers depuis”.

Vincent Bazin

“D’accord. Pour rester sur votre enfance, que pouvez-vous me dire par rapport à votre parcours scolaire ?”

Témoignage 4

“Je n’ai pas eu le certificat d’étude, mais je suis allé jusqu’au bout du collège il me semble je ne me souviens plus exactement de la classe. J’ai continué plus tard à la SNCF à prendre des cours, je dois avoir un niveau au-dessus de la cinquième. J’ai un peu d’instruction mais c’est quand même pas terrible”.

Vincent Bazin

“Au cours de cette période est-ce qu’on vous avez parlé de l’Empire colonial français ? Aviez-vous une idée de son étendue ?”

Témoignage 4 :

“Non pas tellement, c’est vrai qu’à l’école on en parlait un peu surtout où se trouvaient les colonies mais c’était pas très étendu, on parlait surtout de la France. A l’époque, à l’école c’était difficile il fallait aimer ça ! On nous a un peu parlé de l’Indochine et de l’Algérie mais pas beaucoup”.

Vincent Bazin

“A cette époque vous avez entendu parlé de la guerre en Indochine donc ?”

Témoignage 4

“Alors oui un peu, mais les instituteurs nous ont parlé plus de la première guerre mondiale parce qu’ils l’avaient faite ! Et des fois ils en parlaient un peu mais pas tellement, ça s’arrêtait là ils n’allaient pas plus loin. L’indochine j’entendais un peu à la radio mais j’ai vraiment su ce qu’il s’était passé par la suite. Pour l’Indochine j’étais trop jeune et puis l’Algérie c’était juste après”.

Vincent Bazin

“Que pouvez-vous me dire sur votre position vis-à-vis de l’armée dans votre jeunesse, et surtout du service militaire ?”

Témoignage 4

“Alors moi c’était particulier. J’ai toujours aimé l’aviation et les avions, c’est ma passion depuis tout petit et je me souviens que je dessinais beaucoup d’avions et évidemment quand je suis parti j’ai choisi l’aviation !”

Vincent Bazin

“Vous avez autre chose à ajouter concernant cette période avant de passer à votre vie militaire ?”

Témoignage 4

“Eh bien je me souviens des trois jours qu’il fallait faire avant le service militaire avant d’être appelé mais on en parlera pas après. Mais à cette époque on parlait pas de guerre, on savait que bien avant que je parte qu’il y avait une guerre là-bas mais pas plus que ça, c’était lointain”.

Enregistrement 2 (11:29) :

Vincent Bazin

“Nous allons maintenant nous pencher sur des questions concernant le début de votre vie militaire. Juste avant vous me parliez des trois jours, est-ce que vous pouvez m'en dire plus ?”

Témoignage 4

“Je savais qu'on devait faire les trois jours avant le service à proprement parler, je ne me souviens plus du nom exact. C'est une visite médicale à la mairie il me semble, c'était un an avant le service qui était il me semble à 21 ans on devait avoir 19 ou 20 ans mais je ne me souviens pas vraiment. Je pense que c'était pour savoir où envoyer les gens dans l'armée ensuite. On a bien rigolé pendant un moment, même si certains disaient des conneries du genre : “Je me demande combien il va en revenir de tout cela !”. Il y en avait qui savaient qu'on risquait tous d'avoir des problèmes là-bas”

Vincent Bazin

“Vous avez ensuite rejoint l'armée c'est bien ça ?”

Témoignage 4

“Alors par la suite, j'ai eu 19 ans, je savais que je devais être appelé très bientôt parce qu'ils avaient avancé l'âge pour le départ ! Et alors à ce moment-là j'étais à Béziers je travaillais avec mon père en tant que menuisier depuis mes quinze ans à peu près, j'avais aussi un autre travail j'étais opérateur cinéma dans tous les cinémas de Béziers souvent pour des remplacements et j'ai adoré ça. Mais bon sachant que je finirai par être appelé comme les autres, je me suis dit moi j'aimerais aller où je veux ! Et la seule solution c'était l'engagement ! Parce que si j'attendais qu'on m'appelle on aurait pu m'envoyer n'importe où et vu que je voulais entrer dans l'aviation alors je suis allé voir les gars de l'armée de l'air à Béziers, on a rempli les papiers et un an après quand j'ai été appelé on m'a envoyé à Aix un truc comme ça pour nous tester et nous trier. J'étais là bas, j'ai découvert l'armée et pleins de choses, d'ailleurs je me souviens que c'est là que j'ai découvert le beurre (il rigole) on pouvait choisir et manger plein de choses c'était super”.

Vincent Bazin

“La première confrontation avec l’armée a donc été plutôt positive pour vous donc ?”

Témoignage 4

“Ah oui ! Et puis ça changeait beaucoup de la vie quotidienne vous savez, de la maison quoi ! Je me souviens qu’ils nous posaient beaucoup de questions au début on passait aussi des tests pour savoir si on savait lire ou écrire et d’autres trucs à faire. Alors au bout de trois quatre jours ils nous ont fait partir et j’ai atterri à Saint-Cyr. C’était une base et une école pour les officiers. Juste avant je suis aussi passé par Nîmes pour faire les classes et c’était très accéléré on a fait ça en deux mois plutôt que les six normalement. De là Saint Cyr, j’étais pompier à la sécurité incendie et j’ai fait une autre formation de pompier avec les pompiers de Paris et j’y suis resté quasiment un an. A partir de là, avec un collègue on a vu les papiers que des officiers laissaient partout pour savoir si on voulait s’engager dans les commandos de l’air. On était jeunes, on avait rien dans la tête, on voulait voyager et on s’est dit : “et pourquoi pas ?”. Mais c’était vraiment sur un coup de tête ! C’est toujours comme ça avec les jeunes de toute façon. J’ai donc demandé les commandos et le temps de faire les papiers ça a duré un peu surtout qu’il fallait faire plein de piqûres et de là je suis parti pour l’Algérie !”

Vincent Bazin

“Une fois engagé chez les commandos de l'air est-ce que les officiers vous ont décrit les missions que vous alliez devoir remplir en Algérie et sur la situation là-bas ?”

Témoignage 4

“Avec le papier déjà on savait à quoi on allait servir et notre rôle ! On savait qu’on appartenait à une unité sérieuse et on avait eu un entraînement assez compliqué juste à côté d’Alger. Il fallait sauter, surtout il fallait tout maîtriser. On a recommencé les classes pour eux celles qu’on avait fait à Nîmes c’était bon à jeter alors on a tout repris ! Mais c’était beaucoup plus poussé surtout avec les sauts en plus. Tous on suivait les ordres il fallait y aller, c’était l’armée et j’étais content de faire ce que j’avais choisi !”

Enregistrement 3 (23:19) :

Témoignage 4

“Étant donné que j'étais opérateur bon, c'était marqué dans mes papiers et ils m'ont dit que ça serait pas mal que je m'occupe du cinéma réservé aux soldats avec une salle pour projeter des films. Je m'occupais de ça et donc j'allais à Alger pour acheter les films et les diffuser mais c'était en plus de l'entraînement puis les opérations plus tard. Mais c'était surtout pendant le repos, c'était des moments vraiment réservés à la détente on pouvait faire un peu de tout du sport tout ça. On couchait dans un genre de serre en ferraille recouverte et on couchait là-dedans il y avait des lits tout ça”.

Vincent Bazin

“Vous diriez que c'était assez sommaire comme confort ?”

Témoignage 4

“Ah ça oui ! C'était pas comme à la caserne comme normalement, là c'était vraiment autre chose. Et de là on était toujours prêts à démarrer s'il fallait partir, on était toujours prêts à partir n'importe où !”

Vincent Bazin

“Vous me disiez plus tôt que pour récupérer les films vous alliez à Alger, j'aimerais savoir quel a été votre ressenti après votre première confrontation avec les Algériens et l'Algérie de manière générale ?”

Témoignage 4

“Bah c'est à dire que bon on est arrivé dans une grande base et on est venu nous chercher, j'étais avec une dizaine de gars à peu près. On est parti en camion pour aller dans une autre base. Et effectivement quand on a traversé Alger et tout, bon c'était quand même quelque chose de beau ! Il fallait reconnaître que Alger c'était quelque chose et plus tard en allant chercher les films je pouvais me balader un peu partout et fallait voir un peu la beauté de l'Algérie ! C'était magnifique et jamais j'avais vu ça en France, je connaissais déjà Paris mais bon Alger c'était bien mieux”.

Vincent Bazin

“Et qu’avez vous ressenti par rapport à la population ?”

Témoignage 4

“C’est vrai qu’on avait pas vraiment à faire à eux donc dans l’ensemble ça allait j’ai jamais eu de problèmes avec eux ! Après, beaucoup d’Algériens étaient pour nous et préféraient que ça reste français. Je venais acheter du matériel et ils étaient tous très accueillants et je développais des films pour eux. Je partais le matin et le midi je m’arrêtais toujours dans des boui-boui comme on disait et je prenais les plats locaux c’était pas mal de gourmandises, je choisissais pas mal de choses et je mangeais. Le soir je rentrais au 40, c’était le nom de mon régiment, de mon unité. En Indochine ils avaient monté les trois premiers et de là avec l’Algérie ils ont créé le mien le quatrième et on disait qu’on était du 40 les commandos parachutistes”.

Vincent Bazin

“Quelles étaient vos missions au sein du commando 40 ?”

Témoignage 4

“Bah c’est-à-dire que quand on partait on était regroupés pour aller faire les sauts on devait en faire au moins trois ou quatre sauts par mois pour avoir sa prime. On allait un peu partout, une fois j’ai du sauter sur Alger et j’ai atterri dans l’eau ça je m’en souviens bien ! Je me souviens aussi qu’on avait une mascotte, c’était un singe et on l’avait fait sauter avec nous une fois mais malheureusement la mascotte n’a pas survécu ! Elle a voulu monter sur les suspentes une fois le parachute déployé et elle s’est écrasée au sol alors bon on a dit plus de mascotte. Les chiens par contre une fois dressés arrivaient très bien à sauter et à atterrir sans problèmes et on avait besoin d’eux. Parfois on devait partir sur un python qu’on appelait dans des montagnes et on faisait de la recherche beaucoup. On était là pour rechercher l’ennemi et le chasser ! Il y avait beaucoup d’accrochages”.

Vincent Bazin

“Le but de ces recherches c’était de trouver du matériel”.

Témoïn 4

“C’est exactement ça, il fallait récupérer du matériel tout un tas de trucs c’est là qu’on a constaté qu’ils avaient des armes comme la MAT 49 une mitrailleuse et c’était marrant parce qu’ils avaient deux lettres de plus que nous parce qu’ils se fournissaient avec les communistes du PCF qui achetaient les armes et qui les envoyaient aux Fells mais ça on la su 40 ans après avec les archives. Pareil en Indochine d’ailleurs et ils sabotaient tout, en arrivant en Indochine et même parfois en Algérie le matériel était complètement bousillé ! Mais je l’ai su tard alors que sur le moment on se posait la question avec les deux lettres en plus et les chiffres. Tous on râlait beaucoup parce qu’ils avaient des armes beaucoup plus modernes que nous mais on comprenait pas pourquoi. Mais ils avaient de tout, beaucoup de matériel Allemand surtout les mitrailleuses les Spandau mais je suis pas sûr du nom et beaucoup de matériel avec des fusils très long aussi des machins locaux. Et il fallait tout récupérer rien laisser sur place à l’ennemi !”

Vincent Bazin

“Et vous faisiez des prisonniers pendant ces opérations de recherche ?”

Témoïn 4

“Pas tellement ! On a pas trop eu l’occasion de faire des prisonniers, on avait des accrochages, il fallait riposter et il y avait pas mal de morts ! On avait 7 morts par mois chez nous à peu près dans l’ensemble. Je connaissais pas mal de gars dans d’autres sections de commandos et pas mal sont morts dans des accrochages, ça allait loin”.

Vincent Bazin

“Quelle image aviez-vous des Fells ? Vous aviez une forme de respect pour eux ?”

Témoïn 4

“Euh non pas de respect c’était l’ennemi on pensait comme ça c’était le système ! Comme pendant la guerre les Allemands on ne pouvaient pas les voir vous savez ! Les Fells c’était l’ennemi et puis c’est tout. C’étaient des insurgés et il fallait les abattre, les détruire”.

Vincent Bazin

“Pendant ces opérations avez-vous participé à des contrôles de villages ou d’habitations en plus des missions de recherche ?”

Témoignage 4

“Ah ça oui ! Il fallait rentrer dans les mechtas pour contrôler et surtout essayer de trouver des Fells ou du matériel caché mais pas plus”.

Vincent Bazin

“Et les civils dans tout ça comment ils réagissaient ?”

Témoignage 4

“Des fois ils faisaient la tête, ils n'étaient pas très content mais on était obligés de la faire alors bon !”

Vincent Bazin

“Avez-vous des souvenirs du comportement des soldats de votre unité vis-à-vis des populations ?”

Témoignage 4

“C'est-à-dire que pas mal de village étaient pour les Fells à l'époque et des fois c'est vrai que ça dérape un peu, et même beaucoup parfois ! Mais bon avait des ordres il ne fallait pas aller trop loin, il fallait se montrer bien par rapport à la population alors que les Fells c'était pas la même chose ! Je me souviens que les Fells faisaient brûler les villages qui étaient pour nous. Mais bon on était plus concentrés sur la mission donnée par les officiers on avait pas le temps de trop penser à eux on y allait pour se battre après tout on ne voulait pas s'occuper du reste. Vous savez il y en avait beaucoup des Fells il fallait toujours aller à droite et à gauche et même dans le Sahara pour les débusquer. On avait des Djellaba pour résister au froid surtout dans le désert pour dormir et monter la garde”.

Vincent Bazin

“Que pensiez vous des méthodes de combats de Fellagha à l'époque ?”

Témoignage 4

“Ils se défendaient bien avec leurs méthodes ! C'était une armée véritablement, ils avaient pas mal d'officiers qui avaient fait l'armée française donc bon ils étaient costauds tout ça je le reconnais. C'était aussi une routine pour nous, on partait puis on avait du repos avant de

repartir combattre ! Il fallait faire le travail, les combats étaient durs parfois mais pas toujours ! Les gorges de Palestro c'était quelque chose de terrible, il y avait des montagnes encastrées et il y avait beaucoup de Fells et les embuscades étaient vraiment courantes. On a laissé du monde là-bas même si on n'avait pas fait la grosse bataille. Mais bon c'était notre tactique il fallait chercher l'ennemi partout, observer et contrôler les villages et les fermes et ainsi de suite”.

Vincent Bazin

“Que pouvez vous dire de l'ambiance pendant ces opérations au sein de votre unité ?”

Témoin 4

“L'ambiance était sérieuse on était des engagés pas des appelés alors c'était différent en étant volontaire je voyais les choses autrement et les autres aussi je pense”.

Enregistrement 4 (21:15) :

Vincent Bazin

“Vous parliez plus tôt d'une autre période pendant la guerre d'Algérie vous pouvez m'en parler ?”

Témoin 4

“Oui avec l'histoire de De Gaulle qui disait tout et n'importe quoi sur l'Algérie ! Une fois elle était française, une autre fois autre chose tout y est passé hein ! Il y avait des manifestations de tous les côtés et on a été détachés pour aller en renfort à Alger justement pour empêcher certaines choses. Entre-temps il y a eu les généraux ! Ils ont fait ce qu'ils ont pu ! Que ce soit nous, la légion, les bérets rouges tout ça on nous a posé la question pour qui vous êtes ! Qui suit De Gaulle, qui suit Salan. C' était particulier comme situation !”

Vincent Bazin

“A titre personnel vous étiez plus pour Salan ou pour De Gaulle ?”

Témoin 4

“Moi j'étais pour les généraux de suite sans hésitation”.

Vincent Bazin

“Quelle image vous gardez de De Gaulle ?”

Témoignage 4

“Bah disons qu’il a vendu l’Algérie ! Il disait tout et son contraire ! Les harkis se sont fait massacrer à un moment donné, on les a abandonnés, désarmés tout ça”.

Vincent Bazin

“Vous aviez des remords par rapport à ça ?”

Témoignage 4

“A l’époque on ne savait pas tout ça alors bon. Mais bon on était bien occupés ! A Alger ça tirait de partout à ce moment-là. Quand De Gaulle a su pour les Harkis il a dit on va pas refaire une guerre quand même. Il ne pensait qu’au pétrole celui-la et la bombe atomique dans le Sahara. Il ne voyait que les intérêts de la France, le reste il s’en foutait complètement”.

Vincent Bazin

“A cette période vous faisiez donc du maintien de la paix dans Alger ?”

Témoignage 4

“Oui c’était pas comme pendant les opérations. C’était la panique à Alger avec les pieds noirs surtout il fallait maintenir la paix. Ensuite on nous a envoyé dans une base en camion, mais quand on a voulu repartir, les autres soldats, ceux qui étaient pour De Gaulle ils ne voulaient plus nous laisser partir quoi ! Il y a eu pas mal de frictions mais ça n'a pas trop dégénéré ! Je me souviens qu’à cette période les Algériens dans la ville avaient vraiment très peur de nous, ils nous craignaient. L’OAS il n’y en avait pas beaucoup même si certains des nôtres sont partis pour les rejoindre avec leurs armes et ça arrivait souvent. Ils étaient pour les généraux et ils voulaient combattre. Par la suite les choses sont rentrées plus ou moins dans l’ordre, ils nous ont rapatriés avec tous ceux qui étaient pour les généraux et on nous a dit de monter dans les avions direction la France. Entre-temps nos officiers ont quasiment tous été mutés un peu partout. On s’inquiétait de ce qu’ils allaient faire de nous pour être honnête. A un moment donné ils ont dit de rassembler le matériel, il fallait tout prendre, on est montés dans l’avion sans savoir où on allait et on a atterri en France. Certains étaient en opération avec la Djellaba et tout et ils ont embarqués avec des armes et tous, les grenades et les explosifs dans des

avons direction la France. C'était la panique pour nous c'était une catastrophe. On nous a atterri à Toulouse il me semble, la première chose qu'ils ont fait c'est de nous mettre en prison mais c'était la prison de l'armée on a été mis au secret disons coupés du monde pendant quelques jours. De là ils nous ont repris et mis dans les camions pour nous disperser ! On était une dizaine ils nous envoyaient par deux un peu partout. Moi je me suis retrouvé avec deux collègues dans un dépôt de munitions et tout le monde avait reçu l'ordre de nous mettre en prison. Ça a duré plus longtemps là on étaient un peu des traîtres. Alors nous, un capitaine est venu nous voir et nous as dit qu'il s'en foutait et qu'on ne retournerait pas en prison ce n'était pas la peine. Il nous a enlevé les insignes mais on a refusé de rendre nos brevets et on a intégré l'unité pour garder les munitions et des énormes bombes. Vu que j'étais pompier on m'a versé la dedans et puis voilà. Ils nous ont gardés quelques temps et ensuite j'ai décidé de me réengager pour 6 mois à nouveau c'était en 1962 mais je me souviens plus de la date".

Vincent Bazin

“A ce moment-là la guerre est terminée ?”

Témoignage 4

“Ah oui c'était fini, l'Algérie était indépendante. Je voulais rester dans l'armée et prendre autre chose comme affectation mais ce n'était pas évident. Les sous-officiers revenaient tous d'Algérie ! Moi j'étais sergent mais avant d'atteindre le grade d'adjudant ou adjudant chef vu le monde devant moi je me suis dit que c'était mieux de partir à la fin des cinq ans”.

Vincent Bazin

“Avant de parler de votre vie après l'armée j'aimerais revenir sur quelques questions concernant l'Algérie et notamment en ce qui concerne l'ambiance quand vous étiez à Alger au moment du putsch ?”

Témoignage 4

“C'était compliqué comme situation, les pieds-noirs voulaient garder l'Algérie en grande majorité je parle ! C'était particulier, on a fraternisé pas mal avec la population ils étaient pour nous”.

Vincent Bazin

“Vous m’avez aussi parlé de votre avis vis-à-vis de De Gaulle, et j’aimerais savoir ce que vous pensiez de lui avant de partir pour l’Algérie ?”

Témoignage 4

“Disons qu’il était déjà président à cette époque mais pour moi c’était un politique comme un autre ! Ça ne m’intéressait pas vraiment à l’époque c’est plus par la suite que ma vision a vraiment changé”.

Vincent Bazin

“Vous parliez également de l’abandon des harkis plus tôt, vous en avez côtoyé pendant votre déploiement ?”

Témoignage 4

“Ah oui on avait l’occasion d’en voir, il y en avait pas mal, même beaucoup ! On avait l’occasion d’être ensemble mais c’est vrai aussi que les harkis ont joué un rôle pour le FLN aussi ! Ceux qui étaient dans les bases et les casernes s’enfuyaient et tuaient pas mal de Français !”

Vincent Bazin

“Vous aviez une forme de méfiance à leur égard ?”

Témoignage 4

“C’est vrai qu’on n’avait pas tellement confiance en eux, ceux qu’on avait avec nous ils étaient triés pour être dans les commandos avec nous et qui nous accompagner”.

Vincent Bazin

“Ils sautaient avec vous ?”

Témoignage 4

“Pas tous mais certains oui ! Ils avaient signé pour ça ils étaient Français”.

Vincent Bazin

“Mais vous entendiez aussi parler de certains harkis qui étaient infiltrés dans les casernes et les bases pour tuer des Français ?”

Témoignage 4

“Ah ça oui ! On en parlait pas mal entre nous c'est pour ça qu'on se méfiait pas mal et qu'il fallait les trier. Mais chez nous on était que des engagés dans une unité un peu à part alors ça nous touchait pas tellement !”

Vincent Bazin

“Toujours pour revenir sur vos récentes déclarations, que pensiez-vous de l'OAS à l'époque ?”

Témoignage 4

“Ah bah ils étaient pour nous et nous c'était très bon ! Et puis ils faisaient partie des généraux ! On était pour eux sans aucune hésitation !”

Vincent Bazin

“Comment avez-vous découvert l'existence de l'OAS à l'époque ?”

Témoignage 4

“C'est-à dire qu'il n'y avait pas d'affiches mais au sein des commandos beaucoup en parlaient ! Et puis des officiers venaient nous voir pour nous dire qu'il ne fallait pas aller avec eux ! Mais bon nous évidemment on était pour, avec eux disons. A tort peut être mais bon c'était comme ça, pour nous c'était une évidence”.

Vincent Bazin

“Vous connaissiez des membres de l'OAS à cette période ?”

Témoignage 4

“Oui de mon unité certains sont partis ! Un matin on les cherchait mais pas moyen de les trouver et leurs armes avaient disparu alors bon on savait qu'ils les avaient rejoint ! Des gars qu'on connaissait bien”.

Enregistrement 5 (22:22) :

Vincent Bazin

“Si vous voulez bien, nous allons maintenant passer à la dernière partie de cet entretien qui va surtout concerner l'après-guerre et votre retour à la vie civile si vous le voulez bien”.

Témoignage 4

“Bien-sûr aucun souci on peut en parler !”

Vincent Bazin

“Vous disiez que vous vous étiez réengagé juste après votre retour en France, quand avez-vous quitté définitivement l'armée ?”

Témoignage 4

“Alors je ne me souviens plus vraiment de la date mais il me semble que c'était en 1965 à peu près ! J'ai fait une petite carrière !”

Vincent Bazin

“Comment avez-vous été accueilli à votre retour ? Vous avez pu parler de votre expérience ?”

Témoignage 4

“Il n'y a pas eu de problèmes à vrai dire, normalement quoi je suis juste rentré à la maison mais on en a jamais discuté avec la famille mon père me parlait de la seconde guerre mondiale mais sinon non”.

Vincent Bazin

“Quel était votre position et celle de votre entourage concernant ce qu'il s'était passé en Algérie ?”

Témoignage 4

Bon la famille on en parlait pas trop, des fois je disais que j'avais fait l'Algérie mais bon avec la famille c'était pas un sujet et de toute façon j'ai vite rejoint l'association !

Vincent Bazin

“La FNACA ?”

Témoignage 4

“Oui voilà et là on en parlait un peu plus mais on avait aussi d'autres sujets entre nous ! En plus je suis rentré pas directement mais un an après mon retour j'ai intégré la SNCF et j'ai rencontré des gars qui avaient fait l'Algérie alors en parlait pas mal. Par contre il y avait un problème avec eux c'est qu'ils voulaient oublier. Ils voulaient faire comme si rien ne s'était passé et laisser ça derrière mais moi je ne voulais pas oublier !”

Vincent Bazin

“A cette période vous éprouviez une forme de déprime ou de stress ?”

Témoignage 4

“Moi non mais par contre j'en connaissais de la SNCF qui étaient pas très bien par rapport à tout ça. Dans la brigade ou j'étais à la SNCF y'en avait beaucoup qui disaient que pendant un an, deux ans voire trois ans ils n'arrivaient pas à dormir ! La plupart étaient à la frontière avec la Tunisie et c'était horrible pour eux surtout la nuit ! Ils avaient encore la tête dedans, ils étaient marqués. Mais moi j'ai jamais été trop traumatisé par tout ça. J'avais vu des choses difficiles c'est vrai surtout les blessés et les morts mais je n'ai pas vu autre chose pour me marquer à ce point. J'ai eu de la chance et j'étais solide psychologiquement et physiquement ! Dans le commandos je peux vous dire qu'il fallait l'être pour tenir le coup ! L'esprit c'était important, hors de question de pleurer pour quelques échanges de tirs ! Certains buvaient pas mal pour déstresser mais moi non je faisais attention je ne voulais pas prendre le chemin de ceux qui s'étaient réfugiés dans l'alcool”.

Vincent Bazin

“Je voulais aussi connaître votre ressenti par rapport à la prise d'indépendance de l'Algérie en 62 ?”

Témoignage 4

“Pour moi je me souviens m'être dit que c'était terminé, j'étais encore à l'armée à cette période. Chez nous certains étaient nés à Alger et ils étaient dans l'armée de l'air et on leur a posé la question de savoir s'ils voulaient rester Français ou non et certains ont répondu

Algériens et sont partis pour l'Algérie. Mais c'est vrai que ça m'a mis un coup ! On avait perdu l'Algérie et c'était pour nous quelque chose de catastrophique on aurait dû garder l'Algérie c'est la France”.

Vincent Bazin

“Vous avez commencé à parler de la FNACA tout à l'heure, vous les avez rejoints rapidement ?”

Témoignage 4

“Ah oui ! Je les ai rejoints à Béziers il y en avait beaucoup et je voulais en être ! C'était comme pour ceux qui avaient fait 14-18 ou la Seconde ! Ils avaient tous leurs associations alors bon. Et ensuite j'ai été élu président des anciens combattants de la SNCF de la section de Béziers”.

Vincent Bazin

“Vous avez eu un réel engagement associatif après la guerre”.

Témoignage 4

“Oui c'était important et il y avait aussi pas mal le sentiment de camaraderie entre nous. Il y avait aussi les congrès, on était tous du même bord c'était pas mal. Certains ne voulaient pas intégrer, ils s'en foutaient de la reconnaissance par l'Etat et c'était vraiment un combat très difficile pour nous ! Pour obtenir quoique ce soit il fallait aller batailler à Paris”.

Vincent Bazin

“Comment viviez vous le fait que la Guerre d'Algérie ne soit pas reconnue en tant que tel par l'Etat ?”

Témoignage 4

“Disons que c'était compliqué pour nous, tout le monde savait que c'était une guerre mais personne ne voulait le reconnaître alors vous comprenez ! On a attendu 99 pour avoir cette reconnaissance complète au même titre que la Première ou la Seconde Guerre mondiale !”

Vincent Bazin

C'était important pour vous qu'il n'y ait pas de distinction dans la reconnaissance du conflit avec les guerres précédentes ?

Témoignage 4

“Oui c'était important pour moi ! Par exemple ceux de 14-18 ont eu le statut, l'argent et tout dans les années juste après l'Armistice, pareil pour ceux de la Seconde mais nous rien du tout et il a fallu attendre très longtemps pour avoir quelque chose. Finalement on a réussi à la longue mais bon c'était vraiment compliqué”.

Vincent Bazin

“Pour rester sur cette période des décennies suivant la fin de la guerre, comment avez-vous vécu l'arrivée successive de vagues migratoires en provenance de l'Algérie ?”

Témoignage 4

“Ah vraiment mal ! C'est à dire qu'il y en avait beaucoup, tout le monde arrivait pour l'argent parce qu'en France tout va bien et qu'ils ont le droit à tout”.

Vincent Bazin

“Quelle image avez-vous aujourd'hui des Algériens de manière générale ?”

Témoignage 4

“Je ne les aime pas tellement ça c'est vrai, c'est certain ! Bon après il faut reconnaître que certains sont très bien mais pour la plupart c'est pas ça quand même ! Avec tout ce qui se passe aujourd'hui ça ne s'arrange pas ! Et puis bon qu'on le veuille ou non aujourd'hui comme avant ce sont les juifs qui dominent le monde, ce sont les plus forts à Béziers ou à Paris parce qu'ils ont beaucoup d'argent !”

Vincent Bazin

“Il me reste encore quelques questions pour vous si vous le voulez bien. Quelle perception avez vous aujourd'hui de la Guerre d'Algérie ?”

Témoignage 4

“Oh vous savez, je dirais que c'est une guerre tout à fait ordinaire et que c'est un pays qu'on aurait dû garder. Au même titre que l'Afrique du Nord dans son ensemble aurait dû rester dans l'orbite de la France. C'est une guerre qu'on a perdue quoi”.

Vincent Bazin

“Quand vous repensez à cette période de votre vie, qu'est-ce qui vous revient en termes de sentiments ?”

Témoignage 4

“Beaucoup de souvenirs surtout de mes balades à Alger ça c'est sûr ! Je me rappelle aussi d'autres choses, ce que j'ai fait mais bon c'est comme ça”.

Vincent Bazin

“Globalement vous pouvez dire que vous êtes fier de votre action en Algérie ? Vous avez des remords ou des regrets ?”

Témoignage 4

“Non, non je n'ai pas de regret de ce que j'ai fait, j'étais volontaire pour le faire et j'y suis allé ! Pas de regret, pas question ! Je suis resté convaincu de faire la bonne chose même pour le putsch ! C'était l'Algérie il fallait la garder et puis c'est tout c'est une grosse erreur de la laisser. Mais tout ça c'est en grande partie dû à la bêtise du général De Gaulle voilà !”

Vincent Bazin

“Pour finir je voudrais savoir si vous avez pu parler de la guerre d'Algérie avec vos enfants ou vos petits-enfants ?”

Témoignage 4

“Un petit peu mais très léger ! J'en ai parlé avec mon petit-fils mais plus pour le saut en parachute surtout. Mais pas dans le détail surtout que ça ne les intéresse pas vraiment ces histoires !”

Vincent Bazin

“Je tiens à vous remercier sincèrement d’avoir accepté de répondre à autant de questions, merci beaucoup monsieur *****”.

Témoign 4

“C’est avec plaisir que j’ai répondu à tout ! Je sais que certains ne sont pas d'accord avec moi mais je trouve que c’est important que tout ça ne tombe pas dans l’oubli, la guerre mais aussi notre combat pour la reconnaissance de l’Etat. Merci d’être venu me voir”.

Annexes n°3 : Retranscription de l'interview de Monsieur Témoin 3 réalisée par monsieur Millot Romain le 29 juin 2023 à Millau .

Enregistrement 0 (00 : 48) :

Témoin 3

“C’est Christine qui ce qui était bien avec René et c’est Christine par l’intermédiaire de la patronne de Glacier (?) qui m’a fait avoir le truc d’ancien combattant. Mais moi je n’aurai jamais demandé”

Romain Millot

“Pourquoi?”

Témoin 3

“Car je ne voulais plus entendre parler de ce truc de guerre d’Algérie. On en avait bavé ou autre comme ça mais enfin ça... (soupir)”

Enregistrement 1 (08 : 14) :

Romain Millot

“Alors je vais commencer avec les premières questions qui portent essentiellement sur ton enfance et d’abord quel est ton nom, ton prénom, ta date et ton lieu de naissance?”

Témoin 3

“Le 29 août 1933”

Romain Millot

“Le 29 août 1933 et il s’agit de Témoin 3”

Romain Millot

:“Quel est le nom, prénom, date et lieu de naissance de tes parents?”

Témoin 3

“Alors la, lieu de naissance je ne sais pas, pépé si c’était Campagnac (?) ou si (lieu inconnu)”

Romain Millot

“ça c’est des informations qu’on pourra retrouver ...”

Témoin 3

“Dans les livrets de famille ou tout ça... les dates tu sais moi maintenant faut pas me demander... ni..”

Romain Millot

“Mais c’est intéressant aussi de savoir les dates, comment on les retient etc, ça fait aussi partie de l’étude. ça je le dis pour Vincent qui écouterait l’enregistrement derrière. C’est des informations que l’on retrouve.”

Témoin 3

“Je me rappelle, je crois que c’est en 1976 que Pépé est mort. Mais moi tu sais les dates je les mélange ou autre, tout ça je me rappelle plus”

Romain Millot

“Alors question suivante. Quelle est l’activité professionnelle des parents du témoin? Et comment tu pourrais décrire ton niveau de vie dans ton foyer d'enfance? Quel était le niveau de vie de tes parents”

Témoin 3

“Pépé était facteur au début à Lassouts puis après il est parti en Syrie et après quand il est revenu de Syrie que.. et après..; et alors.. euh il était maçon, puis après il est rentré à La Poste en 30 ou comme ça parce qu’il était facteur ici dans le quartier en 33 quand je suis né, et je suis né ici dans cette maison. Alors ça fait qu’il était là quand le terrain a glissé à l’eau ça devait être en 30 ou 31 il était facteur ici à Milhaud”

Romain Millot

“Et ta maman?”

Témoin 3

“Mémé elle était ouvrière elle travaillait chez Alloz un tailleur en ville et puis après quand elle s’est mariée elle est partie à Lassouts elle a remplacé le grand-père qui était parti en Syrie et

moi je suis resté là haut j'allais manger tantôt chez l'un tantôt chez l'autre. J'étais à l'école la haut et puis après quand il est revenu il a passé des concours et il a été nommé... enfin il est rentré à La Roque”

Romain Millot

“Voilà, je précise que, il s'agit du village de La-Roque-Sainte-Marguerite en Aveyron et de la ville très proche de Milhaud. Ensuite, on te demande si tu as des frères et soeurs? Et si oui, combien? Tu n'en as pas. Et la question suivante porte sur ta scolarité. Quelle scolarité tu as suivi, quel est ton niveau d'étude, et est-ce que tu as une formation professionnelle en dehors de tes études?”

Témoin 3

“En dehors de mes études j'ai appris le métier de banquier comme tout le monde ici à Milhaud et puis après je vais pratiquer quand je suis revenu après du régiment en 56, on est revenu puis je me suis marié en 57. Entre-temps le grand-père et mon oncle, ici, étaient morts. Et quand je suis arrivée la maison été vide, il ne resté que la tante. Elle s'est mariée avec Deltourte et a pris la grand-mère en ville et moi à ce moment-là on est venu la visiter ici. Ensuite tout ce qui été le métier de la ganterie a commencé à baisser, comme il fallait bien bouffer ou tout ça, je faisais le chemin en moto pour venir remettre des choses. Quand j'ai vu ça j'ai demandé à un gars que je connaissais, si je pouvais entrer à la journée. A ce moment-là, j'étais payé à la journée et tous les jours la même chose. De là je suis resté à travailler à l'usine. J'étais rentré à la régisserie, ça faisait une semaine que j'étais rentré à la régisserie, je portais le tablier et les bottes et au bout de quelque temps je pouvais plus supporter les bottes. Après un moment je ne pouvais plus supporter les bottes, et j'ai demandé des chaussures de travail, le patron m'a plutôt proposé d'apprendre le métier de déréyeur où j'étais au sec. On m'a appris le métier chez Jonquet et au bout d'un temps je connaissais tous les métiers de l'usine, de la régisserie, à la sèche j'avais travaillé partout et je pouvais être remplaçant. J'étais payé à la journée comme les autres, mais j'ai fini par apprendre que les collègues travaillaient aux pièces c'était plus avantageux. Je suis allé trouver le directeur et j'ai demandé à gagner plus et je serai d'accord. Il m'a dit d'aller voir ailleurs si je n'étais pas content ! Je travaillais au tournage et un gars d'une autre usine est venu. Il m'a dit qu'il revenait demain et qu'il pensait qu'ils avaient besoin d'un déréyeur j'ai donné mes huit jours de préavis et je suis rentré chez Jauret”.

Romain Millot

“Ca c’était avant ou après la guerre ?”

Témoignage 3

“Après la guerre”.

Enregistrement 2 (00 : 13) :

Témoignage 3

“Plus on travaillait plus on gagnait alors je travaillais aussi le samedi et le dimanche. Quand j’étais gantier je faisais le coupeur, et l’avantage qu’on avait c’est que si je voulais aller à la pêche, j’allais à la pêche. Pareil pour la chasse, mais on travaillait la nuit chez nous, on nous donnait tant de peaux et de bulletin, avec ce qu’on nous avait donné on devait rendre tant de paires de gants. La nuit on travaillait et la journée on faisait autre chose. Aux pièces c’était pareil, quand on avait fini le travail on pouvait partir, et je pouvais aussi arriver à l’heure que je voulais. Pour dépanner je pouvais bosser le samedi matin pour l’un ou l’autre et même une fois avec un petit patron, il voulait que je passe le matin ou le soir pour travailler. J’ai dit que je voulais être payé à la journée en cas d’accident mais que ce que je produirai serait payé de la main à la main. J’ai augmenté mon tarif que j’avais à l’usine pour lui proposer et il a accepté alors de temps en temps je bossais pour lui le samedi ou le dimanche. Un beau jour il est venu me parler et il m’a dit que je gagnais plus qu’un banquier ! Et il m’a dit qu’il n’avait plus besoin de moi, mais j’ai gagné beaucoup plus”.

Romain Millot :

“C’était la grosse industrie locale de toute façon non ?”

Témoignage 3

“Ah oui ! En cas d’accident ça arrivait souvent, on avait un cylindre qui tournait à 3 200 tours minutes. Alors ça fait en appuyant avec le pied le cylindre emportait la peau. Et des fois il y avait soucis et quand la peau était embarquée par la machine et que tu voulais la retenir c’était tes doigts qui passaient dans la machine ! Ca n’arrivait pas tous les jours mais c’est arrivé plusieurs fois dans le passé. J’ai demandé qu’il me paye à la journée en cas d’accident pour être sûr d’avoir quelque chose, et le reste de le payer de la main à la main. A la fin quand il

avait plus besoin de moi il m'a dit que je gagnais mieux ma vie qu'un banquier, ça m'a beaucoup fait rire et je lui ai redit que je lui avait donné les tarifs à l'avance”.

Enregistrement 3 (02 : 17) :

Romain Millot

“On va essayer de répondre à des questions plus en lien avec la guerre...”

Témoin 3

“ça y est, le nom que je cherche depuis un moment vient enfin de me revenir ! Quand l'usine Laurec a fermé, je gagnais plus en préretraite que quand j' étais à la retraite. Ils avaient déjà licencié quelques gars et je suis allé voir le contremaître et je lui ai dit si un jour y a un voyage organisé, je lui ai dit de dire à la patronne de me donner ma prime de licenciement. Quelques mois après il m'a demandé si j'étais toujours d'accord pour le voyage organisé et j'ai demandé si c'était un voyage ou juste moi. Il m'a dit que non et je me suis oula toute la boîte qui ferme je suis bien d'accord je garde ma prime de licenciement et je pars avec tous les autres. J'ai plein de noms qui me reviennent quand je me mets à y réfléchir !”

Enregistrement 4 (40 : 00) :

Romain Millot

“Quand tu étais jeune avant la guerre, est- ce que tu regardais ou écoutais les informations, et est-ce que tu avais entendu parler des troubles dans l'Empire colonial Français ?”

Témoin 3

“Non, non pas du tout... Ce truc de tout ça, ça ne m'a jamais vraiment intéressé, on avait pas la télé que la radio surtout au travail mais tout le reste ça ne m'intéressait pas”.

Romain Millot

“Et même avec les copains vous n'en parliez jamais de tout ça ?”

Témoin 3

“Non non jamais on parlait plutôt de chasse, d'aller faire un tour en vélo ou des choses comme ça ! On faisait beaucoup de randonnées mais on ne parlait jamais de tout ça”.

Romain Millot

“Dans ton entourage non plus ? Les parents, ta famille ?”

Témoin 3

“Non non, pas avec eux non plus”.

Romain Millot

“D'accord. Et le service militaire tu en pensais quoi à l'époque ?”

Témoin 3

“Je savais que je devais le faire. Et je suis parti en 54 quand on est parti ! On a passé le conseil de révision et je suis parti à Coblenz en Allemagne pour faire les manœuvres. De là, on a appris qu'il y avait la guerre en Algérie et en Tunisie alors ils nous ont donné une semaine de permission et on vous envoie là-bas. Mais on en bavait tellement la haut en Allemagne pour faire les classes que bon on était contents. Après la semaine de vacances, on est revenu à Coblenz et de là ils nous ont envoyés en Tunisie et ensuite en Algérie”.

Romain Millot

“A ce moment-là tu étais quand même plutôt content de quitter Coblenz pour aller en Tunisie non ?”

Témoin 3

“On étaient tous pour. Et y'en avait même un, Vantz qu'il s'appelait qui avait demandé à partir tout là-bas parce qu'il y avait tout les trucs en Corée. Il a voulu partir en Corée et il nous a dit qu'il verrait d'avantages de choses et j'ai jamais su ce qu'il était devenu”.

Romain Millot

“C'était en quelle année ça ?”

Témoin 3

“Je crois que c'était en 55. On a été au truc en 54 au mois de mai et en 55 on était là bas et en mars 56 on a été libérés”.

Romain Millot

“Et quand tu es parti en Algérie, tu connaissais ce pays, tu en avais entendu parlé ?”

Témoin 3

“Non je ne connaissais pas, enfin j'en avais entendu parler un peu comme ça surtout à l'école avec les trucs sur la Tunisie tout ça mais après j'en ai plus entendu parler avant d'y aller. Je ne m'étais pas intéressé à tout ça”.

Romain Millot

“D'accord, et je suppose qu'il n'y avait pas de projet de voyage à l'époque comme ça ? Et tu avais déjà rencontré mamie ?”

Témoin 3

“Oui en 54 on était déjà fiancés tout ça ! De Tunisie j'ai envoyé des lettres chez sa tante et elle lui communiquait comme ça !”

Romain Millot

“Et tu sais pourquoi on vous a d'abord envoyé en Tunisie ou pas du tout ?”

Témoin 3

“Alors la ! On est arrivés en Tunisie et ils nous ont envoyés dans le Djebel je sais plus trop où là-bas on était derrière des balles de paille sous des toiles de tente je n'ai jamais vu de caserne en Tunisie ou en Algérie”.

Romain Millot

“Tu te souviens de ton régiment ?”

Témoin 3

“Je crois bien que c'était le 351° Régiment d'Infanterie ça doit être sur les papiers, il faut demander les papiers à Christine elle doit savoir où cela se trouve. C'est dans une valise en fer que j'ai depuis toujours là mais je crois bien que c'est le 351° RI.”

Romain Millot

“Es ce que les officiers une fois là-bas vous ont présenté l’objectif de votre présence et les objectifs de la guerre de manière plus générale ?”

Témoignage 3

“Non non pas du tout ils nous ont répartis en groupe mais on a pas eu de réunion on est arrivé comme ça. Moi je vois quand j’ai passé mon permis de conduire pour ici et puis après à l’armée j’ai passé le permis pour les camions dans l’armée et après je conduisais. Je me souviens en Tunisie que le matin on devait partir pour aller plus loin vers les cuisines pour le café tout ça mais enfin on ne savait même pas pourquoi on était là. En Tunisie on a jamais vraiment eu beaucoup d’accrochages ou comme ça puis après ça a commencé à barder davantage en Algérie alors on nous a envoyé là-bas en renfort”.

Romain Millot

“Et la vie militaire tu en pensais quoi à l’époque ?”

Témoignage 3

“On a été obligé d’y aller et de suivre le truc autrement c’était dur. On était militaires par force, c’était un passage obligatoire plutôt que du volontariat!”

Romain Millot

“D’accord, l’entraînement tu t’en souviens, comme celui que vous avez eu en Allemagne ? Ils vous faisaient faire quoi ?”

Témoignage 3

“On nous disait il faut aller à tel endroit, il fallait faire les manœuvres quoi. Ils nous ont appris à tirer au canon, à démonter un fusil tout ça. Mais en Allemagne il pleuvait tout le temps alors on avait les imperméables d’un côté ou de l’autre. C’est pour ça que quand ils nous ont donné une semaine de congés, si on partait après on a tous été volontaires mais on ne savait rien de ce qu’il se passait en Algérie et en Tunisie”.

Romain Millot

“Tu sais où tu as débarqué en Tunisie ?”

Témoignage 3

“En Tunisie je ne sais plus, je ne sais pas si c'est Philippeville ou autre mais je ne me rappelle pas pour le moment”.

Romain Millot

“C'était quoi ta première impression quand tu es arrivé en Tunisie et en Algérie ? Dépaycé ?”

Témoïn 3

“Ça pardi oui ! Là-bas de voir les Djebels, les types qui poussaient les bourricots, les bonnes femmes voilées tout ça c'était quelque chose on était complètement dépayés !”

Romain Millot

“Vous aviez beaucoup de contact avec la population ?”

Témoïn 3

“Non on ne pouvait pas s'en approcher ! Dès qu'on essayait tu voyais tout le monde qui foutait le camp, je pense qu'ils avaient peur de nous ! On était en surveillance dans une usine électrique il y avait le gardien de l'usine qui était alors on pouvait discuter avec lui et il avait une maison au bord de la voie ferrée avec sa famille tout ça mais pas dans la maison à côté de la gare il était dans une mechta. Il y avait des machines et des courroies et on dormait dessus vu qu'on avait rien à part des lits de camps. Les arabes ne buvaient pas de vin et nous on avait des bouteilles on le trouve meilleur que celui d'ici. Et un jour le type est arrivé il a regardé s'il y avait personne et il a sorti la bouteille de vin et il était bien saoul mais il ne voulait pas l'admettre”.

Romain Millot

“Tu nous as décrit un peu l'attitude des Algériens, tu les voyais fuir à chaque fois donc pas de contact avec eux c'est ça ?”

Témoïn 3

“Non, non on ne les voyait jamais des fois on avait des contacts avec les colons ou comme ça ! Alors ils nous faisaient loger mais c'était dans les écuries, les hangars on était pas bien lotis on a tout le temps couché dans le camion où sous des toiles tente jamais dans une caserne on était tout le temps déplacés ! Tantôt d'un côté ou de l'autre et dans le camion on avait une

paillasse alors quand on a trouvé de la paille on remplissait la paillasse pour la mettre derrière le siège”.

Romain Millot

“C’est là-bas que tu as passé ton permis camion c’est ça ?”

Témoin 3

“Oui c’est ça mais je ne l’ai pas vraiment passé. Je faisais passer le permis à d’autres et en dessous il y avait un aérodrome avec des tranchées en bout de piste. Je les ai amenés là-bas pour les faire conduire. En Algérie j’étais chauffeur opérationnel pour le commandant, quand il voulait partir dans les Djebels je devais le piloter vu que j’étais casse-cou en voiture”.

Romain Millot

“Comment le commandant savait ça ? Comment es-tu passé de fantassin à chauffeur du commandant ?”

Témoin 3

“Comme ça ! Un jour le commandant avait son chauffeur pour la voiture civile quand il est allé en déplacement et quand c’était en opération pour la bataille c’était moi qui devais le prendre avec le véhicule militaire. Le chef du garage m’avait dit tu vas t’occuper du commandant. Alors des fois le téléphone sonnait au garage et on m’appelle pour me dire : Témoin 3 le commandant te demande. Je monte au PC là-haut je me présente et le colonel me dit qu’il me donne mon permis poids lourds je l’ai pris et je redescends tranquillement et je regardais mon permis et un sous lieutenant qui me demande ce que je regarde et je lui répond que je découvre mon permis. Je n’avais jamais mis les pieds dans un poids lourd. Un jour il y a eu une opération dans le Djebel tout ça, et tous les camions sont partis et il en restait qu’un alors il fallait prendre des types dans la caisse à l’arrière et le chef du garage m’a dit de le prendre j’ai eu beau dire que je ne savais pas le conduire il m’a dit de prendre un casque et d’y aller ça t’apprendra (il rigole). Il me disait fait le plein et tu t’en vas c’était la première fois et ensuite j’ai plus voulu mettre les pieds dans une voiture c’était autre chose que la Jeep”.

Romain Millot

“A partir de là, tu n’as conduit que des camions ?”

Témoin 3

“Oui et des fois quand j’étais libre et que le commandant voulait partir j’allais le conduire”.

Romain Millot

“Et cette situation, elle a duré combien de temps ?”

Témoin 3

“Alors là je ne sais pas ! Je pense un an parce que c’était en Algérie que j’ai eu le permis et j’avais déjà fait la Tunisie alors bon. Quand je conduisais j’étais casse-cou et un soir dans le Djebel la haut on voyait une lampe qui clignote le sergent, le chef du garage c’est demandé ce que c’était et si c’était pas des Fellaga qui se faisaient des signaux, il m’a demandé de prendre la Jeep pour monter ! Il a pris sa mitraillette et on est parti mais en arrivant la haut les types ont fui et on les a pas attrapés. Quand il y avait des coups durs ils m’appelaient parce qu’ils savaient que ça ne me dérangeait pas. Un jour les gendarmes étaient en panne et sont venus au garage pour savoir si on avait pas des vis platinées pour l’allumage. Il a répondu que oui à charge de revanche. Quelque temps après le chef me disait qu’il allait m’envoyer à la treize c’était la compagnie disciplinaire pour ceux qui faisaient des conneries. Mais il fallait bien quelqu’un pour porter le commandant en opération ou comme ça. Une autre fois avec la gendarmerie, on avait des jerricans pour l’essence pour les opérations et un jour il manquait quelques bidons et celui qui était responsable est allé voir le chef qui a répondu que les gendarmes avaient dû se servir ! Et peu après on est parti en opération et il s’est mit à pleuvoir et on a vu le camion des gendarmes garé alors je suis monté dans le camion des gendarmes et j’y ai découvert les jerricans manquants. En rentrant au garage j’ai dit au chef que je savais où sont les jerricans et il m’a dit de fermer ma gueule”.

Romain Millot

“Donc les gendarmes vous ont volé du matériel ?”

Témoin 3

“Pas vraiment c’était le chef qui s'arrangeait avec eux c’était un sergent en charge du garage il avait un sous-chef les deux étaient bretons d’ailleurs le régiment était breton uniquement au départ”.

Romain Millot

“Et donc pour chaque coup un dangereux c’était toujours toi qui devait les conduire sur place ?”

Témoin 3

“Voilà, parce qu'ils n'avaient pas confiance dans les autres qui conduisaient les jeeps parce qu'ils n'étaient pas casse-cou alors que moi ça y allait !”

Romain Millot

“Dans ces circonstances tu t’es déjà retrouvé au milieu des combats ?”

Témoin 3

“Oui je conduisais des camions pour charrier les légionnaires ou comme ça alors des fois on était pris dans des embuscades”.

Romain Millot

“Ça t'arrivait souvent ?”

Témoin 3

“Tu sais des fois on passait un mois ou deux quelque part alors ça dépendait de comment tombait les embuscades, si les types du coin nous signalait. Des arabes qui travaillaient pour les colons le faisaient parfois, partaient de leur travail. C’est comme Fabis qu’il s’appelait, un soir je rentre au garage et je vois le râtelier où on posait tous les fusils et on ajoutait une chaîne pour pas que les Fells nous les piquent. Un soir je rentre et je vois qui manque un fusil au râtelier et les autres, une dizaine ont pas plus réagis. Il manquait Fabis qui avait foutu le camp après une dispute avec d’autres ! J’avais peur pour lui parce que la nuit il ne fallait pas se promener sinon on pouvait prendre des coups de couteaux. Il est parti dans les arbres et je suis parti le chercher avec une lampe. J’ai fini par le trouver et il m’a menacé de me tirer dessus, j’ai parlementé pour me rapprocher et il avait son canon sur moi et j’ai réussi à le maîtriser mais je lui ai tailladé la joue. Les autres m’ont engueulé mais c’était mieux que ce

soit les Fells qui l'égorge ! C'était un chauffeur comme moi qui en avait marre et qui voulait foutre le camp pour passer au Fell. J'étais un peu inconscient, un casse-cou, les autres ne voulaient pas prendre de coups de couteaux !”

Romain Millot

“Vous parliez entre-vous de la situation générale ou les conversations étaient plus centrées sur le quotidien ?”

Témoignage 3

“On en parlait pas vraiment, on était pas au courant, on savait qu'on devait aller à tel endroit mais on en savait pas plus. On avait deux mécanos au garage dont un qui s'appelait Merceron, un jour il n'avait pas de boulot alors il est venu avec nous dans un patelin avec des mechtas. On fouillait les maisons mais les types étaient loin comme tous les hommes, il ne restait que les femmes. On le voyait plus le Merceron et d'un coup on le voit arriver en train de se remonter le pantalon et il nous a crié : “je suis content j'ai peut être pas trouvé de Fellagha mais j'en ai fait un cocu !”. Du coup à chaque opération on lui proposait de venir en lui disant qu'à défaut d'en tuer un il pourrait en faire un autre cocu !”

Romain Millot

“Et vous aviez quel type de rapport avec les officiers ?”

Témoignage 3

“On avait rien que le sous-chef et le chef de garage avec les gradés on ne discutait jamais ils étaient toujours en opération pour mener les gars”.

Romain Millot

“Tu as appris comment que tu pouvais rentrer ?”

Témoignage 3

“Bah un jour ils nous ont tous rassemblés pour nous dire que nous étions libérés, on devait rendre le paquetage tel jour pareil pour les uniformes et on est allé le rendre. On est parti en convoi pour aller à la gare pour embarquer. Arrivés là-bas à la gare il y avait un bistrot mais ils avaient mis des soldats pour ne pas y aller ils ne voulaient pas qu'on puisse boire. Les gars étaient déçus j'ai cassé les lanternes qu'ils avaient mis pour éclairer et nous empêcher d'y

aller avec ma fronde et des pierres et on est allé boire. Je ne me suis pas fait prendre sur le coup et le lendemain de toute façon j'étais sur le bateau avec les autres pour rentrer !”

Romain Millot

“Tu as gardé des contacts avec certains après être rentré ?”

Témoignage 3

“Oui avec certains comme celui de Saint-Pont et un autre de Lozère et les autres venaient de Bretagne alors bon on était copains mais on n'a pas gardé contact”.

Romain Millot

“Quand tu es rentré on a posé beaucoup de questions sur la guerre ?”

Témoignage 3

“Non, non. Une fois que j'ai été rentré, je n'ai plus voulu en entendre parler de tout ça alors que d'autres comme René ne pouvaient jamais s'empêcher de raconter leurs histoires comme la fois en Tunisie , là où ils faisaient les essais nucléaires il racontait tout ! Mais moi dès que ça parlait de ça je ne voulais plus. Je n'ai même pas voulu entendre parler des pensions de retraites pour les combattants. J'ai voulu tout oublier”.

Romain Millot

“Du coup tu n'as pas suivi la suite de la guerre et l'indépendance de l'Algérie ?”

Témoignage 3

“Non, non. Moi tous ces trucs politiques ça ne m'intéresse pas. Nous on était au garage mais on avait des contacts avec les compagnies qui partaient en opération et on devait les amener là-bas. Je devais transporter les gars, les attendre où les récupérer plus loin mais je ne les connaissais pas ! Des fois on mangeait ensemble et on parlait du pays pas du reste.

Enregistrement 5 (04 : 06) :

Témoignage 3

“Je me suis plusieurs fois retrouvé dans des embuscades c'est sûr ! Une fois en rentrant de Constantine j'ai vu Georges Foulquié il était gendarme à Constantine. On y allait pour le

ravitaillement et comme j'étais en fin de convoi avec la Jeep je vois un gendarme qui me fait signe je m'arrête et lui demande son nom et on était contents de se retrouver. Il faisait la circulation quoi et je le connaissais depuis petit pendant la guerre. Il y avait toujours une voiture en ouverture de convoi et une à l'arrière au cas où il devait y avoir une panne ou autre. J'étais content d'être à l'arrière ce jour-là sinon je n'aurais pas pu le saluer et discuter avec lui. Il avait peur que je me fasse engueuler pour ne pas avoir suivi le convoi et je lui ai dit que j'allais rattrapper le convoi rapidement, que ce n'était pas un problème. Après ça, je ne l'ai pas revu en Algérie.

Enregistrement 6 (13:24) :

Romain Millot

“Alors parmi les questions... En fait, il a quatre parties une vraiment sur l'enfance où il cherche à situer ton milieu social d'où tu viens. Une deuxième sur la jeunesse pour tes traits de caractère et ta connaissance de l'Empire avant la guerre...”

Témoign 3

“Non moi ça ne m'as jamais intéressé ces choses politiques tout ça, même maintenant ou autre. L'indochine je connaissais ce gars qui est parti là-bas quand on est parti en Tunisie, c'était un Polonais déplacé dans une famille alors il s'en foutait de partir loin alors il a demandé l'Indochine en disant qu'il verrait du pays ! Je ne sais pas ce qu'il est devenu depuis s'il y est resté ou pas !”

Romain Millot

“D'accord, ensuite sa troisième partie c'est sur la vie militaire mais je t'ai posé des questions sur ta vie là-bas. Concrètement c'est des questions que je t'ai posées surtout sur ton départ ton esprit à ce moment-là !”

Témoign 3

“On ne savait pas où on allait quand on est parti d'Allemagne on ne savait rien de ce qu'il se passait mais on en avait tellement marre des manœuvres en Allemagne même si là au moins on avait une caserne pour dormir alors qu'en Afrique du Nord on a toujours dormi dehors”.

Romain Millot

“C’est drôle parce que depuis tout à l’heure j’ai l’impression que ce qui t’a le plus marqué là-bas c’est de ne pas coucher sous un toit ! Les souvenirs de l’Algérie pour toi c’est plus sur les conditions de vie que sur la peur du combat tout ça !”

Témoignage 3

“Oui on était tous le temps dans les fermes avec les colons et on avait des ravitaillement qu’on pouvait manger dans la campagne et on en gardait au cas où on devait partir vite alors dans les camions on avait toujours la paillasse et des rations ! Je me souviens quand même d’une fois où on a été bloqués dans une embuscade dans des gorges avec les blessés à l’arrière dans la caisse et nous on était sous la caisse du camion camouflés entre les roues pour être à l’abri mais dans l’ensemble on était loin des combats vu qu’on déposait les gars ! On entendait tirer au loin mais nous ça allait. Quand on avait des légionnaires dans la caisse et qu’ils voyaient un arabe avec son bourricot ils disaient que c’était un Fellagha et ils tiraient en l’air donc l’autre foutait le camp et ils tiraient encore, c’était nettoyé. Ils allaient le chercher pour le mettre à l’arrière de la caisse et ils l’ont amené, les légionnaires c’était quelque chose”.

Romain Millot

“Ah oui donc s’ils voyaient un type au bord de la route ils tiraient en fait !”

Témoignage 3

“Oui et ils disaient ensuite que c’était un Fell. On était jamais en contact réellement, une fois on était accrochés et plus personne n’avait de munitions mais il m’en restait un peu que j’avais récupérées quand les légionnaires en perdaient pareil pour les grenades. C’était au cas où, et la fois où j’étais caché sous le camion dans l’embuscade j’avais au moins des munitions parce que nous les chauffeurs on avait pas de cartouchière on avait juste un chargeur dans le fusil et l’autre dans la boîte à gant donc j’en gardais plus au cas où. C’était la seule fois dans ces gorges que les Fells étaient cachés des deux côtés, ils nous ont arrosés de partout il y avait pas mal de blessés. J’ai attrapé mon fusil et j’ai commencé par me mettre à l’abri derrière les roues arrière pour pouvoir tirer!”

Romain Millot

“Il était dans quel état le camion après ça ?”

Témoignage 3

“Le camion peuchère il avait des impacts de balles mais dans l'ensemble il avait pas grand chose ! Une fois qu'ils avaient attaqué les gars avaient quitté les camions donc les camions n'étaient plus des cibles pour eux ! C'était l'affaire de dix minutes le temps que les gars sautent et s'occupent de ça ! Je me souviens aussi qu'une fois on était dans un village où il y avait une usine pour décortiquer le bois du chêne liège. Il y avait des gendarmes mobiles dans le coin et une fois ils sont venus nous proposer un apéritif, je savais ce que c'était ! Ils avaient des auto-mitrailleuses et dès qu'ils voyaient un camion pour charger les balles de lièges ils faisaient les contrôles pour mettre les amendes et une fois j'avais moi même cassé les feux arrières d'un de ces camions avec ma fronde ! Avec l'argent de l'amende on allait boire des coups ! C'est des anecdotes comme ça c'était notre manière de passer le temps ! C'était à Ousseltia je m'en souviens. On avait même rempli une fosse de vidange neuve avec de l'eau !”

Romain Millot

“Un genre de piscine improvisée ?”

Témoignage 3

“Exactement, on l'avait rempli de flotte et le soir on pouvait se mettre dedans ! C'était un autre type de passe-temps !”

Enregistrement 7 (04:26)

Témoignage 3

“Quand j'ai eu le permis poids lourd et que les autres l'ont su ils voulu fêter ça ! On est allé manger au restaurant et on a bu ! Je suis allé au bar j'ai pris une bouteille pour aller payer à boire à toutes les sentinelles ! Et le lendemain ça allait mieux et ils m'ont dit que je devais retourner au restaurant et il m'a dit que j'avais une sacré ardoise et les autres de gardes me demandaient souvent si j'allais payer ma tournée !”

Romain Millot

“Tu t’es forgé une sacrée réputation ! C’était un colon le patron du restaurant ?”

Témoïn 3

“Non c’était un gars du pays je ne pense pas que c’était un colon même si beaucoup de colons qui venaient des fermes alentour y venaient pour manger ou pour boire c’était vers Ousseltia. Je me souviens aussi qu’on parlait tous de la même chose, on attendait tous la quille ! Et il y avait une source d’eau chaude pas loin et on pouvait y aller pour faire la toilette le matin”.

Annexes n°4 : Retranscription de l'interview de monsieur Témoin 1 réalisée monsieur Vincent Bazin à Saint-Gilles-du-Gard le 27 juin 2024 :

Enregistrement 1 (07:30) :

Vincent Bazin

“Nous allons commencer cet entretiens avec des questions simples vous concernant, tout d'abord votre nom, prénom et date de naissance”.

Témoin 1

“Témoin 1, le 11 mai 1941 à Nîmes”.

Vincent Bazin

“Que pouvez-vous me dire sur votre environnement familial durant votre enfance ? C'était une famille riche, pauvre ?”

Témoin 1

“Non non une famille de viticulteurs assez aisée sans être trop riche, sans l'opulence je dirais”.

Vincent Bazin

“C'est une distinction qui a de l'importance pour vous ?”

Témoin 1

“Oh oui c'est certain ! Je me souviens que ma mère était à la maison, elle s'occupait du grand-père qui était encore vivant à l'époque. Mon père il faisait la vigne c'était un métier compliqué !”

Vincent Bazin

“Vous aviez des frères et soeurs ?”

Témoignage 1

“Non, j'étais fils unique.”

Vincent Bazin

“D'accord, donc vous avez eu une enfance plutôt classique?”

Témoignage 1

“Oh ben une enfance normale je dirais sans être trop gâté mais normale pour l'époque ! C'était l'opulence et la gâterie d'aujourd'hui !”

Vincent Bazin

“Vous ne ressentiez aucun manque donc ?”

Témoignage 1

“Non, non jamais ! J'étais choyé par mes grand-parents maternels et paternels et j'étais le seul garçon alors j'étais le chouchou vous voyez !”

Vincent Bazin

“Je vois bien un enfant entouré par une famille aimante”.

Témoignage 1

“Exactement !”

Vincent Bazin

“A cette époque vous aviez conscience que la France avait un vaste Empire colonial ?”

Témoignage 1

“A cette époque là non pas du tout. C'était abstrait on en parlait un peu à l'école mais pas plus que ça !”

Vincent Bazin

“Vous aviez peut-être d'autres préoccupations à l'époque ?”

Témoignage 1

“Oh oui !”

Vincent Bazin

“Vous n’étiez pas non plus conscient des troubles au sein de l’Empire?”

Témoin 1

“Non. Enfin, c'est-à-dire qu’à cette époque, pendant mon enfance c’était la guerre et l’après-guerre et mes parents ne voulaient pas parler de la guerre alors me parler du reste du monde vous comprenez ! Mes parents c’étaient de fervents catholiques pratiquants comme moi d’ailleurs !”

Vincent Bazin

“Votre rapport à la religion a beaucoup d’importance pour vous ?”

Témoin 1

“Oui et encore plus maintenant, la foi ça ne m’a jamais quitté !”

Vincent Bazin

“Donc vous étiez peu au courant de l’état de l’Empire, mais vous étiez au courant pour l’obligation du service militaire ?”

Témoin 1

“Oh oui comme tout le monde je pense à l’époque.”

Vincent Bazin

“Vous en pensiez quoi à l’époque de cette obligation ?”

Témoin 1

“Vous savez dans le temps on pensait plus à s’amuser qu’aux choses de la vie qu’au service militaire !”

Vincent Bazin

“Mais vous n’étiez pas opposé au principe du service militaire ?”

Témoignage 1

“Non au contraire même, je n'avais pas d'animosité envers l'armée autour de moi ! Mes grands-pères avaient fait la guerre de 14, mon père avait fait celle de 39-45 et moi j'ai fait la guerre en Algérie alors vous voyez un peu ! Mais des deux guerres on en parlait pour ainsi dire jamais à la maison”.

Vincent Bazin

“C'était un tabou de votre famille ?”

Témoignage 1

“Je ne pense pas que c'était tabou, le truc c'était que les membres de familles étaient trop occupés par le travail sur l'exploitation alors bon parler de ça c'était pas la priorité vous savez !”

Vincent Bazin

“Je comprends, le travail dans les vignes ne devait pas manquer. En ce qui concerne l'Algérie, vous étiez au courant de l'existence de ce territoire mais vous saviez qu'il y avait un conflit là-bas ?”

Témoignage 1

“Oui, si je me souviens bien je pense que la première fois que j'en ai entendu parler je devais avoir environ quatorze ans ! J'ai entendu parler de l'Indochine aussi à cette époque et que ça a basculé sur la guerre d'Algérie !”

Vincent Bazin

“D'accord, donc pendant votre adolescence, vous vous êtes intéressé à ces choses là ?”

Témoignage 1

“Ça ne m'intéressait pas plus que ça vous savez ! Mais en fait ils en parlaient beaucoup à la radio et dans les journaux alors bon j'étais au courant grâce à ça !”

Vincent Bazin

“C’était votre seule source d’information sur ce qu’il se passait là-bas ?”

Témoignage 1

“Mes parents ne parlaient pas de ça alors c’est avec ça qu’on connaissait un peu la situation en Algérie mais quand j’y suis allé j’ai découvert que c’était autre chose j’étais pour ainsi dire dans le bain !”

Vincent Bazin

“J’ai une dernière question concernant votre vie avant le service militaire. Quel type d’étude avez-vous fait ?”

Témoignage 1

“je me suis arrêté au certificat d’étude, je voulais travailler avec mon père à partir de quinze ans. J’étais content comme tout de le rejoindre !”

Vincent Bazin

“Vous n’aimiez pas vraiment l’école ?”

Témoignage 1

“C’est peu dire ! Je n’aimais pas du tout aller à l’école ce n’était pas pour moi les études !”

Enregistrement 2 (27:57)

Vincent Bazin

“Nous allons maintenant évoquer votre vie militaire si vous le voulez bien”.

Témoignage 1

“Bien-sûr on est là pour ça après tout !”

Vincent Bazin

“Vous vous souvenez de l’année où vous avez été appelé pour faire votre service militaire ?”

Témoignage 1

“Je suis parti pour l’armée le 2 mars 1961, j’ai dû aller à Marseille pour aller directement en Algérie pour faire mes classes là-bas”

Vincent Bazin

“Vous vous souvenez de l’endroit où vous avez débarqué en Algérie ?”

Témoignage 1

“Oui très bien même vu que c’était à Alger ! Une fois là-bas on m’a envoyé au camp du Lido pour faire mes classes c’est pas loin d’Alger il me semble”.

Vincent Bazin

“Quel a été votre ressenti par rapport à votre confrontation avec la vie militaire ?”

Témoignage 1

“C’est-à-dire que quand on est arrivé on m’a pris et on m’a directement envoyé dans le camp d’instruction j’ai pas trop eu le temps d’y penser pendant quatre mois ! En plus on ne sortait pas, il n’y avait pas trop de sécurité et on nous disait qu’il fallait vraiment faire attention. On était des jeunes appelés alors les permissions c’était pas pour nous on y avait pas droit”.

Vincent Bazin

“Vous avez bien vécu votre incorporation ?”

Témoignage 1

“Oh oui, pas mal ! Ça ne m’a pas dépaycé au contraire”.

Vincent Bazin

“Ah oui ? Pourquoi vous ne vous sentiez pas dépaycé ?”

Témoignage 1

“La camaraderie m’a beaucoup aidé et je recherchais ce sentiment de camaraderie ! Les gars venaient de partout en France, c’était quelque chose pour moi. Il n’y avait pas d’animosité entre nous au camp d’instruction !”

Vincent Bazin

“Pouvez-vous décrire ce qu'on vous apprenait dans ce camp d'instruction ?”

Témoignage 1

“On apprenait le maniement des armes, tout ce qu'on doit apprendre pour les armes, le tir, la discipline et tout le reste !”

Vincent Bazin

“Vous aviez de bons rapports avec les instructeurs ?”

Témoignage 1

“La discipline était stricte mais juste alors ça allait, ils n'étaient pas là pour nous faire souffrir”.

Vincent Bazin

“Plutôt un bon contact avec eux donc ?”

Témoignage 1

“Oui vraiment de très bons rapports c'était des gens biens parfois dur avec nous mais c'était comme ça il fallait apprendre !”

Vincent Bazin

“Après vos classes on vous a donné une affectation ?”

Témoignage 1

“A l'issue des quatre mois on m'a envoyé au cinquième régiment du 63° RIMA à Bône du côté de la Tunisie là-bas ! Là j'étais dans la brousse, les montagnes sur un piton qui s'appelait Malkralfa dans les montagnes un peu au sud du Bône. Là on faisait des opérations de temps en temps pour faire du maintien de l'ordre dans le coin”.

Vincent Bazin

“On vous parlé d'opération de recherche et destruction à l'époque ?”

Témoignage 1

“Exactement, on faisait de la recherche et la chasse au fellagha”.

Vincent Bazin

“Pendant ces opérations vous étiez inquiet ?”

Témoignage 1

“Pour moi je pensais à ne pas me faire tuer et protéger les copains avec moi, je voulais qu’il en reste un sur place et qu’il ait des problèmes”.

Vincent Bazin

“Pendant ces opérations vous aviez des contacts avec les algériens ?”

Témoignage 1

“Très peu, c’était des gens assez pauvres qui vivaient dans des gourbis dans la montagne, rien à voir avec ceux qu’on avait vu dans les grandes villes ça c’est sur !”

Vincent Bazin

“D’accord, vous aviez de la peine pour eux vis-à-vis de leurs conditions de vie ?”

Témoignage 1

“Oh oui beaucoup de peine, c’était dur de les voir comme ça à vrai dire. Je pense que c’est à ce moment que j’ai commencé à mieux comprendre ce qu’il se passait là-bas avec les européens qui avaient toutes les terres agricoles et les autres ils étaient repoussés dans la montagne où ils vivaient de peu de choses peuchères”.

Vincent Bazin

“C’est quelque chose qui vous a beaucoup marqué ?”

Témoignage 1

“Oui beaucoup je me suis dit qu’ils avaient peut-être raison de se révolter quand même. Pour moi ce n’était pas normal de voir les européens posséder des grandes fermes partout alors

qu'à côté les algériens vivaient dans une grande pauvreté ça n'était pas moral comme situation".

Vincent Bazin

"Ce constat vous le faisiez partout ?"

Témoin 1

"Oui, je me souviens avoir quitté Alger en train, on a traversé un bout du pays, on est passé par les Aurès et là j'ai découvert la misère ! Toutes les grandes terres en bordures de la Méditerranée étaient magnifiques, très opulentes avec de la vigne, des vergers et des immenses champs ! Puis on est entré dans les terres plus on voyait la misère c'était terrible à voir".

Vincent Bazin

"C'est en voyant tout ça que vous vous êtes dit que la révolte des algériens était justifiée ?"

Témoin 1

"Ça oui ! C'était pas normal et pas moral tout ça".

Vincent Bazin

"Vous aviez une fibre humaniste bien développée à cette période donc ?"

Témoin 1

"Oui c'est certain et je l'ai toujours, je suis un catholique pratiquant alors tout ça j'étais contre. Par contre la rébellion été mal faite pour moi, on a vu comment ça c'est passé après !"

Vincent Bazin

"Pour rebondir sur vos propos, vous pensiez quoi des fellagha à cette époque ?"

Témoin 1

"Pour moi c'était des ennemis, on ne pouvait pas discuter avec ces gens là c'est certain. Il fallait faire très attention à qui on parlait et qui on fréquentait surtout !"

Vincent Bazin

“Vous entendiez des histoires sur des soldats ayant rencontré la mauvaise personne ?”

Témoïn 1

“Oui beaucoup, alors on nous disait de faire vraiment très attention”

Vincent Bazin

“Vous pouvez décrire une opération qui vous as marquée ?”

Témoïn 1

“Oui celle du jour du cessez-le-feu le 19 mars 1962 celle là m'a vraiment marqué”.

Vincent Bazin

“Pourquoi cette opération en particulier ?”

Témoïn 1

“Parce qu'on était tous partis en opération et quand on est rentré à la base on nous a annoncé que le cessez-le-feu avait été signé. On aurait pu avoir des accrochages et des morts de part et d'autre alors que la guerre était finie ! L'annonce était tombée à midi alors que nous on est revenu aux alentours de neuf heures du soir. Nous sur le terrain on avait aucun moyen de savoir que la guerre était terminée !”

Vincent Bazin

“Plutôt cocasse comme situation !”

Témoïn 1

“La suite l'était encore plus ! Le lendemain on est parti au même endroit que la veille avec les GMC pour aller porter les affiches avec l'annonce du cessez-le-feu ! Quand ils nous ont vu arriver tous les habitants sont allés se cacher dans les mechtas ils avaient vraiment très peur de nous ! Ils ont dû se dire qu'on revenait encore pour les tuer ! Ce moment est vraiment resté gravé dans ma tête. C'était étrange comme situation de les voir partir en courant en abandonnant tout comme ça”.

Vincent Bazin

“Les habitants de ces mechtas n’avaient pas vraiment de moyens d’obtenir ce genre d’informations je suppose ?”

Témoïn 1

“Oh non ils étaient pas trop informés et de manière générale eux comme nous on étaient vraiment très isolés ! Pour ainsi dire on était éloignés de toute civilisation”.

Vincent Bazin

“C’était donc un environnement hostile et très isolé, c'est bien ça ?”

Témoïn 1

“Oh oui très isolé dans des vallées et des montagnes c’était quelque chose !”

Vincent Bazin

“Vous disiez plus tôt que vous avez participé à plusieurs opérations pendant votre déploiement dans cette région. Es-ce qu’il y avait beaucoup d’accrochages avec les combattants algériens ?”

Témoïn 1

“Non pas vraiment, on est tombé dans pas mal d'embuscades, ils tiraient depuis les hauteurs cachés dans la forêt et les collines mais on a toujours réussi à riposter et à se dégager de là ! La plupart du temps les fellagha nous voyaient arriver et ils prenaient la suite et nous on les poursuivait pas toujours. Le commandant nous disait de pas trop les poursuivre, il avait peur qu’on soit attirés sur un terrain que les Fells avaient choisi pour nous tuer !”

Vincent Bazin

“A part ces opérations dans la campagne vous contrôliez beaucoup de villages ?”

Témoïn 1

“Oui souvent ! Il fallait aller dans les mechtas pour fouiller les gourbis, on voulait trouver des armes ou des fellagha caché dans les gourbis”.

Vincent Bazin

“Vous en trouviez ?”

Témoin 1

“Des fellaghas non mais des armes parfois, ils étaient fort pour cacher le matériel tout ça alors on ne trouvait quasiment rien !”

Vincent Bazin

“Vous vous souvenez de la fréquence de ces contrôles ?”

Témoin 1

“Si je me rappelle bien, on devait y aller toutes les semaines pour contrôler certaines mechtas”.

Vincent Bazin

“Donc des opérations récurrentes, ça devait demander beaucoup d'hommes et de moyens logistiques ?”

Témoin 1

“Ça oui, on était nombreux et à la fin à chaque fois on était hélicoptérés la plupart du temps surtout quand on était avec les gars de la Légion étrangère”.

Vincent Bazin

“Vous aviez de bons contacts avec eux ?”

Témoin 1

“Oui ils étaient sympa mais ils se moquaient pas mal de nous en nous disant qu'on étaient des petits, que la guerre c'était pas notre métier et qu'il fallait les laisser faire ! Mais c'était vraiment de bon camarades, des soldats aguerris alors que nous pas vraiment ! On était une force de maintien de l'ordre, on faisait tampon entre la population arabe et la population européenne et on était mal vu par tout le monde !”

Vincent Bazin

“Les rapports avec les européens étaient compliqués ?”

Témoignage 1

“Oui très compliqué avec les colons ! Ils nous disaient qu'on ne faisait pas bien notre travail !”

Vincent Bazin

“Vous vous rappelez de leur attitude vis-à-vis des Algériens ?”

Témoignage 1

“Eh ben j'ai vu des choses que je n'avais jamais vu ! Les gros colons venaient tous les jours dans les mechtas pour trouver des journaliers. Il y avait un arabe qui faisait le tri pour la journée avant de les faire monter dans des camions pour les amener travailler. C'était un arabe proche des colons et il était dur avec les autres arabes des mechtas ! Des fois ils prenaient vingt personnes des fois moins et je sais pas comment ils étaient payés par contre. On aurait dit que c'était comme des corvées et les habitants les attendaient pour travailler. Je pense que les colons n'étaient pas tendres avec eux”.

Vincent Bazin

“C'était un contexte assez particulier donc ?”

Témoignage 1

“C'était très tendu avec l'armée et les colons, les européens tout ça ! En plus c'était la fin donc il y avait aussi les tensions avec l'OAS !”

Vincent Bazin

“Vous avez été confronté à l'OAS ?”

Témoignage 1

“Oui quelques fois, mais c'était surtout pendant mes classes parce qu'au même moment il y avait le putsch à Alger ! A un moment on a tous cru qu'on allait devoir se battre contre d'autres soldats de notre armée c'était particulier comme ambiance”.

Vincent Bazin

“Vous en pensiez quoi de l'OAS ?”

Témoignage 1

“Ah ceux-là ! Ils étaient pires que les Fells à mon sens. Par contre dans la région de Bône c'était différent il n'y avait pas trop l'OAS. La plupart des colons dans la région de Bône c'étaient des gens de souche italienne !”

Vincent Bazin

“D'accord, les colons n'étaient pas tous les mêmes en fonction des régions ?”

Témoignage 1

“Oui voilà, dans l'Oranais c'était plus des Espagnols et des gens du sud de la France ou des îles pas loin de l'Espagne je ne me souviens plus du nom”.

Vincent Bazin

“Les Baléares ?”

Témoignage 1

“Oui voilà c'est ça, des fois je me rappelle pas bien des noms. Alger c'était surtout des Français à l'est c'était des gens de Sicile et de Sardaigne il me semble”.

Vincent Bazin

“Vous êtes resté combien de temps dans la région de Bône ?”

Témoignage 1

“Pour les opérations tout ça ?”

Vincent Bazin

“De manière générale je veux dire”.

Témoignage 1

“Je suis resté un an dans cette région et la plupart du temps dans les montagnes c'était long”.

Vincent Bazin

“Donc une année entière avec les opérations qui vont avec ?”

Témoignage 1

“Exactement, les opérations de maintien de l'ordre les gradés avaient peur que des gars s'infiltrèrent depuis la Tunisie”.

Vincent Bazin

“Vous en pensiez quoi de ces opérations et de ce que vous deviez faire pendant ces opérations et du fait que la population avait peur de vous ?”

Témoignage 1

“Il fallait essayer d'être bien avec tout le monde et de ne pas créer d'animosité dans les deux communautés !”

Vincent Bazin

“Et vos camarades partagent cet état d'esprit ?”

Témoignage 1

“Oui dans l'ensemble ils pensaient comme moi, on était pas des va-t-en-guerre à l'époque ! C'était le service militaire, c'était comme ça je ne cherchais pas les médailles et les honneurs ! Le plus important c'était de ne pas être blessé ou tué pareil pour les copains !”

Vincent Bazin

“Pour vous c'était vraiment important la camaraderie ?”

Témoignage 1

“Oui très important parce qu'on ne pouvait compter que sur les camarades de l'unité ou de la Légion quand ils étaient avec nous”.

Vincent Bazin

“Vous avez d'autres événements qui vont ont marqué à l'époque ?”

Témoignage 1

“Oui, j’étais en permission à Bône pour une journée on avait mit nos beaux vêtements pour aller se promener et un gars nous aborde un européen de là-bas. Il nous a demandé ce qu’on faisait là et que notre place n’était pas ici mais dans l’Aurès pour les défendre !”

Vincent Bazin

“Vous compreniez pourquoi il avait réagi comme ça à l’époque ?”

Témoignage 1

“Oui on comprenait ils avaient peur et en plus on était l’armée de De Gaulle et eux ils étaient plus pour Salan ! Ils ne voulaient pas entendre parler d’indépendance de l’Algérie”.

Vincent Bazin

“Quand vous étiez à Bône vous avez vu des affiches ou des tracts anti De Gaulle ?”

Témoignage 1

“Non par contre plusieurs européens nous regardaient de travers ils auraient préféré qu’on soit là-bas en train de chasser les fellaghas et ils nous ont tous montré une montagne qu’on voyait depuis la ville la montagne Bugeaud”.

Vincent Bazin

“Intéressant comme nom, pourquoi ils vous ont parlé de cette montagne ?”

Témoignage 1

“Parce que dans la montagne il y avait pas mal de maquis tenus par les fellas ! On a répondu qu’on y était depuis plusieurs mois ! Je me suis dit ***** rentre de là-bas en bonne santé et qu’ils se débrouillent il ne faut pas prendre parti. Mais le vrai malheur dans tout ça c’est que ça c’est mal passé pour tout le monde”.

Vincent Bazin

“Ça vous touche encore beaucoup tout ça ? Ça n'a pas l'air évident pour vous d'en parler ?”

Témoignage 1

“Oui parce que pour les européens comme pour les algériens la suite a été terrible. Les chefs algériens c'était vraiment des gars sanguinaires qui voulaient tuer tous ceux qui n'étaient pas d'accord avec eux”.

Vincent Bazin

“Vous avez un avis bien tranché !”

Témoignage 1

“Oh oui les algériens se sont retrouvés avec des chefs bien pires que ceux qu'ils ont réussi à faire parti ! Je pense que c'est pour ça que pas mal d'algériens sont venus en France dans les années qui ont suivi”.

Vincent Bazin

“Je n'ai pas encore abordé ce sujet mais vous aviez des harkis avec vous pendant les opérations ?”

Témoignage 1

“Pas mal oui une compagnie entière. Je me souviens qu'une semaine après le cessez-le-feu la harka ils sont partis dans le djebel avec armes et bagages et ils se sont tous fait tuer”.

Vincent Bazin

“Vous l'avez-vu de vos yeux ?”

Témoignage 1

“Malheureusement oui mais c'est sûr que j'aurais préféré ne pas voir ça. Ils voulaient se rendre au FLN avec leurs armes mais les autres les ont massacrés c'était terrible”.

Vincent Bazin

“Dans quelles circonstances vous avez été témoins de ça ?”

Témoignage 1

“On était parti pour les retrouver, on voulait les faire revenir avec nous pour les protéger nos officiers et nous tous on avait vraiment peur que les gars du FLN les tuent parce que de leurs

point de vue c'étaient des traîtres ! On avait essayé de les convaincre de rester avec nous et de venir en France avec leurs familles, c'était nos camarades et on ne voulait pas qu'il leur arrive quelque chose. Ils ont fait un vote entre eux et ils ont décidé de tenter leur chance avec le FLN mais ils se sont fait massacrer peuchère”.

Vincent Bazin

“Et vous avez dû aller les chercher ?”

Témoin 1

“On avait lancé des patrouilles pour les retrouver dans le djebel, au bout d'un moment on a vu des oiseaux voler en cercle et on est allé dans cette direction et le long du chemin on a commencé à en trouver un par-ci un par-là et ils avaient tous été mutilés”.

Vincent Bazin

“Avant ça vous n'aviez jamais assisté à ce genre de découverte ?”

Témoin 1

“Non pas comme ça, il a fallu attendre une semaine après le cessez-le-feu pour voir ce genre de chose. Ça m'a beaucoup marqué j'ai pas accepté en voyant ce qu'ils leur avaient fait. L'armée Française n'a pas été à la hauteur avec les harkis pour les protéger et ça me fait mal rien que d'y penser”.

Vincent Bazin

“Vous pouvez me dire ce qu'ils leurs avaient fait ?”

Témoin 1

“Je n'aime pas trop parler de ça mais ça me désole vraiment, on aurait dû être à la hauteur et les protéger”.

Vincent Bazin

“Et après ça vous avez dû rester encore longtemps dans ce secteur ?”

Témoignage 1

“On est restés jusqu’au mois de décembre, j’ai été démobilisé après mes vingt-et-un mois en Algérie de mars 61 à décembre 62”.

Vincent Bazin

“Vous étiez impatient de rentrer chez vous ?”

Témoignage 1

“Ca oui je n’avais qu’une hâte c’était de retrouver ma famille et de partir de là pour retrouver mon travail !”

Vincent Bazin

“Avant de poursuivre votre vie après la guerre, vous souhaitez faire une pause ?”

Témoignage 1

“Oui je veux bien et ensuite je vous raconte tout ce que vous voulez !”

Enregistrement 3 (24:58) :

Témoignage 1

“On savait qu’il y allait avoir un cessez-le-feu parce qu’on nous avait parlé des pourparlers. Pour moi ça a été la pire des périodes en Algérie, il n’y a pas eu d’entente entre les deux communautés”.

Vincent Bazin

“Vous aviez peur de ce qu’il pouvait se passer ensuite ?”

Témoignage 1

“A l’époque, j’avais autant peur pour les Algériens que pour les colons parce que ces gens-là ils avaient fait leur vie dans ce pays et maintenant on leur disait de partir”.

Vincent Bazin

“Vous n’aviez aucune rancœur contre personne à ce moment-là ?”

Témoignage 1

“Non, non pas du tout, au contraire quand je suis rentré on a accueilli tous les rapatriés à Saint-Gilles, on voulait bien les recevoir. Mais pour les harkis c'était différent, peuchère ils sont arrivés sans rien et on les a mis dans des camps ! Après les conflits il y a toujours des tensions ou des zones d'ombres que l'on découvre après coup mais sur le moment je pensais que les harkis, les supplétifs seraient rapatriés et protégés par l'armée ! Alors que bon on sait que beaucoup n'ont même pas pu quitter l'Algérie et se sont fait tuer là-bas”.

Vincent Bazin

“Vous aviez la même considération pour eux que pour les autres appelés de métropole ?”

Témoignage 1

“Oui, là où j'étais dans ma compagnie il y avait une harka et on avait de bons rapports avec eux, on ne faisait pas la différence. Et surtout on partait en opération avec eux, il fallait avoir confiance en eux et ils étaient armés comme nous”.

Vincent Bazin

“Dans l'ensemble vous étiez content de rentrer ?”

Témoignage 1

“A ça oui !”

Vincent Bazin

“A votre retour, vous vous sentez marqué par ce que vous avez vécu pendant la guerre ?”

Témoignage 1

“Non, non le retour à la vie civile c'est bien passé pour moi. Je n'ai pas eu de problèmes de santé, ni trop de déprime. J'étais bien entouré par ma famille et mes amis, pour moi le retour c'était plus simple je n'avais pas subi trop de traumatismes à part l'histoire des harkis là pour le coup ça me dégoûte toujours autant ils ne méritaient pas ça. Mais je me dis souvent qu'ils auraient dû écouter les officiers qui leur avaient dit de ne pas partir, de ne pas se rendre et les fellagha les ont invités alors ils y sont allés. Pourtant ils savaient que les chefs des Wilayas étaient tous des tueurs !”

Vincent Bazin

“Quand vous êtes rentrés est-ce que les gens parlaient de la guerre d'Algérie et si oui que disaient-ils ?”

Témoignage 1

“Très peu de choses, c'était pas un sujet, on était pas là pour ressasser des choses qui n'étaient pas à dire”.

Vincent Bazin

“Vous n'avez pas ressenti le besoin d'en parler à l'époque ?”

Témoignage 1

“Non pas du tout, je voulais passer à autre chose, reprendre ma vie normale après une parenthèse de ma jeunesse”.

Vincent Bazin

“C'est comme ça vous percevez cette période ?”

Témoignage 1

“Oui parce que je suis parti j'avais 19 ans et demie et je suis rentré à 22 ans”.

Vincent Bazin

“Vous avez cherché à entretenir le contact avec vos anciens camarades ?”

Témoignage 1

“Non tous étaient de partout en France, la plupart d'Alsace et du Nord alors bon. Mais un jour un ancien d'Algérie est venu me voir j'étais vraiment heureux de le retrouver mais pas plus”.

Vincent Bazin

“Et vous avez rejoint une association d'anciens combattants par la suite ?”

Témoignage 1

“Oui c'était logique pour moi, je suis un membre de la FNACA depuis 1975”.

Vincent Bazin

“C’était important pour vous de rejoindre une association ?”

Témoignage 1

“C’était un rassemblement d’anciens d’Algérie pour honorer toutes les victimes de cette guerre alors pour moi c’était une évidence de les rejoindre”.

Vincent Bazin

“Vous vous êtes bien intégré dans l’association, vous avez adhéré au discours de la FNACA ?”

Témoignage 1

“Oui c’était pas revanchard c’était plus pour faire connaître ce qu’on avait tous vécu en Algérie ! Certains au début de la guerre avaient vraiment eu des moments très difficiles là-bas ceux de 58 jusqu’à 60 et ensuite c’était autre chose l’armée avait repris le dessus. C’était moins tendu pour les soldats. Je pense souvent à eux, c’était des pauvres gars et ils sont morts pour rien dans des embuscades”.

Vincent Bazin

“Si je comprends bien, votre volonté de témoigner de votre expérience en Algérie est apparue plus tard pas directement au retour ?”

Témoignage 1

“C’est ça, parfois avec ma femme j’en parlais un peu mais vraiment pas souvent et même à la FNACA je n’aime pas parler de ce que j’ai vécu d’autres ont bien plus souffert que moi !”

Vincent Bazin

“Pourtant vous avez vécu ces événements, vous avez été témoin des atrocités de ce conflit même si les circonstances n’étaient pas les mêmes”.

Témoignage 1

“C’est vrai qu’on tous connu cette situation où on avait tout le monde contre nous, les locaux qui avaient peur de nous et les européens qui sentaient qu’on allait les abandonner et ils n’ont pas eu tort peuchère”.

Vincent Bazin

“C’est quelque chose qui vous touche beaucoup, vous avez des remords par rapport à ça ?”

Témoign 1

“Oui beaucoup même à Saint-Gilles il y avait beaucoup de rapatriés et je ne voulais absolument pas parler de la Guerre d’Algérie avec eux ! Le travail, la vie, Saint-Gilles c’était les sujets de conversations pas plus”.

Vincent Bazin

“D'accord, j’ai une autre question pour vous, comment percevez-vous les Algériens qui vivent en France aujourd’hui ?”

Témoign 1

“Pour moi ils n’arrivent pas à s’intégrer normalement à la vie de la cité pour moi”.

Vincent Bazin

“C’est du à quoi selon vous ?”

Témoign 1

“Je pense que c’est surtout une histoire de fréquentation, des gens viennent leur dire des choses qui ne devraient pas leur dire. On a l’impression que ce sont des gens qui cherchent à prendre leur revanche sur la France et les Français à cause de la Guerre d’Algérie”.

Vincent Bazin

“Je sens dans votre voix que c’est quelque chose que vous avez du mal à accepter je me trompe ?”

Témoign 1

“Ça je ne l’accepte pas du tout c’est certain. Dans une guerre, rien n’est propre autant d’un côté que de l’autre. Les gens qui posaient des bombes dans les cafés sont aussi coupables que les autres, ils ont tué des innocents même s’ils se justifient autrement”.

Vincent Bazin

“Pour vous faire preuve de nuance c’est important ?”

Témoignage 1

“Oui très, parce que les gens qui critiquent les militaires ne comprennent pas une chose c’est qu’il fallait le vivre dans ce contexte ! Il fallait faire ce qu’il fallait pour protéger les civils”.

Vincent Bazin

“Pourtant vous êtes au courant des excès de l’armée pendant la guerre ?”

Témoignage 1

“Oui comme tout le monde je pense ! Mais ce n’est pas une raison, il y eu des excès des deux côtés et on ne peut pas le reprocher à l’un et pas à l’autre. Le FLN n’était pas tendre avec les prisonniers et les civils non plus ! D’ailleurs ils ne faisaient pas du tout de prisonniers, ils tuaient tout le monde”.

Vincent Bazin

“Concernant le tabou autour de cette guerre vous en pensez quoi à titre personnel ?”

Témoignage 1

“J’en pense pas du bien. Aujourd’hui les historiens de cette guerre n’arrêtent pas de parler d’une guerre coloniale alors que l’Algérie c’était un département pas une colonie, comme la Nouvelle-Calédonie !”

Vincent Bazin

“Quel mot serait plus adéquat selon vous ?”

Témoignage 1

“Moi je vois ça comme une guerre civile pas autrement et je n’aime vraiment pas qu’on dise que c’est une guerre coloniale. Mais je comprends qu’une majorité en Algérie ne voulait plus vivre sous le joug d’une poignée de personnes qui avaient l’argent et la terre ! Pour moi c’est légitime, tout le monde a le droit de manger et de vivre normalement ! Jamais je n’avais vu des gens vivre dans des conditions pareilles dans les gourbis dans les montagnes, de travailler avec des animaux des lopins de terre pleins cailloux avec des charrues du Moyen Âge. Alors

qu'à côté ils avaient des engins modernes et tout ce qu'il fallait pour cultiver les terres correctement et pouvoir en tirer de l'argent ! Je comprends que cette partie de la population se soit rebellée mais je ne comprends pas les gens des villes !”

Vincent Bazin

“Pour vous la distinction entre les habitants des campagnes et ceux des villes est importante ?”

Témoignage 1

“Oui c'est important c'était pas pareil, les gens des villes avaient de l'instruction et ceux de la campagne étaient plus des gens refoulés qu'autre chose ils n'avaient pas de droits et pas du tout le même mode de vie ! J'ai peu été dans les villes mais les algériens des villes n'avaient rien à voir avec ceux des campagnes. Et le pire c'est que même avec l'indépendance ça n'a rien changé, les intellectuels qui ont pris le pouvoir ne se sont pas du tout occupés des campagnes et ils se sont goinfrés sur le dos du peuple. Ils ont fait comme la France ils ont juste changé de main le problème est resté le même pour la campagne”.

Vincent Bazin

“Vous pensez que votre foi catholique influe sur votre vision des choses encore aujourd'hui ?”

Témoignage 1

“Oui c'est certain parce que dans ma jeunesse j'ai fait les scouts catholiques ! Je ne suis pas parti là-bas en pensant à moi ou en cherchant des médailles je voulais faire le bien comme on m'avait appris plus jeune à l'église !”

Vincent Bazin

“Vous avez pris part aux commémorations depuis la fin de la guerre ?”

Témoignage 1

“Oui, depuis que j'ai rejoint la FNACA je participe à tous les événements le 11 novembre, le 8 mai et le 19 mars bien sûr pour moi c'est important c'est la camaraderie”.

Vincent Bazin

“Au vu de tout ce dont on a parlé aujourd’hui vous souhaitez ajouter quelque chose ?”

Témoïn 1

“Je voudrais dire aux jeunes générations qu’il est important de se parler, ce comprendre même si c’est compliqué à cause de la langue ou autre. On vit dans un pays où il y a tout ce qu’il faut pour vivre heureux alors il ne faut pas perdre son temps dans des conflits stériles comme en ce moment. Si on parle pas c’est les extrémistes qui vont prendre le pouvoir parce que les Français en ont marre des politiciens qui nous ont menés dans la situation où on est maintenant. Les gens ont peur et je pense que c’est le problème certains ont peur des arabes, d’autres des juifs ou des blancs mais ça ne sert à rien d’avoir peur. On est tous français en premier mais les gens aujourd’hui placent leurs identités religieuses avant leur identité civique”

Vincent Bazin

“Ce communautarisme religieux ça vous inquiète ?”

Témoïn 1

“Oui pas mal surtout avec l’Islam parce que c’est différent”.

Vincent Bazin

“C'est-à-dire ?”

Témoïn 1

“C’est une religion qui s’impose en France et ce n’est pas une bonne chose, ils profitent de la peur et du manque de dialogue. Certains parlent d’Islam à la Française mais pour moi ça ne veut rien dire, ils sont musulmans avant d’être Français”.

Vincent Bazin

“Pour vous cette religion n’est pas compatible avec notre société ?”

Témoïn 1

“C’est une question compliquée, je ne sais pas vraiment, ils ont des valeurs différentes de nous ils entretiennent la rancœur entre eux par rapport à l’Algérie tout ça alors je ne vois pas ça d’un bon œil. Mais je pense aussi qu’ils peuvent faire de bons citoyens si certaines

personnes arrêtent de mettre de l'huile sur le feu c'est pour ça qu'on ne peut pas discuter avec eux”.

Vincent Bazin

“Pour vous qui sont ces gens qui jettent de l'huile sur le feu ?”

Témoignage 1

“Les politiques et même le président je les trouve irresponsables. Et l'autre Macron il ne fait que parler sans apporter de solution il aurait mieux fait de rester banquier !”

Catalogue des sources :

- Entretiens :

- Témoin 1, entretien enregistré réalisé par Bazin Vincent le 27 juin 2024 à Saint-Gilles
- Témoin 2, entretien enregistré réalisé par Bazin Vincent le 6 décembre 2023 à Béziers.
- Témoin 3, entretien enregistré réalisé par Millot Romain le 26 juin 2023 à Millau.
- Témoin 4, entretien enregistré réalisé par Bazin Vincent le 6 décembre 2023 à Béziers.

- Autobiographies :

- AUSSARESSES Paul, *Services spéciaux Algérie 1955-1957*, Paris, Perrin, 2001.
- BAGNON André, *Ma guerre d'Algérie*, Fond d'archive Raoul et Jean Brunon, Salon-de-Provence, nd.
- BARRÉ Michel, *De la guerre revient-on jamais ? Carnets d'un appelé en Algérie*, Paris, éditions Alpha histoire, 2024.
- BIGEARD Marcel, *Crier ma vérité*, Paris, Édition du Rocher, 2002.
- DE SAINT MARC Hélie, *Mémoires : les champs de braises*, Paris, éditions Perrin, 1995.
- MASSU Jacques, *La vraie bataille d'Alger*, Evreux, Librairie Plon, 1971.
- SERGENT Pierre, *Je ne regrette rien : La poignante histoire des légionnaires parachutistes du 1er R.E.P.*, Paris, Fayard, 1972.

- Documents officiels :

- Auteur Inconnu, *Commando de l'air*, livret de présentation, 1961.
- MENARD Emmanuelle, Proposition de loi n°4879, *Abroger la loi relative à la reconnaissance du 19 mars comme journée nationale du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc et à reconnaître le sacrifice des Harkis pendant et après la guerre d'Algérie*, Commission de la Défense, Assemblée Nationale, 11 janvier 2022.

- Sources imprimées :

- GILLIS Bernard, *Cercle pour la défense des combattants d'Afrique du Nord, Mémoire et vérité des combattants d'Afrique française du nord*, édition l'Harmattan, Paris, 2001.
- GUENO Jean-Pierre, *Paroles d'Algérie : lettres de torturés (1954-1962)*, Paris, Editions Jacob-Duvernet, 2023.
- ROTMAN Patrick, TAVERNIER Bertrand, *La guerre sans nom : Les appelés d'Algérie 54-62*, Paris, édition du Seuil, 1992.

Bibliographie :

- Ouvrages :

- ALLOUCHE-BENAYOUN Joëlle (dir), *Les juifs d'Algérie : Une histoire de rupture*, Aix-en-Provence, Presses universitaires de Provence, 2020.
- AUDOIN-ROUZEAU, *La guerre au XXe siècle*, Paris, La documentation française, 2014.
- BLANC William, CHÉRY Aurore, NAUDIN Christophe, *Les historiens de garde : de Lorant Deutsch à Patrick Buisson, la résurgence du roman national*, Editions Libertalia, Paris, 2016.
- CABANES Bruno, *Une histoire de la guerre du XIXe siècle à nos jours*, Paris, Seuil, 2018.
- CRETTEZ Xavier, *Les formes de la violence*, Paris, Editions la Découverte, 2008.
- DE ROCHEBRUNE Renaud, STORA Benjamin, *La guerre d'Algérie vue par les Algériens, Tome I Des origines à la bataille d'Alger*, Paris, Editions Denoël, 2016.
- DE ROCHEBRUNE Renaud, STORA Benjamin, *La guerre d'Algérie vue par les Algériens, Tome II De la bataille d'Alger à l'indépendance*, Paris, Editions Denoël, 2016.
- DESCHAMPS Florence (dir), *Les sources orales et l'histoire*, Paris, Editions Bréal, 2006.
- DRÉVILLON Hervé (dir), WIEVIORKA Olivier, *Histoire militaire de la France, Tome II, De 1870 à nos jours*, Paris, Perrin, 2018.
- FRÉMEAUX Jacques, *Algérie 1830-1914, Naissance et destin d'une colonie*, Paris, Edition du Rocher, 2021.
- HARTOG François, *Régimes d'historicité*, Paris, Editions du Seuil, 2012.

- HUBAC Jean (dir), *Dictionnaire chronologique des guerres du XXe siècle*, Paris, Hatier, 2013.
- JOUTARD Philippe, *Histoire et mémoire, conflits et alliance*, Paris, La découverte, 2013.
- KÉDIA Marianne (dir), *L'aide-mémoire de psychotraumatologie*, Paris, Editions Dunod, 2013.
- ROBERT Anne-Cécile, *La stratégie de l'émotion*, Montréal, Edition Lux, 2018.
- ROUSSO Henry, *Face au passé : essais sur la contemporaine*, Paris, Editions Belin, 2016.
- SÉVILLIA Jean, *Les vérités cachées de la Guerre d'Algérie*, Paris, éditions Fayard, 2018
- SURUN Isabelle (dir.), *La France et l'Afrique 1830-1962*, Paris, Editions Atlande, 2020.
- VON CLAUSEWITZ Carl, *De la guerre*, Edition Payot & Rivage, Paris, 2014

- Articles scientifiques :

- AGERON Charles-Robert, « Mai 1945 en Algérie : Enjeu de mémoire et histoire », *Matériaux pour l'histoire de notre temps*, 2012/4 (N° 108), p. 68-73.
URL:<https://www.cairn.info/revue-materiaux-pour-l-histoire-de-notre-temps-2012-4-page-68.htm>
- AGERON Charles-Robert, SOUIAH Sid-Ahmed, STORA Benjamin, VERMEREN Pierre et Universalis. s.d. « ALGÉRIE ». *Encyclopædia Universalis*.
URL:<https://www.universalis.fr/encyclopedie/algerie/>
- AUXEMERY Yann, « Du rejet de la subjectivité individuelle à la subjectivité sociétale de ce rejet. L'exemple des « nouvelles » pathologies post-guerres », *Recherches en psychanalyse*, 2013/2 (n° 16), p. 194-202.

URL:<https://www-cairn-info.federation.unimes.fr:8443/revue-recherches-en-psychanalyse1-2013-2-page-194.htm>

- BANCEL Nicolas, BLANCHARD Pascal, « La colonisation : du débat sur la guerre d'Algérie au discours de Dakar », dans : Pascal Blanchard éd., *Les guerres de mémoires. La France et son histoire. Enjeux politiques, controverses historiques, stratégies médiatiques*. Paris, La Découverte, « Cahiers libres », 2008, p. 137-154.
URL:<https://www-cairn.info/les-guerres-de-memoires--9782707154637-page-137.htm>
- BEN BOUBAKER Hajer, « La mémoire discrète de la lutte. La colonisation à l'épreuve de la musique dans la communauté algérienne en France ». *Algérie coloniale Traces, mémoires et transmissions*, Le Cavalier Bleu, 2022. p.225-241.
URL:https://shs-cairn.info/article/LCB_FABBI_2022_01_0225?lang=fr&tab=feuilleter&ID_ARTICLE=LCB_FABBI_2022_01_0225
- BRANCHE Raphaëlle, « La dernière génération du feu ? Jalons pour une étude des anciens combattants français de la guerre d'Algérie », *Histoire@Politique*, 2007/3 (n° 3), p. 6-6.
URL:<https://www-cairn.info/revue-histoire-politique-2007-3-page-6.htm>
- CASTELLI GATTINARA Enrico, « Vérités, histoires, réalités », *Espace Temps*, 2004.
URL:www.persee.fr/doc/espat_0339-3267_2004_num_84_1_4251
- COHEN-SOLAL Annie, « La guerre d'Algérie et les débuts du militant tiers-mondiste. » *Que sais-je? Jean-Paul Sartre*, 2009.
URL:<https://shs-cairn-info.federation.unimes.fr:8443/jean-paul-sartre--9782130548799-page-92?lang=fr>.
- DIVARD Ronan, « Comprendre les comportements non éthiques du consommateur : les apports de la théorie de la neutralisation ». *Management & Avenir*, 2013/2 N° 60, 2013.
URL:<https://shs-cairn.info/revue-management-et-avenir-2013-2-page-53?lang=fr>

- FAU-VINCENTI Véronique. « Corps en guerre, raison désaxée ? ». *Expériences de la folie*, édité par Stéphane Tison et al., Presses universitaires de Rennes, 2013, URL:<https://doi.org/10.4000/books.pur.118689>.
- FRÉMEAUX Jacques, « Les SAS (sections administratives spécialisées) », *Guerres mondiales et conflits contemporains*, 2002/4 (n° 208), p. 55-68. URL:<https://www-cairn-info.federation.unimes.fr:8443/revue-guerres-mondiales-et-conflits-contemporains-2002-4-page-55.htm>
- GALLORO Piero-D, « Raphaëlle Branche, La torture et l'armée pendant la guerre d'Algérie (1954-1962) ». Paris, Gallimard, 2001, *Questions de communication*, 2002/1 (n°1), p.16-16. URL:<https://www.cairn.info/revue-questions-de-communication-2002-1-page-16.htm>
- HERVÉ Pierre,. "Sur l'esprit de corps." *Revue Defense Nationale* 750, p.100-104. 2012. URL:<https://e1e049af.defnat.com/e-RDN/vue-article.php?carticle=10183>
- JOLLY Edouard, «Du terrorisme à la guerre civile ? Notes sur David Galula et sa pensée de la contre-insurrection», *Le philosophe*, (n° 48), 2017. URL:<https://shs.cairn.info/revue-le-philosophoire-2017-2-page-187?lang=fr>
- KALTENBECK Franz, « La torture, violence du plus fort », *Savoirs et clinique*, 2003/2 (no3), p. 9-18. URL:<https://www.cairn.info/revue-savoirs-et-cliniques-2003-2-page-9.htm>
- MALOUX Thierry, « De la pacification à la contre-insurrection, la recherche d'une méthode : Cambodge, 1946-1953 », *Guerres mondiales et conflits contemporains*, 2022/3 (N° 287), p. 51-64. DOI : 10.3917/gmcc.287.0051. URL:<https://www-cairn-info.federation.unimes.fr:8443/revue-guerres-mondiales-et-conflits-contemporains-2022-3-page-51.htm>

- METIDJI Safia, CARON Rosa, « Sur les traces du traumatisme, récit d'un ancien combattant français de la guerre d'Algérie. Mémoires d'un sujet âgé. » *Bulletin de psychologie*, 2024/4 N° 586, p.51-64..
URL:<https://shs-cairn-info.federation.unimes.fr:8443/revue-bulletin-de-psychologie-2024-4-page-51?lang=fr>.
- PAHLAVI Pierre, OUELLET Éric, « Guerre irrégulière et analyse institutionnelle : le cas de la guerre révolutionnaire de l'armée française en Algérie », *Guerres mondiales et conflits contemporains*, 2009/3 (n° 235), p.131-144.
URL:<https://www-cairn-info.federation.unimes.fr:8443/revue-guerres-mondiales-et-conflits-contemporains-2009-3-page-131.htm>
- PROST Antoine, « Comment l'histoire fait-elle l'historien ? », *Vingtième Siècle, revue d'histoire*, n°65, janvier-mars 2000.
URL:https://www.persee.fr/doc/xxs_0294-1759_2000_num_65_1_2868
- RAHAL Malika, RICEPUTI Fabrice, « La disparition forcée durant la Guerre d'Indépendance algérienne. Le projet *Mille autres*, ou les disparus de la « bataille d'Alger » (1957) », *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, 2022/2 (77e année), p. 263-289.
URL:<https://www.cairn.info/revue-annales-2022-2-page-263.htm>
- THENAULT Sylvie, BRANCHE Raphaëlle, « Le secret sur la torture pendant la guerre d'Algérie. », *Matériaux pour l'histoire de notre temps*, n°58, 2000.
URL:www.persee.fr/doc/mat_0769-3206_2000_num_58_1_404251
- THENAULT Sylvie, « France-Algérie pour un traitement commun du passé de la guerre d'indépendance », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, 2005/1 (no 85), p. 119-128.
URL:<https://www.cairn.info/revue-vingtieme-siecle-revue-d-histoire-2005-1-page-119.htm>

- VILLATOUX Paul, « L'institutionnalisation de l'arme psychologique pendant la guerre d'Algérie au miroir de la guerre froide », *Guerres mondiales et conflits contemporains*, 2002/4 (n° 208), p. 35-44.
URL:<https://www-cairn-info.federation.unimes.fr:8443/revue-guerres-mondiales-et-conflits-contemporains-2002-4-page-35.htm>
- VOLDMAN Danièle, « Le témoignage dans l'histoire française du temps présent », *Bulletin de l'Histoire du Temps Présent*, n°75, juin 2000.
URL:https://www-persee-fr.federation.unimes.fr:8443/doc/ihtp_0247-0101_2000_num_75_1_1687?q=t%C3%A9moignage%20en%20histoire
- WASINSKI Christophe, « La volonté de réprimer », *Cultures & Conflits*, 79-80 | Automne/Hiver, 2010.
URL:<http://journals.openedition.org.federation.unimes.fr:8080/conflits/18078>
- Article de presse :
- DAOUD Kamel, «Sansal est l'incarnation de la Résistance», *Le Figaro Magazine*, 17 janvier 2025.
- DEVECCHIO Alexandre, «Liberté pour Boualem Sansal !», *Le Figaro Magazine*, 17 janvier 2025.
- SIFAOUI Mohamed, «Entre Paris et Alger, dans les coulisses d'une crise inédite», *Le Figaro Magazine*, 17 janvier 2025.
- Mémoire de recherche :
- LLEONCI Pierre-Alexandre, *L'innovation dans l'armée française durant la guerre d'Algérie*, mémoire de recherche, sous la direction de Fortmann Michel, Montréal, Université de Montréal, 2011.

- Musiques :

- MÉDINE, *Alger pleure*, Made In, Din Records, piste 2, 2012.
- PNL, *Luz de la Luna*, Dans la légende, QLF Records, piste 8, 2016.
- SOFIANE, *DZ Mafia*, #JesuispasséchezSo, Affranchis music / Capitol / Universal, piste 8, 2017.
- SOOLKING, *Guérilla*, Fruit du démon, Affranchis music, piste 4, 2018.

- Outils :

- Dictionnaire de l'Académie française, neuvième édition.
URL:<https://www.dictionnaire-academie.fr/>
- INSEE, L'essentiel sur les immigrés et les étrangers, figure 5.
URL:<https://www.insee.fr/fr/statistiques/3633212>
- INSEE, Ressenti par rapport à la migration et sentiment d'intégration, Figure 2.
URL:<https://www.insee.fr/fr/statistiques/6793304?sommaire=6793391>
- Légifrance, Loi n°2004-228 du 15 mars 2004 encadrant, en application du principe de laïcité, le port de signes ou de tenues manifestant une appartenance religieuse dans les écoles, collèges et lycées publics.
URL:<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000000417977>
- Légifrance, Loi n° 2010-1192 du 11 octobre 2010 interdisant la dissimulation du visage dans l'espace public.
URL:<https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000022911670>
- Observatoire de l'immigration et de la démographie, *L'immigration des Algériens*, 6 mars 2025.

URL:<https://observatoire-immigration.fr/l-immigration-des-algeriens>

- Revue spécialisée :

- Revue militaire générale, numéro 55, 2019.

- Vidéographie :

- Criminels de Guerre, «L'Algérie, ou la sale Guerre », *Odysee*, mis en ligne le 10 avril 2023.

URL:<https://odysee.com/@criminelsdeguerre:0/l'alg%C3%A9rie,-ou-la-sale-guerre.:5>

- Criminels de Guerre, «Saïd Mohammedi, ou la face cachée du FLN », *Odysee*, mis en ligne le 20 juin 2023.

URL:<https://odysee.com/@criminelsdeguerre:0/sa%C3%AFd-mohammedi,-ou-la-face-cach%C3%A9e-du:5>

- Questions d'Histoire, «Pourquoi la bataille d'Alger est-elle un tournant dans la Guerre d'Algérie ? [QdH#72] », *Youtube*, mis en ligne le 15 mai 2025.

URL/<https://www.youtube.com/watch?v=XgRZEldY4pc&t=23s>.

- Nota Bene, « Un autre regard sur la propagande de la Guerre d'Algérie », *YouTube*, mis en ligne le 1er mars 2017.

URL:<https://www.youtube.com/watch?v=PBU3Sqautzg>.

Table des illustrations :

Illustration 1 : Soldats de la Légion étrangère dans la région de Tlemcen le 4 septembre 1959, photographie de Claude Cuny.....	1
Illustration 2 : Les six leaders du FLN à la veille de la Toussaint rouge, 1954, auteurs inconnus.....	2
Illustration 3 : Prisonniers français après la bataille de Diên Biên Phu, 1954, photographe inconnu de l'AFP.....	4
Illustration 4 : Mémorial du Martyr à Alger, 2018, photographe inconnu.....	5
Illustration 5 : Mémorial de la guerre d'Algérie et des combats du Maroc et de la Tunisie, Paris 7, septembre 2022 photographe inconnu.....	6
Illustration 6 : Gégène de la Guerre d'Algérie, auteurs inconnus.....	22
Illustration 7 : Livret de présentation des Commandos de l'air, 1961.....	32
Illustration 8 : "Schéma de l'organisation des bombes", février 1957, Massu Jacques, La vraie bataille d'Alger, Evreux. p.392.....	42
Illustration 9 : Secteur de M'Sila Section de commando de chasse V66 du 4me Zouaves en "crapahut", auteur inconnu, entre 1960 et 1962.....	45
Illustration 10 : Patrouille française à Orléansville en 1957, auteur inconnu.....	47
Illustration 11 : Soldats de l'ALN équipés d'armes dont plusieurs armes allemandes dont une MG42 et un MP40, 1958, auteur inconnu.....	49
Illustration 12 : Tract lancé par le Colonel Bigeard en 1959, dans le cadre de l'action psychologique auprès des populations musulmanes.....	50
Illustration 13 : Jean Larrieu, commandant en second du 13 RDP, à la ferme Andreux au Petit Cavallo en Algérie, à l'arrivée de l'hélicoptère du 1er escadron par la 2 DIH le 10 février 1961, auteur inconnu.....	51
Illustration 14 : Carte topographique du territoire algérien, Vincent Bazin.....	52
Illustration 15 : Localisation de l'Oued Bechiah, Vincent Bazin.....	54
Illustration 16 : Explosion d'une bombe de l'OAS dans le quartier Bab-el-Oued, Alger le 1er janvier 1962, Musée national de la Révolution Algérienne.....	63
Illustration 17 : Un jeune harki en Algérie, été 1961, Jean Poussin.....	66
Illustrations 18 : Un Algérien est mis à nu et subit l'emprise de cinq militaires français, qui lui écartent les jambes, auteur et date inconnue.....	69

Source des illustrations :

- Illustration 1 : Soldats de la Légion étrangère dans la région de Tlemcen le 4 septembre 1959, photographie de Claude Cuny.
URL:<https://www.ecpad.fr/wp-content/gallery/coll-algerie/ALG-56-248-R1.jpg> (**page de garde**)
- Illustration 2 : Les six leaders du FLN à la veille de la Toussaint rouge, 1954, auteur inconnu.
URL:https://commons.wikimedia.org/wiki/File:Six_chefs_FLN_-_1954.jpg?uselang=fr
- Illustration 3 : Prisonniers français après la bataille de Diên Biên Phu, 1954, photographe inconnu de l'AFP.
URL:https://commons.wikimedia.org/wiki/File:Dien_Bien_Phu_1954_French_prisoners.jpg
- Illustration 4 : Mémorial du Martyr à Alger, 2018, photographe inconnu.
URL:https://commons.wikimedia.org/wiki/File:Martyrs_Memorial_Algers_Algeria.jpg
- Illustration 5 : Mémorial de la guerre d'Algérie et des combats du Maroc et de la Tunisie, Paris 7, septembre 2022 photographe inconnu.
URL:https://fr.m.wikipedia.org/wiki/Fichier:M%C3%A9morial_de_la_guerre_d%27Alg%C3%A9rie_et_des_combats_du_Maroc_et_de_la_Tunisie_-_Paris_7_-_Septembre_2022.jpg
- Illustration 6 : Gégène de la Guerre d'Algérie, auteurs inconnus.
URL:https://commons.wikimedia.org/wiki/File:G%C3%A9g%C3%A8ne_-_G%C3%A9n%C3%A9ratrice_pour_torture_%C3%A0_1%27%C3%A9lectricit%C3%A9.JPG
- Illustration 7 : Livret de présentation des Commandos de l'air, 1961, archives personnelles.

- Illustration 8 : Schéma de l'organisation des bombes, février 1957. Massu Jacques, *La vraie bataille d'Alger*, Evreux, Librairie Plon, 1971. p.392.
- Illustration 9 : Secteur de M'Sila Section de commando de chasse V66 du 4me Zouaves en "crapahut", auteur inconnu, entre 1960 et 1962.
URL:https://fr.m.wikipedia.org/wiki/Fichier:Commando_de_chasse_V66_du_4me_Zouaves.jpg
- Illustration 10 : Patrouille française à Orléansville en 1957, auteur inconnu.
URL:https://fr.wikipedia.org/wiki/Fichier:Chlef_1957_-_Guerre_d'Algerie.png
- Illustration 11 : Soldats de l'ALN équipés d'armes dont plusieurs armes allemandes dont une MG42 et un MP40,1958, auteur inconnu.
URL:[https://commons.wikimedia.org/wiki/File:National_Liberation_Army_Soldiers_\(8\).jpg](https://commons.wikimedia.org/wiki/File:National_Liberation_Army_Soldiers_(8).jpg)
- Illustration 12 : Tract lancé par le Colonel Bigeard en 1959, dans le cadre de l'action psychologique auprès des populations musulmanes. Général Bigeard, *Crier ma vérité*, Paris, Édition du Rocher, 2002. p.133.
- Illustration 13 : Jean Larrieu, commandant en second du 13 RDP, à la ferme Andreux au Petit Cavallo en Algérie, à l'arrivée de l'hélicoptage du 1er escadron par la 2 DIH le 10 février 1961, auteur inconnu.
URL:https://commons.wikimedia.org/wiki/File:Jean_Larrieu,_cdt_en_second_du_13_RDP_%C3%A0_la_ferme_Andreux_au_Petit_Cavallo,_%C3%A0_l%27arriv%C3%A9e_de_l%27h%C3%A9liportage_du_1er_escadron_par_la_2_DIH_le_10021961-1%C3%A9gende.jpg
- Illustration 14 : Carte topographique du territoire algérien, Vincent Bazin, Graticule.
- Illustration 15 : Localisation de l'Oued Bechiah, Vincent Bazin, Graticule.
- Illustration 16 : Explosion d'une bombe de l'OAS dans le quartier Bab-el-Oued, Alger le 1er janvier 1962, Musée national de la Révolution Algérienne.

URL:[https://commons.wikimedia.org/wiki/File:Terrorisme_OAS_Bab_El_Oued_\(guerre_d%27Alg%C3%A9rie\).jpg?uselang=fr](https://commons.wikimedia.org/wiki/File:Terrorisme_OAS_Bab_El_Oued_(guerre_d%27Alg%C3%A9rie).jpg?uselang=fr)

- Illustration 17 : Un jeune harki en Algérie, été 1961, Jean Poussin.

URL:<https://commons.wikimedia.org/wiki/File:Harki-j.jpg?uselang=fr>

- Illustrations 18 : Un Algérien est mis à nu et subit l'emprise de cinq militaires français, qui lui écartent les jambes, auteur et date inconnue.

URL:https://commons.wikimedia.org/wiki/File:Algerian_Man_Abused_by_French_Soldiers.png?uselang=fr